JOURNAL D'UNE STATION

DANS

LES MERS DE L'INDE

AU MOMENT DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

I.

Le 20 mars 1848, notre ancre tombait au mouillage de Saint-Denis, île Bourbon. La fin de l'hivernage approchait; mais il nous restait à subir le décours de la lune de mars, si redoutée des habitans par la fréquence de ses ouragans. A cette époque de l'année, une préoccupation domine toute autre pensée : l'ouragan ! Comme le sombre dieu des druides, il plane dans les imaginations, et remplit les ames de vagues terreurs; c'est le sujet de tous les entretiens. Quelques jours avant notre arrivée, l'île avait été ravagée par un de ces tourbillons; la trace en était visible dans de longues traînées de débris : les arbres déracinés, le maïs foulé dans les champs et comme réduit en fumier, les cannes à sucre brisées et couchées par terre, semaient la surface du sol de nombreuses scènes de désolation. La verdure des forêts était flétrie; de larges sillons jaunis marquaient au flanc des monts l'empreinte des pas de la tempête. L'île entière semblait s'envelopper d'un voile; d'épais nuages, amoncelés en pyramides, nous en dérobaient les hautes cimes, et la brume descendait, comme un long manteau, jusque sur

ses tristes plages de galets noirs, où la mer en mugissant déroulait ses nappes d'écume étincelante. Entre la terre et les navires au mouillage, il se fait un continuel échange de signaux : phrases laconiques et le plus souvent alarmantes. Trois fois par jour, le port signale la hauteur du baromètre; un simple pavillon bleu veut dire que la mer est trop grosse au rivage, et que toute communication avec la terre est interdite; un nouveau signe enjoint aux navires de se tenir prêts à appareiller; un autre, enfin, de fuir au plus vite, que l'ouragan menace. Pendant la nuit, ces ordres sont exprimés par des feux et des coups de canon, dont les sinistres retentissemens, renvoyés par les échos de la montagne, semblent des explosions de la foudre. Ces ouragans n'éclatent guère qu'une fois, deux fois au plus par hivernage; des années entières s'écoulent, souvent plusieurs de suite, sans qu'on ait à déplorer leur fureur destructive; peut-être même n'égalent-ils ni en violence, ni en durée, les tempêtes qui ravagent nos côtes de Normandie et de Bretagne à l'époque des équinoxes ou du solstice d'hiver; cependant telle est la terreur qu'ils inspirent, qu'on dirait une menace perpétuellement suspendue sur l'île. Encore si quelque symptôme certain, si quelque indice assuré annonçait leur approche! Mais l'expérience n'enseigne rien de précis à cet égard, et l'on croit voir l'ouragan partout : les calmes, les petits temps précèdent, dit-on, la tourmente; l'air est ardent avant l'explosion de l'orage; n'est-ce pas précisément ce que nous éprouvons? L'atmosphère est chaude, moite, sans élasticité, signe précurseur de l'ouragan! la brise est molle, souvent folle ou calme, signe d'ouragan! le ciel est épais, incertain, parfois chargé d'une pluie chaude, signe d'ouragan! Et, sous l'action de tant de mystérieuses alarmes, l'imagination dresse le tableau de tous les sinistres qui ont désolé ces mers. La mémoire des habitans est impitoyable; ils concentrent en un seul point les désastres de tout un siècle; ils refont le naufrage du *Saint-Géran,* qui arrachera d'éternelles larmes à l'enfance sur les malheurs de Virginie; puis, c'est l'histoire de ces deux frégates appareillant ensemble de Bourbon pour se rendre à l'Ile de France : l'une n'arrive que démâtée, brisée, désemparée, dans un état à faire pitié, et l'autre, la poésie seule des tempêtes peut en redire la déplorable fin!

Enfin, dans la bordée du large, vers Madagascar, se déroule le drame terrible de la corvette *le Berceau,* du *Berceau,* que nous venions remplacer, et dont le nom seul réveillait dans nos esprits les sourds grondemens de l'abîme. Ainsi chaque vague semble avoir englouti un navire! Toute cette mer se déroule comme un vaste champ de mort qui, à terre, serait hérissé de croix funèbres, mais dont la lugubre impression ne frappe l'ame qu'aux récits des vieux habitans du rivage, ou dans les veillées des marins qui le parcourent. Autrefois, quand un

navire était surpris par l'ouragan, il fuyait au hasard; son capitaine éperdu n'avait aucune règle qui lui indiquât la voie à suivre pour échapper au danger; jusqu'alors la science, muette devant ces redoutables tourmentes, n'avait osé ni les interroger, ni chercher leur raison d'être, soit pour lutter avec elles corps à corps, soit pour se soustraire à leur rage. Aujourd'hui, nous croyons avoir saisi la loi des tempêtes. Pour nous, un ouragan n'est plus qu'un simple tourbillon de vent qui pivote sur lui-même et se meut rapidement, suivant une direction connue, mais variable selon l'hémisphère où l'on se trouve. Sa plus grande violence est concentrée au foyer; là, le plus puissant vaisseau, vaincu par les élémens, sombre ou se brise, victime de leur fureur; tout notre art consiste à nous écarter de l'axe de rotation, à nous maintenir à la circonférence, où la brise est maniable et régulière. Ces trombes, dont les flancs renferment la destruction et la mort, peuvent ainsi, sous une main habile, se transformer en un moyen de transport rapide, de même que la vapeur, dont la force d'expansion semblait n'être qu'un fléau pour l'humanité, est devenue, dans une locomotive, le coursier le plus puissant et le plus rapide des temps modernes.

L'aspect de Bourbon est sévère; l'île s'élève au milieu de l'Océan, semblable à une borne de rocher sur la grande route du commerce de l'Inde; ses hautes terres apparaissent comme d'énormes murailles, noires, dépouillées de végétation, semées de pics, de torrens desséchés, de sombres anfractuosités. Ainsi que le simoun fait tourbillonner les sables du désert autour des pyramides, ainsi l'éternel vent d'est, qui balaie presque sans relâche la zone tropicale, accumule sur les cimes de l'île d'épais nuages dont l'ombre mouvante répand sur la croupe des montagnes une teinte mélancolique. Les vagues que ce vent soulève et entraîne à travers la vaste étendue des mers de l'Inde, venant heurter le bord abrupt du rocher, s'y brisent en volutes écumeuses, se divisent, forment deux branches, embrassent l'île d'un double courant, et roulent avec violence des quartiers de roche et des galets volcaniques, dont le frottement continu et les brusques chocs remplissent l'air de bruits sauvages. Tous ces bords escarpés et sans rivages n'offrent guère que le spectacle d'une sublime horreur. N'y cherchez point les scènes si suaves des ports et des rades des beaux climats : des navires à l'ancre se mirant dans une mer immobile, de nombreux caboteurs courant de cap en cap, et répandant sur le tableau une vie pleine de gaieté; des canots, aussi légers que l'écume des flots, sillonnant la surface polie des eaux et abordant en sécurité des plages bien abritées. Les marins qui, dans les ébranlemens d'une longue traversée, ont embelli l'idée du mouillage de tous les charmes du repos, éprouvent un sentiment de colère en arrivant à Bourbon; d'éternelles ondes secouent les navires, les roulent bord sur bord, ne

laissant aux matelots, dans leurs rudes bercemens, aucun instant de tranquillité. Aussi de quelles apostrophes ils saluent cette terre pour eux si inhospitalière! Même à Saint-Paul, où la mer vient expirer sur une plage de sable, le sentiment de la sécurité n'existe pas. Partout les chargemens et les déchargemens ne s'opèrent qu'au milieu d'incessans dangers; à chaque instant, on craint de voir les chaloupes s'entr'ouvrir et se briser; on est assourdi du cri des noirs qui les maintiennent à la lame, et dont le corps ruisselle d'écume. En vain tous les points de la côte ont-ils été explorés avec le plus grand soin; l'art humain déclare son impuissance à doter Bourbon de ce que la nature lui a si impitoyablement refusé, un port, un abri pour les navires en détresse. Voilà tout ce que les funestes traités de 1815 ont laissé à la France dans les mers de l'Inde, dans ces mers si souvent bouleversées par les ouragans: un rocher sans rivages où l'on n'aborde qu'à l'aide d'une échelle en corde suspendue sur les vagues; une côte de fer sans port, sans rade, sans la moindre crique où puissent s'abriter des chaloupes, et près de laquelle, pendant cinq mois de l'année, les navires ne mouillent qu'en perdition! L'Angleterre, quand elle rendit Bourbon à la France, avait-elle donc un instinct sûr de cette impossibilité d'y créer rien qui ressemble à un port, et, en enchaînant notre activité maritime sur ce roc déshérité, savait-elle donc qu'elle nous tenait si complétement à sa discrétion, réduits à n'être que tolérés dans les mers de l'Inde?

La petite ville de Saint-Denis est le chef-lieu de l'île : posée sur l'arête d'un double ravin dont elle couvre l'un des flancs, elle apparaît comme une oasis encadrée dans une ceinture de montagnes. A droite, à gauche, sur sa tête culminent de sombres mornes; ses pieds reposent sur une plage de galets noirs où la mer éparpille sans cesse sa blanche écume. La plupart des maisons rappellent les charmans *cottages* de la Grande-Bretagne : une cour ombragée sur le devant, de beaux arbres de chaque côté, un gazon vert, des fleurs brillantes au bord du sentier, souvent un bassin à jet d'eau en face du porche, de grands appartemens, de l'air, du jour, une lumière éclatante, la solitude et la liberté, car chaque famille a sa maison. Quel sage battu des orages de la vie n'a pas cent fois soupiré après un pareil asile? L'hôtel du gouvernement est une agréable résidence : une cour précède, toute fraîche de jets d'eau et d'ombrages; le balcon domine au loin le mouillage et l'horizon de la mer; le jardin, créé comme par miracle sur un roc nu, offre de délicieuses retraites. A l'extrémité de la ville s'étend le jardin botanique, semblable à une couronne de verdure. Après une longue traversée de mer, quand on se trouve tout à coup sous les voûtes sombres de ces allées de manguiers, — au milieu des bosquets de cocotiers et de palmiers dont le feuillage ondoie en panache dans un ciel

de saphir, — au sein de ces massifs de mimosas, où le *flamboyant* en fleurs éclate comme une gerbe de rubis et d'émeraudes, — sur le bord tranquille de ces nappes d'eau où dort le nénuphar entouré de mille plantes aux gracieuses découpures, — dans cet air tiède et moite parfumé de senteurs enivrantes, on se croirait, sous l'influence d'un charme, transporté dans des lieux créés par la féerie.

L'île Bourbon est, sans contredit, un produit volcanique de formation nouvelle. Malgré le désordre d'une pareille origine, malgré ces monts entassés pêle-mêle les uns sur les autres, malgré les déchirures profondes causées par les ébranlemens de toute la masse au moment des grandes éruptions, dans ce chaos de cratères éteints, les uns remplis d'eaux, les autres couverts de terre végétale, on peut cependant saisir, bien que confusément, une certaine loi dans la disposition des terrains. Le sol, à sa surface, paraît divisé en vallées juxtaposées, de forme triangulaire ou semi-elliptique, dont la base est à la mer et le sommet plus ou moins haut dans la masse des montagnes; en un mot, c'est l'image d'un cône tronqué dont la surface aurait été grossièrement taillée à facettes. Veut-on prendre la nature sur le fait dans ce travail d'enfantement? la partie sud-est de l'île est occupée par un volcan en pleine activité, qui, chaque année, vomit des laves enflammées. Ces laves, au sortir de la fournaise, se séparent en deux courans qui glissent le long des arêtes de la montagne, et forment une portion d'ellipse dont le sommet est au cratère, et dont les branches se perdent dans la mer, au milieu de tourbillons de fumée et de vapeurs crépitantes. L'île se trouve partagée naturellement en tranches ou zones de hauteur : la première embrasse l'espèce de bourrelet formé au bord de la mer par les détritus et les éboulemens des montagnes, terre riche et féconde dont les vallons et les coteaux offrent toute la luxuriance des contrées tropicales; puis viennent des régions superposées par gradins successifs, où la végétation s'amoindrit à mesure qu'on s'élève; enfin les bruyères, les sommets nus des hautes montagnes, les arides crêtes des *Salases* souvent couvertes de neige.

La race humaine n'est point autochtone à Bourbon. Les premiers habitans, débris de nos établissemens de Madagascar, se partagèrent à vol d'oiseau la terre, alors inoccupée et sans valeur; choisissant dans la montagne quelque point apparent, ils le désignaient comme l'aboutissant des limites de leurs domaines. Voilà l'époque qu'on peint comme l'âge d'or de la contrée, et l'on fait aujourd'hui des récits touchans de la simplicité et du bonheur qui régnaient alors dans les habitations. La culture du café moka fit connaître Bourbon sur les marchés de l'Europe; mais il était réservé à la canne à sucre d'inaugurer l'âge de fer sur cette terre fortunée. Les terrains qui purent produire ce précieux roseau prirent tout à coup une valeur inouie : les spéculateurs,

les agioteurs s'abattirent sur Bourbon; on vit naître soudain des fortunes éclatantes; le luxe suivit et pénétra partout; bientôt l'ardeur des spéculations hasardeuses amena cette succession d'élévations rapides et de chutes soudaines qui forme le caractère actuel de la vie coloniale.

Tous les centres de population sont au bord de la mer. Autrefois les communications entre les diverses bourgades ainsi échelonnées sur le rivage étaient difficiles et rares; les habitans ne voyageaient qu'à cheval, suivis de noirs porteurs de bagages. Il y a maintenant autour de l'île une route de ceinture bien macadamisée, qui tantôt suspend ses rampes aux flancs des rochers, et tantôt franchit des lits de torrens sur des ponts suspendus du plus bel effet. Cette route s'arrête de chaque côté de la vallée du volcan appelée *le grand pays brûlé*. Pour traverser cette terre désolée, il faut suivre un sentier à peine tracé à travers des rocs plutoniques, sur lesquels la lave jette parfois des arcades de matière incandescente. Chaque bourgade sert d'entrepôt aux produits de la vallée ou *quartier* qui l'entoure; mais, sur cette côte si inhospitalière aux navires, nul cabotage régulier n'a pu s'établir et faire, d'un point quelconque de l'île, le dépôt général des marchandises pour l'importation et l'exportation, le vrai centre politique et commercial. De là une pénible navigation d'échelles, chaque navire allant, de mouillage en mouillage, recueillir des fractions de cargaison, au milieu de périls continuels et de fatigues presque intolérables pour les équipages, car on jette l'ancre par de grandes profondeurs, et l'on est souvent obligé d'appareiller, soit pour un raz de marée, soit à cause d'un coup de vent qui menace. Un bateau à vapeur qui, chaque semaine, parcourrait le littoral, serait pour l'île un instrument puissant de prospérité et de bien-être; mais où l'abriter? C'est ainsi qu'à Bourbon toute industrie maritime meurt en germe, ou se refuse au moindre développement.

A l'intérieur, les communications n'offrent pas moins de difficultés, souvent même elles sont impraticables. Les creuses fissures du sol semblent plonger dans des abîmes où roulent et grondent les torrens; les rochers, brusquement soulevés par les explosions volcaniques, se dressent verticalement à des centaines de pieds de hauteur; c'est un chaos de roches aiguës, de pitons effilés, de crêtes découpées et tranchantes, d'où pendent en guirlandes des lianes gigantesques et tombent d'innombrables cascades qui tracent des filets argentés sur les parois des rochers. L'administration locale voulait ouvrir une route qui traversât l'île entière et fît communiquer entre elles directement les deux côtes, la partie du vent et la partie sous le vent. Si l'affranchissement des esclaves ne paralyse pas l'industrie du pays, ce projet se réalisera. Il n'y a de terminé qu'une route de cheval qui va des bords de la mer

au cirque de Salasie, près du *Piton des Neiges*. Ce vallon de Salasie, le gouvernement de juillet voulait en faire un lieu de déportation; la république va exécuter ce projet. Pour se rendre à Salasie, on prend d'abord la grande route qui longe le bord de la mer. La première heure de ce chemin a quelque chose d'imposant, mais de triste; le vent qui siffle et mugit dans les *filaos* (espèce de *casuarina*), le grondement de la mer qui se brise sur la plage, les secs retentissemens des galets roulés par les vagues, assombrissent l'ame. Dans la saison de l'hivernage, on se hâte de franchir les cinq bras de *la Rivière des Pluies;* un orage soudain pourrait faire déborder le torrent, qui tombe alors avec fracas, déracinant les arbres et les rochers. Mais, dès qu'on approche de Sainte-Suzanne, la nature s'embellit, la végétation s'enrichit, on ne serre plus la mer de si près; les cultures sont plus soignées, les habitations mieux entretenues, et, jusqu'à Saint-André, ce n'est plus qu'une route charmante, douce, bien tracée, bien aplanie, bordée de jardins en fleurs, de haies de roses et du plus délicieux feuillage. La poitrine se dilate, le cœur s'épanouit dans cette atmosphère de parfums, aux fraîches brises du matin. On sent autour de soi le bien-être et l'aisance..... Que disons-nous? C'était au mois d'avril 1848 : le bouleversement de février n'avait pas encore retenti à Bourbon, les nègres n'avaient point déserté leurs travaux; les clôtures parfaitement alignées, les champs de cannes nettoyés de toute herbe parasite, témoignaient du bon ordre et de l'état prospère de la colonie. Quel autre langage les faits nous imposeront bientôt!

On quitte la grande route à Saint-André, et, pendant trois heures, on suit jusqu'à la *Mare à poule d'eau* le lit de la rivière du *Mât*, espèce de torrent encaissé dans une déchirure profonde du sol. Au moment d'entrer dans le lit de cette rivière, où l'on pénètre par un sentier étroit, par une sorte d'embrasure de montagne, le tableau qui se déroule sous vos yeux est saisissant et enchanteur. De la berge élevée qu'on va redescendre, le fond du torrent présente une plaine elliptique, rayonnante de verdure, semée de jolies maisons, sillonnée de méandres bleuâtres tracés par les galets volcaniques, et serrée entre les escarpemens à pic des mornes. A l'extrémité opposée s'ouvre, au milieu de replis montueux, de murailles verticales de basalte, la gorge des montagnes que le chemin gravit en lignes tortueuses. La voie est tracée habilement et, pour ainsi dire, accrochée aux deux flancs de la crevasse. On a profité de tous les ressauts, des paliers rocheux, des moindres accidens qu'on a pu saisir ou faire naître dans les escarpemens du ravin, pour soutenir le chemin; rapportant ici des terres, là des murs en pierres sèches; jetant d'une rive à l'autre un pont de bois ou des poutres sur le passage creux de quelque torrent secondaire. De tout cela résulte une route gracieuse, pittoresque, variée de mille tableaux

qui éveillent la surprise et charment l'imagination. C'est à la volée, c'est d'un coup de pinceau qu'il faut saisir les scènes de ces montagnes changeant à chaque pas, à chaque rayon de soleil, à chaque nuage qui passe ou s'enfuit. Là, dans un repli du terrain, vous semblez comprimé au fond d'un vaste entonnoir de rochers; voici qu'une nuée vous enveloppe soudain : tout disparaît à vos yeux, et les mornes sombres qui vous barraient la vue, et le ravin qui ouvrait un abîme à votre gauche, et le torrent qui se précipitait à vos pieds. La pluie tombe, un souffle de brise s'élève, déchire le voile de vapeurs, les emporte du fond du vallon à la crête des monts, et l'éclaircie vous montre les flancs de la montagne tout sillonnés d'éclatantes cascades.

Le vallon de Salasie est élevé de 662 mètres au-dessus du niveau de la mer; des eaux thermales l'ont rendu célèbre : on y a fondé un établissement de santé. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, c'est la sécurité de l'existence. Là, pas de brises violentes, pas de coups d'air glacé,—ni chaud, ni froid excessif; point d'insectes à redouter, point de reptiles; aucune alarme, ni de la part des hommes, ni de la part des animaux, ni du côté du climat. Il suffit des précautions les plus vulgaires pour se défendre de l'intempérie des saisons. Les cabanons des buveurs d'eau sont suffisamment clos; la propreté en fait surtout le charme : une eau limpide, fraîche, délicieuse, murmure près du seuil. Les bruits du monde vous arrivent à peine; c'est dans la richesse de la nature qu'il faut chercher ses distractions. Il faut se plaire aux grondemens du torrent solitaire, aux frémissemens des mille cascades qui tombent de la cime des monts, dans les splendeurs et l'éclat du règne végétal. A vos pieds roule le torrent du *Bras sec*, qui se joint sous vos yeux aux chutes du torrent d'Amalle. Devant vous se dressent en parois verticales, tapissées d'une fraîche verdure, les premiers gradins des Salases, avec leurs cimes découpées, leurs dentelures qu'on découvre à travers les formes aériennes du feuillage. Le matin des beaux jours, le *Piton des Neiges*, dont le sommet culmine à 3,200 pieds dans les airs, se détache sur votre tête, pur et tranché au sein d'un ciel du plus vif azur. Les rayons de l'aube se brisent sur ses crêtes comme à travers un prisme, et s'épanouissent en auréole d'or et de pourpre sur la crèche des montagnes, où la brise descend comme une haleine fraîche et pure. Parfois aussi une calotte de brume succède au dais d'azur, et vous enveloppe d'une lumière crépusculaire telle qu'Homère l'a répandue dans les champs élyséens. Cette atmosphère des nuées vous pénètre d'humidité; il faut s'en garantir. Dans le bois, sur la berge à pic du *Bras sec*, le bruit monotone, mais captivant du torrent qui gronde invisible dans l'abîme à vos pieds, la solitude et le silence, et l'ombre profonde des arbres, et les exhalaisons de la forêt, tout concourt à endormir l'ame et à la distraire du sentiment de l'existence. Comment

refuser son admiration à la nature qui vous entoure! Quel éclat, quelle exubérance dans la *sauge resplendissante!* Les chemins en sont bordés, et jamais ses fleurs, d'un rouge éclatant, ne cessent d'éclore.

Mais pour trouver de l'enchantement à cette vie contemplative et rêveuse, pour passer des heures entières en extase aux balancemens du palmiste sur l'escarpement des hauts remparts de basalte, il faut avoir rompu avec les vaines ambitions du siècle, ou bien, convalescent de graves souffrances, s'abandonner aux délices de la vie luxuriante de la terre et s'enivrer du parfum des fleurs et des senteurs de la forêt. On peut jouir de ce monde qui vous enveloppe comme un charme sans être bien savant : les habitans du pays ont pour chaque plante un nom caractéristique ou pittoresque. Voilà le *bois de ronde,* qui brûle en torches; le *bois chandelle,* dont les tiges sont arrondies et droites comme des bougies; le *bois de lacs,* espèce légumineuse dont la racine sert à faire des rets; le *bois mahaut,* dont les branches fournissent des bâtons droits et fermes d'une extrême légèreté; le *bois bombarde,* naturellement creux, qu'on scie en blocs pour en faire des ruches ou *bombardes* dans le langage des créoles; le *bois de fer;* le *bois maigre,* qui n'est bon qu'à brûler. Puis voici le *poc-poc,* solanée dont le fruit jaune, rond et poli comme une boule d'ivoire, résonne enveloppé dans sa gousse plus transparente qu'une fine gaze; enfin le *chouchou,* cucurbitacée qui grimpe au sommet des plus grands arbres, s'étend sur tous les plateaux, s'élance d'une rive à l'autre des ravins, et dont les feuilles, semblables à celles de l'aristoloche, couvrent d'immenses espaces et donnent à certaines parties de la forêt l'aspect d'un camp arabe semé de tentes.

Franchissez le torrent sur le pont si pittoresque de la Savane, ou même à pied, si vous ne craignez pas d'être emporté par une onde trop rapide; allez jusqu'à la *Mare à citron,* autrefois vaste cratère de volcan, aujourd'hui bassin enchanteur rempli de la plus riche terre végétale. On aborde tout droit la montagne de *Crève-cœur* par un sentier raide à travers la forêt: on s'accroche aux racines, on s'appuie aux troncs des arbres, on s'aide du genou et des mains sur les pointes du rocher, on arrive hors d'haleine à la crête aiguë, presque en lame de couteau, où l'on a ménagé une petite esplanade, espèce de balcon de montagne d'où l'on domine plusieurs creux vallons; mais on est dédommagé de ces peines par les scènes des bois : sombres voûtes de verdure, clairières gracieuses où se jouent les rayons du soleil sur les feuilles luisantes des citronniers, ravins à pic, où les grands arbres sont accrochés et collés, pour ainsi dire, aux brisures des rochers; puis les mille caprices des branches entrelacées, et les riches scolopendres qui tantôt s'enroulent en collerettes autour des troncs, tantôt s'échappent des embranchemens comme des plantes en lustres suspendus dans l'air, tantôt

couronnent les troncs brisés, semblables aux plumes d'un chef de tribu sauvage; puis les ruisseaux qui bondissent et murmurent, les cascades qui tombent d'aplomb ou glissent avec un frôlement léger sur les faces lisses des rocs, le roulement lointain du torrent qui remplit la forêt, les fougères répandues partout avec une prodigalité qui surprend, les mousses en fleur qui tapissent de leurs urnes le sentier, la roche et les troncs vermoulus; enfin, comme but de promenade, une belle magnanerie dont malheureusement les produits ne sont encore que des espérances! On revient fatigué, mais charmé, et, pendant le sommeil calme qui suit ces courses, on retrouve encore dans ses rêves ces fougères en consoles, en girandoles, en panaches, qui vous ont frappé comme une décoration de théâtre. Et maintenant qu'on se rappelle les étranges attaques sous lesquelles l'opposition d'alors fit tomber le projet de loi sur la déportation : quelle vanité que la politique !

Une population singulière habite quelques régions incultes de l'île et particulièrement la *Plaine de Cilaos;* on la retrouve aussi éparse en familles sur les bords de la mer, et même au milieu des laves du *Grand Brûlé.* Elle vit en des cabanes ou des huttes dans un état à demi sauvage; quelques-uns de ces malheureux n'ont même d'autre abri que des cavernes ou des anfractuosités de rochers. Ils cultivent ordinairement, autour de leurs cases, un champ qu'ils ont défriché eux-mêmes assez grossièrement en mettant le feu à quelques portions de la forêt; ils ne lui font guère rendre au-delà de ce qui suffit strictement à la subsistance de l'année, s'en remettant à la Providence du soin d'y pourvoir quand les ouragans viennent ravager leurs moissons. Sur les hauts plateaux, ils sèment du maïs qui donne une récolte abondante, du mil, du blé et des pommes de terre; dans les régions moyennes, ils plantent des patates douces dont on compte trois variétés excellentes, des chous qui viennent très bien et pommés, des giraumons, des citrouilles dont les larges feuilles s'étendent en parasol sur les pointes de rocher dont la terre est hérissée, et le *taro* au riche feuillage qui fait à lui seul la décoration de la cabane. Au pied des troncs d'arbres brûlés, ils sèment des plantes grimpantes qui donnent aux débris de la forêt l'aspect de colonnes torses. C'est un spectacle curieux que ces défrichés vus au clair de la lune; dans la lueur douteuse qui glisse et se reflète à travers ces abattis recouverts de lianes, on se croirait au milieu des ruines de quelque ville antique, près des colonnades de Palmyre ou de Thèbes. Çà et là ils plantent un caféier près d'une fougère arborescente, dont la tête empanachée, à découpures délicates comme des plumes d'autruche, l'abrite des feux trop vifs du midi. Des pêchers sans culture forment aux alentours un bosquet naturel. Plus bas, dans les terres chaudes, ils cultivent des cannes à sucre, des ignames et des bananiers dont les régimes forment la base principale de leur nourriture; c'est

avec la feuille desséchée qu'ils couvrent leurs cabanes; fraîche, ils s'en servent comme de vase pour boire l'eau de la fontaine, de plats et d'assiettes pour manger leurs racines et le peu de riz qu'ils peuvent se procurer les jours de fête, et aussi pour recueillir et serrer leurs graines et diverses provisions. On voit encore autour des cabanes une chèvre attachée à un piquet, des poules dont ils portent les œufs à la ville pour acheter des outils et des objets de première nécessité. L'ameublement des cases est d'une simplicité presque sauvage : une marmite en terre que la femme établit sur deux pavés pour faire cuire les alimens de la famille, une natte grossière jetée sur un tas de feuilles sèches pour servir de lit, quelques instrumens de labourage, de chasse ou de pêche, des lignes, des rets, des lacs et des raquettes pour prendre les petits oiseaux, quelquefois enfin un coffre grossier où l'on serre toutes les richesses de la cabane. Leur habillement ne va pas au-delà de l'indispensable : un chapeau de latanier, une chemise et un pantalon de toile bleue de l'Inde pour les hommes, une robe de même étoffe pour les femmes, voilà toute leur garderobe. La vie n'est guère pour eux qu'une longue oisiveté; ils la laissent couler comme l'eau de leurs fontaines, sans chercher à l'arrêter ni à l'utiliser. Ils passent les jours à jouer ou à se reposer, étendus dans leur cabane. Souvent, quand on s'approche des cases, on les trouve réunis au son de quelque *accordéon*, dont ils font leurs délices. Ils emploient des semaines entières à épier un cabri sauvage sur la crête des montagnes, ou une espèce de petit renard, seul animal originaire de l'île. Rien n'égale leur patience à cette chasse ou à la pêche : immobiles sur quelque pointe de rocher, on les prendrait pour des êtres pétrifiés ou pour des oiseaux de mer endormis. Petits de taille, de formes grêles, presque sans force musculaire, ils sont d'une agilité remarquable. Ils grimpent comme des singes, en s'accrochant aux lianes, le long des escarpemens à pic de leurs rochers, et franchissent ainsi des montagnes qui n'offrent à l'œil que des faces verticales hautes de plusieurs centaines de pieds. Leur timidité est excessive; ils semblent fuir sous le regard. Rarement on les rencontre seuls; ils vont par couples, le mari en avant, un bâton à la main, la femme suivant de près, d'un air soumis, et portant sur sa tête toute la charge du voyage; on sent qu'elle est esclave. L'indépendance du vagabondage semble être l'ame et le besoin de leur existence. En vain s'est-on efforcé de les attacher à quelque travail régulier, au bout de quelques jours ils s'échappent, on ne les revoit plus. Ils ne craignent qu'un seul châtiment, c'est d'être condamnés à casser les pierres des routes. La menace de cette condamnation est le plus puissant moyen pour les retenir dans le respect de la loi.

Cette population, si curieuse à observer, n'est point un débris de quelque race aborigène, s'effaçant ou s'éteignant peu à peu devant les

races plus fortes de l'Europe : ce sont les fils des premiers colons, les descendans de ces énergiques Bretons enrôlés pour la conquête de Madagascar, et tombés avec le temps dans un abâtardissement qui semble particulier à Bourbon. Leur nom, dans le pays, les caractérise parfaitement : on les appelle ***petits blancs, petits créoles.*** Leur nombre va croissant, non pas qu'ils se reproduisent avec exubérance, mais parce qu'ils se recrutent dans les familles de descendance européenne que l'oisiveté, la paresse, la misère, font tomber chaque année à leur niveau. C'est une sorte de crétinisme qui s'est attaché à la race européenne dans cette île, comme la lèpre, ce hideux fléau dont l'Europe a su s'affranchir, semble y avoir aussi pris racine, marquant d'une altération profonde et invétérée une partie assez notable de la population, même parmi les familles riches. Les léproseries qu'on rencontre sur divers points de la côte reportent involontairement la pensée au moyen-âge de la France. D'où vient cela? Est-ce tout simplement l'effet de la misère qui appauvrit les sources de la vie et arrête le développement de la race? Ou bien l'île Bourbon, terre nouvellement sortie de la fournaise des volcans, manque-t-elle donc de la séve nécessaire à l'entretien et à la reproduction des races énergiques de l'humanité? Est-il vrai que le noir même le plus rude de la côte d'Afrique, transporté dans l'intérieur de l'île, s'y dépouille promptement de sa férocité et y prenne la douceur du petit créole? Enfin, faut-il rapprocher de ce fait essentiel à la nature humaine ce qu'on observe dans le règne végétal, où diverses plantes, — dont les analogues, dans les terres d'antique formation, constituent des genres bien tranchés, — n'ont pas encore ici des formes bien déterminées et un caractère de famille nettement marqué? Quoi qu'il en soit, après un premier moment de surprise, on reconnaît que le petit créole est l'Européen, moins sa force musculaire, son ressort, son énergie, son activité d'esprit, moins aussi ses aspirations ardentes à la richesse et à la puissance (1).

II.

Bourbon, nous l'avons dit, dut sa réputation et ses premières richesses à la culture du café d'Arabie, qui réussit heureusement sur son sol montueux, accidenté de vallons et de coteaux d'une déclivité rapide, recouvert d'une terre légère, sorte de détritus volcanique, et naturellement ombragé. L'esprit des colons se passionna pour ce produit exotique, si heureusement naturalisé, qui bientôt se trouva lié à

(1) Les premiers voyageurs qui ont parlé de ces petits blancs les ont peints sous les traits énergiques de hardis chasseurs de chèvres et de noirs marrons : il paraît que ces traits se sont effacés en même temps que le gibier a disparu de l'île, et que le marronnage a cessé.

toutes les transactions de la vie, et devint comme le pivot de l'existence coloniale. Serré en balles et mis dans des magasins publics, il constitua le capital d'une banque de dépôt, et le pays n'eut bientôt plus d'autre moyen d'échange que des bons de café. Ce fut un malheur public que la création de cette sorte de papier-monnaie : il favorisa l'agiotage et porta coup aux cultures; car, ne désignant que des quantités sans spécifier ni la qualité ni la provenance, le propriétaire n'eut presque plus d'intérêt à soigner ses produits, et le café Bourbon subit une dépréciation sur les marchés de l'Europe.

L'engouement passa du café à la canne à sucre : les lois de la métropole y poussaient; on se jeta avec fureur dans cette nouvelle culture, si bien qu'aujourd'hui, sur 62,000 hectares de terres cultivées, 24,000 sont livrés à la canne, et ce sont les terres de choix; 4,000 seulement restent plantés en café; 25,000 environ, le rebut de l'île, sont consacrés aux substances alimentaires du pays; le reste appartient à la culture du girofle et autres denrées secondaires d'exportation (1). Sous cette influence, l'île Bourbon put être considérée comme un vaste établissement d'industrie sucrière, employant à la main-d'œuvre, c'est-à-dire à la culture et à l'exploitation de la canne, environ cinquante mille ouvriers, tous esclaves. Le mouvement de commerce qui en résulta s'élevait en total à une somme de 46 millions par an, et la navigation de la France y trouvait un aliment pour cent navires de 500 tonneaux, tant à l'aller qu'au retour. Certes, c'était un beau résultat. Grace à Bourbon, notre pavillon ne fut point effacé de la grande route de l'Inde, où plane avec tant d'orgueil l'yacht britannique. Cette terre, où nous avions su créer de si grands intérêts nationaux, ne méritait-elle pas les soins les plus attentifs de la métropole?

La culture presque exclusive de la canne à sucre fit croître démesurément la population; bientôt l'île ne suffit plus à nourrir ses habitans, dont le nombre a presque triplé en moins d'un demi-siècle. Comme tous les grands centres manufacturiers où la population ouvrière est agglomérée, Bourbon fut obligée de tirer de l'extérieur une partie de sa subsistance. Le voisinage de Madagascar contribua puissamment à ce résultat : Madagascar était comme la métairie de Bourbon; on y trouvait du riz et des bestiaux à très bas prix et en quantités presque indéfinies. En échange de ces objets, les tribus malgaches prenaient des bagatelles venues d'Europe, le rebut de nos fabriques, des fonds de magasin : tout était profit pour nous dans ces relations. Aussi, quand la reine des Hôvas ferma ses ports aux étrangers et refusa soudain l'exportation des bestiaux et du riz, les habitans de Bourbon se senti-

(1) L'administration de la marine publie chaque année une statistique de nos colonies, où se trouvent tous les renseignemens qu'on peut exprimer en chiffres.

rent frappés dans leurs intérêts les plus chers et les plus pressans; ils jetèrent un cri d'alarme, comme si leur existence même était compromise. Quelle déchéance en effet, quand ils se virent forcés d'aller jusqu'au Bengale chercher des riz qu'ils durent payer argent comptant, et de tirer, soit du cap de Bonne-Espérance, soit du canal de Mozambique, des bœufs dont le prix s'accroissait de 4 à 500 pour 100, par le fait seul d'une navigation longue et pénible! Faut-il insister encore pour faire comprendre combien doit être vif à Bourbon le désir de renouer nos rapports avec Madagascar?

Le commandant de la station navale de Bourbon, chargé par le gouvernement de la direction des affaires extérieures, se trouva donc dépositaire de l'un des intérêts les plus vivaces de la colonie. Il y a trois solutions à cette question : on peut ou la trancher par la guerre, ou la dénouer par la négociation, ou enfin la tourner.

Précisons les termes. Faut-il rentrer de force à Madagascar? La France possède par droit d'héritage un titre incontesté et imprescriptible à la domination de cette île : nous avons long-temps maintenu notre pavillon sur toute la côte orientale, depuis le cap Sainte-Marie jusqu'au cap d'Ambre; au fort Dauphin, à Matatane, à Mananzari, à Tamatave, à Foulpointe et dans la baie d'Antongil, la trace de nos établissemens n'est point encore effacée complétement. Aux mains d'une nation comme la Hollande, calme, persévérante, tenace dans ses desseins et guidée par la politique des intérêts, Madagascar fût devenue une riche colonie, l'orgueil et la puissance de la métropole, car elle n'est ni plus malsaine ni moins fertile que Java. Le travail n'y serait ni moins fécond ni moins assuré, si la conquête respectait les mœurs et les lois antiques du pays; mais nous qui semblons ignorer que la civilisation n'est point une pure abstraction qui se développe indépendamment des climats et des lieux, — que dans la zone torride, où tout invite à la mollesse, où nul ne travaille que contraint et forcé, le principe de la liberté individuelle, si puissant dans l'Europe moderne, n'est plus que la liberté de ne rien faire, — qu'il consacre la fainéantise et tous les vices qu'elle entraîne à sa suite, et plonge l'espèce humaine dans l'abrutissement, — que ferions-nous de Madagascar avec notre code civil, notre politique chevaleresque et notre propagande humanitaire? Cependant la possession d'un droit n'est point détruite parce qu'on en suspend temporairement l'exercice : peut-être un jour la France, instruite par les orages de sa liberté, saura-t-elle se servir de la conquête d'une manière utile pour elle-même et féconde pour cette belle contrée; notre devoir est de réserver l'avenir. Faisons de l'île de Sainte-Marie la sentinelle gardienne de nos titres sur Madagascar, et qui témoigne de notre résolution de ne les point laisser périmer.

Ce fut à Sainte-Marie de Madagascar, presque en face de Tamatave

et de Foulpointe, que se rendit le commandant de la station. La rade est magnifique; là du moins, les navires peuvent trouver un abri contre les secousses de la mer. C'était au mois de mai. Nous fûmes favorisés par le temps à notre arrivée : le jour avait été beau. Sur les rochers, sur les arbres dont les flots baignent le pied, sur la mer qui brisait aux écueils, le soleil répandait une clarté empourprée; l'îlot Madame, vivement éclairé, tranchait sur la verdure délicate et changeante du petit port qu'il abrite; le feuillage des cocotiers, légèrement agité par la brise du soir, se balançait avec grace dans les rayons mourans du soleil; plus loin, l'*île aux Forbans* s'élevait comme une sombre pyramide de verdure; à ses pieds s'étendait un lac d'azur, que les brisans entouraient d'une ligne brillante d'écume; un air doux nous pénétrait, on oubliait les heures dans ce spectacle captivant; mais, quand le soleil disparut derrière les hautes terres de Madagascar, ses rayons crépusculaires s'épanouirent dans les vapeurs du soir comme dans un réseau d'or qui s'étendit en voûte sur nos têtes : ce ne fut qu'un cri d'admiration.

L'abandon dans lequel on a laissé jusqu'ici l'île de Sainte-Marie ne peut guère s'expliquer que par l'inattention de notre pays et son indifférence pour les possessions lointaines. Nous avons assez dit combien les côtes de Bourbon sont déshéritées de tout abri; à la première menace de guerre, la marine devrait les déserter, à moins de s'exposer à se faire exterminer d'un seul défilé par une force navale supérieure. Mais, à trente-six heures sous le vent de Bourbon, la nature nous a ménagé un port admirable, un vrai bassin de construction capable de contenir cinq frégates armées, et même un vaisseau de ligne à l'aide de quelques travaux; des quais de corail, sortis spontanément du sein des eaux, fournissent toute espèce de facilités pour le carénage; les forêts de l'île sont remplies de bois des plus riches essences pour la marine, exploitables presque sans frais. Tout y est disposé pour la défense de manière à rendre ce port, non pas un poste militaire du premier ordre, mais tel cependant qu'avec 800,000 francs de dépense, il faudrait, pour l'enlever, une grande expédition militaire, et, sous le prétexte que l'île est malsaine, que la fièvre y décime les hommes qu'on y porte, nous restons sans le moindre pied dans l'Océan indien! Par un hasard heureux, un homme grandi laborieusement dans les grades inférieurs de l'armée, s'est trouvé amené au commandement de ce petit poste, livré jusqu'alors à l'abandon le plus déplorable. L'île lui fournissait une population indigène obéissante et dévouée, il sut l'employer; les matériaux jonchaient la terre sous sa main, il les mit en œuvre. Maçon, charpentier, architecte, ingénieur, officier et soldat tout ensemble, il fit sortir du sol d'abord un abri pour ses hommes, et les fièvres perdirent soudain une grande partie de leur action mor-

telle, puis successivement des ateliers, un hôpital, des jardins, des cultures, et tout cela presque sans frais pour l'état. C'est ici qu'il faut se donner le spectacle de ce que peut un homme de persévérance et de courage : l'établissement est son ouvrage, ou plutôt c'est l'homme tout entier; il s'y est dévoué sans réserve. Que ne ferait-il pas pour obtenir quelques travaux de dessèchement ou d'endiguement peu coûteux, qui, dans sa pensée, assainiraient le port! Il donne à toute l'île un haut exemple de moralité; une honnête famille l'entoure, et le sol, fécondé par ses travaux intelligens, lui rend en échange mille élémens de bien-être. Chez le commandant Vergès, on se croirait chez le chef de quelque colonie anglaise ou hollandaise au berceau. Si le gouvernement se décide, enfin, à faire sur l'île de Sainte-Marie un établissement national digne de la France, à quel autre ce soin pourrait-il être mieux confié?

Le climat de Sainte-Marie est généralement humide : on peut compter cent vingt jours par an troublés par des grains d'une pluie souvent très forte et parfois diluviale. Le sol est marécageux au bord de la mer; c'est des lagunes alternativement couvertes et découvertes par le flux et le reflux que surgissent les émanations pestilentielles qui déterminent, dit-on, les fièvres du pays. Les nuits surtout sont funestes à cause de la stagnation des vapeurs marécageuses à la surface de la terre. Dans l'intérieur, le terrain est très inégal, coupé de vallons abrupts, de collines à arêtes tranchantes, à faces presque droites, où sont tracés d'étroits sentiers à peine praticables pour un mulet. D'épaisses herbes, un fouillis presque inextricable de *ravinalos*, de lianes, de fougères, tapisse les croupes des coteaux; le fond des vallons est marécageux; le riz y croît en abondance. Ce n'est pas une terre féconde; mais les scènes de la nature et la population y frappent également l'Européen par leur aspect étrange et nouveau. Le *ravinalo* (arbre du voyageur) donne le caractère au paysage; il déploie de tous côtés ses feuilles en éventail, tantôt isolé, tantôt par buissons et par masses. Les bois sont silencieux; on n'y entend guère résonner que les deux notes du *tulou*, oiseau qui, pour la taille, la voix et le plumage, ressemble fort au coucou. Çà et là on rencontre un tanghin dont le fruit est si vénéneux et joue un si grand rôle dans la justice sommaire de Madagascar; les indigènes ne passent jamais sous son ombre sans ressentir un respect mystérieux. Il y a aussi un palmier à crins, au tronc élégant, et aussi élancé que celui du palmiste, un arbre à résine, et enfin la liane à caoutchouc, d'où jaillit à l'incision un suc laiteux, blanc et abondant. On ne s'habitue pas tout de suite aux têtes des femmes malgaches : leur chevelure laineuse, dont elles ont le plus grand soin, ébouriffée par paquets, et leurs grands yeux fixes, dont le blanc ressort vivement sur leurs faces noires et luisantes, donne à leur

aspect quelque chose de diabolique : le soir surtout, quand on les rencontre redressant leurs hautes tailles et glissant silencieusement à travers les grandes herbes, on en reçoit une impression singulière. Hommes et femmes ont beaucoup de douceur; leur simplicité charme, leur gaieté enchante; ils obéissent avec une docilité admirable. Malheureusement, sous l'influence des liqueurs fortes, tout cela change. Il faut les avoir vus en présence de l'arack pour comprendre l'affreuse action que l'eau de feu a eue sur les peuplades sauvages. Dès que ces créatures ont avalé quelques traits de la boisson ardente, elles sont embrasées du plus violent désir d'en boire encore, de s'y plonger. Nulle éducation ne leur a appris à réfréner leurs ardeurs; elles s'y livrent sans réserve, avec une impétuosité, avec une violence qui surprennent; rien ne les arrête, rien ne leur coûte pour les satisfaire. Ce n'est presque pas abuser de la comparaison que de dire qu'un tigre alléché par le sang chaud n'est pas entraîné par un instinct plus féroce, plus irrésistible, que celui qui anime ces femmes à l'arack. Dans une réunion de fête, un jeune homme avait sous nos yeux avalé coup sur coup quelques verres d'arack; il tomba comme frappé de la foudre, et roula dans la poussière. On le ramassa. Au premier état d'insensibilité succéda une crise nerveuse qui ressemblait à une attaque d'épilepsie. Le père le prit dans ses bras, calmant ses membres crispés, et tous disaient : Est-il heureux ! et les femmes de crier, de supplier : Donnez de l'arack! Dès que la brûlante liqueur coule, elles dédaignent l'or et les bijoux, elles ne se connaissent plus; elles jetteraient leurs enfans pour s'en procurer.

C'est dans une fête du pays, dans un *ralouba* où quelque particulier fait largesse d'arack, qu'il faut les voir ! A l'annonce du *ralouba*, elles accourent en foule : elles se forment en rond, accroupies sur le sable, et commencent à frapper des mains et à chanter sur un ton mineur et monotone. D'abord leur attitude est modeste, leur chant mesuré; leurs battemens de mains sont doux; elles se balancent mollement sur les hanches. L'arack circule : elles s'échauffent, la mesure s'accélère, le ton s'élève; quelques-unes se détachent et exécutent une danse du pays qui consiste principalement en poses, en mouvemens expressifs du corps. On verse de nouveau l'arack : le groupe sombre semble agité de secousses électriques, les mains frappent plus fort, à coups plus précipités; les voix éclatent par intervalles; toutes ces têtes hérissées de tire-bouchons laineux se secouent vivement; le blanc de leurs yeux étincelle comme des flocons de neige sur une masse de cyprès. L'arack coule encore; tout le cercle s'émeut et crépite comme un vaste bol de punch. Versez toujours ! chants et battemens de mains montent par explosions; puis soudain toutes ces femmes bondissent d'un élan spontané, tourbillonnent en chantant, se précipitent en colonne serrée,

coude à coude, front à front, vont, reviennent comme le flux et le reflux des vagues. L'odeur de l'arack s'exhale de toutes les poitrines, sort par tous les pores, mêlée à la forte senteur du Malgache; l'air s'emplit d'exhalaisons enivrantes; les cris, les battemens de mains, les trépignemens redoublent, l'ivresse et la joie sont au comble, les chants deviennent frénétiques. Malheur à l'homme assez mal avisé pour se mêler à ce groupe en fureur! Vrai frélon au milieu d'une ruche d'abeilles, il s'exposerait au sort d'Orphée tombé aux mains des bacchantes sur les bords de l'Hèbre. Aucune limite naturelle ne marque la fin de la fête: tant que l'arack dure, le soleil se lève et se couche sur ces éclats de joie furibonde. Parfois quelque danseuse tombe d'épuisement; elle se retrempe dans une léthargie passagère: au moment où ses yeux se rouvrent, un verre d'arack la remet sur ses pieds et lui rend la voix. Enfin, quand la barrique d'arack est desséchée, les chants s'éteignent, les membres s'affaissent, un sommeil profond couvre le champ de fête, devenu silencieux et morne, et tout jonché de corps insensibles.

Mais ce n'était pas pour obs(ver les tribus exilées des Betsimsaraks que le commandant de la station navale de Bourbon était venu s'établir à Sainte-Marie. Il préparait ses armes, exerçait ses équipages aux manœuvres de la guerre, leur inspirait l'esprit des combats, et, l'œil fixé sur la grande terre, surveillant les côtes et tous les mouvemens de l'intérieur, nouant partout des intelligences, il attendait l'occasion d'y faire rentrer l'influence armée de la France. Il faut se rendre compte de l'état du pays. Madagascar, on le sait, embrasse quatorze degrés de latitude dans l'Océan indien. Une chaîne de montagnes, qui s'étend dans toute sa longueur, en occupe le centre et forme, pour ainsi dire, sa charpente osseuse. Les côtes de la mer sont basses, marécageuses, coupées de lacs, de rivières au cours tranquille comme des canaux naturels et facilement navigables pour les pirogues, d'une fertilité qu'on ne retrouve qu'aux Philippines et dans les îles de la Sonde. La population n'y est point groupée dans une nationalité commune; elle se compose de tribus d'origines diverses dans lesquelles dominent trois types: le cafre, l'arabe, le malais. Quel que soit le nombre de ces tribus, il n'y a politiquement que deux races: le peuple conquérant et le peuple vaincu. Le premier, montagnard énergique, actif, laborieux, doué d'un instinct de discipline, fait pour commander, c'est la nation hôva; le second, en grande partie riverain de la mer, énervé par les brises tièdes de la côte, par les chaudes émanations des marais, paresseux, haïssant toute discipline, livré au vagabondage, fait pour servir. Ce n'est pas seulement à leur résidence dans les hautes terres que les Hôvas doivent leur caractère entreprenant et leurs instincts de domination: ils sont de cette race malaise, qui est évidemment supé-

rieure à toutes les races noires de l'Afrique. Leur histoire rappelle l'histoire des Aztèques du Mexique. Venus de contrées lointaines, ils s'établirent d'abord au centre du pays, sur un plateau de montagnes, au milieu d'un bassin naturel entouré de cimes élevées. Comme les Aztèques, ils fondèrent une ville qui devint la capitale de tout le pays: Tananarivou et les lacs de la province d'Ankôve rappellent Mexico et les lacs qui l'entourent; l'empire hôva est au petit pied l'empire de Montezuma. Cet empire s'est formé sous nos yeux. Jusque vers la fin du siècle dernier, la province d'Ankôve n'avait offert qu'un spectacle de désordre et d'anarchie. Le peuple hôva, dominé par l'esprit de clan, tournait contre lui-même son ardeur belliqueuse. Ce n'étaient que querelles et combats de canton à canton, au caprice de ses chefs. En 1785, le chef du canton d'Imerne, où s'élève aujourd'hui Tananarivou, homme de tête et de main, vainquit tous ses voisins et les assujettit. Il disciplina les Hôvas, leur imprima le respect de son gouvernement, et en fit un peuple conquérant. Bientôt il déborda du pays d'Ankôve, soumit trois peuplades qui l'avoisinaient, se les assimila et en fit un royaume qu'il mena par des lois draconiennes, mais qu'il administra habilement et qu'il transmit bien compacte, en 1810, à son fils Radama. Ainsi fut constituée la nation hôva, et la reconnaissance publique a consacré par un respect presque divin la mémoire de Dianampouïne, son fondateur. Sous Dianampouïne et Radama, la province d'Ankôve fut, pour Madagascar, ce que la Macédoine avait été pour la Grèce sous Philippe et Alexandre. Radama, politique et guerrier, continua l'œuvre commencée par son père : il eut une armée permanente, et toute sa vie se passa en expéditions militaires. Le roi des Hôvas se proclama roi de Madagascar. Les Anglais l'admirent dans leur alliance; ils lui fournirent des armes, des instructeurs pour ses troupes, et il osa abattre le drapeau français, qui, depuis Louis XIII, n'avait pas cessé de flotter sur la côte. Il mourut en 1828, à l'âge de trente-sept ans.

Sous Radama, tout Hôva était soldat; c'était l'ère de la conquête : son gouvernement s'appuyait sur tous les ordres de la noblesse; mais, pendant ce régime de force et de chevalerie grossière, il s'était passé des choses qui avaient blessé profondément les instincts du peuple hôva. Les Hôvas sont très superstitieux : la loi n'est encore, à leurs yeux, que la parole des dieux. Le souverain représente la divinité, les prêtres en sont les ministres, et leur influence repose sur ce qu'il y a de plus intime et de plus puissant chez certaines races supérieures : le sentiment religieux. Avec les armes de l'Angleterre, Radama avait laissé pénétrer dans son pays des missionnaires chrétiens, qui prêchèrent l'horreur des idoles et le mépris des prêtres des faux dieux. Le temps leur manqua pour convertir l'île au christianisme, mais ils soulevèrent des haines qui ne tardèrent pas à éclater sur leurs têtes.

Radama mourut; un parti se trouva tout formé, ardent et appuyé sur les entrailles mêmes de la population, qui exigeait l'expulsion de ces étrangers, apôtres d'une croyance nouvelle et impie; c'était le parti prêtre, le représentant du culte antique, le défenseur de la foi des anciens jours. Les chefs de ce parti entourèrent le lit où Radama venait d'expirer; ils firent parler le mort et proclamèrent, pour son successeur à l'empire, la reine Ranavalou, sa veuve. Ranavalou s'incarna, pour ainsi dire, dans le parti qui lui conférait des pouvoirs divins; ses arrêts furent des oracles, ses jugemens des jugemens de Dieu, ses caprices la volonté du destin. Elle disposa à son gré des biens, de la vie, de la conscience de ses sujets. Les Européens ne pouvaient partager la crédulité nationale : leur expulsion devint une maxime d'état; mais il fallait y arriver sans attirer sur Tananarivou les foudres de l'Europe. Les caprices, les impatiences de la femme habituée à tout fouler sous la poussière de ses pieds étaient à redouter; ce fut le chef-d'œuvre de Rainiharo, son premier ministre et son confident intime, d'imprimer à ce pouvoir sans bornes un caractère de suite et de persévérance qui a produit tous ses fruits. Le règne de Radama avait été une époque de gloire guerrière; il brisait toute résistance : c'était le gouvernement du sabre. Ranavalou Mandjaka a inauguré le règne d'une politique sombre, qui frappe moins les yeux, mais qui enfonce plus profondément les racines des empires. Elle poursuit avec une persistance inexorable le but de Radama, la domination universelle de Madagascar; elle y emploie et les expéditions militaires, et les négociations, et la perfidie, et la corruption, et tous les moyens d'influence; elle ne recule devant rien. Son arme la plus puissante, c'est le tanghin. Elle promène sans cesse la mort sur toutes les têtes; quiconque est riche ou peut être dangereux est soumis à cette épreuve terrible, et les oracles ne manquent jamais de trouver coupable l'homme dont la dépouille est enviable. Telle est la terreur mystérieuse dont elle a su frapper ses sujets, que pas un de ses agens ne lui a été infidèle. Tout plie devant son redoutable pouvoir; les tribus qui n'ont pas voulu reconnaître son joug sont dispersées au milieu des forêts; éperdues, sans chefs, sans appui, sans lieu de ralliement, elles errent aux bords de la mer, ou se sont réfugiées dans les îlots voisins de la grande terre.

Cependant, l'armée de Radama n'existe plus, et la puissance des Hôvas perd chaque jour de ses moyens de résistance contre les armes de l'Europe. Ce pouvoir, d'ailleurs si habilement fondé, si irrésistible dans son action intérieure, se trouve déjà miné sourdement. Les gardiens des idoles n'ont fondé leur autorité qu'en écartant la noblesse et en proscrivant la religion chrétienne, et voici que la noblesse conspire avec l'Évangile le renversement du parti des idoles. On se réunit en

secrets conventicules dans les lieux les plus cachés pour y lire la Bible, comme les premiers chrétiens se réunissaient dans les catacombes pour célébrer les mystères de la foi. Le prince Rakoutond, fils posthume de Radama et l'héritier présomptif du trône, est le chef de cette église naissante, qui, chaque jour, compte, dit-on, de nouveaux martyrs et de nouveaux adeptes; mais, jusqu'ici, cette conspiration n'a pu entraver en rien la politique de l'état: malheur à quiconque éveille le soupçon de ce sombre pouvoir qui n'admet que des seïdes et des zélateurs!

Quelle négociation tenter qui, de la part de ce pouvoir barbare, pût ne pas aboutir à l'outrage? Le gouvernement de juillet n'aurait point pardonné au commandant de la station de l'avoir exposé aux insultes de la reine des Hôvas, dont il repoussait les prétentions à la souveraineté de Madagascar. L'amiral anglais, abusé sur les dispositions réelles du gouvernement hôva, vint, à la tête de quatre bâtimens de guerre, proposer un traité d'alliance entre la reine Victoria et la reine Ranavalou; sa demande fut écartée tout d'abord. Il se borna alors à solliciter pour ses nationaux la liberté du commerce des bœufs, se soumettant, en signe d'hommage envers la souveraine de Madagascar, à payer une amende légère pour les coups de canon de Tamatave. Les insolentes prétentions de Ranavalou lui apprirent, mais trop tard, que la politique de Tananarivou repousse toute relation avec les Européens, comme si l'obstination féroce avec laquelle on maintient fichées sur des pieux, à la plage, les têtes des matelots anglais et français, ne révélait pas assez clairement les sauvages résolutions de ce gouvernement. Le commandant français refusa toute participation à ces inutiles tentatives. Ainsi fut déchiré, par les Anglais eux-mêmes, le pacte du sang versé en commun par la France et l'Angleterre à Tamatave; ainsi furent maintenus dans toute leur intégrité nos droits sur Madagascar, et nous nous disposions à les faire valoir d'une manière digne de notre pays, quand le bouleversement de février retentit dans les mers de l'Inde. Qui eût pu croire que l'envoyé du gouvernement provisoire viendrait, après la leçon donnée à l'amiral anglais, s'exposer humblement aux dédains de la reine Ranavalou, et se faire signifier l'ordre de vider son territoire? Ce n'était pas ainsi que la monarchie avait entendu la dignité de la France.

III.

Dans les premiers jours de juillet, nous reçûmes à la fois l'ordre du gouvernement provisoire de proclamer la république, et la vague rumeur que l'assemblée nationale, dès sa première réunion, emportée comme un conclave qu'inspire l'esprit saint, avait, d'enthousiasme et

sans discussion, proclamé la république française. Ainsi, la monarchie de juillet avait disparu tout entière, tombée sans laisser nulle trace, sans qu'il restât debout un seul débris où nous pussions nous rallier sur la foi de nos sermens! Ainsi l'avait voulu la France. Nos ames lui appartiennent aussi bien que notre sang; le commandant fit connaître ce grand événement aux bâtimens de la division navale par l'ordre du jour suivant: « Équipages, la France vient de se constituer en république. Rien n'est changé dans nos devoirs. La patrie conserve tous ses droits à notre entier dévouement. Pour nous, le cri de : *Vive la république!* est le cri de : *Vive la France!* » Et nous saluâmes de vingt et un coups de canon notre vieux drapeau d'Austerlitz, devenu le drapeau de la nouvelle république. Cette solennité, qui n'était que l'écho lointain des grandes scènes de la patrie, remplit nos ames de plus d'émotion que de joie; chacun, au fond de son cœur, pria religieusement pour la grandeur et le bonheur de la France.

Les vivres allaient nous manquer; il fallut retourner à Bourbon, qu'un décret du gouvernement provisoire appelait l'île de la Réunion. Dans ces temps malheureux, le ministère de la marine, tombé en des mains qui ne savaient que révolutionner et détruire, nous laissait sans direction. L'assemblée nationale seule devait prononcer sur la question coloniale, et voici qu'au moment où son pouvoir allait expirer, le gouvernement provisoire, semblable au Parthe qui fuit, jette *ab irato* sur les colonies l'affranchissement des esclaves! Toutes les nouvelles de France nous arrivaient confuses, à l'état de simples bruits, comme un retentissement lointain des craquemens de la société. Le prestige de la patrie semblait s'évanouir, et le sol nous manquer sous les pieds; l'autorité n'avait plus d'appui que dans l'ame énergique de ses mandataires.

Par bonheur, la population de Bourbon est animée d'un esprit de modération et de haute raison qui sut résister à toutes les causes d'ébranlement. Les commissaires les plus ardens du citoyen Ledru-Rollin fussent restés impuissans devant le bon sens des habitans. La transformation sociale était depuis long-temps dans tous les esprits; seulement, on espérait y arriver sans secousses violentes, sans qu'il en résultât la destruction du travail, et par conséquent la ruine de la colonie. Soit douceur naturelle produite par le climat, soit bonheur des circonstances, la haine des castes y est inconnue. Les mulâtres n'y respirent point ces implacables rancunes, cette jalousie cruelle et la soif de vengeance, qui sont la plaie de nos Antilles. Rien ne broncha dans cette société; chacun attendit avec calme; il n'y eut de danger que pour ces ames inquiètes qu'agitent sans cesse de vaines alarmes ou des terreurs imaginaires.

Le premier devoir imposé au commandant de la station, après avoir

fait une large part de ses bâtimens pour la sécurité de la colonie, était l'établissement d'un service de communication bimestrielle à la vapeur par la mer Rouge entre la France et ses possessions de l'Océan indien : projet utile, surtout dans la crise où nous nous trouvions, mais qui, malgré un premier essai favorable, a disparu, comme tant d'autres, sous le souffle destructeur de février. Si les troubles de la France n'avaient pas suspendu l'envoi du charbon, le commandant se fût transporté à Aden ou à Suez; mais, dans l'état de discrédit où était tombé soudain notre malheureux pays, quand partout le commerce repoussait les traites sur le trésor public, c'était sur Bombay qu'il fallait s'appuyer pour tenter l'entreprise. Nous étions au mois d'août : à cette époque, la combinaison des moussons faisait de Bombay le point central de la station de la mer des Indes; centre d'approvisionnement de toute sorte, à vingt jours de Bourbon, à huit d'Aden, à un mois de Paris, dont on recevait les lettres deux fois par mois, c'était le point forcément indiqué au commandant de la division navale, soit pour embrasser toute sa station, soit pour provoquer les ordres du nouveau gouvernement de la France. Le 16 août, nous étions aux Seychelles, et le 11 septembre nous mouillions sur la rade de Bombay. Ce fut là enfin, au milieu de cette race énergique des Anglais de l'Inde, parmi ces hommes si fiers de leur nationalité, de la stabilité et de la durée de leurs institutions, qui leur assurent l'empire du monde, que se déroula pour nous le tableau du 24 février avec toutes ses conséquences.

Quand une nation comme la France juge à propos de changer ses institutions, de substituer une forme de gouvernement nouvelle aux formes antiques à l'abri desquelles elle a grandi et pris rang dans le monde, elle doit à l'univers, elle se doit à elle-même de justifier non-seulement la légitimité, mais encore la nécessité de ce changement. L'estime et la sympathie des autres nations sont à ce prix, car toute révolution violente entraîne des déchiremens et des bouleversemens que la grandeur et l'impérieuse nécessité du but peuvent seules excuser. La puissance d'une nation, comme celle des particuliers, son influence dans le monde, tiennent surtout à la grandeur de ses actes, à la stabilité de ses institutions, à sa persévérance dans de glorieux desseins. Rien ne l'élève comme la constance, rien ne l'abaisse et ne la dégrade autant que l'instabilité et de vains caprices. Quel Français voyageant à l'étranger n'a béni mille fois le prestige dont l'entourait, dans ces dernières années, son caractère national! On oubliait les sombres jours de 93 en faveur des nobles conquêtes de la liberté, on plaignait notre patrie d'avoir été contrainte d'acheter sa régénération au prix de tant de sang et de crimes; mais enfin la France semblait avoir trouvé sa voie. Nos lois étaient les plus justes et les plus douces du monde. Toutes les idées nobles et généreuses avaient chez nous un foyer, tous les mal-

heureux une patrie. L'Europe ne pouvait refuser son admiration à notre politique conservatrice, protectrice de tous les droits, et si ménagère du sang humain. Nulle part l'étranger ne trouvait plus de liberté réelle, plus d'égalité : les attaques si violentes de l'opposition lui semblaient des luttes factices, un simple exercice des partis. Que s'il restait encore à la liberté quelques conquêtes à désirer, c'était l'affaire du temps, de la volonté nationale et du jeu libre de nos institutions. Est-il une disposition fondamentale et sérieusement utile de la république (le nom seul excepté) que la France n'eût pu obtenir sous la constitution de juillet, dès que le besoin général en eût fait une loi? On sentait bien dans les profondeurs de la population rugir d'implacables haines, résultat forcé de nos longs troubles, et qui, dans leur aveuglement, invoquaient des principes féroces et destructeurs; mais quelle nation est à l'abri de cette lèpre, et pourquoi la société a-t-elle des armes, si ce n'est pour faire justice des éternels ennemis de tout ordre social? De tout temps, la commune et les septembriseurs ont existé en germe; depuis Étienne Marcel jusqu'au citoyen Caussidière, depuis le comte de Saint-Pol et sa compagnie de bouchers jusqu'au citoyen Barbès et ses redoutables bandes, tout chef de faction peut d'un mot faire sortir des boues et des pavés de la capitale l'élément féroce toujours prêt à la destruction. Révolutionnaires de toutes sortes, l'ignorez-vous donc?

Sur le sol étranger, si l'ame s'exalte à tout ce qui glorifie la patrie, comment redire les étreintes dont on est saisi dès qu'elle s'abaisse ou s'humilie? Quelle amertume pour nous que de voir les noms de l'opposition légale associés et servant de bannière aux manifestations des destructeurs de l'état social! La royauté disparaissant du sol de la France, emportée dans la fuite d'un vieillard brisé par l'âge et le chagrin! Tous les grands pouvoirs de l'état s'effaçant dans la poussière, sans qu'un cri s'élevât pour protester, devant une poignée d'hommes sans nom, sans caractère, sortis, Dieu sait d'où! L'armée, la noble armée française, dont l'éclat est si prestigieux dans le lointain, ces régimens si fidèles et si braves, se laissant enlever leurs armes et traiter comme des mannequins par des enfans qui s'en faisaient un jeu! Des généraux illustrés sur les champs de bataille assistant l'arme au bras à la destruction des derniers défenseurs de l'ordre! L'héritier du trône, un enfant, au sein même de la représentation nationale, menacé du couperet d'un égorgeur! Un ancien garde du corps, un poète qu'inspirait et soufflait en cet instant un acteur de mélodrame, donnant tout à coup une voix à ce chaos, et député de la France, quand son serment l'appelait à la tribune pour y flétrir les violateurs du sanctuaire des lois, se faisant l'ame de ce désordre impie, et s'en allant proclamer la république au nom de ce peuple qu'on ne voit qu'aux heures sinistres

des nations : semblable à ces rois rhapsodes de l'antiquité, dont le sceptre était une lyre, et qui avaient pour rôle de mener l'orgie populaire par les rues et les places publiques!

Ce qui nous toucha surtout jusqu'aux plus intimes profondeurs de l'ame, c'est que la France, revenue de son étourdissement et pouvant compter le petit nombre de ses vainqueurs, au lieu de les secouer loin d'elle avec indignation, se fût laissé promener par eux dans les plus étranges hasards, en acceptant pour devise le cri des bacchantes: *Alea jacta est!* Ne sait-on pas que livrer les rênes de l'état au génie lyrique de tels hommes, c'est provoquer la foudre? Leur avénement aux affaires ne peut être que le signal de quelque grande calamité publique. Autant vaudrait, sur un vaisseau en pleine mer, attacher au gouvernail une outre d'Éole, qui tantôt, imprégnée mollement des douces émanations du soir, bercerait l'équipage et les passagers aux harmonies des harpes aériennes, et tantôt, courroucée par les ardeurs d'un soleil vertical, déchaînerait la tempête sur les flots, et ferait sombrer, navire et matelots, sans même avoir la conscience de son influence funeste. Qu'on y songe! il n'a fallu rien moins que l'immense expiation des journées de juin pour nous relever dans l'estime des nations.

Certes, nous nous présentions sur un bâtiment de l'état qui offrait un spectacle imposant. Un ordre parfait y régnait; une volonté suprême et toujours attentive faisait pénétrer partout une discipline régulière et toute puissante: c'était l'expression la plus parfaite, comme une émanation d'une société fortement établie sur sa base; jamais le pavillon de la France n'avait flotté sur un plus noble bâtiment, jamais plus vaillant équipage ne l'avait appuyé; les Anglais n'avaient rien dans les mers de l'Inde qui pût nous être comparé. Le contraste de cette frégate si puissamment organisée avec les agitations de notre patrie frappait d'étonnement les populations qui venaient en foule nous visiter, et qui s'attendaient à trouver parmi nous comme un écho des saturnales de Paris. On nous entourait des plus grands égards, sans doute pour nous faire illusion sur le dédain profond qu'avait inspiré le gouvernement provisoire de la France: toutes les bourses s'ouvraient devant nos besoins personnels, on nous offrait des lakhs de roupies (1) sur notre signature privée; mais on repoussait, avec une expression que nous ne voulons pas redire, la garantie de ce pouvoir surpris à l'abîme de février. Le même officier qui, quelques mois auparavant, trouvait partout un crédit illimité, — car la probité du gouvernement de juillet et sa fidélité aux engagemens étaient, en tous pays, au-dessus du soupçon, — n'aurait même pu obtenir la nourriture journalière de ses équipages. Par bonheur, nous n'avions pas besoin de

(1) Le lakh vaut 250,000 francs.

recourir à l'assistance étrangère; mais c'était une rude épreuve pour nous, mandataires de l'orgueil de la France et qui ne vivons que de sa noble fierté! Il semblait que la France eût été détrônée tout à coup aux yeux de l'univers! Elle qui naguère régnait par les idées, aux aspirations de laquelle tout noble cœur tressaillait et faisait écho, elle venait de souiller, dans toutes les ames, l'image sacrée de la liberté; sous le voile un instant soulevé par le gouvernement provisoire, chacun avait vu un gouffre béant prêt à engloutir la société. A la vue de cette minorité audacieuse qui avait pu imposer au pays entier un gouvernement hors du vœu national, on se demandait si le sort de notre pays était tellement enchaîné à quelques agitateurs de la capitale, qu'on pût, en deux victoires et cinq jours de marche, venir, dans une dernière bataille sous les murs de Paris, décider des destinées de la France républicaine! Les révolutionnaires, qui n'hésitent pas à jeter leur pays dans des convulsions à la poursuite de vaines théories, n'ont donc, sous leurs déclamations pompeuses, aucun sentiment de ce qui fait la dignité et la grandeur de la patrie!

IV.

Cependant le temps marchait, et les envoyés du gouvernement provisoire, les exécuteurs du décret si brusquement lancé sur les colonies, étaient arrivés à Bourbon. Le bon esprit des habitans arrêta les énergumènes qui auraient pu agiter l'île. Aux Antilles, ainsi qu'il était advenu des déclarations insensées de 93, l'affranchissement violent des esclaves a allumé une fièvre brûlante qu'on n'éteindra peut-être que dans le sang. A Bourbon, c'est la fainéantise et la démoralisation des classes inférieures de la population qu'on a décrétées; c'est une plaie rongeuse qu'on a inoculée à ce malheureux pays. Nous revîmes Bourbon en février 1849, deux mois seulement après la dissolution de l'ancien état social, et déjà la terre et les habitans avaient subi une altération profonde. Avant la révolution, une foule de petits propriétaires vivaient du travail de quelques esclaves : ce n'était pas la richesse, c'était une douce aisance, rendue gracieuse par la simplicité des goûts et la modération des désirs. En général, la domination du maître sur l'esclave s'exerçait avec une grande bienveillance. Le décret d'affranchissement leur a ôté brusquement toute ressource par le discrédit où sont tombés les bons de l'indemnité promise par la métropole. En 1849, ils ne vivaient déjà plus que des débris de leur ancien bien-être. Fiers encore, malgré leur accablement, ils cachaient avec soin leur détresse; mais l'expression de la misère qui veut se dissimuler se lisait dans leurs yeux creux et ternes, dans leurs traits hâves, amincis, réduits à un amaigrissement qui faisait mal à voir. C'est cette classe intéressante de

la population, — la plus nombreuse, puisqu'elle compte de quatre à cinq mille familles, la plus digne aussi de ménagement, — qui se trouve le plus profondément atteinte par la brusquerie de la mesure, et qui peut-être ne s'en relèvera pas : les travaux pénibles la tueraient. Va-t-elle donc, sous l'atteinte flétrissante de la misère, grossir les rangs des petits créoles ? Si cela est, comment des hommes dépositaires des destinées de leurs compatriotes ont-ils pu rendre un décret si impitoyable ? Nous avons déjà parlé des quartiers situés au vent de l'île ; qu'on aille visiter les quartiers sous le vent, les plus fertiles de toute la colonie, naguère si fiers de leurs richesses, surtout de leurs espérances, et dont les cultures étaient si soignées, les habitations si riantes.

On rencontre à chaque pas des aqueducs, des canaux d'irrigation, de beaux travaux d'art destinés à rendre la terre plus féconde ; mais déjà la dégradation les saisit. Les clôtures des propriétés ne sont plus entretenues, la culture languit, les sentiers sont enchevêtrés de ronces, les herbes parasites envahissent les cannes à sucre et les attirent à terre, et, pour comble de maux, une maladie semblable à celle des pommes de terre a frappé la canne. On voit déjà s'amoindrir et disparaître cette culture si favorisée, et avec elle la richesse commerciale de Bourbon. Partout les bras manquent ; les noirs ont déserté leurs anciens maîtres : rien ne peut les ramener au travail, ni la persuasion, ni l'offre d'un honnête salaire ; ils aiment mieux vivre de petits larcins dans le vagabondage. Le cœur se serre à ce spectacle, et l'on se sent prêt à maudire la liberté.

Que Saint-Paul était une charmante bourgade avant l'affranchissement des esclaves ! La grande rue surtout qui borde le canal offrait une succession des plus délicieux cottages. Maintenant la flétrissure est empreinte partout. Le Bernica, cette belle habitation de la famille Parny, n'a pu échapper à la loi fatale. C'est pourtant avec un soin pieux que l'héritier de Parny, M. Lefort, a conservé la maison et le souvenir du poète ; il en fait les honneurs avec une aménité pleine de charmes, qui n'est pas rare chez les créoles de Bourbon. L'habitation est située à l'entrée même de la gorge. Trois bassins successifs et comme échelonnés l'un au-dessus de l'autre mènent au fond de la ravine ; on les franchit en pirogue. Le dernier est circulaire, entouré d'un cirque de rochers à pic ; la sonde y rapporte jusqu'à cent cinquante pieds d'eau ; un vaisseau à trois ponts y flotterait : c'est là que tombe d'une hauteur de plus de cent pieds la cascade qui se fait jour par une crevasse au centre d'une muraille verticale. Comment se refuser à l'idée que c'est un ancien cratère de volcan aujourd'hui éteint et comblé par les eaux ? On est là comme au fond d'un gouffre ; le spectacle est grandiose, mêlé de grace et de terreur. Quand on s'arrête à contempler d'un côté ces montagnes déchirées, ces noires parois de roc qui vous serrent et vous com-

priment, — de l'autre, à l'issue de la gorge, le soleil couchant derrière un rideau de dattiers et de cocotiers, et le calme qui semble descendre doucement du ciel sous la forme d'un voile azuré; quand on prête l'oreille aux murmures des cascades qui semblent rendre l'air harmonieux, on oublie volontiers les alarmes de cette société qui croule. Mais l'ombre, qui s'épaissit vite au fond du ravin, vous rappelle bientôt à Saint-Paul. — En nous promenant au marché, le lendemain de notre visite au Bernica, nous rencontrâmes M. Lefort. Il avait l'air préoccupé. Pendant la nuit, tout le raisin d'une magnifique treille qui fait une partie de son revenu avait disparu : il cherchait son voleur. Ah! sortons de cette affreuse réalité, et berçons-nous de l'espoir qu'une civilisation nouvelle sortira radieuse des décombres de l'ancienne.

Dans la rade de Saint-Paul se trouve le seul point peut-être de toute la côte où la mer ne brise pas constamment avec violence; c'est comme une facette de rocher, large au plus d'une soixantaine de pieds, qui plonge verticalement dans l'eau à près de dix brasses de profondeur. Un homme d'une intelligence peu commune, d'une grande persévérance contre la mauvaise fortune, dont toute la vie a été occupee de travaux utiles, à qui Bourbon doit la plus grande partie des établissemens de marine destinés à faciliter les chargemens et les déchargemens des navires sur divers points de la côte, a conçu le projet hardi de couper dans ce rocher une cale de halage, et peut-être, si le succès répond à ses vœux, un canal d'abri pour quelques barques de cabotage. Sans doute nous n'avons pas besoin d'insister pour faire comprendre ce qu'un pareil établissement aurait d'avantageux pour la colonie : rien de plus sagement combiné que ce plan, rien de plus digne d'appeler les sympathies du gouvernement de la métropole. C'est une entreprise de bien public qu'il faudrait adopter, ou tout au moins soutenir d'une main généreuse, afin que, dans la crise où la France a plongé sa colonie, le succès ne repose pas tout entier sur les efforts d'un simple particulier que les autres habitans ne sont guère en état d'aider.

Un trait de la vie de cet honorable colon fera connaître ce qu'avait d'aventureux, il y a trente ans à peine, l'existence des hommes qui allaient recruter des travailleurs pour Bourbon. M. Cremasy commandait un navire chargé pour la côte. Afin de donner le change sur ses opérations, il voulut relâcher à l'île de la Providence, située au nord du canal de Mozambique, à l'effet d'y prendre des cocos germés pour la nourriture des noirs. En ce temps-là, les moyens de navigation le long de la côte d'Afrique étaient grossiers : on ne connaissait pas les câbles-chaînes; on ne se servait guère que de câbles en bastain, ce crin de palmier si abondant aux Célèbes sous le nom de *goumoutou;* et comme ces câbles se coupaient souvent sur les récifs et les fonds de coraux,

pour ménager les ancres, on mouillait ce qu'on appelait une *pégase*, espèce de cadre en bois chargé de pierres. A peine mouillé près de la Providence, le capitaine se rendit à terre pour reconnaître les ressources de l'île et renvoya à bord son canot. Il parcourait le rivage depuis quelque temps, quand la *pégase* de son câble se rompit, et le navire fut emporté au large par les courans très violens dans ces parages. Le lieutenant mit sous voiles pour regagner le mouillage, mais il ne put refouler le courant assez vite, et la nuit tomba avant qu'il eût repris son poste. Le capitaine, resté à terre, n'avait pour vêtement qu'une veste et un pantalon de toile blanche, pour arme qu'une *manchette*, espèce de sabre de bord qu'on trouve aux mains de tous les Indiens du Mexique. Quand il se vit condamné à passer la nuit sur cette île déserte, il songea à se faire un abri : des feuilles d'un cocotier, il construisit un ajoupa; il se désaltéra avec l'eau des cocos, et l'amande lui servit pour souper. Il dormit mal cette nuit-là; une inquiétude vague sur le sort de son navire, les maringouins, des bandes de rats qui vinrent l'assaillir, l'anxiété même de la solitude, le tinrent éveillé. Au point du jour, il était sur la plage, cherchant dans la brume du matin une voile à l'horizon: il ne vit rien. Il attendit le soleil; le soleil se leva, dissipa le brouillard, répandit sur la mer un azur argenté; mais de navire point.

Le capitaine s'assit et plongea de longs regards dans le vague de l'air. Ses réflexions, tout le monde les sait d'avance. Il prit sa manchette et partit. Il n'eut pour déjeuner que du coco, à dîner que du coco. Dans ses courses, il rencontra des concombres sauvages; mais il eût fallu les faire cuire, et le feu lui manquait. Un sauvage, en moins de rien, lui en eût allumé, en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois d'inégale densité. Il eut recours au procédé du sauvage : il fit un trou dans un bois léger, y plaça un bâton pointu d'un bois plus dur qu'il fit tourner entre ses mains le plus rapidement qu'il put; mais soit maladresse, soit accident, il ne put, ce jour-là, se procurer du feu. Le lendemain, point de navire : il se remit à l'œuvre pour le feu. Il s'y prit mal encore, puis un peu mieux, puis il vit le bois se charbonner. Il redoubla d'efforts; une légère fumée sortit du contact des morceaux de bois; il y plaça des fibres desséchées de cocotier; enfin, vers le soir, une étincelle jaillit, la fumée devint brillante, les fibres de cocotier s'étaient allumées; il souffla le feu, l'accrut, et poussa un cri de joie quand la flamme embrasa son bûcher. Alors il se procura un morceau de bois assez gros pour garder le feu pendant la nuit, entassa des branches et des feuilles sèches, et, accroupi devant le foyer, il passa presque toute la nuit à l'entretenir et à l'admirer. Cependant ses yeux se fermèrent : un bruit singulier le réveilla; il crut entendre marcher près de lui. Il écoute, regarde, et voit en effet une

tortue de mer qui montait à la plage pour y déterrer ses œufs et emmener ses petits éclos. Tel est l'instinct de ces animaux; ils déposent leurs œufs dans le sable, au-delà de la limite extrême qu'atteignent les vagues de la mer, dans une exposition favorable pour recevoir les rayons du soleil, et, cinquante jours après, sans le moindre retard, ils viennent les déterrer. Au moment où la couche de sable qui les recouvrait s'enlève, les jeunes tortues rompent leurs coquilles et marchent en file à la suite de leur mère, qui les conduit à l'eau. Dès qu'elles ont touché le flot, elles s'attachent au ventre de leur mère, qui les emporte au large.

Le capitaine marcha vers la tortue à pas de loup, la retourna sur le dos et se tint en sentinelle pour la garder. Au jour, il se mit en devoir de la dépecer; elle était énorme : il lui fallut de grands efforts; enfin il y parvint, la trouva fort grasse et bien à point. Il fit cuire la chair, qui lui parut excellente, et conserva la graisse, qui, mise dans les écailles des petites tortues avec des fibres de cocotier en guise de mèche, lui servit en lampion, en veilleuse et en lustre. Il eut facilement du sel par l'évaporation de l'eau de mer; l'écaille de la grosse tortue lui servait de marmite. L'eau de coco le fatiguait : il creusa un puits dans le sable et se procura de l'eau douce. Bientôt il lui fallut laver son linge; mais jamais il ne put se décider à rester nu un seul instant: il ne lavait son pantalon que quand sa chemise était sèche. Enfin il écarta de son ajoupa les rats et les moustiques en brûlant et défrichant l'espace qui l'entourait; il y fit même une sorte d'enceinte que tout animal immonde respecta. Dans ses promenades, il avait rencontré beaucoup de tourterelles qui se laissaient facilement approcher; il leur fit la chasse à coups de gaule, et ce fut un nouveau mets qu'il ajouta à sa cuisine. Pour les faire rôtir, il les suspendait à un fil de cocotier qu'il tournait entre ses doigts, et les présentait à une flamme pétillante: il les trouva tendres, grasses, exquises. Dans le sud de l'île de la Providence s'étend un banc de coraux qui n'a pas moins de onze lieues de longueur, et qui couvre et découvre à chaque marée. Quand la mer se retire, le poisson se réfugie par masses considérables dans les creux où l'eau séjourne. Ce fut pour le solitaire une nouvelle source de jouissances et d'occupations. Chaque jour, à marée basse, il se rendait sur le récif, cherchait les réservoirs où le poisson était le plus entassé, et là, armé de *sa manchette,* il choisissait les plus délicats et les harponnait. Il fit sécher les plus convenables, et eut de la sorte un approvisionnement qui le rassura sur sa subsistance.

Ce qui préoccupait surtout le pauvre solitaire, c'était l'idée de sortir de son île. Chaque matin, il passait de longues heures sur le rivage, près du lieu où son navire avait disparu : mille appréhensions douloureuses traversaient son esprit; parfois il pensait que peut-être

ses compagnons avaient fait naufrage sur quelque écueil inconnu de ce dangereux archipel. Il songeait donc à appeler l'attention de tous les navigateurs que le hasard ferait passer en vue de son île. Il était parvenu, non sans peine, à réunir une quantité de bois assez considérable pour faire un grand bûcher. Un amas de feuilles sèches occupait la partie inférieure; des lits de feuilles de cocotier alternaient avec les troncs d'arbres qu'il avait empilés les uns sur les autres; il guettait l'occasion d'y mettre le feu et de révéler, par l'éclat d'une flamme immense, et sa présence et sa détresse. Tous les soirs, ses yeux parcouraient l'horizon avec la plus vive anxiété. Ainsi les jours succédaient aux jours, et sa solitude lui paraissait de plus en plus profonde. Son seul plaisir était de contempler les frégates qui dîmaient et taillaient les goëlands, quand ceux-ci venaient par bandes chercher dans son île un asile pour la nuit. Par un secret instinct du danger, les goëlands regardaient d'abord si quelque frégate ne planait pas au haut des airs. Ils portaient dans leur bec la pitance du soir, destinée sans doute à leurs petits, et qu'ils avaient choisie avec soin dans leur pêche sur le récif. Ne découvrant aucun ennemi, ils abaissaient leur vol, rasaient la surface de la mer, de manière à se confondre, pour ainsi dire, avec son écume, et accouraient à la plage; mais là l'ennemi les attendait en embuscade, fondait sur eux, et de son aile dure, immense, rapide, les frappait à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils eussent lâché leur proie. Le goëland, battu et dépouillé, regagnait, en poussant des cris de douleur et de détresse, son nid, où l'attendaient ses petits affamés. Là, c'était une scène de désolation, des cris confus, des lamentations, jusqu'à ce que la nuit vînt tout ensevelir dans le sommeil, ou qu'un voisin moins maltraité, jetant hors de son nid le surplus d'un souper copieux, laissât tomber ainsi une consolation sur le logis désespéré. Monde d'oiseaux, n'es-tu pas l'image de la société des hommes?

L'inquiétude saisit le capitaine sur le sort de ses vêtemens. Comment couvrirait-il sa nudité, lorsque sa chemise partirait en lambeaux? Il se mit à tisser une sorte de natte avec les fils d'un palmier; l'arête d'une feuille de cocotier qu'il tailla et polit lui servit de navette : c'était un vêtement grossier, mais au moins il y trouvait un abri contre le soleil et le contact direct de l'air. Il admira son industrie, et son ame en éprouva une sorte d'exaltation. Il ménageait sa chaussure à l'aide de sandales faites d'écorce de cocotier. Enfin il se mit à explorer son île en détail. L'île de la Providence est plate, sablonneuse, et n'occupe pas en circonférence plus de deux lieues. Le tiers seulement de sa superficie est couvert de cocotiers; c'est dans la partie du vent. Les courans et les brises régnantes de l'est ont porté sur ce point des cocos qui ont germé, pris racine, et, se propageant de proche en proche, ont formé dans la succession des âges une forêt. Tout le reste n'est qu'une plaine

de sable, semée çà et là d'arbustes rabougris, d'herbe dure et saline, et de maigre gazon. Un soir qu'il regagnait pensif son ajoupa, suivant le bord de la mer et ramassant des coquillages pour son souper, il crut voir poindre à l'horizon les voiles d'un navire. Le soleil venait de se coucher, l'atmosphère semblait encore embrasée de ses rayons mourans, les nuages du crépuscule étincelaient de feux des plus riches couleurs; mais ce point qui brillait au sein des vapeurs dorées du soir, était-ce bien une voile? Les nuages tant de fois avaient pris cette apparence à ses yeux! La brise poussait le bâtiment de son côté; toutes les formes variaient alentour : ce point seul conservait son aspect. Il n'en douta plus, c'était un navire! Alors son cœur s'émut d'espérance et de crainte. Était-ce son propre navire ou un étranger qui passait par hasard? Fallait-il mettre sur-le-champ le feu à son bûcher, au risque de consumer en pure perte le résultat de tant d'efforts? Cependant la voile grandissait. Quand la nuit fut sombre, il se décida et approcha du bûcher une torche enflammée : le feu s'éleva dans les airs en immense pyramide; le navire sembla comprendre le signal de ce phare improvisé, et s'approcha du mouillage. C'était bien le lieutenant qui venait chercher son capitaine. Emporté par les courans, manquant d'eau et de vivres, il avait été contraint d'aller se ravitailler à Anjouan, près de Mayotte. L'exilé écrivit l'histoire de ses trente-deux jours d'abandon, et la mit dans une bouteille qu'il suspendit à l'arbre le plus apparent de la forêt. Il fit débarquer un coq et quatre poules, qui ont multiplié et couvert l'île de volailles; un sentiment d'humanité lui inspira cette pensée, et il fit ses adieux à son île.

Il faut revenir à Bourbon cependant, car comment se soustraire aux sinistres pressentimens qu'inspirent les destinées de cette île, naguère si favorisée? Chaque pas que vous faites sur ce sol flétri, chaque parole que vous échangez avec les habitans, vous y ramènent forcément. De toutes les habitations s'élève un concert de plaintes sur les embarras actuels et d'alarmes pour l'avenir. On dirait un monde qui se meurt. Il faut se poser résolûment cette question : Quel sera le sort de Bourbon sous l'influence du décret d'affranchissement des noirs? C'est par le travail esclave, par le travail forcé, que Bourbon est devenue une grande fabrique de sucre. Pourra-t-on se procurer le travail libre nécessaire à l'entretien de cette production? Ce serait une illusion vaine que de l'attendre du noir nouvellement affranchi. Il faut appeler des travailleurs du dehors. L'essai qu'on a fait des Chinois de Singapour n'a eu d'autre résultat que d'introduire dans la colonie deux ou trois mille bandits dont le vol est l'unique pensée. Reste donc la ressource des *coulies* de l'Inde, et l'expérience a prononcé aussi bien à Bourbon qu'à Maurice; c'est tout simplement une question de capital. Maurice, on le sait, se maintient à l'aide des capitaux de la métropole. Chez

nous, on verra se soutenir les riches habitations, malheureusement en très petit nombre, situées dans des conditions favorables soit de culture, soit d'exploitation, soit d'habile direction, qu'aucune hypothèque ne grève et qui peuvent faire de grandes avances; mais les petites entreprises et toutes celles qui n'ont pas une vitalité énergique tomberont successivement. Qu'on n'oublie pas qu'à Bourbon l'industrie sucrière est un peu précaire : la canne n'y trouve pas, comme dans les îles de la Sonde, une vie exubérante dans un sol profond, inépuisable, dans les feux d'un soleil équatorial. Bourbon est presque à la frontière de la zone propre au roseau à sucre, qui exige là des soins attentifs, incessans, coûteux; la maladie qui l'a saisi depuis quelques années inquiète les esprits sur les chances futures de sa production. Et quelle autre culture pourrait attirer en aussi grand nombre les navires de l'Europe et alimenter le commerce maritime? Malheureusement le café a été bien délaissé; les créoles prétendent même que la terre, épuisée par la canne, n'offre plus guère de chances de gain dans l'exploitation des caféiries. Les petites cultures en vivres du pays se multiplieront; mais quel profit en tirera le commerce d'exportation?

Eh quoi! l'éclat que la race blanche avait porté sur cette terre du tropique va-t-il disparaître? et doit-elle donc elle-même s'effacer? Le sol va-t-il perdre sa fécondité; l'espèce humaine, sa dignité et sa beauté? Une race inférieure va-t-elle succéder? la civilisation va-t-elle rétrograder? le gouvernement provisoire n'aurait-il décrété qu'un retour vers la barbarie? Le nègre (tout l'annonce du moins), le nègre périra ou croupira dans sa paresse et dans son indolence; la civilisation de l'Europe n'a sur lui aucune prise. Le travail, qui chez nous relève l'homme, l'esprit du capital, qui donne à nos sociétés modernes tant de forces, tant de puissance, tant de bien-être, en faisant contribuer par l'accumulation le labeur des siècles passés au bonheur des générations présentes, rien de tout cela ne répond aux instincts bruts du noir. Dans ces climats, on dirait que le génie de la liberté, comme Saturne, dévore ses propres enfans et engloutit les nations. Le negre se retirera avec les petits blancs dans les lieux les plus sauvages et les moins accessibles de l'île, vivant de chasse, de pêche, de quelques fruits et légumes qu'il aura nonchalamment fait pousser,—apparié au rebut des négresses fixées près de lui par un instinct analogue; c'est une race qui s'amoindrira et se détruira peu à peu. Quant aux familles blanches ruinées par le décret d'affranchissement, ou elles fuiront, ou bien la misère en réduira le plus grand nombre à l'état de petits créoles. Ainsi, dans toutes les classes, l'espèce humaine semble devoir s'abaisser d'un degré! La femme créole, cette merveille de la création, va-t-elle donc être remplacée par la négresse et la mulâtresse? Celles-ci actives, provoquantes, lascives, douées d'un vif instinct de volupté ou de coquet-

terie, nient déjà la supériorité de la femme blanche. Il faut les voir dès aujourd'hui, sombres perles des rues, en robes éclatantes, avec des épingles d'or chatoyant dans leur épaisse chevelure, drapant sur leurs épaules un riche crépon de Chine, faisant ondoyer au-dessus de leurs têtes noires une ombrelle de soie blanche brochée à longues franges, les mains serrées dans des gants blancs, les pieds nus, mais le soulier de satin (armoiries de la femme libre) suspendu au poignet; il faut les voir se prélasser dans leur liberté et leur égalité constitutionnelles! Jusqu'ici, leur empire ne s'exerce encore que sur la place publique; bientôt elles feront les délices des soirées du gouvernement, peut-être dans le palais de quelque roi Christophe ou de quelque empereur Faustin. C'est ainsi que l'ombre de Saint-Domingue plane sur toutes nos colonies; on veut en vain y échapper. La philosophie appellera ce phénomène social l'avénement ou la réhabilitation des classes maudites, la consécration de l'unité des races, et l'univers sera consolé. Quant à la morale de cette société nouvelle, les apôtres de l'humanité trouveront là un vaste champ à cultiver.

V.

Nous sommes enchaînés à Bourbon comme Prométhée sur son rocher : voilà, d'un seul trait, notre attitude dans l'Océan indien; mais qu'il soit bien constaté que c'est volontairement, de propos délibéré, que la France, héritière de Louis XIV, souveraine titulaire de Madagascar, se condamne elle-même à cette condition d'impuissance. Quand on pense qu'avec les forces de terre et de mer que nous entretenons dans ces parages sans but sérieux, sans effet utile, il eût suffi d'un homme doué de l'ame qui inspira Fernand Cortez, d'un chef tel qu'on en trouverait dans les rangs de notre armée, trempé aux combats et capable d'autre chose encore que d'un coup de main ou d'une action d'éclat, pour substituer la domination française à la domination hôva, pour conquérir à la France une île aussi riche, aussi fertile que Java, un autre Saint-Domingue enfin, on reste surpris et l'on ne sait qu'admirer le plus ou du désintéressement de notre pays, ou de son indifférence pour tout empire lointain et pour la grandeur maritime qui en résulterait. Mais il faudrait conquérir en Romains, comme font les Anglais dans l'Inde, les Tartares-Mantchoux dans le vaste empire de la Chine, les Hollandais dans les îles de la Sonde; il faudrait respecter les nationalités et les lois des peuples conquis, leur laisser leur religion, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs usages, se contenter de dominer politiquement et militairement. Nous voulons malheureusement, non pas conquérir, mais vaincre pour le triomphe

de nos idées et de nos principes. Eh bien! appliquez à Java, à ce rubis de la mer des Indes, qui, à elle seule, fait du petit peuple hollandais une puissance maritime de premier ordre, appliquez-lui notre code civil et les articles de notre constitution, et immédiatement une nuit profonde l'enveloppera, et elle retombera dans les ténèbres et les misères de la barbarie. Puis, quand on a conquis, il faut gouverner. Or, l'administration des conquêtes lointaines exige une suite, une persévérance dans la politique, une stabilité dans les institutions, qui se trouvaient peut-être dans les conseils et la monarchie de Louis XIV, que les Anglais possèdent au plus haut degré, dont la Hollande est un parfait modèle, mais dont la France moderne semble se montrer incapable. Nous n'aurions pas proposé au gouvernement de juillet, à ce gouvernement des classes moyennes, la conquête de Madagascar; l'inconsistance de nos assemblées eût frappé cette politique d'impuissance. Encore moins la proposerons-nous à la république : attacher à la France des peuples lointains qu'on ferait contribuer à sa grandeur, à sa puissance, en créant de grandes fortunes, de grandes existences sociales, en consacrant même à son profit l'inégalité des conditions; mais, si cela existait, si le passé nous avait légué ce splendide établissement, tous nos apôtres des droits de l'homme prêcheraient une croisade pour l'anéantir!

Ces pensées sont désolantes: nous ne voulons pas les assombrir encore et augmenter nos regrets par des détails trop vifs sur les établissemens que notre pavillon devrait couvrir le long de cette côte; cependant nous ne pouvons les passer entièrement sous silence. On sait assez quelles merveilles de culture les Hollandais ont réalisées à Java, dans les plaines fécondes comprises entre Batavia et Samarang. Eh bien! ces miracles de l'industrie sucrière, un Français, un simple particulier, soutenu par une maison de commerce de Bourbon, les a, pour ainsi dire, improvisés à Madagascar avec les seuls habitans du pays. Sur un espace de quatre-vingts lieues de côtes, il a su échelonner et des sucreries, et des guildiveries, et des postes nombreux pour la traite du riz et des bœufs. Le premier de ces établissemens s'élève sur les bords pittoresques et sauvages de la Rangana, au sein d'une forêt vierge qu'il a fallu défricher, et dont les arbres séculaires ont fait place aux végétaux les plus riches et les plus élégans de l'Inde et de la Malaisie : une cascade qui tombe de plus de trente-cinq pieds de haut à travers les rochers répand dans le paysage une splendeur saisissante. Deux autres sucreries s'étendent au milieu des riches et fertiles plaines que chaque année le limoneux Mananzary, semblable au Nil de la Basse-Égypte, arrose et féconde de ses débordemens. Près des rives de l'Yvondrou, dans toute la luxuriance d'un sol d'alluvion, chauffé par le soleil de

l'équateur, a surgi, comme par enchantement, la belle habitation de Soamandrakizay. Rien n'y manque de ce que la nature des tropiques peut offrir pour charmer les yeux et l'imagination, ni les bassins naturels où abonde un excellent poisson, ni les lacs encaissés dans un *humus* profond que recouvre un épais tapis de verdure, ni les bosquets de canneliers et de girofliers, ni le panache des palmiers et des cocotiers, ni les touffes pliantes des bambous, ni les flèches aériennes de l'aréquier, ni les vergers où fourmillent les caféiers, l'arbre à pain, les manguiers, le lichi, les vanilliers et le bétel. C'est par millions de kilogrammes qu'il faut compter le sucre produit dans ces établissemens, dont les ateliers de Derosne et Cail ont fourni les machines. Enfin, dans les postes de traite, les bœufs arrivent par milliers, et le riz suffirait à charger de nombreux navires, si les côtes n'étaient pas fermées hermétiquement au commerce. Voilà ce qu'un de nos compatriotes a su faire malgré les incessans obstacles d'une barbarie ombrageuse et défiante, et son nom n'est même pas connu dans notre pays, et la France n'a pas une pensée pour Madagascar, et notre pavillon flotte inutile dans le vague de ces mers! Ah! quand sir James Brooke est allé à Bornéo exécuter ce que M. Delastelle a fait à Madagascar, il savait qu'il avait derrière lui sa patrie, et que là où il mettait le pied et fondait un intérêt anglais, l'Angleterre y mettait le pied aussi, et fondait avec lui, et le couvrait de son pavillon de souveraine.

Au milieu de cette inattention un peu dédaigneuse de la métropole, l'administration locale de Bourbon, à qui un instinct sûr révèle que la colonie n'a d'avenir qu'en s'appuyant sur Madagascar, a su préparer des voies à la conquête par la prise de possession de Mayotte et Nossi-Bé. Si nous n'avions à considérer Mayotte et Nossi-Bé que d'un point de vue colonial, comme succursales de Bourbon, comme lieux de consommation et de production pour la France, qu'aurions-nous à en dire? ces deux établissemens disparaîtraient dans le même dédain qui enveloppe Madagascar à nos yeux; mais, dans un accès de la politique d'imagination qui semble si bien convenir à notre pays, nous avions rêvé pour Mayotte de grandes destinées. Ne l'avons-nous pas fait miroiter un jour comme un nouveau Gibraltar que la France allait élever sur la grande route du commerce de l'Inde, d'où nous pourrions tenir en échec les forces navales de la Grande-Bretagne? En un mot, l'île Mayotte n'allait-elle pas remplacer pour nous l'Ile de France? Effaçons cette illusion. On traverse facilement de Bourbon à Nossi-Bé; sept jours même suffisent pour se rendre à Mayotte, et le vent et les courans nous y portent. Nossi-Bé, sur la côte occidentale de Madagascar, est pour nous ce qu'est Sainte-Marie sur la côte orientale. Voulons-nous tenter une expédition contre la grande île, attaquer corps à corps la puissance

hôva ou seulement la tenir en échec? il y a là une rade excellente; on ne peut choisir un lieu de rendez-vous plus commode : c'est un camp retranché naturel. Les Sakalaves, ces irréconciliables ennemis des Hôvas, traqués par eux, s'y sont déjà réfugiés en grand nombre, ainsi que sur la presqu'île qui est en face : nous pouvons leur offrir un asile, échauffer leurs haines et les entraîner avec nous. Hors de là, qu'est-ce que Nossi-Bé? Un simple poste militaire qu'il faut garder malgré les fièvres qui, chaque année, y déciment nos soldats, parce que notre pavillon ne doit pas reculer, parce que c'est un jalon posé là dans l'avenir de la France dont nous n'avons pas le droit de désespérer. Notre premier essai d'établissement ne fut pas heureux; nous y avions un détachement de vingt-cinq soldats : vingt-deux y moururent, et les marins de l'expédition ne furent guère mieux traités par les fièvres du pays. On ignorait alors le caractère de ces maladies; on s'aventurait au hasard, sans précautions : depuis, nos soldats, mieux abrités, mieux soignés dans un ponton-hôpital, ont couru moins de risques. Du reste, l'île est fertile; le sol, composé de détritus volcaniques, est fécond; les vallons sont verdoyans, et les montagnes, toutes couvertes de forêts, renferment des bois de construction faciles à extraire et en quantités presque inépuisables. Il ne faut pas songer à y fonder un arsenal de guerre; les côtes ne sont point favorables à la défense : il n'y a point de port.

Mayotte est mieux partagée du côté de la mer. Une ceinture de récifs à fleur d'eau l'enveloppe de toutes parts : on dirait une muraille de coraux élevée du fond de l'océan à travers la succession des âges par les polypes, ces maçons de la mer. Cette muraille, heureusement, n'est pas continue; elle est coupée d'ouvertures profondes, de passes qui, comme autant de portes, permettent aux plus grands vaisseaux d'entrer dans la mer intérieure, vaste rade qu'abrite le récif et où l'on trouve mouillage partout. Les découpures de la côte et les îlots compris dans l'enceinte forment des anses, des rades et même une crique où l'on pourrait fonder un port de carénage. Dans la partie nord-est de cette zone, la nature, en mettant en regard la presqu'île de Choa et l'îlot, ou plutôt le promontoire de Zaoudzi, qui se détache comme une péninsule de l'île de Pamanzi, a fait presque tous les frais d'un établissement maritime. C'est sur cette butte de Zaoudzi qu'on a proposé d'élever le Gibraltar de la mer des Indes; mais les forts et les batteries qu'il faudrait dresser sur les récifs et les îlots pour défendre les passes, les citadelles et les ouvrages destinés à couvrir la rade, les fortifications de l'arsenal, les frais d'entretien et de garnison sur cette terre ingrate où il faudrait tout porter, coûteraient des sommes presque fabuleuses. Avant d'enfouir là les millions de la France, ne doit-on

pas se rendre un compte sincère de la valeur politique, commerciale et militaire de Mayotte? Autrefois, quand le canal de Mozambique était la route principale du commerce de l'Inde, Mayotte, située au milieu de ce détroit, l'eût dominé; mais aujourd'hui un petit nombre seulement de navires prennent cette route : le commerce a déplacé ses voies et les a portées bien loin dans l'est; Mayotte en est à trente-cinq jours de navigation, et quelle navigation! dans une mer dure où l'on risque à chaque instant de faire des avaries.

Excellent point de refuge, Mayotte, pour l'attaque, est impuissante. Ah! si elle s'élevait comme Bourbon en face de l'Ile de France! Mais, jetée en dehors de la grande route des nations, elle ne peut avoir de valeur que dans la sphère étroite dont Madagascar et la côte orientale de l'Afrique forment l'enceinte. Si du moins nous pouvions y concentrer le commerce de ces parages, le monopoliser à notre profit, faire de Mayotte un entrepôt général! Malheureusement ce commerce se trouve déjà aux mains des Arabes, dont l'*imaûm* de Mascate, sultan de Zanzibar et du littoral jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, est le chef titulaire; il est aux mains des Portugais, souverains de Sofala, Mozambique et autres lieux, qui repoussent de leurs ports notre pavillon; il est aux mains des Anglais, maîtres du cap de Bonne-Espérance jusqu'à la frontière portugaise, et qui, par esprit national, par rivalité intéressée, se ligueraient pour nous entraver; il est enfin aux mains des Américains, nos maîtres dans l'art des spéculations et dans les secrets du négoce. Et nous prétendrions nous substituer à ces rois des mers de l'Inde! Que nous reste-t-il donc? — L'exploitation agricole de Mayotte? — Mayotte n'a que 30,000 hectares de superficie : c'est tout au plus l'espace que couvrent à elles seules les forêts de Sainte-Marie; sa surface est hérissée de pics et de montagnes, les volcans l'ont sillonnée en tous sens; là, pas de grandes plaines, pas de grands plateaux où l'on puisse fonder des exploitations coloniales importantes, à l'exception peut-être d'une langue de terre de quelques kilomètres qui forme la presqu'île de Choa, en face de Zaoudzi; point de grands cours d'eau; çà et là seulement quelques vallons fertiles, de petits ruisseaux qui se perdent bientôt dans les sables du rivage. — Les hauteurs sont couvertes d'épaisses herbes et d'arbustes rabougris; une seule forêt nourrit de grands arbres, au pied du pic d'Ouchangui, dans le sud de l'île; encore est-elle ruinée par les habitans qui l'ont dévastée pour construire leurs pirogues et leurs boutres. La terre n'est point exubérante; vous y chercheriez en vain ce sol riche et puissant du littoral de Madagascar, dont le moindre labeur fait sortir en abondance et la nourriture de ses travailleurs et des produits nombreux pour l'exportation. La population, clairsemée, livrée à tous les vices de la paresse

et de la fainéantise, vit de bananes et de cocos. Comme à Maurice, comme à Bourbon, c'est de l'Inde qu'il faudra tirer des travailleurs pour la culture de Mayotte, et l'on conçoit tout d'abord combien sa position écartée des grandes voies de commerce, de tout centre d'affaires, la met dans une condition défavorable. Des fièvres de même nature que celles de Madagascar y déciment les colons; nos équipages, pendant la saison de l'hivernage, ont fort à souffrir des pluies torrentielles, des étouffantes chaleurs et des maladies qui les minent. L'île de Pamanzi est plus saine, on y trouve de bons pâturages; malheureusement elle manque d'eau : les bestiaux des anciens habitans étaient obligés de passer à mer basse sur la presqu'île de Zaoudzi pour s'y désaltérer avec l'eau de quelques puits qu'on y a creusés. Ni par sa position, ni par la pauvreté de son sol, Mayotte ne justifie les merveilles que notre imagination y avait rêvées. Cependant, si l'on veut bien se tenir dans la réalité, Mayotte, au milieu des Comores, nous assure, dans le canal de Mozambique, une petite influence que nous devons nous garder de dédaigner. Ils sont si rares les points du globe où flotte encore le pavillon de la France!

Le tableau que nous venons de tracer des établissemens français dans l'Océan indien n'a rien de flatteur pour notre orgueil national; le souffle de février semble avoir tari en eux les sources de la vie : ce qu'ils ont à redouter surtout aujourd'hui, c'est l'oubli de notre pays. Peut-être appartient-il au pouvoir sorti le 10 décembre des entrailles de la France, à ce pouvoir dont la mission réparatrice semble être de guérir une à une les plaies dont le gouvernement provisoire a déchiré la patrie, de faire luire sur ces lointaines contrées un rayon d'espérance, en multipliant les liens qui les attachent à la métropole. Il y a dans nos codes une loi qui jusqu'ici n'a pu recevoir son application, faute d'un lieu convenable pour la mettre en pratique : c'est la déportation. Ce lieu, l'Océan indien seul peut nous l'offrir aujourd'hui, car le fatal souvenir de Sinamary ne permet pas de nommer la Guyane, et nous n'osons désigner les Marquises à cause de leur éloignement, de leur stérilité, surtout de leur isolement de tout centre d'affaires soumis à notre influence. En présence des haines furieuses dont certains esprits sont possédés contre toute autorité légale, la société veut se défendre énergiquement : le premier devoir du gouvernement est de frapper de terreur ou tout au moins de réduire à l'impuissance les irréconciliables ennemis de l'ordre social. Pour cela, il faut les éloigner de cette France dont ils ont juré la ruine; mais le crime a ses degrés, le châtiment aussi doit avoir les siens. Parmi les hommes armés contre l'ordre et les lois,

il est des malheureux, égarés par des doctrines perfides, qui se sont constitués en guerre ouverte contre la société, parce qu'on la leur présente sous un jour cruel et mensonger. Si l'on pouvait les soustraire aux influences qui les ont pervertis, en les soumettant à un travail régulier, à une discipline ferme, mais intelligente, sous un climat nouveau, en face de cette féconde nature, qui partout a donné aux associations humaines les mêmes lois primordiales, peut-être parviendrait-on à les convaincre que la société repose sur des bases éternelles, dépendantes de l'organisation même de l'homme, hors desquelles le genre humain serait condamné à périr. D'autres, criminels endurcis, coupables d'odieux forfaits, chez qui la honte n'a plus de prise, doivent pour l'exemple, pour satisfaire à la justice des hommes, subir un châtiment sévère. Il importe de ne pas les confondre dans le même lieu de punition. Pour la première catégorie, quel point du globe serait préférable au vallon de Salasie? Là comme dans une douce prison, dans un exil agréable, on tenterait l'essai d'un établissement pénal, et s'il reste dans ces ames flétries un éclair de générosité, si elles ont été réellement trompées par de fausses lueurs, ne peut-on donc espérer de les ramener au respect des lois, d'éveiller leurs remords et de les pénétrer d'horreur pour les crimes dont elles se sont souillées? Quant aux autres, qu'une certaine férocité naturelle rend plus récalcitrans ou indomptables, on trouverait dans les travaux de Zaoudzi un régime qui fléchirait ces esprits rebelles et les plierait au joug que toute société a le droit d'imposer à ses membres. Un projet de loi, élaboré déjà par le conseil d'état, ne tardera pas sans doute à saisir l'assemblée nationale de ces questions : c'est au législateur de trouver une solution qui satisfasse à la fois et les instincts d'humanité de notre patrie et les nécessités de sa conservation. Nous n'avons prétendu donner ici que les impressions du voyageur.

TH. PAGE.

LES

APOCRYPHES DE LA PEINTURE

A PROPOS DE L'ÉMAIL DE PETITOT GRAVÉ EN TÊTE DE L'HISTOIRE DE MADAME DE MAINTENON.

Il y a long-temps que je ne crois plus aux galeries italiennes; il y a plus long-temps que je me méfie des portraits, sans en excepter ceux que nous a légués l'antiquité. A défaut de peintures, il nous reste nombre de bustes et de statues dont on n'a pas toujours le moyen de confirmer la sincérité par la confrontation avec d'autres monumens contemporains, ou que les médailles contredisent. Pline l'Ancien avoue même qu'on avait fait exécuter d'imagination les bustes des grands hommes dont on n'avait point les effigies. Homère était du nombre, de même qu'Hippocrate. Après un tel aveu, quelle est la foi assez robuste pour accepter la responsabilité de la tradition à l'endroit de tout ce Parnasse en marbre de Paros, qui resplendit dans nos musées? Cela sent quelque peu sa légende. Ne sait-on point d'ailleurs que, jetées bas et mutilées par les barbares, enfouies sous les décombres et sous la poudre des temps, ces statues se sont trop souvent relevées avec des têtes empruntées à d'autres débris? Il y a mieux : le sophiste Dion Chrysostome, qui florissait dans la seconde partie du Ier siècle de notre ère, reprochait aux Corinthiens de décapiter leurs statues pour en changer les personnages. Il adressait le même reproche aux Rhodiens. Saint Jérôme, à son tour, qui vivait au IVe siècle, rapporte qu'à la mort ou à la défaite d'un tyran, le vainqueur faisait ôter la tête du vaincu de toutes ses statues et de toutes ses images, pour y substituer la sienne propre, sans toucher au reste de la figure.

Comment donc croire aveuglément aux portraits? Les fausses attributions en sont tellement innombrables! on en a tant baptisé! qui ne l'a fait? Vous et moi peut-être! Les annales de la peinture de portrait, si jamais on avait la patience de les recueillir, donneraient de nombreux démentis à la crédulité qui, sur la

foi des catalogues, accepte encore certaines œuvres d'art comme de sérieux témoignages historiques et d'irrécusables documens. Sans prétendre épuiser, pour le moment, une si riche matière, j'essaierai de montrer ce qu'aurait de curieux et d'instructif l'étude trop négligée des portraits. La critique iconographique n'est née que d'hier; il serait bien temps qu'une érudition ferme et consciencieuse se portât sur ce terrain glissant et y fît prévaloir les données du bon sens sur les témérités de l'hypothèse.

Une gravure de Paul Mercuri, exécutée d'après un émail de Petitot et placée en tête d'un livre publié récemment sur Mme de Maintenon, m'offre, pour quelques-unes des questions délicates soulevées par la peinture de portrait, une occasion que je n'ai garde de laisser échapper. A la vue de cette gravure, des scrupules m'ont saisi tout d'abord. Comparez, en effet, l'image la plus connue de Mme de Maintenon, celle où Mignard a prétendu la peindre en sainte Françoise romaine, et où il n'a représenté en définitive qu'une matrone toute française, les épaules chargées d'un manteau de velours bleu de roi doublé d'hermine (signe princier : Louis XIV l'avait permis), assise dans un oratoire ou dans une bibliothèque; — comparez, dis-je, ce portrait gravé par Ficquet et G. Sibelius avec le portrait dont la gravure de Mercuri est la reproduction, et vous verrez dans l'un des traits caractéristiques de la face une dissemblance fondamentale que la différence d'âge ne suffit pas, ce semble, à expliquer. Cette dissemblance est identiquement la même dans un autre grand portrait attribué à Hyacinthe Rigaud, qui la représente vêtue de noir, avec une princesse enfant. Il nous a fallu beaucoup de recherches avant de nous former une opinion définitive sur ce sujet épineux.

Et, de fait, combien n'est-il pas de portraits qui ont paru et reparu, toujours également admirés et ressemblans, sous des noms divers! Quel tumulte et quelle confusion d'apocryphes! Nous aurons à distinguer entre les apocryphes par ignorance, les apocryphes de parti pris, et enfin les apocryphes par négligence des peintres et par influence de la mode sur l'art. Beaucoup sont de simples erreurs; plusieurs, de véritables faux; d'autres, des *à-peu-près* de convention. Comment discerner l'erreur de la fraude, le vrai de la supposition? La tâche est délicate. Encore une fois, il y a tout un chapitre qui manque à l'histoire de l'art, c'est celui de l'*incertitude en matière de portraits*. Quelques exemples pris entre mille me suffiront pour indiquer ce qu'il reste encore à faire à la critique dans une voie où l'attendrait pourtant plus d'une découverte piquante.

I. — APOCRYPHES PAR IGNORANCE.

D'abord, au musée du Louvre, le portrait de Baccio Bandinelli, peint par lui-même, n'est point son portrait : c'est celui de Baccio da Monte Lupo, sculpteur.

Le célèbre tableau peint par le Titien, et connu, dans le même Musée, sous le nom du portrait du *Titien et sa maîtresse* (1), ne représente ni l'un ni l'autre. Un savant biographe du grand maître vénitien, Ticozzi, s'étayant du témoignage de médailles et de nombreux portraits authentiques, a prouvé que

(1) Gravé au burin par Forster.

les deux personnages sont Alphonse Ier, second duc de Ferrare, et Laura de' Dianti, sa maîtresse, puis sa femme. Il existe plusieurs répétitions modifiées de ces magnifiques portraits. Tant qu'Alphonse ne vit en Laura qu'une maîtresse, il permit au pinceau du peintre des indiscrétions de costume; mais, dès qu'à la fin de sa vie il l'eut épousée, après la mort de Lucrèce Borgia, sa seconde femme, et qu'à son nom de Laure il eut substitué celui d'*Eustochia*, il devint orageux et méfiant, et la tunique se ferma.

Le superbe portrait du Louvre peint par le même artiste, et donné comme l'effigie de l'Arétin, ne peut être l'Arétin : on possède de cet étrange poète trop de médailles authentiques pour s'y tromper.

Jusqu'ici encore, nous avons admiré au Louvre, — à titre de portrait de Charles VIII peint par Léonard de Vinci, — la figure de Charles d'Amboise, deuxième du nom, maréchal de Chaumont, gouverneur de Milan sous Louis XII. — Qui ne connaît également au Louvre cette *Belle Ferronnière*, maîtresse de François Ier, peinte par Léonard de Vinci, et tant de fois reproduite par la gravure d'après le tableau de notre Musée, dont il est un des joyaux les plus prisés? Eh bien! la peinture est certainement de Léonard; mais, quant au modèle, c'est encore une attribution hasardée, attendu que le grand peintre ne vint en France qu'après la mort de cette beauté célèbre (1). D'ailleurs, Léonard, malade durant tout son séjour en France, de 1516 à 1519, n'y exécuta aucune peinture, et, ne s'y souvenant guère que de son titre d'ingénieur-général des armées de César Borgia, s'occupa seulement de projets de défense militaire et de canalisation pour l'assainissement de la Sologne. Il en est, on le voit, de ces ressemblances comme des mots historiques, pour la plupart faits après coup, comme de certains traits anecdotiques fort piquans, qui ne sont aussi que des caprices d'imagination. Croyez donc maintenant à l'historiette touchante de Léonard de Vinci mourant dans les bras de François Ier! Il faudrait n'avoir point consulté l'itinéraire authentique du roi, car cet itinéraire démontre que François résidait paisiblement à Saint-Germain-en-Laye pour assister à l'accouchement de la reine, alors que le pauvre peintre expirait au château de Cloux, près d'Amboise.

Subjuguée par la grace ineffable du style de Raphaël, la tradition, décorant sa personne du cachet de ses œuvres, a voulu faire de ce grand peintre le type de la beauté. Tantôt elle le reconnaît dans le portrait de Bindo Altoviti, qui est à Florence (2), tantôt dans la figure du duc d'Urbin, qui est au centre de *l'École d'Athènes*, tantôt dans cet adolescent d'une quinzaine d'années, aux cheveux blonds couverts d'une toque noire, qu'on voit au Louvre. Comment, à un âge si tendre, se fût-il peint lui-même d'une façon si profonde, si merveilleuse, d'ailleurs si éloignée de sa première manière (3)? La tradition veut le retrouver encore dans ce portrait de notre Musée connu sous le nom de *Raphaël et son maître d'armes*; mais d'abord ici le modèle est brun, et Raphaël

(1) Les uns, et du nombre est le père Dan (*Trésor des Merveilles de Fontainebleau*, 1642), veulent que ce soit une duchesse de Mantoue; d'autres y reconnaissent Lucrezia Crivelli.

(2) Portrait isolé vu de trois quarts et coiffé d'une toque, peint par Raphaël, dessiné par Boucher-Desnoyers et gravé par Forster.

(3) Ce portrait de la main de Sanzio a été également gravé par Forster.

était blond. Ensuite, pourquoi un maître d'armes? Parce que le personnage porte la main à la garde de son épée? — Belle raison! — Or, je crains fort que, dans cette toile, il n'y ait pas plus de Raphaël que de maître d'armes, et, à en juger par les portraits connus et authentiques de Marc-Antoine Raimondi, l'élève, l'ami, le graveur de Raphaël, ce Sanzio pourrait bien n'être en définitive qu'un Marc-Antoine. Le vrai portrait de Raphaël se retrouve cependant de sa main dans plusieurs de ses grandes fresques, toujours à côté du Pérugin, notamment dans *l'École d'Athènes*, à droite du spectateur, à l'extrémité de cette page immortelle qui n'a jamais été égalée. Il rachetait, par les graces de l'expression, des manières et du langage, ce qui lui manquait de l'exquise beauté que lui attribue la tradition; car enfin, ses portraits en font foi, il n'était nullement le plus beau des hommes, à moins qu'on n'oublie son nez trop fort, sa lèvre hors de ligne, son cou grêle et long, son teint olivâtre, sa taille un peu courte. Malgré ces faits matériels, qu'il est à la portée de tout le monde de vérifier, Raphaël n'en demeurera pas moins un Adonis, parce qu'il est des choses qui, une fois dites, se répètent sans cesse et sont vraies à force d'avoir vieilli. Notre esprit, aussi paresseux à désapprendre qu'à apprendre, trouve son compte à des types tout faits.

Jugez du Pérugin par ses sujets d'affection, par ses vierges si délicates, si belles, si célestes, et dont un sentiment profondément chrétien semble avoir inspiré la création : votre jugement sera une erreur. Le laid Perugino, égoïste, bilieux, avare, prêteur exigeant à la petite semaine, n'avait jamais pu, au rapport de Vasari, faire entrer dans *sa tête de porphyre* la croyance à l'immortalité de l'ame. Les arts et les lettres nous fourniraient matière à bien d'autres déceptions. N'en éprouve-t-on point une devant le tableau de Raphaël de la galerie Barberini, représentant à mi-corps et demi-nue la célèbre *Fornarina?* C'est la beauté, c'est la grandeur des traits, mais je ne sais quelle âpreté transtévérine en exclut la grace. La tribune de Florence se vante de posséder aussi sa Fornarina par Raphaël; mais, à coup sûr, ce n'est point la vraie boulangère qui fut si long-temps la maîtresse et le modèle de Sanzio, qu'il a introduite dans la grande fresque d'*Héliodore*, dans le Parnasse sous le nom de Clio, dans la *Transfiguration* sous la figure de la femme agenouillée qui tourne la tête. C'est un type désormais connu, et le musée du Louvre possède de la main de Raphaël, d'après cette femme, deux dessins à la sanguine d'une puissance incomparable, et qui reproduisent sans conteste les traits de la Fornarina des Barberins, de laquelle Giulio Romano a donné une répétition. Que de discussions n'a point soulevées en Italie l'authenticité des deux portraits de Florence et de Rome! On s'est entendu enfin sur ce dernier, et désormais il est approuvé avec paraphe. Quant au portrait de la tribune de Florence, des critiques français et italiens l'ôtent même à Raphaël pour le donner au Giorgione : on n'est guère d'accord que pour nier qu'il représente la Fornarina. La dernière guerre d'Italie a seule pu tarir les flots d'encre qui couleraient encore sur cette question nationale des deux côtés des Apennins. Au vrai, cette riche peinture est-elle une œuvre de Raphaël? La date de 1512, inscrite au bas du portrait, ferait sans discussion perdre sa cause au Giorgione, mort l'année d'auparavant, n'était qu'on a reconnu que ce millésime est une interpolation de date assez récente, introduite par la rage d'avoir raison. Voilà pourtant

comme on gâte les meilleures causes, car en définitive le tableau, peint tout-à-fait dans la manière fine, large et abondante du *Violon* de la galerie Sciarra, à Rome, est, comme ce dernier, de Sanzio.

Le dédain des traditions les mieux accréditées ne peut aller plus loin que dans l'attribution à Christophe Colomb de je ne sais quelle grosse lourde face allemande, qui de la galerie de Versailles a passé à celle du Louvre. Au rapport de ses contemporains, Colomb avait une taille au-dessus de la moyenne avec un maintien plein de noblesse et d'autorité, le visage long, le nez fortement aquilin, les yeux bleus, le teint fin, mais un peu enflammé, — les cheveux d'abord roux, blanchis avant le temps. C'est ainsi qu'il se présente à Madrid dans les monumens conservés avec religion par un descendant de sa famille, le duc de Veraguas. Le faux Colomb du Musée n'en a pas moins eu les honneurs d'une gravure de la main de Mercuri.

Ainsi encore on n'avait que des portraits de fantaisie de Vasco de Gama, d'Albuquerque, de Jean de Castro, etc., quand on découvrit, à la Bibliothèque nationale, un manuscrit de Pedro Barretto de Resende, qui contenait de ces hommes célèbres des portraits contemporains d'un style barbare, il est vrai, mais naïfs, pleins d'accent et d'individualité, et que l'on doit conserver précieusement, non pour ce qu'ils valent, mais pour ce qu'ils rappellent (1). Il en était de même des traits du fils de Jean Ier de Portugal, l'infant dom Enrique, surnommé le *Navigateur* pour avoir été le promoteur de toutes les grandes découvertes maritimes du xve siècle en Afrique. Un beau portrait trouvé dans un manuscrit de Gomez Eannez de Azurara, et remontant à 1442, a détruit toutes les images apocryphes de ce prince (2). C'est un portrait contemporain exécuté sous les yeux de son neveu Alphonse V. La miniature est de l'école de Van Eick, qui avait été en Portugal.

Qu'un crayon spirituel personnifie les types de Grandgousier, voire de Gargantua, Pantagruel et Panurge; qu'il glisse au front de ses images quelqu'un de ces traits propres à faire transparaître l'allégorie rabelaisienne, à la bonne heure : — laissez passer; mais je vous arrête, si vous usez de ce procédé apocryphe pour me peindre maître François lui-même, l'Homère en belle humeur, si plein à la fois d'exquises pensées, de fou rire et de gros sel. Il circule de ce père de la langue française beaucoup de portraits douteux. Le plus authentique est à Montpellier.

De Molière on possède quatre portraits : deux de Pierre Mignard, son ami, gravés par Hubert, Baptiste Nolin et Benoît Audran; un de Charles Coypel, gravé par Nicolas-Bernard Lépicié. Les deux premiers, peints d'après nature, sont précieux par leur authenticité : le troisième, qui est d'un artiste né vingt et un ans après la mort de Molière, n'a eu pour type que ceux de Mignard, et ces derniers gardent tout leur prix; mais qui ne répugnerait à accepter la tête qui a été gravée par Beauvarlet et placée sous la protection du nom de Sébastien Bourdon? Qu'y a-t-il là des traits du plus rare esprit du grand siècle, de cette physionomie profonde, sérieuse jusqu'à la tristesse, comme celle de tous les génies comiques?

(1) M. Ferdinand Denis a reproduit ces portraits dans son ouvrage sur le Portugal.

(2) C'est le manuscrit découvert à la Bibliothèque nationale par M. Ferdinand Denis et publié par MM. da Carrera et de Santarem.

Une fois le pied dans le siècle de Louis XIV, n'allons pas plus loin sans essayer de dissiper une fois pour toutes les obscurités qui entourent la vraie ressemblance d'une autre merveille de ce temps-là : génie charmant, femme ravissante qui est de la famille de tous les esprits cultivés; notre amie de tous les temps, de tous les âges; une de nos divinités domestiques. Au premier mot, on a reconnu M[me] de Sévigné. Se tromper sur elle est en quelque sorte un sacrilége; pourtant que de portraits ou faux ou douteux à la tête des éditions les plus accréditées de ses lettres! — Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, avait posé pour Nanteuil à l'âge d'environ trente-cinq à quarante ans. Nicolas Edelinck avait réduit et gravé au burin le pastel de Nanteuil avec un sentiment délicat de la nature. Rien de plus authentique. Eh bien! le chevalier de Perrin, qui publia chez Simart une édition des lettres en 1734, voulut du nouveau. Il s'adressa à l'évêque de Luçon, fils de Bussy-Rabutin. On sait que, dans sa retraite forcée, Bussy, ce fanfaron en amour et en guerre, dénigrant et caustique, suffisamment honnête homme, c'est-à-dire, suivant la définition du bel air, *homme poli et sachant vivre*, mais poli à sa manière, avec un orgueil sourcilleux, une vanité féroce, une malignité bilieuse, et qui écrivit les mémoires, du reste si exacts et si précieux, de sa vie, comme certaines femmes font leur confession, — pour avoir l'occasion de se vanter; — Bussy, disons-nous, avait peuplé son château de Bussy-le-Grand, en Bourgogne, de portraits de sa famille et des beautés célèbres de son temps. Banni de la cour, il s'en vengeait en continuant, au bas de ces portraits, sous forme d'inscriptions, son *Histoire amoureuse des Gaules*, malheureusement plus historique que calomnieuse. M[me] de Sévigné figurait deux fois dans cette galerie et fut épargnée : la malignité a aussi sa pudeur. Un de ces portraits, qui lui donne au plus vingt-cinq à vingt-six ans, existe aujourd'hui encore au château de Bussy. La figure, plus jeune et plus jolie que le pastel de Nanteuil, porte une parure de perles en collier, en pendans d'oreilles, en garniture de corsage. Les cheveux blonds, rejetés en arrière, sont lissés sur le haut de la tête, que recouvre une sorte de coiffe d'où tombe sur les épaules une espèce de voile de veuve. Le cadre a pour toute inscription ces seuls mots :

Vive, agréable et sage.

Cette peinture était dans la chambre de Bussy. Sous une autre, qui était placée dans le salon, se lisait l'inscription suivante :

Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, femme d'un génie extraordinaire et d'une vertu compatible avec la joie et les agrémens (1).

Ce dernier portrait ne s'est point retrouvé. Le premier fut celui que l'évêque confia à l'éditeur, car c'est le même que grava Chéreau pour l'édition du chevalier Perrin. L'effigie prit si bien crédit en tête du livre, que le bon Odieuvre, l'infatigable éditeur de portraits, d'ailleurs exécutés pour la plupart sans beaucoup de critique, l'adopta de préférence au Nanteuil, et le fit regraver par

(1) Lettre de M[me] de Sévigné du 4 décembre 1668, et réponse de Bussy; tome I[er] des *Lettres*, p. 154 et 156; édition de Monmerqué. Voir aussi l'excellente notice de M. Corrard de Bréban, de Troyes, intitulée *Souvenirs d'une visite aux ruines d'Alise et au château de Bussy-Rabutin.*

Schmidt. Cette planche de Schmidt est une copie littérale et trait pour trait; la seule différence, c'est que, n'ayant point été exécutée au miroir, la figure est vue du côté opposé. Mais, pour sortir du cabinet de Bussy, le portrait en était-il plus ressemblant? J'en doute, car, indépendamment de la différence totale de certains traits sur lesquels cependant dix années de plus n'ont point de prise, la charpente de la tête, caractère fondamental qui, s'il change, ne change que très peu et très tard, diffère essentiellement de celle qu'a rendue Nanteuil. Or, ce grand artiste, l'homme exact par excellence, avait dessiné son modèle d'après nature, tandis que tout induit à croire qu'il n'en avait pas été de même de l'auteur du portrait rival. Cet auteur était un peintre plus adroit que fidèle, nommé Louis Ferdinand, que ses agréables mensonges avaient mis long-temps en vogue à la cour de Louis XIV.

D'autres portraits authentiques de Mme de Sévigné s'ajoutaient à ceux dont nous venons de parler : l'un était cette miniature en pied célébrée, vers 1656, en un sonnet italien de Gilles Ménage; l'autre, un délicieux émail de Petitot, non encore gravé, et qui, pour les traits et la physionomie, tient en plus jeune du pastel de Nanteuil. Cet émail est au Louvre. On prétend que Mignard peignit également Mme de Sévigné, et que la peinture originale décore le château des Rochers, près Vitré. Je n'ai point vu ce prétendu original de Mignard; je n'en connais qu'une affreuse lithographie faite à Rennes, et conservée au département des estampes de la Bibliothèque nationale. Elle est signée *Al. Paillard*, et ne représente, à vrai dire, qu'une vieille servante d'auberge, au front fuyant et déprimé. Profanation étrange, s'il n'y avait plutôt à voir dans ce fait une monstrueuse méprise de l'ignorance (1)! Ce n'est pas que Mignard l'Avignonnais, dont on a un portrait de *la plus jolie fille de France*, Mme de Grignan, n'ait tout aussi bien pu peindre Mme de Sévigné, qu'il vit assez fréquemment avec sa fille à Paris, à Aix et à Marseille. A la vérité, l'abbé de Monville, qui parle, dans sa *Vie de Mignard*, du portrait de cette dernière, ne cite nulle part un portrait de la marquise; on ne saurait néanmoins en tirer une conclusion négative, car son livre, plein de lacunes, ne fait point suffisamment autorité. Dans tous les cas, s'il y a de ce peintre une image de Mme de Sévigné, c'est celle que sa fille avait placée dans le château de Grignan, près Montélimart, et que le propriétaire actuel des restes du château, M. Léopold Faure, a rachetée des paysans, qui s'en étaient emparés en 1793. Cette image, rétablie maintenant en son lieu primitif, est une bonne peinture dont quelque jour la gravure saura tenir compte.

Entre toutes ces effigies, chacun choisissait à sa guise, quand il en parut une

(1) Ce qui est aussi étrange, c'est la légende de cette lithographie, qui porte *Marie Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, née en* 1549, *morte en* 1610, etc. Le savoir biographique de l'auteur vaut son dessin. Depuis que la renommée de Mme de Sévigné est devenue européenne, l'étranger nous a enlevé plusieurs de ses portraits. Ainsi Horace Walpole, connu pour sa dévotion à la marquise, était venu à bout de s'en procurer en France une bonne peinture originale au-dessous de laquelle il avait écrit cette invocation : *Notre-Dame de Livry, priez pour nous*. Quant au portrait peint à l'huile qu'on voit à l'hôtel Carnavalet, et qu'on attribue au graveur Nanteuil, qui a peint au pastel et n'a jamais tenu le pinceau, c'est une toile évidemment moderne, pâle copie du beau pastel de Nanteuil, qui du cabinet de M. Traullé passa dans celui de M. Villenave.

toute nouvelle, toute différente, en tête des huit volumes in-12 de l'édition de 1754. La tête et le dessin entier du portrait tiennent moins de Mme de Sévigné que de sa fille, *à l'indifférence près*, car la désinvolture générale a quelque chose de flamboyant qui ne va ni à l'une ni à l'autre. Le peintre signe *Lefèvre*, sans date; le graveur est Pelletier. Quel est ce Lefèvre? Le siècle de Louis XIV a possédé trois hommes du nom de Lefèvre ou Lefèbre : Valentin, Claude et Roland, dont le père Orlandi, dans son *Abecedario*, n'a fait qu'une seule personne. Quelques-uns des portraits de Claude et de Roland le disputent aux plus beaux Rigaud. Faut-il voir en l'un de ces deux hommes le coupable du nouveau portrait de Mme de Sévigné? ou bien faut-il en attribuer l'honneur à quelque peintre obscur du même nom, et dont il y eut deux ou trois en 1754? Je l'ignore, l'original n'étant point tombé sous mes yeux. Dans tous les cas, la confusion fut à son comble, et, à travers toutes ces ressemblances et dissemblances, le Lefèvre fit fortune. On le multiplia, et, en tête d'une copie de l'édition où il avait paru, un libraire d'Amsterdam donna la même planche en y ajoutant, en légende dans le cadre, les noms de la marquise, et au bas ces vers hollandais :

Pour transmettre mon nom jusqu'aux dernières races,
Je ne me parai point de grec ni de latin,
Mais d'un génie heureux façonné par les graces
Sous les leçons de Rabutin.

Ainsi, de compte fait, nous avions déjà six portraits de Mme de Sévigné : 1° celui de Nanteuil, auquel il faut toujours revenir, et qu'ont successivement gravé N. Edelinck et Delvaux au burin, P.-M. Alix en couleur, Roger au pointillé; 2° celui de Ferdinand, gravé par Chéreau et par Schmidt; 3° et 4° la miniature et l'émail; 5° enfin, la peinture du château de Grignan et le nouveau portrait de Lefèvre, qui donnait un air si dégagé à son modèle. Sur ces entrefaites, le graveur Delegorgue découvrit dans le cabinet de M. Traullé l'original de Nanteuil. Il le regrava de la grandeur même du pastel. Voilà donc le type le plus sûr des traits de Mme de Sévigné reproduit pour la cinquième fois. Pourtant, on ne s'y tint pas, et l'édition des *Lettres* donnée chez le libraire Blaise par M. de Monmerqué mit au jour encore un portrait nouveau, totalement différent. Était-ce donc une figure de fantaisie? Non, l'artiste n'était point sorti de la famille; seulement il avait donné l'image de Jeanne-Marguerite de Brehant de Mauron, marquise de Sévigné, belle-fille de *la vraie*, de l'inimitable écrivain, qui ne fut point auteur. « Il y a de certaines pensées qui égratignent la tête, » dit Mme de Sévigné. Celle-là est du nombre, d'autant que l'erreur s'obstine et s'acharne, et que tantôt c'est cette même femme du fils qui prend le pas et continue à se substituer à sa belle-mère; tantôt c'est le Lefèvre qui, d'après un portrait du château d'Eu, trône dans la galerie de Versailles et est complaisamment multiplié par le diagraphe Gavard.

Certes, pour confondre Marie de Rabutin avec *madame de Sévigny la sublime, un ange en terre, la gloire du monde,* comme l'appelait M. de Saint-Gabriel, l'un des précieux du Grand Dictionnaire; pour la confondre, dis-je, avec Jeanne de Mauron, cette femme frêle, maladive et nerveuse, *tout éteinte à neuf heures du soir*, il fallait être bien décidé à se tromper. En effet, j'ai vu le type du por-

trait pseudonyme de l'édition Blaise, gravé par Masquelier. C'est un charmant émail de Petitot (1) représentant une jeune femme pâle, délicate, étiolée, aux yeux bleu d'azur, au nez aquilin, à la chevelure presque incolore : juste le revers effacé de la forte et rieuse médaille de Mme de Sévigné, dont les cheveux blonds avaient plus d'accent, dont les yeux étaient gris, les paupières bigarrées, le nez carré, le front proéminent, la physionomie ouverte et animée, l'encolure générale ferme et bien prise (2).

Je passe sous silence une autre image de Mme de Sévigné, gravée in-12, par S. Thomassin, estampe fort singulière, dont la figure, coiffée à la Louis XV, porte, non des mouches, mais des signes fortement prononcés au front, à la joue et sous les lèvres, et qui n'offre pas même, comme disent les peintres, un *faux air* de son prétendu modèle. Je laisse également de côté cette innombrable cohue d'autres portraits de la marquise qui ne sont que les répétitions les uns des autres, et qui, à force de s'écarter du type primitif, ont fini par n'en garder aucun parfum. J'ai voulu seulement, en épuisant la discussion sur l'effigie d'un personnage d'ailleurs si près de nous, montrer tout ce que l'iconologie critique offre de difficultés et doit conseiller de défiances. La même chose est à dire pour nombre d'autres personnages historiques. Qu'on se rappelle notamment cet exemplaire unique des œuvres de Voltaire, orné de plus de dix mille portraits, livré aux enchères, il y a quelques mois, par l'actif et intelligent libraire Potier, et auquel M. le comte Victor de Saint-Mauris avait joint un volume entièrement composé de portraits de ce grand écrivain. Il est bizarre, mais il est vrai, que, sur des centaines d'effigies voltairiennes, on n'en trouvait peut-être pas quatre qui se ressemblassent.

(1) Cet émail, tombé sur le carreau, s'est brisé en trois morceaux. On l'a raccommodé tant bien que mal, et il subsiste encore.

(2) M. de Mussey lui-même, le propriétaire de l'émail pseudonyme, n'acceptait pas la ressemblance, tant le texte des lettres de Mme de Sévigné, son portrait écrit par Bussy et le pastel de Nanteuil lui paraissaient la contredire. Ce fut Blaise le libraire qui tint à l'attribution du portrait. Ce M. de Mussey était un de ces enthousiastes collecteurs, un de ces *fous-tulipiers* dont l'espèce va tous les jours s'éteignant : bonnes gens qui amassent et se ruinent pour la postérité, mais dont l'ingrate est toujours disposée à rire, en sa qualité de légataire. Il était directeur des douanes à Montpellier quand le spirituel Creuzé de Lesser en était préfet. Il avait fait monter *in-folio* un exemplaire des Lettres de Mme de Sévigné, édition Grouvelle. Autographes, *fac-simile*, miniatures, portraits, dessins originaux, gravures se rattachant de près ou de loin à son idole, il avait tout recueilli, tout accumulé entre les feuilles ou collé sur les marges de son exemplaire. Pour bien connaître les châteaux jadis habités par l'objet de son culte, pour se familiariser avec les sites rendus intéressans par quelque souvenir de la marquise, il avait parcouru la Bourgogne, la Bretagne, la Provence; il avait consulté dévotement les traditions locales, il avait tout fait dessiner sous ses yeux, et son *Sévigné-monstre*, comme l'appelaient ses amis, s'était enrichi des fruits de ces pieux voyages. Ce qu'il engloutit d'argent dans ce gouffre, où souvent des gravures de grand prix n'entraient que mutilées, est à peine croyable. Aussi le pauvre digne amateur, ruiné par son livre, fut-il à la fin réduit à le vendre par volume. C'était son ame déchirée feuille à feuille, et quand le dernier tome, son dernier ami, eut quitté ses mains, il mourut.

II. — APOCRYPHES DE PARTI PRIS.

Nous arrivons aux apocryphes de parti pris, et, pour commencer par un exemple frappant que nous avons sous les yeux, citons d'abord la galerie historique de Versailles, où le vrai et le faux se coudoient. Le vrai, le curieux, l'historique, se sont réfugiés dans les attiques qui couronnent le palais. Là se déroule une suite de portraits de bonne foi, portraits anciens dont la chronologie s'arrête à la première chute de la monarchie pour reprendre jusqu'à sa chute dernière. C'est une collection unique, vraiment nationale, composée de tout ce qui a échappé aux iconoclastes des révolutions. Dans le nombre, il y a des morceaux de prix au point de vue de l'art, et tout y parle la grande voix de l'histoire; mais, hélas! que dire des portraits modernes dont les toiles pendent aux murs des autres salles? La noble pensée qui avait enfanté la galerie de Versailles, pensée si digne du grand siècle dont l'ame respire encore dans ce palais, n'a été que trop méconnue; trop d'artistes ont peu dignement répondu au généreux appel de la liste civile. A côté d'un petit nombre d'excellentes effigies pour lesquelles les auteurs ont remonté aux sources et consulté les anciens monumens, les quatre cinquièmes des portraits modernes ne sont guère que des suppositions souvent effrontées. Il est regrettable, en vérité, qu'un musée national imite ces livrets de mnémonique élémentaire destinés à l'instruction historique de l'enfance, et nous déroule une légende de convention de nos rois de la première race, dont pas un ne manque à l'arbre généalogique, comme si l'on pouvait dissimuler que les monumens suffisans et authentiques font défaut à cette époque! D'abord les monnaies royales de ce temps, mauvaises imitations des monnaies du Bas-Empire, offrent des types tellement obscurs et barbares, que l'artiste n'a guère que son imagination pour y suppléer. Qui ne sait ensuite que les effigies des tombes mérovingiennes, loin d'être du temps, ont été fabriquées aux XIII[e] et XIV[e] siècles, et que la lacune de nos effigies royales descend même jusqu'à saint Louis, dont on n'a point un portrait certain? Les bustes antiques, d'or, de vermeil et d'argent, du saint monarque ont péri; ses effigies à la fresque ont disparu; aujourd'hui c'est une tête de Charles V qui usurpe les honneurs de saint Louis; c'est Charles V pseudo-canonisé qu'on encense à Saint-Denis et à la chapelle de Tunis, qu'on salue à la coupole du Panthéon, au Palais de Justice, aux galeries de Versailles. Voilà plus de vingt ans que ce faux défraie la palette et le ciseau, tandis que le vrai Charles V n'en tient pas moins sa place, pour son propre compte, avec la même effigie.

En vain l'administration des musées s'appuierait-elle de l'exemple de maints érudits et historiens de la belle époque des arts, qui accompagnaient leurs œuvres de portraits souvent impossibles, tels que ceux d'Attila, de Mahomet le prophète, de Bajazet, de Guillaume Tell, etc., et, ne voulant pas qu'une suite de rois et de héros fût interrompue, fabriquaient des effigies plutôt que d'y laisser des lacunes. Ainsi Paul Jove, qui avait deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, suivant les occurrences et le besoin; Paul Jove, qui regardait, dit-il dans une de ses lettres familières, comme un antique privilége de l'histoire de grossir et d'atténuer les vices, d'élever ou d'abaisser les vertus, selon les procédés et

les mérites des personnages, traitait *à fortiori* très lestement la vérité iconographique. De là tous les portraits anciens, apocryphes de parti pris, dont fourmillait, au milieu de portraits authentiques, le palais-musée bâti par lui aux bords du lac de Côme, sur les ruines de la superbe villa de Pline le Jeune. Telles sont les fantaisies que ses deux beaux livres d'*Éloges des guerriers et des savans illustres* reproduisent en gravures sur bois. Ainsi encore, poussé par le pédantisme du complet et la manie d'une vaine décoration, le cardinal Mazarin avait fait peindre pour sa galerie la suite non interrompue des papes depuis et y compris saint Pierre. Nous le répétons, tous ces puérils caprices d'érudits et d'amateurs sont indignes d'un musée sérieux et national.

Un portrait qui mériterait d'être l'objet d'une discussion particulière est celui qui est placé aux origines de l'école française, dans les galeries du Louvre, et qui porte sur la toile même cette inscription : *Le très victorieux roy de France, Charles septième de ce nom.* Le personnage, vu à mi-corps et de grandeur naturelle, offre des traits d'une expression mâle, calme et profonde. La tête, dont on n'aperçoit point les cheveux, est coiffée d'un bonnet échancré. Le corps est vêtu d'une tunique à manches garnies de fourrure. La peinture est sur bois; elle est pleine de caractère, et tient, quant à l'exécution, de l'école gothique de la Flandre. Or, il se vendit à Paris, en 1814, à la vente d'un M. Didot, un portrait parfaitement identique, également sur bois : même personnage, même pose, même style de peinture, même proportion. La seule différence consistait en quelques détails de costume et en ce que le personnage tenait un arc et une flèche, et qu'au lieu du nom du très victorieux roi Charles VII, le haut de la peinture portait, en une banderole aboutissant à une petite horloge, les mots suivans : *Hora est tandem nos de somno surgere, quia novissima hora est;* « il est l'heure enfin de sortir de notre sommeil, car la dernière heure a sonné. » A raison de la flèche et de l'inscription, on avait fait de la figure un portrait impossible : un *Guillaume Tell!* A tout prendre, le costume indiquerait l'effigie de quelque duc de Bourgogne, et si nos souvenirs ne nous trompent point, c'est en effet le Philippe III, dit *le Bon*, des musées de Dijon et de Flandre.

A mesure qu'on avance dans l'histoire, les suppositions se multiplient, étranges, ridicules ou scandaleuses. Thomas de Leu avait donné de Michel de Montaigne un portrait, d'ailleurs assez excentrique, reproduit depuis par Ficquet. Les descendans d'Olivier de Guernegeslin, chevalier de Saint-Michel comme Montaigne, n'ayant pas d'effigie de leur auteur, et trouvant celle-ci à leur guise, s'avisèrent de faire regraver le Thomas de Leu trait pour trait par Léonard Gauthier, sous le nom d'Olivier de Guernegeslin, avec ses armoiries (1). Plus tard, un portrait de Huet, le savant évêque d'Avranches, ne se vendant plus, fut canonisé en saint Exupère, patron fort vénéré dans le diocèse d'Avranches, et l'on s'en disputa les épreuves ainsi renouvelées.

Rien n'arrête les faussaires. Deux bonnes gens, Aubert, dessinateur, élève de Santerre, et Le Gallois, qui a écrit sur les plus belles bibliothèques de France, avaient été gravés fort ressemblans. Éclata en 1721 le procès de Cartouche; toute la France fut en émoi. Legrand mit ce brigand en comédie dans le temps même du procès, et la pièce fit fureur. Des portraits étaient demandés

(1) Voir la *Notice bibliographique* de M. le docteur Payen *sur Michel de Montaigne.*

à cor et à cris : on se hâta d'inscrire le nom de Cartouche au bas des têtes d'Aubert et de Le Gallois, et l'impatience du public fut satisfaite. Cartouche lui-même n'eût pas mieux imaginé.

Si nous nous rapprochons des époques contemporaines, nous trouvons un portrait gravé par Lemire, représentant Louis XVI, qui, à la restauration, fut transformé en un Louis XVIII jeune, par une simple substitution de lettres dans l'épigraphe, et réussit à merveille avec cet écriteau menteur. Louis XVIII sous les traits de Louis XVI! friponnerie de marchand, et, en vérité, profanation historique. Peut-on, en effet, se défendre du souvenir des mots écrits, le 19 juillet 1791, sur ce prince ambitieux, pédant et dissimulé, par la reine Marie-Antoinette, que, de nos jours, on égorge en quelque sorte de nouveau pour la calomnier plus à l'aise : « Soyez sûre, — dit-elle dans une lettre inédite, tombée de la chevelure de la princesse de Lamballe au moment de sa chute à travers les cadavres de l'Abbaye, — soyez sûre qu'il y a dans ce cœur-là plus d'amour personnel que d'affection pour son frère et certainement pour moi. Sa douleur a été toute sa vie de ne pas être né le maître, et cette fureur de se mettre à la place de tout n'a fait que croître depuis nos malheurs, qui lui donnent l'occasion de se mettre en avant. »

Chose plus singulière encore! d'un Napoléon gravé par Bertrandi, d'après Gérardot, un spéculateur subalterne, mais avisé, fit un autre Louis XVIII, rien qu'en changeant un peu la tête. Le corps resta tel quel avec sa pose impériale, et l'on fêta le chef-d'œuvre. C'est ainsi que Charles Ier d'Angleterre, décapité une seconde fois, avait été transformé en Olivier Cromwell, au moyen d'une tête ajustée sur ses royales épaules dans nombre de ses images burinées. Il y a mieux, la même opération avait été faite sur un grand portrait peint de la main de Van Dyck, et je ne sais quel peintre du temps s'était montré si hardi que d'y remplacer la tête du roi par celle du protecteur. Rappelons enfin, en passant, ce portrait de la femme du peintre David gravé par Léopold Robert dans sa jeunesse, et donné par lui à un ami qui réalisa de bons bénéfices en le débitant sous le nom de la duchesse d'Orléans-Penthièvre :

..... Falsi Simoentis ad undam
Libabat cineri Andromache.

Ceci rappelle ce peintre qui, présentant au Musée, pour l'exposition de 1848, une allégorie, sorte d'apothéose du roi Louis-Philippe, s'excusait sur la date de sa peinture, et ne demandait que quelques heures pour remplacer la figure du roi par celle de Fourier ou du général Cavaignac : — juste le temps de faire une révolution.

Entrez dans l'abbaye de Saint-Denis, déshonorée par la disparition de ses flèches, et méfiez-vous des effigies que la main inhabile de l'architecte, M. Debret, a semées dans cet antique ossuaire des rois : qu'est-ce que ce prétendu buste de Marie Leczinska? C'est une image apocryphe, introduite en fraude par l'architecte : — c'est la femme du sculpteur Jean-Guillaume Moitte, vieux buste de hasard ajusté jadis à la Louis XV par cet artiste habile, qui brillait sous la république, et qui, certes, ne se doutait guère du rôle posthume qu'on infligerait un jour à son œuvre de famille!

Au milieu de tant de fausses attributions d'effigies, les chances d'erreurs

sont donc nombreuses. Pourtant il n'en faudrait pas conclure que toute règle, que tout élément de certitude manquât à la critique iconologique. A côté des écueils que nous venons de signaler sont les points de repère. Au moyen-âge, les sceaux, les miniatures de manuscrits, les verrières, les sculptures et les fresques monumentales et votives; à partir de la renaissance, les crayons : tels sont nos guides, tels sont nos fils conducteurs dans le labyrinthe des temps.

III. — LES CRAYONS.

Dès le XIe siècle, les archéologues constatent l'usage de remplir les édifices religieux d'effigies sculptées sur les tombeaux ou peintes à fresque sur les murs des chapelles de famille, — espèces d'*ex-voto* qui s'exécutaient sur une grande échelle, et qui, avec les peintures murales hiératiques et les verrières votives ou de pure décoration, émaillaient les grands vaisseaux consacrés au culte chrétien. Cette pratique générale s'est perpétuée jusqu'au XVIe siècle. Les figures, représentées le plus souvent agenouillées et les mains jointes, ayant chacune son patron à ses côtés, étaient quelquefois de quinze à vingt pieds de haut. Si des inscriptions n'indiquaient pas le nom des effigies, les blasons qui les accompagnaient y suppléaient suffisamment. En effet, pour qui sait se donner la peine de le déchiffrer, le blason n'est pas qu'un vain jeu d'emblèmes; c'est une sérieuse algèbre, une langue savante et féconde, un résumé de l'histoire des familles et des peuples. Il en est de cette science comme de la numismatique : si la manie stérile de certains curieux a parfois justifié le ridicule que quelques esprits légers attachent à ce genre de recherches, des intelligences élevées et graves l'ont considérée sous un point de vue autrement juste, l'utilité. Toute l'histoire de la première partie du moyen-âge est dans le blason, comme celle de la seconde partie dans les peintures symboliques des cathédrales et les effigies votives, comme, dans les médailles, l'histoire de l'antiquité.

Malheureusement les iconoclastes de 1792 ont devancé ou achevé l'œuvre des temps, et presque toutes les images funéraires et historiques ont disparu sous une chemise de badigeon. Parfois, il est vrai, le badigeon s'écaille et laisse à découvert, — ainsi que cela est arrivé il y a quatre ou cinq ans à la cathédrale de Nevers, — les décorations primitives, en quelque sorte palimpsestes. Une autre église, l'un des plus riches monumens de l'art ogival du XIIe siècle, les Jacobins de Toulouse, vrai tabernacle étincelant d'or et de marbre, tapissé de fresques votives depuis le sol jusqu'au plus haut des voûtes, laisse aussi de temps à autre revivre ses antiques effigies et sa splendeur sous le badigeon qui s'écaille; mais des iconoclastes modernes mettent bon ordre à cette résurrection, et l'administration du génie militaire dégrade et déshonore le pieux édifice : elle en a fait une écurie et un magasin à fourrage! Cette indigne profanation, il le faut espérer, ne sera pas éternelle : le monument sera rendu au culte et à l'étude, et l'on pourra y suivre les origines de la peinture en France. Là, comme dans les autres restes de la portraiture monumentale dont la naïveté pleine de finesse rachetait l'inexpérience gothique, on verra comment, pour la reproduction des traits humains, la renaissance s'est reliée aux époques florissantes du pinceau et quels services elle peut rendre à la critique archéologique.

Héritier d'un art dans l'enfance, le siècle de François I[er] fut témoin d'un phénomène extraordinaire : — sans compter notre admirable sculpture du XIII[e] siècle, si éminemment indigène, la sculpture et l'architecture atteignirent tout à coup, à la renaissance, une hauteur que, Michel-Ange excepté, nul maître de l'Italie n'a dépassée. Pierre Lescot, Jean Bullant, Pierre Bontemps, et, avant tous, Jean Goujon, Philibert de Lorme, Germain Pilon, génies vraiment artistes, nés d'eux-mêmes, essentiellement originaux et nationaux, formèrent une glorieuse pléiade à jamais chère au pays; mais, par un étrange contraste, avant le Rosso et le Primatice, appelés par François I[er] pour diriger les peintures de ses maisons royales, la France, on l'a vu, ne pratiquait la grande peinture qu'en informes effigies murales, en verrières et en cartons à tapisseries. L'industrie où excellaient ses peintres se renfermait modestement dans le cadre étroit des vignettes de livres, et l'exquise et studieuse patience des *maîtres imagiers* ou miniaturistes de missels ne trouvait guère à le disputer qu'à la naïveté gothique de peintres d'*ex-voto* ou de rares peintres de portraits à l'huile. Le portrait en miniature abondait dans les livres; mais, à vrai dire, il n'était qu'une branche de la décoration des manuscrits : il n'usait que du vélin; l'emploi de l'ivoire, consacré par les modernes, lui était inconnu. Tout l'art français était là, quant à la peinture.

Chose remarquable! tandis que l'Italie enfante sans les compter ses admirables écoles, la France, timide et inféconde, n'en offre qu'un reflet à demi éteint. Rien ne naît de soi-même, tout est le produit de la réminiscence et de l'imitation. Le successeur du Primatice, Toussaint du Breuil, un Français, se montre plus Florentin que le Rosso lui-même. Aussi l'histoire de nos peintres va-t-elle se confondre et se perdre dans celle des peintres italiens, et l'art français alors ressemble, pour ainsi parler, à cet arbre du poète qui s'étonne de porter un feuillage étranger et des fruits qui ne sont pas les siens. Ce n'est qu'au moyen-âge, au XIII[e] siècle, qu'on est en pleine France et qu'on goûte sans mélange la pure saveur de l'art national.

Le goût de François I[er] pour la peinture n'avait pas été contagieux à sa cour; le portrait était la seule chose qu'on fît peindre, si l'on faisait peindre quelque chose. Qui se serait avisé alors d'acheter des tableaux et de fonder une galerie (1)? Clouet dit Janet, mélange d'Holbein et de Léonard; Du Monstier, plus

(1) Pour trouver la première galerie depuis celle que François I[er] avait créée dans le palais de Fontainebleau, il faut descendre jusqu'à Marie de Médicis, qui avait apporté de Florence le goût des arts. On parle aussi du cabinet de Sully. Louis XIII aima les arts et les pratiqua à ses heures. Monsieur, son frère, duc d'Orléans, le plus maladroit de tous les conspirateurs, fut le plus zélé collecteur de livres, de manuscrits et de tableaux. Le cardinal de Richelieu fit de son château un vrai musée d'antiques et de peintures dont La Fontaine a écrit à sa femme de piquantes descriptions, et dont un nommé Vignier a aussi donné en madrigaux le catalogue, en 1681. Alors, mais seulement alors, l'élan était imprimé, et de tous côtés se formèrent des galeries. En 1634, le premier maréchal de Créquy, au retour de ses ambassades de Rome et de Venise, rapporta à Paris des tableaux originaux, des copies de maîtres, quelques dessins de Raphaël et des plâtres moulés sur l'antique, que l'on visita comme une des curiosités de la capitale. M. de Noyers, et le patron du grand Poussin, M. de Chantelou, se distinguèrent avec l'abbé de Marolles par le goût délicat de leurs richesses. Stella prouva par le choix

précis encore que Janet et d'une finesse un peu allemande; Corneille, de Lyon, qui, plus tard, peignit l'escadron de beautés provoquantes de la cour de Catherine de Médicis, ne tentèrent que peu ou point d'excursions dans un autre domaine que celui du portrait. Janet fut à peu près le seul qui essaya quelques compositions. Enfin parut Jean Cousin, peintre, sculpteur, architecte et graveur, mais le plus souvent peintre verrier : talent vrai, original, quoique touché des traditions italiennes, et duquel pourrait dater la peinture en France (1). Malheureusement il ne fit point école, et s'il éclaira un instant l'époque d'une chaude demi-teinte, on vit à sa mort l'art se noyer de nouveau dans un sombre crépuscule dont il n'était donné qu'au Poussin et à Le Sueur de faire plus tard sortir le jour.

Cependant le modeste dessin de portrait, sorte d'imitation de la peinture, au moyen de la pierre noire rehaussée de sanguine et de crayon blanc, maintenait à sa manière les traditions et conservait le dépôt des arts. Nul doute que ce genre n'eût gagné à être pratiqué par des peintres d'histoire, eux à qui l'on doit les meilleurs portraits; mais les dessins y eussent perdu en naïveté ce qu'ils eussent gagné en style et en idéal. D'ailleurs, les peintres d'histoire étaient à naître, et la compensation que nous offrent les dessins d'alors a bien son prix.

des siennes qu'il était peintre. Le cul-de-jatte Scarron, qui avait vu l'Italie, eut de bonnes toiles. Mazarin accumula les tableaux en roi, De Piles en connaisseur; le père de La Chaise, le comte de Béthune, M. de Charmois, le duc de Chabot, le duc de Vendôme, son frère le Grand Prieur, le marquis de Seignelay, Mme de Verue, le duc de Saint-Simon, les recueillirent en amateurs ardens et de bon goût.

(1) Le Louvre ne possède qu'un tableau à l'huile, *le Jugement dernier,* de ce grand artiste; mais il existe de lui une très belle peinture qui serait digne de figurer dans la grande tribune de notre Musée, au double titre de monument de notre art national et de chef-d'œuvre. Cette peinture, qui est à Sens chez M. Chaulay, ancien notaire, représente *Eva prima Pandora.* Tel est le titre inscrit par Jean Cousin lui-même sur son œuvre. La figure, entièrement nue et presque aussi grande que nature, repose sur une grande draperie de couleur rouge clair. Couchée dans une grotte et accoudée sur une tête de mort, Ève tient de la main droite une branche du pommier fatal, tandis que son bras gauche, autour duquel s'enroule le serpent, s'étend sur un vase d'où s'échappent tous les maux, figurés par de petits génies. La grotte est ouverte sur une mer agitée; non loin de là s'aperçoit une ville de riche architecture. L'aspect général du tableau a quelque chose d'italien qui atteste l'invincible influence de Léonard et du Primatice sur tout ce qui, à cette époque, tenait avec le plus de fermeté le pinceau en France. La pose rappelle beaucoup celle de la Diane de Poitiers de Jean Goujon et plus encore de la Diane de Benvenuto Cellini. L'histoire de ce tableau présente quelque chose de fatal : Jean Cousin s'était bâti près de Sens le château de Montard, à Soucy, lieu de sa naissance. C'est dans ce château qu'en 1685 Félibien découvrit l'*Eva* dont le panneau remplissait, au grenier, la fonction de cloison d'un charbonnier, la peinture tournée du côté du charbon. Félibien la sauva de la ruine. Je ne sais quel pinceau maladroit la retoucha; mais rien de plus facile que de faire disparaître les traces, assez légères d'ailleurs, de ces restaurations. Le château de Montard appartenait déjà en 1685 à la famille Fauvelet de Bonnaire, dont faisait partie Fauvelet de Bourienne, le fameux secrétaire de l'empereur Napoléon. C'est encore cette famille qui en est propriétaire aujourd'hui, et c'est par elle et à la suite d'une alliance de famille que l'*Eva* a passé à M. Chaulay de Sens. La filiation du tableau est donc trop nettement établie pour qu'aucun doute puisse s'élever sur l'authenticité. — Félibien n'est pas le seul qui ait signalé ce tableau précieux; le comte de Caylus l'a également cité.

On leur donna, à cause de leur mode d'exécution, le nom de *crayons*, que le temps a consacré.

Généralement, dans ces crayons, la franchise de la pose, la fidélité du costume, le disputent à l'ingénuité à la fois fine et délicate de la physionomie. On voit à je ne sais quel accent d'individualité que c'est la nature prise sur le fait. C'est, en un mot, la ressemblance du miroir, mais sans exclusion des priviléges de l'art véritable, à savoir le choix, le caractère, le style, le sentiment propre du dessinateur, un rayon d'idéal qui glisse sur la réalité de l'image. Nos bibliothèques publiques et les cabinets particuliers possèdent des recueils nombreux de ce genre d'effigies. Voilà encore une de nos gloires méconnues à relever, et dont les matériaux menaçaient de s'annuler dans l'éparpillement, le pêle-mêle et l'obscurité; voilà donc aussi des sources précieuses de documens iconologiques. Cependant, si abondantes qu'elles puissent être, ce sont des sources qui demeureraient muettes, si une sagacité courageuse et sévère ne savait rendre la vie aux monumens qui les composent et qui sont presque tous sans noms de personnages et d'auteurs. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait là une chaîne de plusieurs générations d'artistes dont il faut savoir retrouver les anneaux. Une coupable paresse d'esprit pourrait seule attribuer en masse à Janet et à l'un des Du Monstier ces œuvres anonymes qui suivent pas à pas la période historique si colorée et si vivante de François Ier à Louis XIII, un siècle plein, et qui, chemin faisant, passent par toutes les révolutions du goût. Plus les crayons s'éloignent des origines de la renaissance, plus ils laissent sur la route l'affectation du contour, la gothique négligence du modelé; plus aussi, en revanche, ils prennent du corps sous le feu de la couleur et donnent au modelé de l'accent et de la force. En définitive, ces crayons qu'étaient-ils? des études précieusement tracées d'après nature et destinées à l'exécution de peintures à l'huile, comme le recueil si connu des portraits de la cour de Henri VIII par Holbein? ou bien des cartons offerts au pinceau des émailleurs? ou bien encore un art particulier qui ne cadrait qu'avec lui-même et ne s'ajustait à aucun autre art? Je crois qu'ils étaient à l'occasion tout cela, et que cet art perpétué est le père du pastel dont nous avons tant de chefs-d'œuvre, et dont l'histoire commencerait à Janet pour continuer à Nanteuil et à la Rosalba, finir à l'inimitable de Latour et s'éteindre en sa pâle copie, Mme Vigée-Le Brun. Le crayon a tout le parfum d'un art national, car lorsque Fréminet, ce singe maladroit de Michel-Ange, préconisa la *grande manière*; quand les élèves de Vouet, Le Sueur excepté, se pressaient en extase, chez le premier maréchal de Créquy, autour des tableaux du Guerchin, du Guide, de l'Albane et des autres divinités du jour, célébrées par leur maître, le crayon persistait dans sa naïve simplicité sans prendre le mot d'ordre de personne, sans prétendre agrandir la nature en la maniérant. Ce fait est d'autant plus remarquable, que, sous l'art des petites compositions peintes de Janet, on voit transpirer le sentiment italien, comme la nacre transparaît à travers une mer limpide. Les rares portraits peints de ce même artiste et ceux de Du Monstier se rapprochent davantage de la naïveté de leurs crayons. On retrouve le même caractère dans nos vieux maîtres de Troyes, de Tours et de Toulouse, types charmans, si peu connus depuis que leurs plus beaux ouvrages ont péri, en 1661, dans l'incendie qui consuma, au Louvre, la galerie dite *des Rois*.

La plus belle collection de crayons du XVIe siècle qui ait existé après celles de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque Sainte-Geneviève, c'est la collection, malheureusement aujourd'hui disséminée, du courageux peintre archéologue Alexandre Le Noir. L'ardeur savante de cet homme vraiment artiste avait réussi à sauver, en les mettant sous l'égide de l'art et de l'histoire, quantité de crayons du plus beau temps avec d'autres effigies de tout genre. Il les avait achetés pour sa collection privée partout où les héros de la terreur violaient les palais, les châteaux, les cabinets particuliers et les tombeaux. Plusieurs bibliothèques de province possédaient aussi de précieux crayons; mais la plupart des conservateurs ignoraient la valeur de ces trésors. On aura peine à croire, par exemple, ce qui s'est passé à Nancy il y a dix à douze ans. La ville était devenue, on ne sait à quel titre, propriétaire d'un certain nombre de ces crayons provenant de la collection célèbre du comte de Béthune, et dont plusieurs portaient l'inscription suivante : *Fait par et pour Daniel Du Monstier*. Un certain Alnot, cuisinier maître d'hôtel de son état, nommé conservateur du musée à raison de son goût pour les vieilles toiles, eut l'idée de proposer de se défaire de ces *ombres de portraits*. Le conseil municipal, composé d'honnêtes marchands de broderies, approuva le cuisinier, et les portraits, dont un célèbre amateur artiste, le baron de Schwiter, a recueilli plusieurs d'une beauté rare, furent disséminés à *quinze sols* la pièce.

Tous les crayons sont, je l'ai dit, pour la plupart anonymes. Aussi les questions à débattre pour donner son rang à chaque maître dessinateur, pour établir nettement l'identité du personnage représenté, entraînent-elles des difficultés graves. Toutefois, s'agit-il du siècle de Louis XIV, les recherches sont aisées, car les monumens abondent. C'est une des gloires de notre pays, une gloire unique que ne saurait nous disputer aucun peuple, d'avoir produit à cette époque, dans le genre du portrait, une myriade de graveurs tels que Claude Mellan, François de Poilly, Nicolas Pitau, Gérard Edelinck, qui reçut les conseils de ces deux derniers et les laissa si loin derrière lui; Robert Nanteuil, Antoine Masson, Pierre Drevet, Gérard et Benoît Audran, Jean Morin, Jean Pesne, Pierre Van Schuppen, Corneille Vermeulen, Jean-Louis Roullet, Jean Lenfant, Simon Thomassin, Claude Duflos, et tant d'autres dont les burins du siècle suivant ont continué le talent et la fécondité. Il était de mode alors de se faire graver; les graveurs étaient habiles : la cause et l'effet, réagissant mutuellement l'une sur l'autre, nous ont valu des chefs-d'œuvre impérissables.

S'agit-il du règne de Louis XIII, les documens peints ou gravés ne sont guère moins abondans. Au premier rang se placent la suite des portraits de Rubens et le précieux recueil gravé sous les yeux de Van Dyck d'après ses portraits, et dans lequel se trouvent dix-sept ou dix-huit eaux-fortes de sa main. Il y a d'après lui encore un autre recueil intitulé *les Comtesses*, lequel contient une douzaine d'effigies de femmes avec deux hommes. Les collections de Moncornet, de Daret, de Boissevin, de Van der Werff, de Houbracken, sont encore à consulter avec quelques autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Que si l'on veut remonter de degré en degré jusque vers la renaissance, jusqu'à François Ier, la marche du curieux et de l'artiste est, pour la France, moins facile et moins sûre. Il nous faut le céder à l'Italie pour le nombre et pour l'importance des portraits peints. Ainsi, le palais ducal de Florence pos-

sède une galerie de grands hommes et une galerie de peintres peints par eux-mêmes. Il y en a près de cinq cents, pour la plupart authentiques. D'un autre côté, si l'on y prend bien garde, on trouve que, dans les tableaux de maîtres primitifs antérieurs ou postérieurs au Giotto, à Van Eick et à Hemling, les personnages portent au front une telle force d'individualité, qu'évidemment ce sont des portraits. On en découvre de temps en temps les noms par la confrontation avec d'autres monumens contemporains. Les grandes *Noces de Cana* de notre Musée, peintes par Paul Véronèse, offrent, sous la figure de l'époux et de l'épouse, notre roi François Ier et la reine *Hélionneur*, comme on l'appelait alors, c'est-à-dire Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, dont elle a tous les traits. On y voit encore le Titien, plusieurs autres peintres contemporains, et la célèbre poétesse Vittoria Colonna. Il en est de même de beaucoup de tableaux de nos maîtres : par exemple, *la Cène* de Philippe de Champaigne, au Louvre, est une galerie de portraits des glorieux solitaires de Port-Royal. Philippe de Champaigne, qui avait une de ses filles à Port-Royal-des-Champs, était le peintre ordinaire des jansénistes; Mlle Hortemels, leur graveur. Les vues et batailles de Van der Meulen sont de toutes parts semées de portraits. Il en est de même encore des verrières et des tapisseries : les donateurs s'y faisaient représenter. On possède au musée Du Sommerard une histoire du roi David en tapisseries probablement flamandes, où David est le roi Henri VIII d'Angleterre, et Bethsabé, Anne de Boleyn. Néanmoins, encore une fois, quant à ce qui touche la peinture de portraits sous la renaissance, les moyens de repère et de confrontation sont loin de répondre, chez nous, à l'abondance des matériaux de l'Italie.

Il ne suffit pas, d'ailleurs, d'avoir constaté dans les crayons l'exactitude de l'image représentée, il reste à découvrir l'auteur du portrait, et la tâche devient plus rude encore. C'est à regretter ces banderoles gothiques partant de la bouche des personnages, et qui d'un coup mettaient au courant de leur généalogie et de leurs affaires. On a quelques noms d'artistes épars dans certains livres contemporains; on n'a sur eux nulles notions biographiques. La bibliothèque de la rue Richelieu possède un recueil de crayons de la cour de Henri II et de Henri III, dont l'un porte le nom d'un artiste inconnu, nommé *Fulonius*. De nombreux crayons sont signés de Daniel Du Monstier : son faire est connu, il n'y a pas à s'y tromper; mais de rares ouvrages sont signés d'un Du Monstier dont le prénom est Pierre. Un seul l'est de Nicolas Quesnel. Comment réintégrer l'homme dans son œuvre? comment rendre à César ce qui est à César? en un mot, à quels signes secrets reconnaître les maîtres : Clouet dit *Janet*, bien qu'il s'appelât François, et Marc Duval, et Levaillant, et Lagneau, et Vande, peut-être même les deux Porbus? On sait bien que l'ardent collecteur Lacroix du Maine vante une certaine Élisabeth Duval, Parisienne, qui était, dit-il, *fort excellente pour le crayon et encore pour aultres choses requises à la pourtraiture;* mais c'est tout ce qu'on sait d'elle : rien de sa main qui soit signé. Toutefois il faut se dire, avec Mme de Maintenon, « qu'il en est de beaucoup d'entreprises comme de battre le briquet; on n'y réussit que par des efforts réitérés et à l'instant où l'on désespérait du succès. » Tôt ou tard, en effet, la vérité se manifeste, et souvent les monumens les plus disparates en fournissent les élémens. Un portrait est comme un fait historique : quand deux auteurs contemporains, placés dans des camps opposés, affirment ce fait, on doit le présumer vrai. De même, quand

des portraits dessinés ou peints, quand des médailles, quand des sculptures du temps, exécutées par des artistes divers et accrédités, confirment un portrait, on ne saurait le ranger parmi les apocryphes.

Un savant amateur au cœur d'artiste, M. Niel, a entrepris de lever les difficultés si ardues que soulèvent les crayons. Collecteur depuis nombre d'années de portraits de ce genre, amoureux du vrai autant que du beau, il a entrepris un recueil iconographique des crayons les meilleurs et les plus curieux historiquement qui soient dans les collections publiques et particulières. Déjà plusieurs livraisons ont paru qui peuvent, sur son plan et sur l'habileté d'exécution de son œuvre, donner la plus heureuse idée (1). Médailles, portraits peints, gravures du temps, il a tout conféré. Ne s'en tenant point aux monumens des arts, il a fouillé encore les monumens écrits et imprimés : mémoires, traités professionnels, correspondances autographes, monographies des provinces et des villes, même les vieux poètes. Les maîtres graveurs du XVIe siècle et des commencemens du XVIIe ont tout le sérieux de l'art; il les a mis à contribution. Il savait trop bien que la plupart des grands personnages de ce temps ont passé par leur burin. Tout ce que le docte M. Niel a fait de vaillans efforts pour deviner et pour entrer ensuite de la divination dans l'induction, de l'induction dans la preuve, est incalculable. De ce procédé naît à la fin une rigueur de méthode qui poursuit dans ses dernières conséquences le possible et fait jaillir le vrai. Aussi j'avoue que, parmi les personnages dont il a déjà donné les effigies et sur lesquels il a écrit des notices où l'histoire et l'iconologie trouvent également leur compte, il n'a laissé aucune trace d'obscurité. Sans affecter le caractère pédantesque d'une dissertation, son travail en a la substance, et, chose rare, l'écrivain sait conclure. On ne peut qu'encourager de telles recherches de goût, d'érudition et d'art inspirées par notre histoire. Elles sont la joie des temps de calme et la consolation des temps agités.

Les gravures de l'ouvrage de M. Niel offrent d'exacts *fac-simile* des crayons; la dimension en est la même. Ces gravures, exécutées par un jeune artiste du nom de Riffaut, sont imprimées en couleur à plusieurs planches. La réussite de la plupart de ces gravures est telle qu'il y aurait à s'y tromper. L'œuvre fait grand honneur à l'artiste qui lutte si résolûment avec les *fac-simile* de Hans Holbein, gravés en Angleterre par Bartolozzi, et dont Horace Walpole nous a raconté la curieuse histoire.

Ces crayons d'Holbein avaient été vendus en France après la mort du grand peintre de Bâle. Ils sortirent de France pour être offerts en présent par M. de Liancourt au roi d'Angleterre Charles Ier. Le roi les échangea avec le comte William de Pembroke contre le *Saint George* de Raphaël, qui est maintenant au Louvre. Lord Pembroke, à son tour, les donna au comte d'Arundel, et, depuis la dispersion du cabinet de ce célèbre amateur, on n'en suivait plus la trace. On s'en souciait d'ailleurs aussi peu à Londres qu'on s'inquiétait chez nous de ces régals de crayons qui sont notre histoire d'un siècle. Il faut cependant qu'ils aient été acquis d'une façon ou de l'autre par ou pour la couronne d'Angleterre, car un jour, en 1727, la reine Caroline, ouvrant de fortune les tiroirs d'un ca-

(1) *Portraits des personnages français les plus illustres du XVIe siècle, reproduits en fac-simile sur les crayons contemporains,* recueil publié avec notices par P.-G.-J. Niel, chez Lenoir, éditeur, quai Malaquais, n° 5.

binet au palais de Kensington, y trouva ces portraits, qu'elle signala avec admiration à George II, son mari, qui venait de monter sur le trône. De ce moment les crayons firent du bruit, et l'on songea à les graver. La collection se compose de quatre-vingt-neuf pièces, dont un petit nombre de répétitions. Beaucoup de ces portraits crayonnés sont d'une beauté extraordinaire et réellement vivans. Sous certains rapports même, ils sont préférables aux peintures finies, en ce qu'ils ont tout le feu du premier entrain, qui s'éteint sur la toile quand la nature n'est plus là pour le rallumer. Ce ne sont cependant que de simples traits à peine ombrés, sur papier couleur de chair, relevés de sanguine et parfois de légers frottis de pastel. Tous ces dessins font aujourd'hui partie du cabinet particulier de la reine d'Angleterre (1).

IV. — APOCRYPHES DE LA MODE ET DE LA MANIÈRE.

On vient de voir combien l'étude des crayons peut aider à découvrir les supercheries de l'esprit de calcul et les erreurs de la fausse érudition; mais l'erreur est un Protée, et, dans les portraits même dont l'authenticité n'est point en question, il y a encore à faire la part du faux. Ici le faux, c'est la convention, c'est la mode. Les femmes, par exemple, veulent être peintes non telles qu'elles sont, mais telles qu'elles se rêvent. Les modèles payans exigent telle pose, telle étoffe, telle couleur, quand le goût commanderait telle autre. Les grands peintres, épris avant tout du pittoresque, n'ont déjà que trop de tendance à regarder la ressemblance matérielle comme un mérite secondaire : tout est perdu pour l'art sérieux dès qu'enchaînés par l'humeur du modèle, ils ne peuvent plus se livrer à l'essor de leur verve. Et puis, à force de côpier des faces humaines, si différentes qu'elles soient d'ailleurs, on tombe dans l'uniformité, dans une sorte de convention qui, pour ainsi parler, se fige en une habitude de l'esprit et de la main. La seconde vue dans les arts sort des profondeurs de l'intelligence et de la perfection des organes; mais que de degrés du talent au génie qui s'en tient à la nature! Chaque école, chaque pays a ses procédés et sa manière. Tel peintre voit gris; tel autre, jaune, rouge ou vert, et inflige forcément au portrait sa recette et sa routine. Pour trouver des exemples de cette nouvelle variété de l'erreur, nous ne saurions mieux nous adresser qu'à la peinture anglaise de toutes les époques et à la peinture française de la fin du XVIIe siècle et de la plus grande partie du XVIIIe.

L'Angleterre fut toujours la terre classique du portrait, surtout depuis les leçons d'Holbein et de Van Dyck. On y rencontre d'abord un élève de Rubens, l'Écossais George Jameson, homme habile, dont le pinceau assez large et transparent dissimulait le travail et cherchait le caractère. Sir Peter Lely, un Westphalien, sir Godfrey Kneller de Lubeck, l'Anglais sir James Thornhill, qui s'adjugèrent à Londres l'héritage de Van Dyck, furent les jouets de l'inconstance des goûts de leur temps. Le premier, imitateur parfois heureux de Van Dyck, mais sans l'éclair au front, sans ce feu magistral qui semble, si l'on peut dire, emporter la nature au bout du pinceau, rendit avec le même éclat factice, avec

(1) On les a ôtés de mauvais cadres où ils se gâtaient, et maintenant ils sont reliés en deux volumes. Le conservateur des dessins du roi George IV, John Chamberlain, a donné, en 1812, une édition réduite *in-4°* des *fac-simile* de Bartolozzi qui sont *in-folio*.

la même langueur, et le rude Cromwell et les beautés de la cour galante de Charles II. « Je veux, lui dit Cromwell, quand il lui donna séance en 1653, que vous mettiez tout votre talent à me peindre au vrai, tel que je suis. Point de flatterie, ou je ne donne pas un sou du portrait. Remarquez bien toutes ces rugosités, tous ces boutons, toutes ces verrues, etc.; *remark all those roughnesses, pimples, warts, and every thing as you see me.* » — Lely obéit, et ne fit grace ni d'un *bouton* ni d'une *verrue;* la rudesse est là, le génie est absent (1). Kneller, dénué d'imagination, manque encore plus de caractère; Thornhill est sans nature et sans charme. Il fallait la venue de sir Joshua Reynolds pour relever la peinture anglaise de tout ce médiocre. Écrivain et peintre, il donnait à la fois le précepte et l'exemple. A la vérité, peu sûr de la forme, il ne l'obtenait qu'à force de retouches; mais, nourri de l'étude des grands maîtres vénitiens, il les continuait avec ardeur, tout en restant lui-même. De l'éclat transparent de Rubens et de Paul Véronèse, de la vigueur du Titien et de Rembrandt, de la fraîcheur et de la vérité de Vélasquez et de Van Dyck, il s'était fait, à un degré inférieur, un style plein d'harmonie; il pratiquait la science de tous les grands effets lumineux, et fondait la belle et moelleuse manière qui constitua depuis le caractère de l'école anglaise.

Autour de cette *stella perennis* de l'école se groupaient des peintres d'un vrai talent, entre lesquels se distinguait Thomas Gainsborough, artiste charmant, aussi peu maître de la forme que Reynolds, mais d'une grace naïve que n'altérait aucune réminiscence d'école, et qui peignit les enfans comme les peignait le Dominiquin, comme Lawrence ne sut jamais les peindre. A Reynolds, les femmes; à Gainsborough, puis à Lawrence, les enfans. Celui-ci, qui eût pu être l'un des plus grands peintres modernes, si, au lieu de se livrer aux caprices d'une verve banale, d'une touche conventionnelle, il eût mieux compris que la vraie poésie ne découle que de l'imitation sincère de la nature, — ne s'est pas toujours écarté de cette mère génératrice de toute beauté. C'est un séduisant caractère, c'est la fantaisie qui lui est propre, qu'il introduit dans ses fonds, dans l'arrangement des habits et de tous les accessoires; c'est ce je ne sais quoi de lui-même qui fait de tels de ses portraits des tableaux véritables, des morceaux de galeries. Nul mieux que lui ne connut l'art de trouver de la grace dans nos mesquins ajustemens modernes, et ne prouva mieux par l'exemple que les ajustemens grecs de l'empire n'étaient en général que des aveux d'impuissance. Il est des qualités qu'il a possédées à un degré supérieur : parmi les modernes, qui est plus fin que Lawrence? qui dessine mieux les contours d'une tête? qui en modèle mieux les détails? qui surtout rend mieux le regard? Et pourtant, à l'époque de son talent complet, comme on sent partout l'artiste et non pas le copiste servile! Aussi a-t-il produit de prime saut des croquis vivans comme la nature. Différent de tant d'autres artistes, de Reynolds lui-même, qui ont besoin de tout leur orchestre pour éclater, il rayonnait tout entier dans un simple crayon; mais, idolâtre de la mode, sa manière use trop de coquetterie et d'artifice. L'air *fashionable* qu'il s'étudiait à donner à tous ses modèles mit plus d'une fois en danger la vérité des ressemblances, et, s'il eut cette qualité saillante, qu'il ne perdit jamais de vue le principe du charme

(1) Cromwell a été un peu mieux rendu par le peintre Walker, qui n'était pas non plus un Van Dyck.

naturel qui forme l'attribut distinctif du beau sexe, il faut avouer aussi qu'il eut le défaut de cette qualité, et qu'à force de molle élégance dans l'ensemble, à force de regards allumés ou baignés dans la langueur, il donna maintes fois à ses modèles un air libre et provoquant. En résumé, sir Thomas, malgré tous les défauts qui déparent son talent, trop éloigné de l'austérité des règles de l'art, fut un coloriste plein d'éclat, un peintre d'expression et de merveilleuse adresse. Du milieu de la plèbe de figures obscures qui malheureusement a si fort absorbé son pinceau, se détachent quelques belles effigies dignes de la postérité : hommes politiques, poètes, artistes, savans, beautés illustres. — William Pitt, la comtesse Gower, aujourd'hui duchesse de Sutherland; lord Aberdeen, lady Cowper, sir Francis Baring et sa famille, lady Georgina Agar Ellis, maintenant lady Dovor douairière; le pape Pie VII et le cardinal Consalvi, le *Pitt de Rome*, comme Lawrence l'appelait; lady Blessington et miss Croker, maintenant mistress Barrow, ont reçu de son pinceau une vie nouvelle et doivent compter parmi ses chefs-d'œuvre. Il faut y placer encore le sculpteur Flaxman, le peintre Fuseli et mistress Wolfe; mais c'étaient là des portraits d'amis ou des enseignes à réputation auxquels on donne la fleur du pinceau, « le dessus de tous les paniers, » comme disait Mme de Sévigné, la grande coloriste.

Des enseignes à réputation, ce mot dit tout. Voyez Van Dyck. Le roi Charles Ier d'Angleterre l'appelle à sa cour, l'y loge, lui demande de le peindre. L'artiste, avant de prendre le pinceau, veut avoir lu à livre ouvert dans cette ame royale; il passe huit jours avec le roi dans sa galerie de tableaux; il observe en son modèle ces lueurs fugitives de la physionomie qui livrent les secrets du cœur. Aussi, quand il se met à l'œuvre, il fait miracle : dans cette tête du premier gentilhomme de son royaume sont gravées en traits ineffaçables toutes ses destinées. Van Dyck jeta de même son temps à pleines mains pour les grands personnages de cette belle galerie décorée de son nom au château de Windsor. Il fut également prodigue et pour la duchesse de Southampton, et pour le comte d'Arundel, et pour quelques autres grands d'alors; mais vint le moment où, ne pouvant se dominer assez pour rester long-temps en place devant la même toile, il régla la durée de ses séances comme un maître d'escrime (1).

(1) « Le fameux Jabac, homme connu de tout ce qu'il y a d'amateurs de beaux-arts, qui était des amis de Van Dyck et qui lui a fait faire trois fois son portrait, m'a raconté qu'un jour, parlant à ce peintre du peu de temps qu'il employait à faire ses portraits, il lui répondit qu'au commencement il avait beaucoup travaillé et peiné ses ouvrages pour sa réputation, et pour apprendre à les faire vite dans un temps où il travaillait pour sa cuisine. Voici quelle conduite il m'a dit que Van Dyck tenait ordinairement. Ce peintre donnait jour et heure aux personnes qu'il devait peindre, et ne travaillait jamais plus d'une heure par fois à chaque portrait, soit à ébaucher, soit à finir, et, son horloge l'avertissant de l'heure, il se levait et faisait la révérence à la personne, comme pour lui dire que c'en était assez pour ce jour-là, et convenait avec elle d'un autre jour et d'une autre heure. Après quoi, son valet de chambre venait nettoyer ses pinceaux et lui apprêter une autre palette, pendant qu'il recevait une autre personne à qui il avait donné heure. Il travaillait ainsi à plusieurs portraits en un même jour d'une vitesse extraordinaire.... » « Après avoir légèrement ébauché un portrait, il faisait mettre la personne dans l'attitude qu'il avait auparavant méditée, et, avec du papier gris et des crayons blanc et noir, il dessinait en un quart d'heure sa taille et ses habits, qu'il disposait d'une manière grande et d'un goût exquis. Il donnait ensuite ce dessin à d'habiles gens

Est-ce de cette façon expéditive que procède la grande peinture sérieuse? Non, assurément. L'art vrai vend cher aux artistes ce qu'on croit qu'il leur donne, et l'abus de la facilité mène à de cruelles défaillances les plus heureux génies; mais dans les *portraits d'amis* ils se relèvent. Le célèbre peintre d'animaux et de paysages Oudry, qui a peint aussi de beaux portraits, et qui était élève de Largillière, dit, à ce sujet, dans un morceau inédit : « Un jour, je le priai de trouver bon que je le visse peindre d'après nature une tête dont je devais faire plusieurs copies. Ce n'était pas de ces têtes courantes qu'il expédiait quelquefois un peu légèrement; c'était *une tête d'ami*, d'un beau caractère, et que cet excellent maître travailla avec tout l'art et le goût dont il était capable. Je puis dire que je dévorai jusqu'au moindre de ses procédés, et je m'étais tellement rempli l'esprit de la fabrique de cette tête, que je comptais la savoir par cœur... » — Tous les peintres de portraits procèdent d'abord comme Van Dyck et Largillière. Un parent, un ami, victime dévouée, est assassiné de séances; l'artiste lutte vaillamment avec la nature; il s'attaque aux profondeurs de l'ame de son modèle; il goûte à pleins bords la mâle saveur de l'art : — c'est beau. Ainsi les peintres du milieu du dernier siècle produisirent, pour l'académie de peinture, les superbes portraits de leurs confrères qu'on voit à l'École des Beaux-Arts. Ainsi encore Pagnetz produisit son chef-d'œuvre, l'un des chefs-d'œuvre de l'école française, ce fameux portrait de M. de Nanteuil qu'il fit toute sa vie. L'œuvre était faite et parfaite, qu'il se dévorait de l'envie de nouvelles séances et les implorait à genoux. Mais après les amis viennent les modèles payans; on se néglige, l'art déserte et s'éteint dans la fadeur du pêle-mêle. Gérard a commencé par peindre Mlle Brongniart, depuis la baronne Pichon, qui est son chef-d'œuvre. C'est étudié et rendu en maître. Hélas! qu'a-t-il fait ensuite dès que le tourbillon de la mode l'eut emporté? Son premier portrait est bien réellement Mlle Brongniart; quelques autres portraits d'amis, — Isabey, Ducis, Canova, — exécutés dans le même principe, sont vrais et beaux. Le reste, c'est tout le monde, c'est un mannequin de convention.

Je sais qu'à toute époque la mode du costume, de l'air, des ajustemens, des affectations du jour, que chacun subit plus ou moins sans s'en douter, donne jusqu'à un certain point à tous les modèles un premier aspect identique. Cependant cette physionomie générale n'est qu'un voile fugitif pour l'artiste qui sait voir et dégager le vrai. Malheureusement combien en est-il qui à cette mode générale du temps ne viennent pas ajouter leur mode particulière, autre ennemie de la vérité! Les Van Dyck ont amené le portrait fier, la tête renversée en arrière, le poing sur la hanche; les Rigaud, le portrait d'apparat aux draperies flamboyantes; les Largillière, le portrait aux étoffes plus tapageuses encore et à la main droite ouverte avec l'indicateur en avant; ainsi de suite. Convention, toujours convention! Sous le consulat, quand la mode voulut tout à l'antique, on ne donna plus aux femmes que des profils grecs, et David et Gérard firent un

qu'il avait chez lui, pour le peindre d'après les habits mêmes que les personnes avaient envoyés exprès à la prière de Van Dyck. Les élèves ayant fait d'après nature ce qu'ils pouvaient aux draperies, il repassait légèrement dessus et y mettait en très peu de temps, par son intelligence, l'art et la vérité que nous y admirons.

« Pour ce qui est des mains, il avait chez lui des personnes à ses gages, de l'un et de l'autre sexe, qui lui servaient de modèles. » De Piles, *Cours de Peinture par principes*, page 291.

nez droit du nez aquilin de Mme Récamier (1). Greuze, plein de grace, à la manière près, dans la force de son talent, avait si bien une figure toute faite au bout de son pinceau, qu'il trouva moyen, dans sa vieillesse, peignant l'empereur Napoléon, de lui donner la figure de sa *jeune fille à la cruche cassée* (2). Aujourd'hui, la mode est de baisser les épaules des femmes pour en faire autant d'Édith au cou de cygne. La plupart de nos peintres les peignent ainsi, et l'on s'étonnera un jour de ce dont nous ne nous apercevons même point. Grace à ce double mensonge, au lieu de la noble créature que Dieu anima de son souffle, on n'a que des poupées. On a la poupée française du temps de Louis XIV, le front haut, l'œil impérieux; on a tout cet attirail olympique que peignait Mignard dans le goût de l'hôtel de Rambouillet; on a la poupée de la régence, vêtue d'azur et de nuages, comme on aura plus tard la poupée Pompadour. A travers ces chairs pantelantes, ces teints enflammés, ces paupières humides et demi-closes, tous les airs de tête sont les mêmes, sauf quelques exceptions; du caractère, pas l'ombre.

Après la mode du moment et la mode des artistes, reste encore à compter avec telle ou telle mode de caste. On ne saurait décemment être brune à la cour, si la reine, ou la maîtresse, ou l'idole du jour est blonde. La reine Anne était blonde; la duchesse de Longueville, cette indolente et voluptueuse idole de la ville des frondes et des révolutions, était du blond le plus beau; la reine Marie-Thérèse était blonde; — toute femme qui se respectait, sous Louis XIV, devait donc être blonde de la veille, sinon de naissance; pas de milieu. L'avénement de Mmes de La Vallière et de Fontanges, d'un blond un peu hasardé, ne changea rien à ces graves exigences, et la brune cachait son péché originel sous la poudre ou les tresses blondes (3) : — témoin la galante comtesse de Châtillon, qui avait le malheur d'être fort brune, à en croire une indiscrétion contemporaine, et se fit peindre en blonde. Le mot de *blonde* était alors synonyme de *belle*, de même qu'aujourd'hui encore, en Angleterre, ce paradis des blondes, le mot *fair* a les deux significations. « L'Angleterre, dit Shakspeare, est un nid de cygnes au milieu des eaux. »

On le voit, tout concourt à tromper nos neveux en matière d'effigies, soit par la faute des peintres, soit même malgré eux. Le vrai est la minime exception, Poussin et Le Sueur mis en dehors de toute dispute. Pourtant, s'il y a justice à faire, il y a aussi justice à rendre. Par exemple, un artiste habile peint-il son propre portrait, il est rare qu'il n'en fasse pas un de ses chefs-d'œuvre, parce qu'il prend ses heures, se connaît et pose bien. Après tout, ce n'est là qu'une

(1) Le tableau original de David n'est point terminé : il est au Louvre. Celui de Gérard a été donné par Mme Récamier à la ville de Lyon. Versailles en possède un souvenir en petit dans la collection d'esquisses que tirait Mlle Godefroid des principaux portraits de Gérard.

(2) Il n'y a point là d'exagération. Le portrait qui est au palais de Versailles demeurera comme un monument des aberrations du pinceau.

(3) La poudre blanche est une dégénération moderne. Sous le directoire, il fut de mode, pour les femmes, de porter des perruques; ces perruques étaient blondes, et la belle Mme Tallien, de même que Mme de La Vollée, plus belle encore, cachaient ainsi la plus magnifique chevelure noire. Sous Louis XIV, on avait une poudre blonde à l'instar des belles Romaines de l'antiquité, qui voulaient donner du piquant aux traits de leur visage et rivaliser avec les blondes Gauloises.

variété du portrait d'ami. Le chartreux Bonaventure d'Argonne, ou plutôt Vigneul de Marville, dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, a fortement raison de dire que l'amour-propre est un admirable peintre qui ne manque jamais ses coups, témoin le Poussin, Ant. Van Dyck, Eustache Le Sueur, Le Brun, Hyacinthe Rigaud, Pierre Mignard et tant d'autres, qui se sont peints eux-mêmes. « Que faites-vous là? demandait-on à Mignard, un jour qu'il peignait le portrait de sa fille. — Je ne fais rien, répondit-il, l'amour-propre fait tout, et je le laisse faire. » Comment oublier, à cette occasion, l'ingénieuse tradition grecque qui prête à l'amour l'origine du portrait, laquelle fut en même temps celle du dessin? La main paternelle de Mignard produisit un aimable tableau de famille, conservé dans les galeries historiques de Versailles. La belle comtesse de Feuquières, peinte à mi-corps, tient dans sa main un croquis de la figure de son père.

Rien aussi de plus individuel que les portraits de la mère Angélique et de la mère Agnès de Port-Royal, par Philippe de Champaigne; rien de plus vrai que les portraits de Claude Perrault et de François Mansart peints, en 1656, sur une même toile, par le même artiste, toujours précis et fin, encore qu'un peu froid. Généralement les figures de Champaigne demanderaient plus de séve et de vie, et l'on pourrait sans injustice dire de lui qu'il n'est que le commencement d'un grand peintre, et que le *mens agitat molem* lui fait défaut. Toutefois ces portraits des deux nobles solitaires et ces portraits gémeaux de Claude Perrault et de François Mansart sont d'excellens ouvrages comptés parmi les chefs-d'œuvre du maître. Les portraits en pied de Louis XIV, de Philippe V, du grand Bossuet, au Louvre, et de Louis XV enfant, à Versailles, par Hyacinthe Rigaud, sont, les trois premiers surtout, de magnifiques portraits officiels. On trouve de dignes pendans des chefs-d'œuvre de Champaigne dans le *Mignard* et le *Le Brun* peints sur une seule toile par le même Rigaud, et le *Jules Hardouin Mansart* de ce maître est l'un des beaux portraits de l'école française. Quelques Claude Lefèvre, quelques Nicolas Largillière ont de l'étude, de la vigueur et de l'éclat. D'autres peintres du même temps, gens de moins de bruit dans la sphère du portrait que les Mignard, les Le Brun, les Rigaud et les Largillière, ont aussi fait des têtes bien vues, bien exécutées, et qui doivent être ressemblantes. Ainsi le portrait de Mlle Chéron, peint de sa propre main, est un excellent morceau de cette femme extraordinaire, en même temps musicienne, écrivain et peintre, et à qui nous devons encore les têtes fort bien faites de Nicole de Port-Royal, de Mlle de Scudéry, de Mme Deshoulières, de la comtesse d'Aulnoy et de Mme Guyon la quiétiste. L'honneur de la portraiture a été de même soutenu par Jean Jouvenet, dont Tortebat nous a, de son côté, donné un très beau portrait. Avec Joseph Vivien, qui a peint Fénelon, citons encore les frères Henri et Charles Beaubrun, qui ont beaucoup travaillé pour la cour de Louis XIV. Versailles possédait de Carlo Maratti deux superbes portraits autrement forts qu'aucun des tableaux de ce peintre de la décadence italienne : l'architecte Le Nostre et Marie-Madeleine Rospigliosi, plus connue sous le nom de la maîtresse de Maratti; le musée du Louvre a revendiqué ce dernier tableau. Mlle de La Vallière, en nymphe chasseresse, robe de satin, à Versailles, est d'un pinceau plein de la bonne volonté de bien faire et doit avoir ressemblé. Enfin, la duchesse de Fontanges, au Louvre, par Simon Verelst, est d'un si beau marbre, qu'elle forme

un tableau agréable, tout froidement peint qu'il paraisse de près. Une chose y blesse singulièrement, c'est l'incarnat exagéré des lèvres qui, vu l'ombre du nez, donne à cette beauté illustre, comme à d'autres beautés du siècle, « l'air d'un perroquet mangeant une cerise. »

Le public, toujours passionné, ne tire ses jugemens que de ses sensations; également juste ou injuste par accès, il ne se laisse convaincre, en matière d'art, que par séduction. Aussi s'est-il laissé prendre aux charmantes étourderies, aux jeux étincelans de l'école Louis XV; mais à voir ce qui suivit, à voir les toiles plâtrées de l'empire, on s'ouvre malgré soi à l'indulgence pour le *goût Pompadour*. Qu'est-ce encore, à côté, que tout ce papillottage de la petite peinture de nos jours, tripotée sans forme sur la toile avec le couteau à palette? Oh! que j'aime mieux mille fois ces adorables marionnettes du temps de Louis XV! ces belles aurores si paresseuses à se lever! Il y a délice au moins à faire halte dans ces boudoirs où le rêve flotte sur un fond de vague volupté, à s'égarer dans ces bosquets embaumés d'opéra-comique à la Crébillon fils. Parfois il en sort des perles d'harmonie, de goût et de grace. Cherchez à Versailles, dans la précieuse galerie des attiques, les tableaux de Carle Vanloo, ce véritable artiste digne de naître à une époque plus sérieuse; regardez la toile où il s'est représenté, au milieu de sa famille, peignant sa fille aînée, une délicieuse enfant de la race des fleurs, quatorze à quinze ans, lutinée par un frère espiègle; est-il quelque chose de plus séduisant et de plus aimable? Voici François Boucher, le peintre menteur, le grand étalagiste de chair fraîche, qui, suivant l'expression d'un artiste ancien, *nourrissait de roses* ses modèles, et fut le bouc-émissaire des débauches de couleur et de naturel dévergondé de son temps : son portrait, peint en buste avec les mains par ce même Vanloo, est tout simplement de l'excellente et forte peinture. Il faudrait un Meissonnier pour faire pâlir ce charmant bijou du salon du prince de Conti, en 1763, dans lequel le petit Mozart, âgé de huit ans, improvise sur le clavecin près de Géliotte qui pince de la harpe. L'auditoire se compose de plus de vingt grands personnages de l'époque, ressemblans comme de bonnes miniatures. Eh bien! ce tableau est d'un nommé Michel-Barthélemy Olivier qu'on connaît à peine. Une des perles de Versailles est le portrait de Marie-Françoise Perdrigeon, femme d'un certain Boucher, non le peintre, mais un secrétaire du roi. Un bon coloriste, Jean Raoux, l'a peinte en 1733, en pied, sous la figure d'une vestale.

Que de soins lui coûta cette tête charmante!

Rien de suave, de jeune, coquet et galant comme cette vestale souriante en satin blanc; c'est un bouquet (1). Il en est de même de Louise-Diane d'Orléans (Mlle de Chartres), princesse de Conti, que je crois de Nattier. Les portraits de la bonne reine Marie Leczinska et de Mesdames de France foisonnent, tous plus beaux les uns que les autres; aussi sont-ils des grands faiseurs, les Carle et Jean-Baptiste Vanloo, les Jean-Marc Nattier, les Louis Tocqué, les François-Hubert Drouais, les Heinsius, les Belle. Celui de Carle Vanloo sent à plaisir la main facile de cet aimable improvisateur; on ne peint pas avec plus d'aisance et de goût les ajuste-

(1) Ce portrait a été gravé en 1734 par Ch. Dupuis. Mme Boucher était morte, cette même année, âgée de dix-sept ans.

mens et les étoffes. Le portrait de Mme de Graffigny, par Tocqué, est charmant; celui de la reine, vêtue par le même peintre d'une robe à fleurs, est un chef-d'œuvre du genre, un résumé de tout le siècle ambré de Louis XV, quand il est habillé. Le Louvre possède ces derniers tableaux, mais les attiques de Versailles sont semés de peintures de ce talent aimable sans effort, naturel sans exagération, souriant sans grimace, coloriste sans fracas. A tous ces hommes, comme aux Alexandre Roslin, aux Charles Natoire, aux Frédou, aux François Boucher, le plus emporté de tous, ne demandez pas du style : images de leur siècle, ils chiffonnent les figures de leurs beautés poupines à l'égal de leurs dentelles et de leurs brocarts; ils les noient dans les fleurs et la gaze, le velours et la soie, jusqu'à ce que ces folles dévideuses de la jeunesse, jetant leurs voiles sur les premiers buissons de lilas en fleurs, ne conservent plus qu'un négligé à la mode qu'on ne saurait appeler un costume que par exagération. Peintres souvent étourdis, parfois sérieux, de tant de têtes légères, ils ont avant tout du charme et de la séduction : ils sont amusans, qualité si rare dans notre pays, où l'ennuyeux prévaut! Il n'y a pas jusqu'aux charmilles que ces pinceaux égayés et fleuris ne fassent sourire à leur manière. Tenez, hier encore, je voyais à Versailles un portrait du peintre Jacques La Joue avec sa famille (qui connaît ce La Joue?). Mon homme s'est peint lui-même, la palette à la main, dans un paysage, non de ces paysages époussetés de l'école du vieux Bertin, et où semble croître du cresson de haute futaie, mais libre et sans façon. A la pose du peintre, on dirait qu'il va répéter un menuet. Un doux rayon de printemps joue dans la feuillée tremblante, tandis qu'à la fraîcheur d'une fontaine, la femme, auprès de sa petite fille, écoute en bergère de Florian les soupirs de la nature qui se réveille, et qu'au-dessus de leur tête des essaims de couvées jaseuses gazouillent à l'envi, filant leurs notes aux zéphyrs. Je ne vous donne pas cela pour un chef-d'œuvre, tant s'en faut; mais Nuremberg n'a pas de plus joli joujou que la petite fille, et, somme toute, le tableau est bien la plus amusante idylle qui se puisse voir.

Qu'on ne s'étonne point que cette école immodérée et indisciplinée, plus préoccupée du piquant de l'effet que de la sévérité du dessin, noyât souvent le modelé des traits dans ses flots de couleur. Elle avait cependant, tout comme une autre, sa théorie du beau idéal. Les *Mémoires* de l'aventurier Casanova de Seingalt, frère du peintre de batailles, contiennent, sur ce sujet, un passage où il met en jeu le bonhomme Nattier qu'il avait connu à Paris, en 1750 : « Ce grand artiste, dit-il, avait alors quatre-vingts ans (1), et, malgré son grand âge, son beau talent semblait encore être dans toute sa fraîcheur. S'il faisait le portrait d'une femme laide, il la peignait avec une ressemblance parlante, et, malgré cela, les personnes qui ne voyaient que son portrait la trouvaient belle..... D'où lui venait cette magie? Un jour qu'il venait de peindre les laides *Mesdames de France*, qui sur la toile avaient l'air de deux Aspasies, je lui fis cette question;

(1) Casanova se trompe : le Nattier dont il veut parler n'avait encore que soixante-huit ans. Il y a trois peintres de ce nom : *Marc* Nattier le père, né en 1642, à Paris, où il mourut en 1705; — *Jean-Marc*, appelé le cadet, mort le 7 novembre 1766 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. C'est celui dont parle Casanova. Il a peint les portraits de Mesdames, qui sont à Versailles sous les attributs des *Quatre Élémens*.—Le troisième Nattier s'appelait Jean-Baptiste et naquit en 1712.

il me répondit : C'est une magie que le dieu du goût fait passer de mon esprit au bout de mon pinceau. C'est la divinité de la *beauté* que tout le monde adore et que personne ne peut définir, parce que nul ne sait en quoi elle consiste; cela démontre combien est imperceptible la nuance qui existe entre la laideur et la beauté, et cette nuance, cependant, paraît si grande à ceux qui n'ont aucune connaissance de notre art (1)! » Tout ce beau langage va simplement à prouver que dans un temps où plus qu'en tout autre la laideur était un crime, l'indulgent Nattier flattait ses modèles. Trempé trop faiblement pour s'assimiler les maîtres et dominer son siècle, il se laissait emporter au train général de la convention et de la mode.

Du vivant de ces artistes, il n'était pas rare de les entendre comparer à Raphaël pour le dessin, au Corrége pour l'exécution, au Titien pour la couleur. Des exagérations aussi ridicules devaient amener une réaction, et le jour arriva où un dénigrement colère ne vit plus dans leurs œuvres que minauderies et barbouillages. Ni si haut, ni si bas. Qu'y a-t-il de minauderies efféminées dans les Chardin, dans la famille de Vanloo peinte par lui-même, dans les portraits de Marie Leczinska? Eh quoi! on fait les dégoûtés à l'encontre de ces lestes historiens du XVIIIe siècle, et l'on admire les plâtres enluminés, saupoudrés de sourires impossibles, de M. Winterhalter! Encore une fois, cette école était de son temps, et ici rien de plus consubstantiel à l'idée que l'expression de l'idée. Nous sommes un peu, sans nous en douter, comme le duc de Mazarin, qui ne voulait pas parler à sa femme, parce qu'elle avait des mouches : nous enveloppons indistinctement tous les peintres du siècle de Louis XV dans le dédain que nous inspire cette société pomponnée, factice et sans cœur. Pourtant plusieurs de ces artistes ont un vrai mérite : ils sont réellement peintres. Ces hommes-là mettent la peau sur la chair, ils font vivre et palpiter; ils peignent les mains comme on ne sait plus les peindre, et leurs têtes, parfois expressives, sont parfois aussi d'un bon modelé. Ils avaient encore des traditions de palette, des secrets de couleur, qui se sont évanouis et que rien n'a remplacés. Ils prenaient la peine de broyer eux-mêmes ou de faire broyer sous leurs yeux, dans leurs ateliers, leurs couleurs principales, non altérées comme elles le sont aujourd'hui. L'école de David, ennemie acharnée des idées de mouvement et de vie qui ont prévalu chez les peuples de l'Occident, s'est jetée dans le bas-relief pour se rapprocher du système grec : l'expression dans le calme. Voulant rompre avec les orgies de couleur, le maître a tranché dans le vif, et, dépassant le but, il ne s'est plus, en quelque sorte, servi des couleurs que pour dessiner le trait, non pour peindre. Aussi, depuis cette époque funeste à la peinture proprement dite, la science de la couleur est-elle à peu près rentrée dans les ténèbres. Rien ou bien peu, chez nous, de ce *ragoût*, de cette pleine pâte sans excès qui fait la gloire des écoles italiennes, qui donnait du corps et de la solidité aux œuvres de l'art. Les peintures de Gérard, de Girodet, de Guérin, poussent au blafard, au vert et au noir, et sont indignement craquelées. Malheureux peintres qui ne sont ni vivans ni morts! Il n'est pas jusqu'à Gros, le plus peintre de nos artistes modernes avec Prud'hon, chez qui la qualité de solidité ne soit absente : sa couleur verdit, s'évapore, et finit

(1) *Mémoires de Casanova de Seingalt,* tome VI, p. 352-353; édition Paulin, 1833.

par laisser à découvert le tuf de la toile. Le feu lui sortait de toutes parts, son pinceau ne demandait qu'à s'enivrer de couleur, et chez lui le génie dominait souvent l'éducation; mais les bonnes traditions lui manquaient, et le peintre manquait souvent à l'artiste, tandis que si les peintres du temps de Louis XV ne sauraient prétendre à la royauté du génie, ils auront eu du moins le bon esprit de vivre, parce qu'ils ont eu le secret de peindre.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des modes divers de portraiture dans lesquels s'est glissée la convention, nous ne saurions oublier la miniature et le pastel. Le musée de Florence et les cabinets d'amateurs sont pleins de ces délicieuses miniatures à l'huile dont les maîtres de l'Italie, de l'Espagne, de la Flandre et de la Hollande nous ont légué de nombreux échantillons, qui souvent sont des chefs-d'œuvre.

L'aquarelle a eu aussi ses maîtres en miniature, et l'on se dispute avec raison, à des prix considérables, celles de Rosalba Carriera, qui brillait au siècle de Louis XIV, et celles de Mme Nattier, de Hall, de Fragonard et de Dumont, étoiles scintillantes du temps proscrit de Louis XV et du temps de Louis XVI. Alors aussi le souverain du pastel, Maurice-Quentin de La Tour, était en pleine floraison. Celui-là, ennemi de la manière, n'en voulait qu'à la physionomie, à l'expression, en un mot à la pure nature. En son genre, c'est un maître. Il vivait familièrement avec les gens de lettres les plus distingués de son époque, et il en a laissé de beaux portraits. Le Louvre possède de lui *le Maréchal de Saxe*, le peintre *Chardin* et *la Marquise de Pompadour*. Le dernier portrait, en pied et de grandeur naturelle, offre un ensemble séduisant de goût et d'harmonie; mais la tête n'a pas ce puissant modelé, cette séve humaine qui fait fleurir le sentiment, la grace et la vie dans un autre chef-d'œuvre de La Tour, représentant la danseuse Sallé, celle que Voltaire, passant de l'atelier du peintre dans une loge de l'Opéra, célébra en un sixain triomphal, où la Camargo est de moitié. La Sallé n'avait point une biographie aussi romanesque que celle de la Camargo; elle n'avait point, comme elle, pour oncle un grand inquisiteur d'Espagne, mais elle eut un peintre inimitable (1).

V. — PORTRAITS DE MADAME DE MAINTENON.

On connaît les trois grandes sources d'erreurs entre lesquelles la critique iconologique doit frayer sa route et démêler le vrai : — erreurs d'érudition, supercheries industrielles, influences de mode ou d'école. Voyons maintenant à quelle variété de l'apocryphe, s'il y a apocryphe, pourrait appartenir l'émail de Petitot gravé pour M. le duc de Noailles; examinons si Paolo Mercuri, ce grand artiste, ce voluptueux de la forme et de la couleur, aurait été trompé ici comme pour le *Christophe Colomb*.

Le premier portrait connu de Mme de Maintenon est celui où Mignard l'avait représentée jusqu'à mi-jambe, en sainte Françoise romaine, robe fond or, avec manteau doublé d'hermine, la main droite sur le cœur, la gauche tenant un livre sur ses genoux, auprès d'une table où pose un sablier. Ce portrait, peint pour la maison de Saint-Cyr, fondée en 1686, fut cédé par la comtesse de

(1) Ce portrait de Mlle Sallé a passé du cabinet du miniaturiste Saint chez M. Véron.

Crescy, dernière supérieure de cet établissement, au célèbre amateur des arts, M. Quintin Craufurd, et à la vente de ce dernier, en 1820, il passa dans le domaine de la liste civile. On en a plusieurs répétitions et de nombreuses copies: dans les unes, le fond est nu; dans les autres, il est formé d'une bibliothèque. L'original primitif a été exécuté en 1694, par conséquent alors que Mme de Maintenon avait cinquante-neuf ans. Il est cité par l'abbé de Monville, dans sa *Vie de Pierre Mignard* (1), écrite sur les mémoires et sous les yeux de la fille de ce peintre, la comtesse de Feuquières. Cette toile produisit, en son temps, un effet extraordinaire, si l'on en juge par la lettre qu'adressait Mme de Coulanges, le 29 octobre 1694, à Mme de Sévigné : « J'ai vu, dit-elle, la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer; c'est un portrait de Mme de Maintenon fait par Mignard. Elle est habillée en sainte Françoise romaine. Mignard l'a embellie; mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse; et sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire : des yeux animés, une grace parfaite, point d'atours, et, avec tout cela, aucun portrait ne tient devant celui-là (2). » Voilà, avec la mention de l'abbé de Monville, un témoignage irrécusable d'authenticité, et en même temps une preuve de plus que, sur le mérite d'une œuvre d'art, il faut se défier des enthousiasmes contemporains. En effet, ce portrait si vanté n'est pas même un des bons de Mignard, à moins qu'il n'ait singulièrement changé sur la route; il est sec et dur, et la figure est un masque.

Le second portrait représente Mme de Maintenon à l'âge de soixante à soixante-deux ans, en pied, assise, vêtue d'une robe noire, et ayant avec elle une princesse enfant qui est debout et peut avoir dix ou douze ans. La figure est rajeunie comme dans le précédent portrait. Celui-ci est au palais de Versailles, salle de la Vaisselle d'or. A en croire le catalogue, c'est un original de Rigaud, dont un *duplicata*, qui se trouve dans l'aile du nord, au même palais, serait une copie par Santerre. A voir les peintures, elles ne sont toutes deux que d'assez faibles copies qui ne rappellent aucunement ni le grand air ni la couleur des œuvres de ce maître. Ce seraient plutôt des copies de Mignard. Dans tous les cas, les mains sont d'un écolier, à moins qu'elles n'aient été gâtées par les restaurateurs qui ont assassiné nombre de peintures à Versailles, et des meilleures. Du reste, le portrait porte en soi tous les caractères de l'authenticité; il est bien du temps et offre tous les traits de la *Sainte Françoise* de Mignard.

M. Craufurd comptait dans sa collection un autre portrait en petit, figure entière de Mme de Maintenon, par ce dernier peintre. Même robe fond or que dans la *sainte Françoise;* même manteau doublé d'hermine retombant jusqu'à l'extrémité des pieds; les manches retenues par des bracelets composés de rubis et d'émeraudes. La marquise, assise près d'une table chargée de livres, était dans l'attitude de la méditation, et l'ensemble du tableau rappelait de fort près le grand qui est à mi-jambe. C'est la petite toile dont Mme de Genlis, dans sa *Vie de Mme de Maintenon*, parle comme ayant été trouvée par le prince de Talleyrand à Bourbon-l'Archambault, chez une dame âgée dont la mère l'avait

(1) *Vie de P. Mignard*. Paris, 1730, page 173.

(2) *Lettres de madame de Sévigné*, tome 10, page 26; édition Monmerqué.

reçu en présent de Mme de Maintenon elle-même. Le prince l'avait donné à M. Craufurd.

Un troisième portrait de Mme de Maintenon, faisant partie de la galerie de ce même amateur anglais, était attribué à Louis Boullongne. Françoise d'Aubigné y était représentée assise près d'une colonnade à l'entrée d'un parc, tenant embrassé le petit duc du Maine. Les figures étaient entières, mais moins grandes que nature.

Or, dans toutes ces têtes, le nez légèrement aquilin se recourbe, et le bout en fait disparaître la cloison. J'ai même vérifié que Ficquet, en sa gravure, a un peu atténué cette forme plus marquée sur les originaux, tandis que dans le Petitot gravé par Mercuri, et qui représente Françoise d'Aubigné à vingt-cinq ou trente ans, le nez se relève. Une pareille différence est bien faite pour embarrasser, au premier aspect, sur l'identité du personnage. Avant d'aller plus loin, mettons le graveur hors de cause. S'il y a eu faute quelque part, elle n'est point de son fait : la délicieuse gravure de Mercuri est le Petitot tel quel; rien de plus, rien de moins. D'un autre côté, je savais à l'avance qu'il n'y avait nul secours à attendre de l'examen de l'émail même, attendu que pas un des émaux de Petitot qui sont au Louvre (je les ai tous vus et maniés autrefois hors de leur cadre officiel), pas un, ni sur la face peinte, ni au revers, ne porte le nom du personnage représenté; pas un même n'est signé du peintre. Le talent de Petitot signe pour lui, et, par parenthèse, je soupçonne fort d'être apocryphes les Petitot qui courent, par ce temps de contrefaçon, signés en toutes lettres *ne varietur*, comme ce tableau portant l'inscription fameuse : « Ceci est un cheval. »

On voit au musée du Louvre trois émaux de la main de Petitot représentant Françoise d'Aubigné bien avant sa royauté voilée. Le premier, qui a été gravé par Laugier, trois fois plus grand que l'émail, la donne à l'âge de dix-huit à vingt ans, quand elle était la femme de Scarron. C'est une figure d'Hébé dans le suprême éclat d'une beauté fine et délicate, coiffée de fleurs, la perle au cou, une guirlande de fleurs naturelles bordant la robe et s'épanouissant sur la poitrine. Le second est celui du livre de M. de Noailles. C'est encore Mme Scarron et non pas Mme de Maintenon, car Françoise d'Aubigné, devenue veuve, en 1660, à vingt-cinq ans, ne prit le nom de Maintenon qu'en 1675, alors qu'elle avait accompli ses huit lustres (1). Le troisième portrait, enfin, représente une femme belle de sa seconde jeunesse, la tête coiffée du voile de veuve. Le front, les yeux, les sourcils, semblent être les mêmes que dans les deux premiers émaux : même forme de nez, c'est-à-dire que la cloison, descendant fort bas, laisse voir les narines ouvertes et relève le bout du nez; mais les cheveux sont plus foncés, et la figure plus pleine fait différer de beaucoup la physionomie. Je ne reconnais pas non plus la bouche. En résumé, j'avoue qu'il y a dans ces détails et dans le tout ensemble trop de dissemblances pour que je ne redoute point là encore une attribution hasardée.

Je cherchais où frapper pour retrouver le type de ces trois émaux, quand le hasard me fit tomber sous la main une collection de ces thèses de théologie, de philosophie et de jurisprudence, qui, au XVIIe siècle, avaient tant d'éclat.

(1) Le portrait du livre de M. le duc de Noailles aurait donc dû être intitulé *Madame Scarron*. Le nom de *Maintenon* est une sorte d'anachronisme.

C'étaient d'immenses pancartes ornées souvent de gravures de maîtres d'après les dessins des premiers peintres : les Le Sueur, les Le Brun, les Mignard. L'accessoire y étouffait le principal, et, dans l'espace laissé désert au milieu des feuilles, s'imprimait le texte. Une de ces thèses par G. Edelinck est un des chefs-d'œuvre de la gravure française. Nanteuil en a gravé sept, dont sa propre thèse de philosophie. Cela sent bien son grand siècle. Les moins riches, à défaut de gravure inédite, achetaient un tirage de gravure déjà parue. Une thèse s'offrit, qui avait en tête l'effigie gravée de Mme de Maintenon, dans un cadre tout orné d'emblèmes et de devises, avec ces mots : *Fait par P. Giffart, graveur du roi.* 1687. Point de nom de peintre. Ce portrait était juste, en grand, mais en plus âgé, le petit portrait de Mercuri : même pose, même ajustement, coiffure, dentelles, et le reste. Certes, nulle équivoque n'était admissible touchant l'authenticité, car le portrait présenté à *Mme la marquise de Maintenon* elle-même, avec solennelle dédicace en style de Thomas Diafoirus, par un sieur Leblanc de Neauville qui s'y dit de la maison de la marquise, devait offrir une effigie consacrée. J'ai retrouvé depuis deux gravures du même portrait, l'une par de Larmessin, l'autre par Lépicié. Cette dernière porte : *Mignard pinxit.* Le type original est donc de la main de ce peintre (1); qu'est-il devenu? Dans tous les cas, on est autorisé à supposer, par la date, que c'est celui dont la *Vie de Mignard* fait mention sans le décrire. Ce serait le même qui fut l'objet de mauvais vers, les derniers, dit-on, qu'ait écrits le bel-esprit burlesque, Paul Scarron, et dont voici le titre et quelques strophes :

A Monsieur Mignart, le plus grand peintre de ce siècle (2).

. . . .
. . . .
Tu sais bien que le *crayon*
Qui se gâte à la poussière
N'est encore qu'un rayon
De sa future lumière.

Viens, viens donc demain chez moi
Finir cet ouvrage rare;
Pour te ramener chez toi
Un convoi je te prépare.
. . . .

Ce crayon dont parle le goutteux était-il le trait d'une effigie destinée à être peinte? En d'autres termes, était-ce la première préparation à la sanguine dont Mignard le Romain avait l'habitude? ou bien n'était-ce à la lettre qu'un crayon ou un pastel? Les documens que nous avons recueillis jusqu'ici ne nous permettent pas de conclure; mais ce qui importe à la question, c'est que la planche de Giffart et les deux autres qui en sont la copie nous reproduisent le nez mi-aquilin et surbaissé de la *Sainte Françoise,* et nullement ce nez relevé des trois Petitot, ce nez qui donne au modèle un air un peu mutin.

(1) Je n'ai pas retrouvé le type des deux autres émaux.
(2) *Œuvres de M. Scarron,* tome IV, page 304. Amsterdam, chez Westein, 1742.

Les portraits de Mme de Maintenon accrédités de nos jours ne la représentaient pas sous la protection des traits gracieux de la jeunesse, mais vieille, mais triste et morose, amuseuse ennuyée d'un vieux roi ex-libertin qu'elle n'aimait pas et qui avait peur de l'enfer. Matrone altière et prude, arrivée à cet âge où la femme est la proie des poètes et des confesseurs qui se disputent à qui en fera une muse ou une sainte, elle n'avait pas la stérile passion de la vanité, quoique précieuse et bel esprit; elle avait cet indomptable orgueil qui creuse et entreprend de loin; elle avait cette ambition insatiable et blasée qui, au plus haut point de la grandeur, lui faisait dire au comte d'Aubigné, son frère : « Je n'y peux plus tenir, je voudrois être morte. — Vous avez donc parole d'épouser Dieu le père? » répondait l'autre. « Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier, » aurait ajouté le duc de la Rochefoucauld. — Bien différente de celles qui veulent glisser dans la vie sans être vues que de Dieu, je ne sais quoi se débattait incessamment en elle contre l'obscurité et la poussait au jour. A elle le grand soleil, la considération, la gloire humaine, les honneurs de l'opinion : c'était son trône. « Je voulais être estimée, dit la marquise elle-même dans sa correspondance : l'envie de me faire un nom était ma passion. » Maîtresse passée dans cette habitude de dissimulation et de finesse que son naturel froid et prudent lui rendait facile, et dont toutes les positions de sa vie, depuis le berceau jusqu'à sa mort, lui avaient fait une nécessité, elle ne régna point par ses charmes, quoiqu'elle fût belle; elle domina par la tenue de son caractère. Et de fait, qu'on se rappelle l'espèce de condition demi-serve où l'avaient jetée les misères de son enfance, la domesticité dont l'avait honorée le dédain d'une parente sans cœur, son alliance avec un cul-de-jatte moribond, de tous les maris le plus ridicule : — en fallait-il davantage pour la contraindre de bonne heure à se cuirasser de glace et de dignité, afin d'échapper aux entreprises des protecteurs du bel air? Et force était pourtant d'être toute à tous, de faire toujours gracieux visage, de redoubler d'esprit et d'histoires agréables quand le rôt manquait; or, il manquait souvent.

L'amabilité qui attire, alliée à la tenue sévère et boutonnée qui impose et tient à distance, tel est le secret de l'empire de Mme de Maintenon avant et depuis son veuvage. Supérieure à Louis XIV en esprit et surtout en instruction, elle étonnait, charmait, dominait le roi par sa raison assaisonnée de grace, et le contenait à la fois près d'elle par les scrupules de la religion : « Je le renvoie toujours affligé, jamais désespéré, » disait-elle à Mme de Frontenac. Encore un peu de temps, et le pinceau de Mignard lui donnait les honneurs princiers du manteau d'hermine : « Sainte Françoise le mérite bien, » avait dit Louis XIV.

Long-temps l'amie de celle dont elle avait élevé en secret les enfans, fruits d'un double adultère, elle s'était étudiée à la saper dans le cœur du roi. L'ingratitude lui est bonne, elle en use et ne s'en défend pas. Confidente avec complaisance des amours du prince, en connaissant dès-lors et les ardeurs, et les impatiences, et les voies, elle mit fin à toutes ses galanteries, ferma toute avenue à ses affections, même les plus innocentes, et le jeta dans une dévotion dont la révocation de l'édit de Nantes a fait connaître l'étendue et le danger. Tout grand fait historique a sa légende : beaucoup d'esprits chagrins s'obstinent encore à demander compte de ce désastreux événement à la marquise, au lieu de le demander à son époque. Non, Mme de Maintenon ne fit point la

révocation de l'édit de Nantes; mais elle ne l'empêcha point, mais la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné n'en adoucit point les conséquences homicides pour ses anciens coreligionnaires (1). Louis, au-dessous de son siècle dans ce suicide insensé, prouva que, s'il avait pu être un grand roi, il n'était point un grand homme.

Il y a une lettre de Mme de Maintenon qui m'a toujours frappé, comme Lémontey : c'est celle que cette béate demi-reine écrivait le 9 septembre 1698 au cardinal de Noailles, et où elle prononce ce mot précieux, tout plein d'un parfum de casuiste en jupon : « Je ne puis m'empêcher de me dire : Que deviendra le roi si je meurs avant le père de la Chaise? » Est-ce là un mot d'une naïveté sincère? Dieu seul a le secret des cœurs. D'une part, Mme de Maintenon était une femme trop souterraine, trop sûre d'elle-même, trop calculée et artificieuse pour être crue sur parole; elle avait, d'un autre côté, trop de sérieux dans l'esprit pour qu'il soit permis de décider sur elle à la légère et sur de simples inductions. Une conduite d'Honesta toujours désespérément posée, toujours exemplaire; jamais le moindre mouvement entraîné, jamais *un petit coin attendri*, comme disait la bonne et sensible Madeleine de Scudéry, de pareilles perfections sont peu sympathiques; on les honore, on les respecte, on ne les aime point. Pourquoi? Parce qu'elles sont la vertu sans le cœur; parce qu'à tort ou à raison, on craint, en fin de compte, de n'y trouver qu'une Lucrèce par honneur plus encore que par vertu.

Telle nous apparaît Mme de Maintenon dans ses portraits officiels, tristes et grondeurs. Aussi était-ce une pensée charmante, presque maligne, et qui devait venir à un esprit délicat tel que M. le duc de Noailles, de battre en brèche l'opinion rien que par une sorte d'antithèse, rien qu'en rajeunissant son héroïne : « Heureux, dit-il avec raison, ceux dont l'image arrive à la postérité sous l'emblème de la grace et de la beauté; la postérité en est plus indulgente. » Visage plein de grace, aimable sourire, pose un peu coquette pour faire valoir de belles épaules; ajustement simple avec élégance, *simplex munditiis;* les perles et la dentelle, tout est là. Loin donc, loin ces tristes coiffes et cette éternelle robe feuille-morte qui effarouchaient les jeunes essaims de la maison de Saint-Cyr. Oui, mais ce nez au vent, qui ne va ni à cet esprit ni à ce caractère, qu'en ferons-nous au moment où volontiers nous allions bannir tout-à-fait l'autre image de notre souvenir? Ce nez-là cadre mieux aux mauvais desseins que le duc de Saint-Simon nous a révélés contre Mme de Maintenon dans ce style âcre, ardent et incorrect que vous savez. Sans ajouter foi à tout ce qu'une malignité envieuse débita sur les intrigues de sa jeunesse, on ne peut oublier qu'elle fut la femme d'un poète graveleux, qui, disait-il lui-même, devait lui faire peu de sottises, mais s'était promis de lui en apprendre beaucoup; on peut tenir pour constant qu'elle vécut dans la société des plus aimables libertins de

(1) M. Paulin Paris possède un curieux portrait de Mme de Maintenon gravé par Pierre Schenck à Amsterdam, avec cet exergue tiré des *Amours* d'Ovide (II, 10) :

Viro mulier spoliis exultat ademptis.

C'est l'œuvre de quelqu'un de ces malheureux réfugiés que le ressentiment rendait injustes envers Louis XIV et tout ce qui touchait à sa personne.

son siècle, qu'elle fut l'amie et la camarade de lit de la courtisane Ninon de Lenclos, et que celle-ci, dans une lettre inédite à Saint-Évremond (1), ce bel esprit qui fit, à si bon marché, la gloire héritière de ses plaisirs et de sa paresse, écrivait ces mots qui sont pour faire venir la chair de poule aux admirateurs de Mme de Maintenon :

« ... Je n'ai rien dit ni voulu dire au bon petit bibliothécaire : on doit parler le moins possible de ces sortes de choses. Les temps sont venus où j'ai tout oublié, hors mes amis. Jugez, après cela, si j'ai été étonnée de vos nouvelles questions. A quoi songez-vous d'oublier qu'il me faut lire en lunettes ces histoires d'amour? Que vous seriez sage si vous vous en teniez à votre Angleterre et un peu à l'amitié que vous me devez, dont je suis digne par l'attachement que je vous porte! S. était mon ami; sa femme m'a donné mille plaisirs par sa conversation, et, dans le temps, je l'ai trouvée trop gauche pour l'amour. Quant aux détails, je ne sais rien, je n'ai rien vu; mais je lui ai prêté souvent ma chambre jaune, à elle et à Villarceaux.... »

Tandis que, retirée à la campagne chez Mme de Montchevreuil, la cousine de Villarceaux, la veuve de Scarron jouissait des paysages imprégnés du silence, de la douce paix, de la suave religion des champs, Villarceaux, grand débauché de corps, de cœur et d'esprit, la faisait peindre, sortant du bain, dans le déshabillé de la Genèse, et l'insultait ainsi à son insu. Elle l'apprit, et en fut déchirée de désespoir. « Même dans les choses malhonnêtes, il y a de l'honnêteté à observer, » dit Mme de Sévigné à propos des procédés de son fils envers Ninon. La moderne Leontium elle-même, qui du moins portait un cœur d'honnête homme, eût vu là autre chose qu'une espièglerie du grand monde. Quand on a tant de dignité, tant d'orgueil, une soif si ardente de considération et d'estime que l'avait Mme de Maintenon, — aimât-on la sagesse moins pour son prix que pour la gloire de l'avoir fait triompher, — on commence toujours par n'agir que de façon à s'estimer soi-même. J'ajouterai que, si l'on a pu dire des femmes en général que celles qui jouent avec l'amour sont comme les enfans qui jouent avec des couteaux et finissent toujours par se blesser, il est également vrai que les caractères si personnels, si froidement orgueilleux, n'ont point l'ame ouverte aux affections et ne sont susceptibles ni de surprise de la sensibilité ni de surprise des sens. Mme Scarron était femme à ne point fuir le tête-à-tête, parce qu'il y avait pour sa gloire une satisfaction de haut goût à l'avoir bravé.

Mais c'en est assez à propos du bout de nez plus ou moins exact d'un portrait. Cependant quel est le coupable? Serait-ce tout simplement le temps, qui outrage d'une façon si cruelle la beauté, et qui, s'attaquant entre autres à l'un des traits de Mme de Maintenon, de vingt-cinq à soixante ans, a pu, comme on en a tant d'exemples, affaisser le cartilage du nez, et, d'un nez relevé, faire un nez aquilin? Serait-ce alors, et volontiers j'inclinerais à le croire, que Giffart, dont le type a été le même que celui de Petitot, aurait un peu forcé les traits de son image de thèse pour mettre l'effigie de niveau avec l'âge de son modèle?

(1) Cabinet de l'auteur. Ninon signe *Lanclos*. Les derniers mots de sa lettre avaient transpiré. On en niait l'authenticité, parce qu'on n'en connaissait pas la source.

Il s'ensuivrait ainsi que les émaux de Petitot, pour différer en un trait caractéristique de la *Sainte Françoise* de Mignard, n'en seraient pas moins corrects. Là, c'est la jeunesse; ici, l'âge mûr. Quand bien même Petitot, si exact, si parfait d'ordinaire, aurait menti cette fois à son modèle, ce que je ne saurais admettre d'ailleurs que sur preuves irrécusables, quel est l'artiste qui lui jetterait la première pierre? Quel est l'artiste, parmi ceux même dont les œuvres pourraient prétendre aux suprêmes honneurs d'une tribune de musée, qui ait toujours étroitement ajusté et serré son style sur la vérité nue, qui n'ait pas, un jour en sa vie, cédé aux séductions de cette fée décevante qu'on appelle la mode? N'en a-t-il pas subi le prestige souverain, cet admirable Prud'hon, qui a peint le portrait de Mme Jars, depuis Mme Elleviou, exposé au musée du Louvre, et qui le dispute aux plus belles œuvres de tous les temps? N'a-t-il pas lui-même sacrifié à l'idole, le grand Rubens, Rubens étincelant, radieux, opulent, saturé de lumière, qui a poussé jusqu'à l'abus les facultés les plus prodigieuses? Chez lui, toujours pareille carnation, toujours la nature du Nord, et son pinceau transfigure l'Italienne Marie de Médicis en florissante beauté d'Anvers.

Non, depuis les immortels chefs-d'œuvre des maîtres de l'Italie, de l'Espagne et des Flandres, jusqu'aux œuvres des martyrs de l'école de David, il n'est que trois ou quatre hommes privilégiés, Raphaël en tête, qui, dans leurs portraits, aient été assez robustes pour ne jamais fléchir devant la mode et la manière, pour avoir constamment trouvé dans le simple la puissance secrète de rendu, la vérité de nature variable et fugitive, cette diversité de physionomie et de carnation de race, de climat, d'individu, unie à une fleur ineffable de sentiment et d'idéal. D'*idéal*, disons-nous : une chose, en effet, qui n'est pas assez remarquée des gens du monde, c'est qu'on peut introduire de l'idéal dans le portrait, et ne point prendre pour cela de licence avec la vérité et l'exactitude. Il y a chez le Titien, chez Vélasquez, qui, en énergique vérité, n'est inférieur à personne, chez Rembrandt, chez le Poussin, chez Van Dyck dans ses ouvrages étudiés, chez son maître Rubens en dépit de ses éblouissantes licences, et encore plus chez Raphaël, un je ne sais quoi qui saisit fortement, qui élève le spectateur sans cependant nuire au naturel ni exclure la naïveté, mais sans non plus les supposer toujours; c'est le *caractère*, c'est un grand style, une sorte de cachet magistral imprimé à l'ouvrage, qui émeut les organisations sensibles à la peinture, indépendamment des mérites vulgaires du portrait. Holbein, si fin qu'il en est sec, est d'une élévation qui remplit l'ame de grandeur, quand on regarde ses têtes si vraies, si vivantes et à la fois si nobles, malgré les traits les plus communs. Voilà le vrai génie de la peinture, et, si le portrait n'avait jamais été peint que par de tels maîtres, la critique iconologique deviendrait, à certains égards, à peu près inutile. L'histoire des apocryphes de la peinture prouve, on le voit surabondamment, que la haute perfection de l'art et la fidélité historique marchent toujours d'accord, et qu'en dernier résultat, là où le beau se rencontre, la vérité n'est jamais loin.

F. Feuillet de Conches.

II

LA

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

ET

LES ÉCRIVAINS DE L'UNION.

I. Lyell. *A Second Visit to the United States*, 2 vol. London, 1849, Murray. — II. Colton. *Public Economy for the United States*, 1 vol. in-8o, New-York, 1849. — III. Carey. *Past, Present and Future*, 1 vol. in-8o, Philadelphia, 1848. — IV. *Principles of Political Economy*, 3 vol. in-8o, Philadelphia.

I.

Il n'est personne aujourd'hui qui ne sache quel est le mécanisme des institutions américaines, et qui ne puisse se rendre compte de la manière dont les États-Unis sont gouvernés et administrés. On commence même à savoir dans quel esprit la législation américaine a été faite, et quelle influence elle exerce à son tour sur la nation qui lui est soumise. On connaît, en un mot, le cadre dans lequel s'agite un peuple immense et quelques-unes des lois qui président à la vie publique de ce peuple; mais les détails de la vie de chaque jour échappent aux Européens, qui peuvent difficilement se faire une idée nette et précise de la société américaine. On remplirait pourtant une bibliothèque avec les ouvrages écrits sur ce sujet. Si les États-Unis ne sont devenus un

sujet d'étude pour la masse du public français qu'à une époque toute récente, — depuis quarante ans, — au contraire, le public anglais a les yeux fixés, au-delà de l'Atlantique, sur ce peuple sorti du sein de l'Angleterre, et qui devient pour elle un rival chaque jour plus redoutable. Il n'est pas un Anglais capable de tenir une plume, qui, en revenant des États-Unis, n'ait confié au papier ses impressions. Chaque année voit paraître de nouveaux récits, et la curiosité européenne ne se lasse jamais de les lire, si mauvais qu'ils puissent être, preuve manifeste qu'elle n'a point trouvé encore à se satisfaire.

Cette multitude de livres sur l'Amérique cache mal, en effet, une indigence réelle. En France et plus encore en Angleterre, la société américaine a été, pour les hommes de parti et les écrivains, ce que la vieille rhétorique appelait un lieu commun, c'est-à-dire une mine inépuisable d'allusions et de raisonnemens sur tous les sujets. Beaucoup d'hommes distingués sont allés aux États-Unis moins pour se rendre compte de ce qu'ils y verraient que pour chercher des argumens à l'appui des thèses favorites de leur parti. En rapportant d'Amérique l'éloge du suffrage universel, des élections fréquentes, de l'instruction gratuite et des budgets économiques, on était certain d'être comblé de louanges par l'*Edinburgh Review* ou le *Westminster*. Les écrivains tories cherchaient, à leur tour au-delà des mers, de quoi confondre le radicalisme, et le *Quarterly Review*, saluant avec enthousiasme l'ouvrage incisif et cruel dans lequel mistriss Trollope flagellait impitoyablement les ridicules et les tyrannies de la démocratie américaine, s'écriait avec une sorte d'ivresse : « Voici enfin le livre depuis si longtemps attendu! »

Les préoccupations politiques ou les préjugés nationaux ne sont pas les seules causes qui ont déterminé la diversité des jugemens portés sur les États-Unis. Il est toujours essentiel de savoir avec quelle portion de la société américaine chaque voyageur a été en rapport, et de tenir compte des circonstances dans lesquelles il était placé. En 1841, sir Charles Lyell fut invité à se rendre aux États-Unis pour faire, à l'Institut de Lowell, à Boston, une série de leçons sur la géologie, science fort goûtée des Américains. Le géologue anglais eut le plus grand succès, il fut recherché et comblé d'attentions par les hommes distingués du pays. A son retour, il publia un récit de son voyage, tout favorable aux Américains, et dans lequel il louait avec effusion ce qui est vraiment admirable aux États-Unis, l'organisation de l'instruction publique et le développement de la vie religieuse. Ce livre valut à l'auteur une éclatante popularité en Amérique. Aussi, à son second voyage, en 1846, sir Charles Lyell a été accueilli comme un véritable ami. Savans, médecins, théologiens, légistes, hommes politiques, grands propriétaires, se sont faits à l'envi les hôtes et les guides empressés de l'écri-

vain anglais, afin de le confirmer dans la bonne opinion qu'il avait du pays. Partout il lui a suffi de se nommer pour qu'on lui apportât tous les renseignemens qu'il souhaitait, et pour qu'on mît à sa disposition tous les moyens de continuer ses recherches. Il n'est sorte de prévenances dont il n'ait été l'objet. Quel voyageur ne serait reconnaissant d'un tel accueil? Sir Charles Lyell, malgré toute la sagacité et toute l'indépendance de son esprit, n'a pu se défendre d'une sorte de fascination, et il juge volontiers de l'ensemble de la nation américaine par les hommes distingués dont il a été sans cesse entouré.

Il n'est pas d'ailleurs toujours facile de savoir la vérité aux États-Unis. Si l'on ne veut être à la fois l'objet de toutes les attentions et de toutes les méfiances, il faut se défendre de tout projet d'écrire. Si l'on ne veut voir toutes les portes se fermer, tous les renseignemens vous être refusés, si l'on ne veut être frappé d'une sorte d'ostracisme, il faut ne hasarder aucune critique et ne jamais laisser percer une opinion défavorable. Il faut craindre à la fois les piéges et les rancunes de la susceptibilité américaine. Les peuples de la vieille Europe ont chacun leur amour-propre national, mais c'est le plus inoffensif des sentimens : chacun d'eux supporte à merveille d'être, pour le voisin, un sujet inépuisable de parodies et de caricatures; les quolibets du *Punch* et du *Charivari* n'ont jamais influé sur l'entente cordiale. Aux États-Unis, au contraire, l'amour-propre national est le plus farouche et le plus implacable des sentimens. Le peuple américain se sait le plus jeune dans la famille des peuples civilisés; il se figure, bien à tort, qu'il n'a point fait suffisamment ses preuves, et que la vieille Europe ne tient pas de lui le compte qu'elle doit tenir : il est prêt à faire les plus grands sacrifices pour être assuré qu'on ne le rabaissera pas injustement et qu'on ne dépréciera pas le rôle qu'il joue dans le monde. « Puisse l'Orégon nous amener une guerre avec l'Angleterre! disait un officier de marine à sir Charles Lyell. Elle nous coûtera bien cher; mais l'Angleterre apprendra que nous sommes une puissance du premier ordre, et non pas du second. » Des gens du peuple disaient au même voyageur : « Il nous faut une *brossée* avec l'Angleterre; autrement elle ne nous respectera pas. » Il y a quelque chose de puéril à voir une grande nation sans cesse sur les épines, comme un homme qui appréhende un affront. Six lignes du *Times* suffisent à mettre en émoi les vingt-neuf états de l'Union américaine; lorsque s'agitait, il y a quelques années, la question de l'Orégon, s'il arrivait au *Times* ou au *Chronicle* de laisser échapper, à l'adresse de l'Amérique, quelques phrases empreintes de cette âpreté et de cette amertume familières à la presse anglaise, on voyait aussitôt tous les journaux de l'Union enregistrer en grosses lettres ce nouvel outrage et en faire, pendant plusieurs jours, le texte des plus effroyables déclamations.

Après l'insurrection du Canada, il y a dix ans, et lors de l'affaire Mac-Leod, il arriva à lord Palmerston, dans la chambre des communes, d'appliquer à la population du Maine, clair-semée sur un vaste territoire, au milieu de forêts encore vierges, l'épithète de *wild*, qui pouvait s'interpréter par *aventureuse*, mais que les Américains prirent dans le sens de *sauvage, non civilisée*. La législature du Maine décréta des levées d'hommes et d'argent et n'épargna rien pour entraîner l'Union dans une guerre avec l'Angleterre; la conquête du Canada pouvait seule punir l'insolence du ministre anglais; aujourd'hui encore, la douleur de cette insulte imaginaire est à peine assoupie.

Cette susceptibilité ombrageuse et implacable ne peut être désarmée que par des éloges sans restriction; elle ressent la critique comme une mortelle injure. Tout bon Américain a voué à une éternelle exécration le nom du capitaine Marryat. Quant à mistriss Trollope, qui, venue en Amérique avec des préjugés whigs et une prédisposition à tout admirer, a déclaré à son retour que le spectacle de la démocratie américaine l'avait fort réconciliée avec la pourriture de la vieille Angleterre, elle n'est plus, pour les feuilles américaines, l'auteur de romans spirituels et amusans; c'est une *abominable furie*. Le désappointement le plus cruel pour les Américains leur est venu de Dickens. L'écrivain radical était très populaire aux États-Unis; il y fut l'objet d'un grand empressement et de la plus vive curiosité; on s'étouffait pour le voir, on s'arrachait les billets de spectacle les soirs où il allait au théâtre; on se précipitait dans les bateaux à vapeur sur lesquels il prenait passage; les journaux enregistraient son costume, ses attitudes, ses allées et venues, ses bons mots. Il était l'événement de tous les jours, le lion de toutes les villes. Le censeur impitoyable des vices aristocratiques, le peintre des mœurs populaires ne devait-il pas trouver son idéal dans les États-Unis? Ce Diogène satirique et railleur de l'Angleterre n'allait-il pas éteindre sa lanterne? Hélas! les *American Notes for general circulation* ne furent qu'un persiflage souvent innocent, parfois caustique, des mœurs américaines, et des éloges assez sobres y furent entremêlés de critiques. Dickens, depuis ce jour, a perdu sa popularité en Amérique, ce n'est plus qu'un écrivain médiocre et envieux, et l'on déplore le mauvais goût de ceux qui pensent qu'un peu d'injustice peut s'allier à beaucoup d'esprit.

On se doute bien que ce n'est pas aux écrivains américains qu'il faut demander la vérité sur leur pays. En France, comme chez tous les peuples auxquels il en a coûté très cher pour jouer un grand rôle et remuer le monde, nous sommes devenus assez indifférens à notre propre éloge. Les tirades séculaires sur la *grande nation*, sur sa mission providentielle, sur ses guerriers et ses lauriers, ne défraient plus guère que les flons-flons du vaudeville et les orateurs de carrefours. Un livre

dont l'auteur s'attacherait à faire l'éloge de nos qualités physiques, intellectuelles et morales, de notre passé, de notre présent, de notre avenir, de nos institutions, de nos lois et de nos mœurs, de notre commerce, de notre agriculture, de notre industrie, etc., etc., ne serait point appelé à un grand succès; nous parierions plutôt pour la contre-partie de l'ouvrage. L'Américain, au contraire, s'enivre à longs traits de perpétuels éloges, et c'est chaque fois pour lui un ravissement nouveau. Cette soif de l'adulation est entretenue et développée chez lui par l'action de deux causes puissantes, la jeunesse, qui, chez les peuples comme chez les individus, est pleine d'elle-même, et l'orgueil inhérent à toute démocratie. Il fallut, à Athènes, changer le lieu des délibérations publiques, parce que les orateurs tournaient la tête au peuple en appelant sans cesse ses regards sur son port rempli de navires, sur ses immenses arsenaux, sur toutes les preuves de sa gloire et de sa puissance. Un tel remède serait impossible aux États-Unis; de quelque côté qu'on jette les yeux, à quelque point de vue qu'on se place, on est forcément frappé du spectacle d'une prospérité inouie et d'une grandeur qui s'accroît chaque jour. On ne saurait trouver mauvais, après tout, que ce peuple, séparé par l'Océan du vieux monde, qui est demeuré le dispensateur de la gloire, se fasse lui-même le chantre de ses progrès et soit pour toute voix amie l'écho le plus retentissant. La courtisanerie s'en mêle ensuite, et les flatteurs exploitent la faiblesse populaire. Depuis le message du président jusqu'au rapport du dernier commis des postes, tout document officiel doit être envahi aux trois quarts par l'éloge des institutions, des mœurs et de la prospérité américaines. C'est aussi le début obligé de tout article de journal; c'est la source indispensable où le ministre doit puiser ses allusions, s'il veut être un prédicateur populaire. Comment peut-on espérer que les écrivains échappent à la contagion, et qu'ils ne subissent pas la loi commune, s'ils veulent trouver un libraire et des acheteurs?

Rien ne donne, sur les États-Unis, des renseignemens plus précis et des idées plus justes qu'un petit volume in-12, qui paraît tous les ans sous le titre d'*American Almanac* et qui coûte 1 dollar. C'est un relevé annuel fort clair et fort méthodique de tous les renseignemens statistiques épars dans les documens officiels que publient, soit le gouvernement central, soit les autorités des divers états. On ne trouve guère dans ce livre que des chiffres, mais ils sont éloquens. Quant aux auteurs américains, il ne faut, nous le répétons, accepter leur témoignage qu'après examen et avec une extrême réserve. Nous citerons comme exemple un livre qui jouit de quelque réputation aux États-Unis. On n'est point disposé d'ordinaire à se défier des économistes, quoiqu'ils aient fait preuve, dans ces derniers temps, d'une imagination qu'on ne leur attribuait pas. Voici pourtant M. Carey, un écrivain

distingué, qui s'est aventuré avec quelque succès dans les spéculations économiques, qui discute les doctrines de Malthus, de Ricardo et de Mac Culloch en homme versé dans la matière, et à qui il est impossible d'emprunter avec confiance un renseignement ou une conclusion! M. Carey a fait un livre intitulé : *Principes d'Économie politique*, dont la seconde partie est consacrée « aux causes qui retardent la production de la richesse et l'amélioration dans la condition physique et morale de l'homme. » L'objet réel de cette seconde partie est d'expliquer le développement rapide des États-Unis et, plus encore, de prouver que, sous tous les rapports, les États-Unis sont supérieurs à toutes les nations européennes et spécialement à la France et à l'Angleterre. La démonstration a la prétention de s'appuyer exclusivement sur des données statistiques, et les têtes de chapitres ne servent guère qu'à amener de longues citations et des colonnes de chiffres. Nous laissons volontiers aux Anglais le soin de contrôler les chiffres que cite M. Carey pour l'Angleterre; mais ce qu'il dit de la France est tellement en dehors, non-seulement du réel, mais du possible, que nous avons été singulièrement mis en garde contre ce qu'il dit de l'Amérique. Un auteur sujet à de telles hallucinations ne saurait être un guide bien sûr (1). Et d'ailleurs une cause d'erreur commune à M. Carey et à tous les auteurs américains qui ont établi des parallèles entre les États-Unis et une nation européenne, c'est l'habitude de prendre pour premier terme de la comparaison, ou la France entière avec ses provinces riches ou pauvres, ou l'Angleterre avec l'Écosse et l'Irlande, et, pour second terme, un ou deux états seulement de l'Union américaine. Si nous nous servions du département du Bas-Rhin, où 99 personnes sur 100 savent lire, écrire et compter, pour prouver qu'en France

(1) Il faut motiver ce jugement sévère. Nous remplirions des pages avec les erreurs de M. Carey, qui prend des noms de province pour des noms de ville, et accole dans la même phrase la ville de *Saintonge* et la ville d'Arras. Il assure que la France est divisée en 23,000 communes, sur lesquelles 2,000 n'auraient ni église ni desservant. Il affirme que plus de la moitié du sol de la France est cultivée par des métayers; le premier almanach lui aurait appris que sur plus de 40 millions d'hectares consacrés à la production agricole, 7 à 8 millions au plus sont encore cultivés en métayage. Les autorités de M. Carey sont surtout curieuses. Il prend pour tableau fidèle de l'agriculture en France un ouvrage qui a trente ans de date. Son guide de prédilection est un touriste américain qui est venu passer un été dans les Pyrénées. A défaut des impressions de voyage de M. Murray, M. Carey s'adresse aux touristes et aux romanciers, et enfin aux *Magazines* anglais. Deux ou trois ouvrages français de dates surannées complètent ses renseignemens. M. Carey ne paraît pas s'être douté que le budget de la France s'imprimait et se discutait tous les ans, que l'administration française publiait chaque année les documens statistiques les plus étendus sur toutes les branches de la production ou de la dépense nationales, enfin que les renseignemens les plus complets et les plus exacts sur la situation véritable de la France se trouvaient dans les rapports annuels présentés par les préfets aux conseils généraux des départemens.

l'instruction élémentaire est plus commune qu'aux États-Unis, si nous citions le Haut-Rhin ou le Nord pour prouver que la France est le pays le plus manufacturier, le plus productif du monde, et celui où la population et la richesse s'accroissent le plus vite, on nous objecterait aussitôt la Creuse, la Corrèze, les Landes et les Basses-Alpes. Les auteurs américains, et M. Carey en particulier, ne font pas autre chose, lorsqu'ils appuient leurs raisonnemens et leurs calculs habituellement sur le Massachusetts, quelquefois sur New-York, plus rarement encore sur la Pensylvanie, jamais sur l'Illinois, la Floride ou le Mississipi. Signaler un pareil artifice de raisonnement, n'est-ce pas ruiner par la base toutes les conclusions de ceux qui en font usage?

On doit voir déjà combien il est malaisé de démêler l'exacte vérité au milieu des renseignemens qui abondent sur les États-Unis. On ne doit plus s'étonner que des divergences nombreuses désappointent et embarrassent le lecteur, qui avait espéré se former une opinion par la comparaison de plusieurs témoignages. Il nous reste, en abordant de plus près notre sujet, à signaler la cause principale de ces jugemens si différens, souvent si contradictoires, portés sur la société américaine par des voyageurs que la communauté de patrie, d'éducation, de partis, de préjugés, semblait prédisposer à éprouver les mêmes impressions.

II.

Le tort de presque tous les auteurs qui ont écrit sur les États-Unis a été de vouloir porter un jugement d'ensemble sur une société extrêmement complexe, et de n'avoir demandé qu'à une partie de la nation américaine les élémens de leur appréciation favorable ou contraire. Nous sommes loin de faire le procès à aucun de nos devanciers. Il serait également injuste d'accuser les uns ou les autres de mauvaise foi, car presque toujours les éloges des uns et le blâme des autres sont également bien fondés, à la condition seulement de n'être pas généralisés. Autre chose est de méconnaître la vérité, autre chose de n'en voir qu'une partie. Nous prendrons la liberté de ne pas regarder mistriss Trollope comme une furie, mais nous devons constater que sur la durée de son séjour aux États-Unis elle a passé deux années entières dans l'Ohio à une époque où l'Ohio n'était guère plus avancé que ne l'est aujourd'hui le Michigan. De même sir Charles Lyell, tout favorable qu'il soit aux Américains des bords du Mississipi, ne peut s'empêcher de dire qu'en revenant à Boston, au bout de dix mois, il ressentit cette satisfaction qu'on éprouve en se retrouvant chez soi et au milieu des siens. Il faut donc se demander quel a été l'itinéraire du voyageur, avec quelle classe de la société il a été plus spécialement en rapport, dans quelle partie des États-Unis il a le plus long-temps résidé : c'est

à cette classe de la société américaine, c'est à cette partie des États-Unis qu'il faut rapporter ses jugemens, et on doit se garder d'en étendre l'application, de peur qu'ils ne deviennent ou trop favorables ou trop sévères. Par la même raison, toute comparaison entre les États-Unis et l'Europe est nécessairement fausse. On ne peut, sans faire tort à l'Europe ou à l'Amérique, prendre pour l'un des termes de cette comparaison ni les états les plus anciens de l'Union, ni les plus jeunes : si on prend l'ensemble de l'Union américaine, la comparaison est impossible et de nulle valeur, car il n'y a point de similitude entre la vieille Europe avec sa civilisation uniformément répandue et l'agglomération américaine, qui présente tous les degrés de civilisation, depuis les plus avancés jusqu'à l'état sauvage.

Si le développement des États-Unis offre un si vif et si constant intérêt à tous ceux qui en suivent le progrès avec attention, cela tient précisément à cette juxta-position de plusieurs civilisations différentes. Les États-Unis présentent à l'observateur un spectacle sans exemple, celui d'un pays où un déplacement de quelques lieues suffit pour faire voir un seul et même peuple à des périodes différentes de sa vie morale. Jusqu'ici un tel spectacle ne se trouvait que dans l'histoire. Pour nous rendre compte de la manière dont la civilisation s'était répandue et développée chez un peuple, et comment ce peuple s'était transformé peu à peu par la diffusion et l'accroissement des lumières, comment son esprit s'était poli, son intelligence élevée, ses mœurs adoucies, il nous fallait reconstruire péniblement par la pensée les âges écoulés; il fallait interroger mille auteurs, confronter mille témoignages pour déterminer, à force d'investigations, quel était, à telle ou telle époque, l'état moral d'un peuple, pour établir des comparaisons d'une époque à l'autre et tirer de données conjecturales des conclusions toujours contestables. Les États-Unis nous montrent plusieurs âges d'un même peuple réunis sous le même coup d'œil; le tableau dont l'historien rétablissait à grand'peine les traits indécis et presque effacés, il est là, lumineux, vivant, et prenant des proportions infinies.

C'est là l'étude la plus curieuse à la fois et la plus instructive pour l'historien, le moraliste ou le politique. Les voies de Dieu pour l'amélioration de l'homme et l'accroissement de son bien-être s'y révèlent en traits manifestes. Là se voit en pleine évidence que le progrès est l'œuvre naturelle du temps, qu'il se développe d'une façon d'autant plus sûre qu'elle est plus uniforme, qu'il est d'autant plus prompt et d'autant plus irrévocable qu'aucune tentative n'est faite pour en violenter et en accélérer brusquement la marche. La Providence, en mesurant les devoirs de l'homme à ses forces et sa tâche à la durée de ses jours, ne lui a pas permis d'anticiper sur l'action du temps; les générations qui se suivent sont comme les vagues de la mer, dont aucune

ne peut atteindre ni devancer celle qui la précède. Ainsi voyons-nous la civilisation s'étendre et se développer graduellement aux États-Unis, où personne ne s'est érigé en censeur et encore moins en pédagogue de la société, où personne n'entreprend de tracer au progrès de tous une voie plus prompte et plus sûre que celle qu'il suit naturellement sous l'impulsion divine. C'est un flot qui s'étend de l'est à l'ouest, gagnant chaque jour du terrain, mais perdant en profondeur à mesure qu'il s'éloigne du point de départ. La marche de ce flot humain est tellement sûre et tellement régulière, qu'on peut la calculer d'avance, et, par la comparaison de deux périodes décennales écoulées, déterminer avec certitude les résultats de la période actuelle. La civilisation suit la même marche que la population. La portion la plus rude et la moins cultivée du peuple américain sert de pionniers à la nation entière, et se civilise à mesure par l'arrivée des émigrations postérieures. Le bûcheron à demi sauvage de l'Iowa ou du Wisconsin apprend de l'émigrant de l'Ohio le respect de la loi; la population active et entreprenante de l'Ohio reçoit de la Nouvelle-Angleterre l'élément qui développe dans son sein le goût du bien-être, des habitudes plus raffinées, la curiosité et l'aptitude pour les jouissances intellectuelles. La Nouvelle-Angleterre, à son tour, entretient et conserve sa supériorité par ses relations continuelles avec le vieux monde et par l'effort et le progrès naturels d'une société déjà avancée.

M. Michel Chevalier, dans ses *Lettres sur l'Amérique*, a insisté avec raison sur la différence profonde qui sépare aux États-Unis l'homme du nord et l'homme du sud, et qui constitue sur le même sol non pas deux races, mais deux variétés très distinctes. Les voyageurs qui ont suivi M. Chevalier, en constatant la justesse de cette observation de leur devancier, ont eu le tort de ne pas imiter son exemple, de ne pas distinguer à leur tour ce qui a aujourd'hui besoin d'être séparé, et de confondre dans une seule et même appréciation les états voisins de l'Atlantique et les états de l'ouest. En effet, les vieux états soit du nord, soit du sud, donnent issue les uns et les autres à une émigration incessante qui se dirige vers l'ouest et qui laisse sur son passage des couches de moins en moins épaisses de population et de lumières. Si vous prenez pour point de départ la Nouvelle-Angleterre et la Virginie, vous pouvez établir deux échelles descendantes où la richesse, l'instruction, l'état matériel du culte et de ses ministres, la densité de la population, la sûreté des personnes et des choses, suivront une progression décroissante. Ces deux échelles seraient à peu près celles-ci : pour le nord, Massachusetts, New-York, Pensylvanie, Ohio, Indiana, Illinois, Michigan, Iowa, Wisconsin; pour le sud, Virginie, les deux Carolines, Kentucky, Tennessee, Alabama, Mississipi, Arkansas et Texas.

Si nous avions besoin d'établir ce point, les témoignages américains ne nous manqueraient pas, et nous en appellerions à M. Carey lui-même, qui, dans un coin de son livre, laisse échapper l'aveu suivant : « On rencontre sur le territoire des États-Unis presque tous les degrés de civilisation. Dans la partie qui touche au Mexique et qui est occupée par les sauvages, on ne connaît d'autre loi que celle de la force. En nous avançant vers l'est, nous trouvons dans les états du sud la classe laborieuse en esclavage. Dans l'Arkansas, le Missouri et le Missisipi, où la population est de 1, 2 ou 3 personnes par mille carré et avec une forte proportion d'esclaves, le blanc, éloigné des tribunaux, des juges et des officiers de justice, porte toujours des armes avec lui; il est prêt pour l'attaque ou la défense; toute altercation se termine par un combat dont la mort est souvent la conséquence. L'habitude de déférer à la loi n'y existe qu'à un faible degré. Si un particulier éprouve un tort, il veut le redresser lui-même; si la communauté se croit lésée, elle recourt à ce mode barbare de justice exécutive qui s'appelle la loi de Lynch. Si nous passons à l'est, nous trouvons dans le Tennessee 15 habitans, et dans le Kentucky 17 habitans par mille carré. Il y a trente ans, la loi de Lynch était en pleine vigueur dans ces deux états, mais l'habitude d'obéir à la loi s'y est développée avec la population. Dans la Virginie et dans les Carolines, nous trouvons un état de société plus avancé, et la sécurité personnelle s'y accroît en proportion (1). »

C'est là un rare accès de franchise. La plupart des Américains n'admettent point en effet qu'il y ait la moindre inégalité de valeur morale et de civilisation entre les diverses parties de l'Union, et les vieux états ne sont que trop portés à attribuer à leurs rejetons cette immunité de la critique qu'ils réclament pour eux-mêmes. Si, par l'accumulation de faits précis et surtout par l'examen de la législation des nouveaux états, vous démontrez qu'une portion des États-Unis marche rapidement vers l'extrême de la démocratie, et que l'action combinée des mœurs et des lois y crée un état social qui équivaudrait pour des Européens à une intolérable tyrannie; si vous prouvez que, dans certains états du sud, la loi est impuissante à garantir la sûreté des personnes et des choses, les Américains ont une explication toute prête, et vous répondent que la faute en est à l'immigration européenne qui vient abaisser le niveau moral des États-Unis. Examinons si cette explication est exacte, et voyons par la même occasion quelle est au vrai l'étendue de l'immigration européenne, et quelle en est l'influence.

Il est certain que l'immigration européenne joue un rôle considé-

(1) Carey, *Principles*, etc., tome II, p. 27.

rable dans les progrès des États-Unis : elle introduit au sein de la population américaine un élément reproducteur très actif. En effet, comme ce ne sont point les vieillards qui s'expatrient, la presque totalité des émigrans sont dans la force de l'âge; ceux qui sont dans le célibat se trouvent bientôt sous l'empire des conditions qui, aux États-Unis, font du mariage une absolue nécessité, et ne tardent point à se marier : l'Amérique profite ainsi de la fécondité d'une émigration nombreuse qu'elle n'a point eu à élever, et que l'Europe perd au moment où elle devient reproductive. Or l'émigration, à elle seule, entre pour une forte proportion dans l'accroissement de la population américaine.

M. Carey a oublié d'en tenir compte dans ses comparaisons entre les États-Unis et l'Europe : voici comment il procède, et cet exemple donnera une juste idée de sa méthode. Il établit à la façon des mathématiciens, et en guise de théorèmes de géométrie, les deux propositions suivantes, que nous laissons à discuter aux économistes : — Plus une population a de sécurité pour les personnes et les choses, plus elle s'enrichit vite; plus elle est riche, plus elle peut devenir et plus elle devient féconde. — De ces deux théorèmes, M. Carey déduit le dilemme suivant : que si la population croît plus vite aux États-Unis qu'en Europe, c'est qu'il y a aux États-Unis plus de richesse, plus d'ordre et de sécurité que partout au monde. Il prend alors les tableaux de population dans les deux mondes, et une simple règle de trois lui donne en faveur des États-Unis des moyennes énormes. L'auteur américain s'est bien avisé après coup qu'il n'avait pas le droit de porter au compte des naissances l'accroissement de population imputable à l'émigration; aussi avertit-il en note qu'il convient de déduire pour ce chef 10 pour 100 de l'augmentation annuelle de la population dans les États-Unis. M. Carey croit cette déduction suffisante. Il prétend en effet, sur la foi des *Annales statistiques* de Seybert, que jusqu'en 1817 il n'est pas arrivé 10,000 Européens par an aux États-Unis. Il déclare n'avoir point de renseignemens de 1817 à 1825, et s'appuie sur le nombre des passagers inscrits aux bureaux de douanes des principaux ports, pour conjecturer que le nombre des émigrans n'a pu s'élever à 20,000 par an. M. Carey tient donc pour nulle toute immigration antérieure à 1815, et de 1815 à 1830 il dresse un tableau dans lequel l'immigration de 19,000 s'élève graduellement à 32,000, ce qui, pour quinze ans, donne une moyenne annuelle de 25,000. M. Carey prétend que cette moyenne suffit à rendre compte soit des émigrans qui viennent par mer, soit de ceux qui peuvent arriver aux États-Unis par le Canada.

Ni ces calculs ni ces raisonnemens ne sont admissibles, parce qu'ils sont en contradiction manifeste avec les faits, qui attestent que l'émigration est beaucoup plus forte que ne le croit M. Carey. Le recense-

ment de 1845 a constaté qu'à Boston les habitans nés en Europe, émigrans par conséquent, formaient le quart des électeurs et le tiers de la population totale, qu'à New-York les habitans nés en Europe forment les deux cinquièmes de la population totale. Ce n'est pas trop d'évaluer à un cinquième de la population totale les émigrans allemands établis en Pensylvanie, et, dans l'Ohio et l'Indiana, les émigrans allemands occupent des villages et jusqu'à des comtés tout entiers. Depuis l'établissement des bateaux à vapeur transatlantiques, New-York est devenu le principal port d'arrivée de l'émigration; mais, même en remontant à quelques années, il est facile de voir que les émigrans débarqués au seul port de New-York ont dépassé la moyenne indiquée par M. Carey.

Voici le nombre des émigrans débarqués à New-York dans les sept premiers mois des six dernières années :

1844	34,655	1847	102,118
1845	48,500	1848	110,404
1846	60,220	1849	143,222

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que deux des mois où le nombre des arrivages est le plus considérable, août et septembre, ne sont pas compris dans ce tableau.

M. Carey avait un moyen facile de parvenir à la vérité; il pouvait à la fois se rendre un compte exact du progrès naturel de la population et connaître avec une approximation suffisante le nombre des émigrans arrivés aux États-Unis dans une période donnée. Au lieu de prendre pour base de ses calculs le résultat total de chaque recensement, d'où il lui devenait impossible d'éliminer le produit de l'immigration, il fallait faire usage de la règle de Godwin. Étant donnés les résultats du recensement aux deux extrémités d'une période décennale, soit 1830 et 1840, il est évident que la portion de la population âgée de moins de dix ans révolus en 1840 représente seule l'accroissement imputable aux naissances dans les dix années écoulées : si du chiffre de cette population âgée de moins de dix ans on déduit le chiffre des décès survenus dans la population recensée en 1830, on devra avoir l'accroissement vrai de la population par le seul fait de la reproduction. Si cet accroissement est inférieur à l'accroissement constaté par le total général du recensement, la différence représente évidemment l'élément étranger introduit dans la population, c'est-à-dire l'émigration. De cette façon, on a donc à la fois le produit exact des naissances, d'où l'on peut tirer la loi de multiplication du pays, et le produit exact de l'émigration, tandis que M. Carey ne détermine que par des conjectures ces deux élémens indispensables de ses calculs.

Il y avait en 1830 aux États-Unis 3,427,730 enfans au-dessous de dix

ans révolus, qui représentaient l'addition faite à la population de 1820; cette addition avait été compensée par 1,257,910 décès survenus dans la population recensée en 1820 : l'accroissement de la population, en 1830, devait donc être de 2,169,820. Le recensement de 1830 attestait, au contraire, un accroissement de 2,664,311 sur celui de 1820. Il fallait donc qu'en dehors des naissances, 494,491 individus fussent venus s'ajouter à la population américaine : c'était évidemment la part afférente à l'émigration de 1820 à 1830. Le même calcul montre que, de 1830 à 1840, la population vivante des États-Unis s'est accrue de 862,040 individus, par le seul fait de l'émigration, sur un accroissement total de 3,662,970. On voit donc que, de 1820 à 1840, l'émigration européenne figure pour 20 ou 25 pour 100 dans le développement de la population américaine, et aujourd'hui cette proportion n'est point trop forte, parce que l'emploi de la vapeur dans les communications transatlantiques a entraîné une diminution de 75 pour 100 dans le prix de la traversée par la navigation à voile, et a donné par suite un développement extraordinaire à l'émigration. C'est pour constater ce développement que nous avons cru devoir citer plus haut le chiffre actuel des arrivages à New-York.

M. Carey se croit à l'abri de toute objection après avoir accepté sur ses données une déduction de 10 pour 100, qui devrait être de 25 pour 100; il oublie que, dans la comparaison de deux chiffres, le déplacement d'une seule unité constitue une différence de deux unités au désavantage de l'un des deux termes. Il ne suffit donc pas, pour avoir les véritables termes de la comparaison, de déduire du compte de la population américaine les émigrans européens; il faut en même temps restituer au compte de l'Europe cette même émigration. L'erreur de M. Carey est d'autant plus forte, qu'elle porte sur des chiffres très considérables. Prenons l'Angleterre pour exemple. Le recensement de 1821 donna pour les trois royaumes 21,193,000 habitans; celui de 1831, 24,306,000, soit une augmentation de 3,113,000 en dix ans, et de 311,000 par an. Le nombre total des émigrans pour ces dix années n'avait été que de 291,070, soit annuellement 9 pour 100 de l'accroissement total de la population. De 1831 à 1841, le nombre des émigrans fut de 738,582; dans les sept années de 1842 à 1848 inclusivement, il s'éleva à 985,953, et, suivant les renseignemens officiels recueillis par la commission d'émigration, le nombre des émigrans pour le premier semestre de 1849, finissant le 30 juin dernier, a atteint le chiffre de 196,973. Il en résulte qu'en Angleterre l'émigration annuelle, après avoir été successivement dans la proportion de 9, de 23 et de 46 pour 100 de l'accroissement naturel de la population, a fini par l'égaler dans ces dernières années, en sorte que, si l'émigration continue sur la même échelle, la population de l'Angleterre demeurera stationnaire, malgré une incontestable fécondité. En effet, si nous prenons vingt-cinq ans comme l'âge moyen

des émigrans, un million d'émigrans, d'après les lois de mortalité, représente au moins deux millions de naissances, et plus on élèvera l'âge moyen des émigrans, plus on accroîtra le chiffre des naissances nécessaires pour produire un million d'émigrans.

Nous avons pris l'Angleterre pour exemple, parce que nous avions la statistique officielle de l'émigration anglaise; mais le même raisonnement est applicable à la France, qui alimente, elle aussi, une émigration sur laquelle manquent des renseignemens précis. Nous savons seulement que certains départemens, par exemple les Landes et les Basses-Pyrénées, perdent, par l'émigration à l'étranger, l'équivalent au moins de l'excédant annuel des naissances sur les décès. Notre but n'est pas, d'ailleurs, de déterminer l'étendue de cette émigration, mais de démontrer que M. Carey, en se bornant à comparer les chiffres de recensement décennaux sans tenir aucun compte de l'émigration européenne, est arrivé à des résultats qui n'ont aucune valeur pour la thèse qu'il soutenait. Il lui est trop facile, en procédant comme il l'a fait, de prouver qu'aux États-Unis la population croît beaucoup plus vite qu'en aucun pays d'Europe. S'il avait restitué à l'Angleterre ce que l'émigration lui enlève, il aurait vu que la fécondité américaine ne dépasse pas de beaucoup la fécondité anglaise. En outre, si M. Carey, au lieu de prendre cette fois les États-Unis en masse, avait pris quelqu'un des états du nord, il aurait vu qu'il y a dix ans la population anglaise, malgré l'émigration, croissait, à peu de chose près, dans la même proportion que la population du Massachusetts. Que deviennent, après cela, les conclusions de M. Carey? Si la ruine de ses calculs entraîne la ruine de ses raisonnemens, la faute en est à sa méthode, que nous croyons assez nouvelle en économie politique.

Nous venons de voir quel est le rôle considérable de l'immigration européenne dans le développement numérique de la population des États-Unis; recherchons maintenant quelle en est l'influence matérielle et morale. On nous permettra de mettre immédiatement hors de cause l'émigration française, qui n'a été recrutée long-temps que par la politique. Les émigrans français, qui se dirigent à peu près exclusivement vers New-York ou la Nouvelle-Orléans, appartiennent presque tous aux professions libérales ou aux carrières artistiques; on ne peut donc pas dire que leur présence contribue à abaisser le niveau intellectuel du pays. Ils sont loin en même temps d'être une charge pour leur nouvelle patrie; nous n'en voulons d'autre preuve que les faibles sommes dépensées par la société française de New-York pour subvenir aux besoins des Français malades, infirmes ou indigens. Les dépenses de cette société n'ont point atteint, l'an dernier, la moitié de ses recettes. L'émigration italienne est à peu près dans la même situation que l'émigration française.

Restent trois émigrations, les seules, à vrai dire, qui atteignent un

chiffre un peu considérable, celles qui viennent d'Angleterre, d'Irlande et d'Allemagne. Les Anglais qui s'expatrient par pauvreté s'adressent aux diverses sociétés de bienfaisance anglaises, lesquelles les dirigent exclusivement vers les colonies anglaises. Les États-Unis ne reçoivent donc, en fait d'Anglais, que ceux à qui un petit capital permet de choisir le mode et le lieu de leur émigration. Ce n'est pas s'avancer trop que de dire que ces émigrans anglais ne sont point au-dessous de la masse dans laquelle ils sont bientôt confondus. On n'en saurait dire à beaucoup près autant des Irlandais. Il faut ajouter cependant que l'émigration irlandaise tend à changer de caractère. Les rapports récens des commissaires pour l'émigration constatent que depuis plusieurs années, et particulièrement depuis que la maladie des pommes de terre a porté un rude coup à l'agriculture irlandaise, ce n'est plus, comme autrefois, la partie la plus pauvre de la population qui fournit le plus fort contingent à l'émigration, mais la classe des petits fermiers et des petits propriétaires, qui, pour partir, retirent les dépôts qu'ils ont aux caisses d'épargne et réalisent tout leur avoir. Depuis plusieurs années, des sommes très considérables ont ainsi passé d'Irlande aux États-Unis, et l'on calcule que le capital emporté par l'émigration irlandaise s'est accru dans une proportion décuple au moins du nombre des émigrans.

Il n'en est pas moins vrai qu'un très grand nombre d'Irlandais ne parviennent aux États-Unis qu'à l'aide de la charité publique ou à l'aide des petites sommes que les émigrans partis les premiers envoient à leurs parens demeurés en arrière. Ces émigrans arrivent sans autre capital que leurs bras et sans aucune culture intellectuelle; la plupart d'entre eux ne peuvent jamais s'élever au-dessus de la condition de simples manœuvres. Ils apportent avec eux les vices inséparables de l'ignorance et de la misère, des habitudes de malpropreté, d'ivrognerie et de paresse. L'affluence de ces émigrans irlandais a formé dans les quatre ou cinq grands ports de l'Union une populace grossière, sans règle, sans mœurs, qui est un danger sérieux pour les localités où elle séjourne, et qui est exploitée de la façon la plus funeste par les spéculateurs en politique. Il est à remarquer que la portion pauvre de l'émigration irlandaise ne s'écoule vers l'ouest qu'avec une extrême lenteur; les plus intelligens et les plus sobres des Irlandais se classent assez facilement dans la domesticité, qu'ils recrutent presque seuls; les autres sont obligés de consacrer plusieurs années à amasser le petit capital nécessaire pour s'établir dans l'ouest. Jusque-là, ils habitent tous ensemble les bas quartiers des ports de mer, entassés dans d'ignobles bouges, où personne qu'eux ne pénètre, et où ils sont décimés annuellement par des épidémies. Quelquefois même les Irlandais ont pour seule habitation des espèces de campemens à proximité des villes. Il est très rare, du reste, qu'ils ne trouvent pas à s'employer réguliè-

rement, car ils se chargent volontiers des plus rudes travaux, et un entrepreneur de constructions de New-York disait à sir Charles Lyell que, sans les Irlandais que l'émigration amène chaque année dans le pays, il deviendrait impossible de bâtir autre chose que des maisons en bois, à cause du prix excessif de la main-d'œuvre.

Si les émigrans irlandais se concentrent dans quatre ou cinq villes, et ne se dispersent qu'avec lenteur sur le territoire américain, il n'en est pas de même de l'émigration allemande. Celle-ci, qui est tout agricole, a pour principal port d'arrivée Philadelphie; ceux des émigrans qui n'ont point assez de capital pour s'établir dans la Pensylvanie ou le Maryland se dirigent immédiatement vers l'ouest; ils forment une partie notable de la population de l'Ohio et de l'Indiana; les plus pauvres vont jusque dans l'Illinois, où la terre est encore à plus bas prix. Il est très rare qu'ils remontent vers le nord, dans le Michigan ou l'Iowa, et à peu près sans exemple qu'ils descendent dans le Kentucky. Ces émigrans ont presque tous un petit capital qui leur permet d'acquérir des terres déjà défrichées, sans se faire eux-mêmes pionniers; sous le rapport des connaissances agronomiques, ils sont au niveau et même plutôt au-dessus des fermiers américains. Ils ne doivent pas non plus le céder aux Américains sous le rapport de l'instruction primaire, si nous en jugeons par le nombre des journaux et des livres allemands qui s'impriment aux États-Unis. On n'imprime pas pour une société qui ne sait pas lire.

L'émigration irlandaise est donc la seule qui puisse avoir une influence réellement fâcheuse sur la moralité et la civilisation du peuple américain; mais cette influence ne peut agir que dans un cercle très restreint et ne s'étend pas au-delà du voisinage de quelques villes. L'émigration allemande, sous le rapport de la moralité et des lumières, aurait une action plutôt favorable que funeste; mais il est possible de déterminer avec précision le cercle dans lequel cette action s'exerce, et dont elle ne dépasse pas les limites. Ce dernier point suffit à notre thèse. Il est impossible d'attribuer à une cause accidentelle un effet général; il est donc impossible d'expliquer par l'influence de l'immigration européenne l'inégalité de sécurité, de moralité et de lumières qui sépare les jeunes états des états plus anciens, inégalité qui se retrouve au sud comme au nord, et dont les degrés peuvent presque se mesurer par les degrés de longitude. Nous voudrions proposer à notre tour une explication, et rechercher quelles sont les causes qui produisent et qui corrigent l'inégalité dont nous avons constaté l'existence.

III.

L'étude attentive des faits vaudra mieux ici que tous les raisonnemens. Un auteur américain, M. Colton, met au nombre des avantages

particuliers à son pays cette circonstance, qu'aux États-Unis les esprits impatiens de la règle peuvent toujours se soustraire à son empire par un simple déplacement. Les hommes qui envisagent l'accomplissement des devoirs sociaux comme une charge et non comme une obligation, qui envisagent la loi comme un frein et non comme la traduction des inspirations de la conscience humaine, qui consentent à ne rien recevoir de la société, pourvu qu'elle ne leur demande aucun sacrifice sous le rapport de l'intérêt ou sous le rapport des passions, ces hommes, au lieu de se mettre tôt ou tard en révolte contre la société, comme en Europe, échappent à tout devoir et à toute contrainte en émigrant dans les forêts de l'ouest, où ils peuvent vivre uniquement pour eux-mêmes. Là, comme le reconnaît M. Carey, la force est la seule loi, et quiconque est résolu à ne rien demander à un voisin, à se suffire par lui-même et à se défendre, peut être assuré de n'avoir à rendre compte à personne ni de ses sentimens ni de ses actes.

Ces esprits farouches sont en tout pays de rares exceptions; il n'en est pas moins vrai que les forêts de l'ouest offrent le champ le plus vaste que l'imagination puisse rêver à toutes les têtes ardentes, à tous les caractères aventureux qui redoutent moins le danger ou les privations que la perspective d'une existence forcément régulière et de longues années de travail. Tous ceux à qui des passions violentes ou des torts de jeunesse, ou de simples infractions aux convenances sociales, ont créé une situation pénible au milieu d'une société sévère et intolérante, vont chercher dans l'ouest l'oubli du passé et le bien-être de l'avenir. Ajoutez-y les hommes qui, nés dans la pauvreté, ont le désir de s'en affranchir promptement, et ne peuvent compter ni sur l'emploi d'un capital qu'ils n'ont pas, ni sur leurs talens naturels ou acquis, ni sur leur habileté professionnelle, tous ceux qui n'ont d'autre avoir que des bras vigoureux et la ferme volonté de parvenir. Voilà quel a été le point de départ des jeunes états, quel est aujourd'hui encore le point de départ des états qui naissent.

Quand ces rudes pionniers, après plusieurs années d'une existence solitaire, ont fait une éclaircie dans la forêt et défriché quelques arpens, il leur arrive souvent de céder leur conquête à de nouveaux venus un peu plus riches qui peuvent leur acheter le terrain défriché, et de s'enfoncer plus loin dans le désert. Il n'est pas rare de rencontrer dans l'Illinois des vieillards partis de la Nouvelle-Angleterre ou de la Pensylvanie au commencement du siècle, et qui, atteints tous les dix ans par le flot de l'émigration intérieure, ont parcouru de station en station l'espace qui sépare les côtes de l'Atlantique des rives du Mississipi. Lorsqu'un certain espace a été défriché, lorsque des maisons ont remplacé la partie disparue de la forêt, lorsque des maisons en bois succèdent aux huttes des premières années; lorsque le désir de recevoir un journal et de rentrer en communication avec la société a fait don-

ner un nom de village aux cabanes les moins distantes les unes des autres; lorsqu'un bureau de poste, cette première consécration officielle de la commune en germe, a été établi par le gouvernement américain, on voit arriver le prédicateur de l'Évangile, envoyé d'abord en mission temporaire, puis établi à poste fixe aux frais de quelqu'une des sociétés pour les missions; puis viennent successivement l'homme de loi, le médecin et le maître d'école, qui apportent à la fois au sein de la société naissante les lumières et la culture d'une société plus avancée et des élémens de civilisation.

Alors une église est bâtie, des écoles sont établies, et la commune entre dans la voie du progrès pour ne plus s'y arrêter. Quand les communes se sont multipliées, on en réunit plusieurs sous l'appellation d'un même comté, puis plusieurs comtés forment un territoire qui bientôt devient un état. La population, recrutée sans cesse par de nouveaux arrivans, augmente de jour en jour avec une rapidité dont rien ne peut donner idée. De 1810 à 1820, la population de l'Ohio a augmenté de cent cinquante-deux pour cent, et de 1820 à 1840 l'accroissement a été de soixante-un et soixante-deux pour cent à chaque période décennale; en cinquante ans, cette population s'est élevée de dix mille ames à un million. Cependant, quelque rapide que soit l'accumulation de la population, on comprend qu'il s'écoule un temps assez long avant que la portion intelligente et cultivée se trouve sinon en majorité, du moins en proportion assez forte pour exercer une influence efficace, et même avant que l'état moral et intellectuel de la société nouvelle réponde à sa législation.

Il y a trente ans que le Missouri est entré comme état dans l'Union américaine, et cependant il y a quelques semaines à peine, au sein de la principale ville, à Saint-Louis, une maison était livrée aux flammes en vertu de la loi de Lynch. Il n'est pas besoin de remonter tout-à-fait à dix ans pour trouver dans l'Ohio les dernières applications de la même loi. Il y a quelques années, le président de l'assemblée législative de l'Arkansas poignardait en pleine séance un orateur d'une opinion opposée à la sienne. Les querelles meurtrières, les assassinats à coups de pistolet ou à coups de couteau, rares sur les bords de l'Océan, sont plus fréquens dans l'Ohio, et sont journaliers dans les états riverains du Mississipi. Là, il n'est pas de discussion qui ne dégénère en lutte, pas de réunion publique où le sang ne coule.

Ces mœurs violentes et grossières n'ont rien qui doive surprendre de la part d'une population où les hommes instruits se comptent, où l'élément civilisé est perdu au milieu d'une multitude ignorante et habituée à écouter la voix de la passion. Cette société ne tardera pas à devenir paisible et régulière, et, montant encore un degré de l'échelle à mesure que l'instruction se développera dans son sein, elle arrivera enfin à se mettre au niveau des sociétés civilisées. Si nous di-

sions que dans l'Ohio l'instruction est beaucoup moins générale que dans le Massachusetts et qu'en Europe, et qu'elle y est surtout d'un ordre beaucoup moins élevé, un auteur américain, après nous avoir au préalable traité de misérable calomniateur, ne manquerait pas de nous opposer triomphalement, l'almanach à la main, les six mille écoles de l'Ohio et ses douze colléges ou académies. Ces chiffres sont rassurans pour l'avenir, et ne prouvent rien quant au présent. Pour évaluer avec quelque précision la somme d'instruction supérieure disséminée dans cette population de plus d'un million d'ames, ce qu'il importe de savoir, c'est depuis combien de temps ces colléges existent, combien ils ont d'élèves, et surtout combien ils en ont formé. L'Ohio, que nous prenons toujours comme exemple, parce que, de tous les jeunes états, il est le plus avancé, date comme état de 1802; il avait alors quinze années d'existence; le premier de ses douze colléges date de 1809, et demeura unique jusqu'en 1819; les autres ont été fondés successivement dans la progression d'un tous les trois ans. Aussi n'ont-ils encore formé tous ensemble qu'environ mille cinq cents élèves; ils en avaient en 1848 un peu moins de neuf cents en cours d'instruction, et aucun des douze n'a une bibliothèque qui arrive à neuf mille volumes.

Il est facile de comprendre que, si la génération qui défriche un pays et y bâtit les premières maisons fonde aussi des écoles, elle n'en profite pas pour elle-même et n'en peut faire profiter que ses enfans. La seconde génération, qui a reçu dans ces écoles l'instruction primaire, fonde à son tour des colléges et des universités, dont profite la troisième. C'est alors seulement, et au bout d'un temps assez considérable, que les hommes ayant reçu une éducation libérale commenceront à se multiplier, et que les élémens d'une véritable culture intellectuelle et morale se répandront dans le pays. Les hommes très distingués continueront à être encore des exceptions, parce que, suivant la remarque qu'en fait M. Carey dans un de ses ouvrages, chaque fois qu'un prédicateur, un légiste, un médecin a acquis des talens de premier ordre, il a tout intérêt à quitter les jeunes états pour les anciens, où la population est plus dense, et où il est assuré de trouver un théâtre plus digne de lui et une clientèle plus nombreuse et plus riche.

Il faut donc compter que l'espace de trois ou quatre générations est nécessaire pour que les jeunes états puissent se suffire sous le rapport intellectuel et moral, pour qu'ils trouvent parmi leurs propres enfans un noyau qui fournisse au recrutement des professions libérales, pour que leurs universités soient en mesure, non plus de soutenir le niveau de l'instruction générale, mais de l'élever. Aussi le progrès rapide et universel de l'Union américaine ne pourrait-il s'expliquer sans le concours que les états plus anciens prêtent aux plus jeunes. C'est l'ensei-

gnement mutuel appliqué de peuple à peuple. Les habitans des vieux états n'apportent pas seulement dans l'ouest le capital et l'habileté professionnelle, ils y apportent aussi une instruction plus étendue, des habitudes plus polies, ces idées plus saines et plus élevées sur les obligations sociales, sur la justice, sur la moralité, qui sont le fruit ordinaire d'une éducation libérale. C'est ce contact journalier d'une civilisation supérieure qui élève et rectifie les mœurs des anciens pionniers, et la fusion de ces deux élémens de valeur inégale produit une population meilleure que la première et plus apte encore à tout perfectionnement. Le progrès, d'ailleurs, est continu, parce que les états qui alimentent l'émigration sont loin de demeurer stationnaires : l'instruction s'y développe de jour en jour; elle ne devient pas seulement plus générale, mais plus complète. Ainsi, chaque émigration prise en masse vaut mieux que l'émigration partie dix ou quinze ans auparavant, et, quand elle se disperse dans les états où celle-ci s'est déjà mêlée aux pionniers, son arrivée équivaut à l'introduction d'un élément supérieur : c'est comme l'infusion d'une séve nouvelle de civilisation.

Toute amélioration matérielle ou morale qui se produit dans la population des anciens états a d'abord son contre-coup dans la population des états intermédiaires, et avant la fin de la seconde génération se retrouve dans la population des états les plus éloignés. Sous l'influence de ces émigrations successives et chaque fois meilleures, on voit les jeunes états, d'abord uniquement occupés de leur développement matériel, consacrer ensuite leur attention et leurs sacrifices à des soins de l'ordre purement moral, rectifier leurs lois dans le sens de la justice plutôt que dans celui de la licence; on voit aussi l'opinion des masses se modifier. Ainsi le jeune géant de l'ouest, comme on appelle l'Ohio, incline davantage, à mesure qu'il grandit, vers les idées conservatrices, et donne assez habituellement la majorité aux whigs, tandis que les états sortis de son sein, et qui représentent le degré de civilisation auquel lui-même était arrivé il y a vingt ans, sont au nombre des états les plus démocratiques.

Les états riverains de l'Océan sont donc autant de foyers auxquels les états intérieurs ont emprunté la vie, et empruntent aujourd'hui la lumière. La Nouvelle-Angleterre particulièrement est le point de départ d'une émigration continuelle, qui se répand sur tout le territoire américain, et qui exerce partout où elle se porte une salutaire influence. C'est cette émigration qui a donné naissance à la plupart des états libres. M. Bancroft évalue à quatre millions et demi le nombre des Américains qui tirent leur origine des deux cents familles arrivées il y a deux siècles dans la baie de Massachusetts. Ces fils des puritains constituent assurément la partie la plus énergique et la plus saine de la population des États-Unis : ils portent partout avec eux les qualités et les défauts de leur race, et nul, à les voir, ne peut se méprendre

sur leur origine. Partout où ils s'établissent, en si petit nombre qu'ils soient, ils refont à leur image la population qui les entoure.

Dans ses comparaisons entre les États-Unis et l'Europe, M. Carey s'obstine à ne parler jamais que du Massachusetts, qui équivaut, en étendue et en population, à la Seine-Inférieure ou au Pas-de-Calais, et qui est des états de la Nouvelle-Angleterre le plus avancé en civilisation et en richesse. C'est donner une population de huit cent mille ames comme l'image fidèle d'une population de vingt-deux millions. La Nouvelle-Angleterre ne donne pas l'idée de ce qu'est aujourd'hui le peuple américain, mais de ce qu'il sera un jour; elle ne représente pas, sous le rapport intellectuel et moral, la situation actuelle des États-Unis, mais celle vers laquelle ils tendent. N'en déplaise à M. Carey, la portion du peuple américain qui ressemble le plus au peuple anglais, c'est la population de la Nouvelle-Angleterre; la ville la plus anglaise des États-Unis, c'est Boston.

Ce qui fait la valeur toute spéciale de cette population de la Nouvelle-Angleterre, c'est qu'elle réunit les qualités de deux âges différens : c'est une société vieille et jeune à la fois. Deux siècles et plus se sont écoulés depuis que les premiers puritains ont mis le pied sur la terre américaine, depuis qu'ils se sont donné une organisation régulière. C'est donc une société bien assise, qui a sur le reste de l'Union américaine tous les avantages que l'expérience, les efforts, les sacrifices accumulés de plusieurs générations assurent aux vieilles sociétés sur les sociétés naissantes. La Nouvelle-Angleterre, en relations de tous les jours avec l'Europe, n'a point eu d'apprentissage à faire, parce que ses fondateurs appartenaient à la portion du peuple anglais qui avait le plus de lumières et de valeur morale : sa pauvreté seule l'a empêchée de se tenir toujours au niveau de l'Europe. En même temps, sa population s'est multipliée sans mélange, et, sous l'empire des mêmes influences morales, elle a conservé la séve primitive; elle a toute l'ardeur et toute l'énergie de la jeunesse.

M. de Tocqueville et quelques autres écrivains ont pensé que l'Amérique n'était pas destinée, d'ici long-temps du moins, à avoir une littérature, parce que le développement des lettres suppose chez un peuple l'existence d'une classe oisive et par conséquent des richesses accumulées; si le talent se rencontre dans toutes les conditions, le goût et le loisir des jouissances littéraires exigent une éducation antérieure et une aisance acquise; là où il n'y a point encore de lecteurs, il est difficile que des écrivains se produisent. On oubliait la Nouvelle-Angleterre, où toutes ces conditions devaient se trouver réunies plus facilement qu'en aucun point des États-Unis. La Nouvelle-Angleterre est assez vieille pour qu'il y existe des fortunes héréditaires, des gens de loisir, des hommes affranchis des soucis quotidiens, et qui peuvent

consacrer leur temps à des travaux intellectuels. On pouvait dire d'avance que là naîtrait la littérature américaine, et c'est là qu'elle est née. La Nouvelle-Angleterre a commencé par produire deux ou trois *revues* estimables; elle possède quatre ou cinq journaux qui, sans approcher des journaux importans de l'Europe, révèlent de l'instruction et du talent, et sont les seuls lisibles au milieu des milliers de feuilles qui se publient aux États-Unis, et qui ne valent pas le papier sur lequel on les imprime; enfin elle peut citer plusieurs noms qui sont honorablement connus en Europe : un métaphysicien d'une incontestable valeur, Ralph Emerson (1); deux théologiens de mérite, Norton et Channing, dont le dernier fut aussi un prédicateur éloquent; M. Prescott, écrivain élégant et pur, qui raconte l'histoire de la manière la plus attachante; M. Bancroft, historien plein de sagacité, d'érudition et de critique, et auquel il ne manque que le style de M. Prescott; M. Everett, tour à tour légiste, prédicateur, diplomate, aujourd'hui professeur, toujours homme d'esprit, critique plein de finesse, poète facile et ingénieux. Nous n'avons besoin de rappeler à personne les noms de Cooper et de Washington Irving.

La population de la Nouvelle-Angleterre, sauf quelques particularités, a les mœurs et toutes les habitudes de la population anglaise. On retrouve à Boston le genre de vie et les usages des grandes villes de province d'Angleterre et jusqu'aux amusemens anglais. Un journal fashionable d'Angleterre se plaignait tout récemment avec amertume de ce que la passion des chevaux paraissait s'affaiblir dans la Grande-Bretagne, et de ce qu'on laissait acheter par les amateurs des États-Unis quelques-unes des célébrités d'Epsom et de Newmarket et tous leurs meilleurs produits. Il publiait une longue liste de chevaux ainsi achetés pour le compte de particuliers de la Nouvelle-Angleterre, qui ne reculaient ni devant un prix excessif, ni devant les chances fâcheuses de la traversée. Un autre passe-temps, imité de l'Angleterre, est celui des bains de mer et des eaux. La plage de Newport et les eaux de Saratoga se partagent, tous les étés, les familles opulentes des États-Unis. La rareté, pour ne pas dire l'absence de tout divertissement le long de l'année fait des mois d'été une époque bénie : on échappe pendant quelques semaines ou quelques mois à la contrainte de la ville natale, à la surveillance jalouse des voisins; on peut faire usage de sa richesse, on peut chercher et trouver le plaisir sans encourir la censure d'autrui. Un séjour à Newport ou à Saratoga est aussi le moyen de pénétrer dans le monde opulent des États-Unis, d'acquérir quelque notoriété et de faire figurer son nom dans les journaux. Les feuilles un peu répandues des États-Unis envoient dans ces deux villes un rédacteur chargé

(1) Voyez, sur Emerson, la livraison de la *Revue* du 1er août 1845.

de leur transmettre, chaque jour, la liste des arrivées et des départs, de raconter les moindres incidens, de décrire les concerts et les bals, et de signaler, pour être dûment enregistrés, tous les mariages conclus et en préparation. Bien des mères, en effet, vont passer une saison dans ces villes de plaisance uniquement pour pourvoir leurs filles, et quand les écrivains américains, au lieu de travestir les mœurs européennes, qu'ils n'ont pas vues, puiseront leurs sujets dans les mœurs de leur pays, les sources de Saratoga et les bains de Newport tiendront dans leurs ouvrages la même place que Bath, Cheltenham ou Brighton dans les romans anglais. Il ne faut pas croire, du reste, que ce soient deux séjours bien gais; dans l'un comme dans l'autre, la plus grande partie de la saison se passe à organiser la fête qui doit la terminer, et qui est invariablement un bal travesti. On élit un comité d'organisation générale, un comité pour l'orchestre, un comité pour les contre-danses, un comité pour les décors, un comité pour les rafraîchissemens. Le prix de chaque billet n'est jamais moindre de 50 à 60 francs, et l'on fait pour les costumes les plus folles dépenses. Les journaux américains ne manquent pas, en effet, de consacrer cinq ou six colonnes à enregistrer le nom de chacun des assistans avec la description détaillée de son costume, souvent rédigée par la personne intéressée. Nous sera-t-il permis de dire qu'ayant eu plusieurs années de suite la curiosité de parcourir ces descriptions, nous avons été étonné de voir le choix des dames américaines se porter avec une préférence fort marquée sur les costumes des déesses de la mythologie et surtout des duchesses, marquises et comtesses de l'ancien régime?

Ce qui manque aux classes aisées de la population de la Nouvelle-Angleterre pour ressembler tout-à-fait aux classes correspondantes de la société anglaise, c'est cette indépendance d'esprit, cette liberté d'allure, cette élégance de formes et de manières, qui sont produites à Londres par le contact des grandes existences de l'aristocratie anglaise. Il n'y a point une catégorie particulière de gens qui donne le ton au reste de la population, qui soit pour autrui un sujet d'imitation, un enseignement vivant, et serve à perpétuer cet ensemble de traditions et de conventions tacites qu'on appelle l'usage du monde. Ce n'est pas que la richesse manque dans la Nouvelle-Angleterre, c'est qu'il est défendu de s'en servir. Dans le Massachusetts, à Boston surtout, il y a beaucoup de fortunes très considérables et qui datent de plusieurs générations; les millionnaires ne sont pas rares à New-York, mais partout la richesse est frappée d'ostracisme. Avoir une maison aux environs de la promenade appelée *Commons Gardens*, voilà l'ambition d'un millionnaire à Boston : aussi y a-t-il là quelques rues où le terrain se vend aussi cher que dans la Cité de Londres ou sur les boulevards parisiens; mais si ce millionnaire veut conserver ses droits de citoyen, s'il ne veut pas être décrié par ses voisins, s'il aspire à être

non pas représentant au congrès, non pas député à la législature de l'état, non pas conseiller municipal, mais administrateur de son quartier ou marguillier de sa paroisse, il ne se bornera pas à saluer le premier le moindre de ses fournisseurs; il ira au-devant de lui lui serrer la main et s'informer de sa santé, il se vêtira d'habits communs, il ira à pied. Il n'y a pas vingt équipages à Boston, et pas une famille où il y ait plus de trois ou quatre domestiques tant mâles que femelles, avec des fortunes qui, à Londres ou à Paris, comporteraient une maison de dix ou quinze personnes. Il faut tenir sa porte ouverte à ses voisins, recevoir et rendre leurs visites, qu'il vous soit agréable ou non de les fréquenter; il ne faut rien négliger pour se faire pardonner sa richesse. Loin de penser qu'à mérite égal il vaille mieux choisir pour la députation des hommes de quelque fortune, dans l'espoir qu'ils seront plus indépendans, on veut, pour toute position élective, des gens pauvres, afin que la crainte de n'être pas réélus les fasse tourner au gré du vent populaire. Sir Charles Lyell, dans une réunion de commerçans, fit tomber la conversation sur un membre éminent du congrès dont la femme venait de recueillir une succession considérable, et demanda quelle influence cet événement pouvait avoir sur sa réélection. Tous, après discussion, tombèrent d'accord que cet héritage ne porterait pas préjudice à la réélection du sénateur en question. Il ne vint à l'idée de personne que l'acquisition d'une fortune indépendante lui donnât une chance de plus.

Si de la Nouvelle-Angleterre nous passions dans les états du sud ou de l'ouest, nous trouverions que cet ostracisme de la richesse est plus complet encore. Un membre du congrès confessait à sir Charles Lyell qu'à chaque réélection il était obligé de mettre ses vêtemens les plus usés pour aller visiter les électeurs, et que, malgré l'énormité des distances, il faisait toutes ses courses à pied, quoiqu'il eût des chevaux sur sa propriété. Un autre, malgré son exactitude à voter avec les démocrates, s'attendait à être impitoyablement rejeté, parce que sa fille, passant quelques jours dans la ville voisine, avait été invitée à un bal dans une famille riche, et s'y était rendue avec des souliers de satin et des volans de dentelle. Le lendemain du bal, le père recevait de ses voisins des lettres qui lui signifiaient de ne plus compter sur leurs voix.

Les riches sont donc, aux États-Unis, dans une situation qui rappelle, à quelques égards, celle des juifs au moyen-âge; c'est là ce qui explique pourquoi beaucoup d'Américains viennent dépenser leur fortune en Europe. Ceux qui demeurent sont obligés de s'interdire tout éclat, toute apparence d'opulence au dehors; ils se consolent, comme autrefois les juifs, par le luxe et le comfort intérieurs. C'est de Boston et de New-York que viennent à Lyon les commandes les plus considérables en étoffes de prix; les riches Américains multiplient autour d'eux les tapis somptueux, les tentures et les meubles de velours

et de soie, et, à la différence de ce qui se passe en Europe, leurs femmes et surtout leurs filles se couvrent de bijoux, et mettent aux moindres objets de toilette des prix extravagans. Au sein de chacune des villes un peu anciennes se trouve un petit noyau de familles opulentes descendues des premiers émigrans, et qui, sacrifiant à leurs aises toute prétention à l'influence politique, se voient exclusivement entre elles, et forment un cercle où il est très difficile de se faire admettre; il en est ainsi à Boston, à Philadelphie, à Baltimore, à Charleston. A New-York, les familles des anciens *patroons* hollandais, qui comptent des gens dix et quinze fois millionnaires, impitoyablement bannies, depuis quarante ans, de toutes les fonctions publiques, forment peut-être la coterie la plus riche et la plus exclusive qu'il y ait au monde.

Le trait le plus caractéristique de la population de la Nouvelle-Angleterre était autrefois l'ardeur et la sincérité de la foi religieuse. Ce trait tend à s'effacer. Pour jouir de quelque considération aux États-Unis, pour être regardé comme un honnête homme, il faut appartenir de nom et de fait à une secte religieuse quelconque. Il est indispensable que vous assistiez le dimanche à l'office de telle secte qu'il vous a plu de choisir; mais, cela fait, vous êtes quitte. Les exigences de l'opinion sont demeurées les mêmes, mais non pas celles des sectes religieuses, et il en est aujourd'hui dont les doctrines s'accommodent d'une très grande liberté de penser. La classe aisée du Massachusetts appartient presque tout entière à la secte des unitaires, qui a vu décupler, depuis vingt-cinq ans, le nombre de ses églises et de ses ministres, et dont les progrès ne se ralentissent pas. Il convient d'en dire quelques mots. Au commencement du siècle, on vit se répandre dans la Nouvelle-Angleterre les doctrines des universalistes, ainsi nommés parce qu'ils croient que tous les hommes seront sauvés après une expiation proportionnée à la gravité de leurs fautes. Cette secte, que les autres protestans qualifient de relâchée, fit des progrès assez rapides, et prépara la voie à l'unitarisme, par laquelle elle a été absorbée. A la différence des puritains et des presbytériens, qui exigeaient de chaque individu, avant de l'admettre à la cène, une profession de foi et des preuves manifestes de conversion, telles, par exemple, qu'une confession publique, les universalistes prétendaient qu'il était impossible à un ministre et même à une congrégation de discerner ceux des fidèles qui étaient ou n'étaient pas régénérés par la grace, et que, la cène étant un moyen de régénération, il ne fallait la refuser à personne, parce que la participation du sacrement confirmerait dans la grace ceux qui l'avaient déjà, et attirerait à Dieu ceux qui ne l'avaient point encore. Ils admettaient donc tous les fidèles à la cène, à moins d'une conduite extrêmement scandaleuse, et sans aucune des conditions d'orthodoxie et de pénitence qu'exigeaient les ministres des autres sectes. Leurs progrès furent d'autant plus grands, qu'en affranchissan

les fidèles d'une contrainte qui pesait à beaucoup, ils ne changeaient rien au dogme; mais il n'en fut pas long-temps ainsi : quoique le fond de la doctrine morale des universalistes fût ce principe, qu'il ne faut juger personne et toujours espérer bien de tous ses frères, il fallait déterminer quels étaient les points essentiels de la foi dont on ne pouvait se départir sans cesser d'être croyant. On rejeta peu à peu la doctrine d'une faute originelle et de la gratuité du salut, et conséquemment la nécessité de la rédemption par le sang du Christ et de la régénération de l'ame par le Saint-Esprit, dispensateur de la grace. On cessa de rappeler et bientôt d'admettre que le Fils et le Saint-Esprit aient quelque chose à faire dans l'œuvre du salut : l'universalisme aboutissait ainsi aux doctrines sociniennes; il se développa sous l'influence de la propagande anglaise, et, vers 1812 ou 1815, il prit franchement le nom d'unitarisme. Il possédait déjà un nombre considérable d'églises dans la Nouvelle-Angleterre.

Le succès des unitaires n'était pas dû seulement à l'attrait d'une doctrine qui, en allégeant la rigueur des pratiques, retranchait en même temps plusieurs des dogmes qui exigent la soumission de la raison à la foi; le talent des ministres unitaires y entra pour beaucoup. Ils étaient, ils sont demeurés encore fort supérieurs, en savoir et en talent, aux ministres de toutes les autres croyances. L'unitarisme est la seule secte qui, en Amérique, ait produit un mouvement littéraire et théologique de quelque valeur. Elle n'a pas eu seulement la meilleure *revue* et les meilleurs journaux religieux du pays; elle peut s'enorgueillir d'avoir donné dans Norton, auteur de l'*Authenticité des Évangiles*, un théologien de premier ordre, dans Henry Ware et dans Dewey des prédicateurs distingués, dans Channing un grand prédicateur et l'écrivain le plus éloquent des États-Unis. Elle peut revendiquer en outre une partie des écrivains et des hommes politiques éminens des États-Unis.

Tous les unitaires dont nous venons de donner les noms ne professent pas exactement les mêmes opinions. Le principe d'incrédulité qui est au fond de cette doctrine n'a pas manqué de se développer. Les premiers unitaires américains admettaient et défendaient l'Évangile : ils acceptaient les miracles par confiance en la clairvoyance et la bonne foi des apôtres, et comme un témoignage rendu par Dieu à la vérité de l'Évangile. Bientôt ils admirent que les auteurs du Nouveau Testament, par suite de la faiblesse humaine, n'avaient pas été inspirés de telle sorte qu'ils fussent à l'abri de toute erreur de fait ou de raisonnement. Les passages invoqués pour démontrer la Trinité, et relatifs à la divinité du Christ et à la personnalité du Saint-Esprit, leur paraissaient des corruptions de la parole divine et le résultat d'une interprétation erronée : ils prenaient pour critérium de la vérité de l'Évangile le jugement de la raison humaine.

Aussi, lorsque quelques écrivains éminens, un peu après 1830, eurent introduit en Amérique la connaissance de la philosophie allemande, vit-on des théologiens unitaires prétendre que la foi ne peut s'appuyer sur les miracles, et qu'il faut démontrer rationnellement la vérité de la doctrine chrétienne avant de croire aux miracles, quelque attestés qu'ils soient. La Bible étant un mélange de vérités et d'erreurs, la foi basée sur la Bible ne repose que sur des probabilités; il faut demander à la raison la connaissance et la démonstration de ce qui est essentiel en religion. Les plus hardis, dans ces dernières années, sont allés jusqu'à dire que toutes les religions, y compris toutes les branches du christianisme, ne sont qu'un développement plus ou moins complet, plus ou moins élevé du sentiment religieux inhérent au cœur humain. Tous les hommes qui ont fait faire un pas à la morale et au sentiment religieux, Moïse, Minos, Zoroastre, pour ne prendre que les plus anciens, ont été guidés par une impulsion venue d'en haut; Jésus de Nazareth a eu part plus que personne à cette inspiration divine; il n'est pas probable, mais il n'est pas impossible qu'il se rencontre un jour un révélateur encore plus favorisé. Jésus-Christ n'a donc point été un médiateur entre Dieu et les hommes, il est seulement le modèle jusqu'ici le plus parfait que nous devions nous proposer dans notre conduite envers Dieu.

L'unitarisme, arrivé à ce degré, n'est plus, à vrai dire, une doctrine religieuse; c'est une opinion philosophique, et aucune différence sérieuse ne le sépare du déisme. Il a eu une action considérable sur les esprits en Amérique, parce que son point de départ était un principe de tolérance et de charité, et que sa prétention de faire appel aux facultés les plus hautes de l'intelligence humaine et d'arriver directement à Dieu se prêtait merveilleusement, dans la bouche d'hommes de talent et imbus de mysticisme, à tous les élans et à toutes les effusions de l'idéalisme religieux. L'unitarisme, dans ses derniers développemens, ne donne plus à la morale d'autre sanction que les indications de la conscience. Toute théorie religieuse ou philosophique aboutissant à des règles de conduite, nous craignons que tôt ou tard il ne se trouve des gens qui tirent de l'unitarisme, pour la pratique, les conséquences les plus dangereuses. Nous craignons qu'Emerson, outre la communauté de la vertu et du génie, n'ait, avec Spinoza, cette autre communauté, moins désirable, de disciples qui ne ressemblent en rien à leur maître.

Nous avons cru devoir signaler, comme un fait digne de remarque et propre à jeter quelque jour sur la situation intellectuelle et morale de la Nouvelle-Angleterre, cette circonstance que, si personne encore n'y demeure en dehors des pratiques religieuses et n'y fait profession d'indifférence, l'unitarisme, à ses divers degrés, est la doctrine dont les progrès sont le plus rapides, et compte parmi ses adhérens presque

toute la classe aisée et le cinquième de la population totale. L'avenir dira si ce fait doit avoir, comme nous le croyons, des conséquences morales et politiques. Il est temps que nous abordions le dernier point qui nous reste à traiter : nous avons en effet à expliquer comment la prospérité des États-Unis n'a encore souffert et ne nous paraît devoir éprouver d'ici long-temps aucun ralentissement.

IV.

Si l'on nous demandait quelles sont les causes principales des progrès rapides des États-Unis, nous mettrions sans hésiter au premier rang deux causes morales : l'instruction, répandue et développée par l'organisation la plus généreuse et la plus complète de l'enseignement; la moralité, entretenue et fortifiée par la foi religieuse. — Rien, en Europe, ne peut donner l'idée des résultats que produisent, aux États-Unis, l'indépendance absolue de la religion et la sécularisation absolue de l'enseignement. — Mais, avec M. Carey, nous n'avons débattu que les causes matérielles : cet écrivain prend pour critérium de la bonne organisation d'un pays l'accroissement de la population. Nous avons fait justice de ses chiffres tout-à-fait fantastiques, nous rejetons également son principe. A ce compte, en effet, les jeunes états de l'ouest, dont la population double tous les dix ans, présenteraient un état social plus parfait que les états de la Nouvelle-Angleterre, où l'accroissement dans la même période varie de dix à vingt pour cent. M. Carey lui-même reculerait devant cette conséquence de sa pensée.

Nous n'admettons pas davantage qu'il y ait aux États-Unis plus de sécurité pour les personnes qu'en Europe. M. Carey objecte à la France les insurrections des 5 et 6 juin 1832 et 13 avril 1834 à Paris, et l'insurrection de Lyon : il aurait beau jeu aujourd'hui à continuer ce catalogue. Il suffit, pour lui répondre, de rappeler les troubles de Baltimore et de Philadelphie, le sac du couvent des ursulines à Boston, la guerre civile des Dorristes dans le Connecticut, la récente émeute de New-York. Nous faisons grace à M. Carey de toutes les émeutes et de toutes les tragédies sanglantes que pourrait nous fournir l'histoire des états de l'ouest. Nous sommes plus loin encore d'admettre qu'il y ait en France moins de sécurité pour les propriétés qu'aux États-Unis. Nous n'objecterons pas à M. Carey l'insuffisance de la police américaine, insuffisance si manifeste, qu'il a suffi récemment à la Pensylvanie d'améliorer un peu l'organisation de sa police pour doubler, dès la première année, le chiffre des condamnations pour vol : nous nous contentons d'invoquer le souvenir des *Anti-Renters* de New-York, qui, depuis des années, détiennent impunément la propriété d'autrui et bravent le gouvernement et la législature de l'état. Nous rappellerons aussi qu'un tiers des états de l'Union ont refusé de payer les intérêts de leur dette,

et que quelques-uns même annoncent l'intention de ne pas rendre le capital. Nous invoquerons enfin la législation américaine tout-à-fait favorable aux débiteurs, et qui semble calculée pour assurer la spoliation des créanciers; nous regrettons d'être obligé de dire que cette législation passe des jeunes états aux vieux; l'état du Maine vient, en effet, de rendre une loi qui déclare insaisissable tout ou partie de la propriété foncière des débiteurs.

M. Carey a raison de dire que l'Union, faute d'état militaire à entretenir, est exempte de la plus lourde et de la plus improductive des dépenses. C'est quelque chose de très grave pour un pays que de ne pas dépenser tous les ans en pure perte un capital de 4 ou 500 millions. Nous admettons avec M. Carey, dans une certaine mesure, l'influence de la modicité des taxes sur le développement de la richesse publique, tout en croyant qu'on exagère beaucoup la différence qui existe, sous ce rapport, entre l'Europe et les États-Unis; mais ce n'est là qu'une cause partielle, car certains états sont taxés bien plus lourdement qu'aucun pays d'Europe. La Pensylvanie, par exemple, est tellement taxée, que beaucoup de négocians sont allés s'établir dans le New-Jersey, et se contentent d'avoir à Philadelphie un comptoir, où ils viennent chaque jour. L'Alabama, qui était entré dans une voie de prospérité sans exemple même aux États-Unis, commence à perdre de ses habitans, qui émigrent dans l'Arkansas et le Texas pour échapper à des taxes beaucoup trop lourdes.

Il nous faut une cause générale et toujours agissante. Nous ferons d'abord observer qu'il n'y a point aux États-Unis de classe improductive uniquement occupée de dépenser ses revenus. Sauf un très petit nombre d'exceptions, les gens les plus riches continuent de s'intéresser, soit dans le commerce, soit dans l'industrie. Toutes les forces de la nation sont donc utilisées. Mais le fait particulier aux États-Unis, et qui ne se reproduit point ailleurs, c'est l'indépendance absolue du travail. Tout homme, aux États-Unis, a le choix, à chaque instant de sa vie, entre le travail et la propriété acquise par le travail. Ceux à qui ne conviennent pas les conditions pécuniaires d'un emploi ou d'un travail sont libres d'émigrer dans l'ouest et d'y trouver immédiatement la propriété, à la condition de la féconder à la sueur de leur front. Il en résulte que le salaire est, aux États-Unis, beaucoup lus élevé que partout ailleurs, sans que la vie soit plus chère. Le travailleur, s'il est sobre, peut économiser 50 pour 100 de ses gages, et quelquefois même davantage. Le travail, aux États-Unis, est donc un capital, et même le plus productif des capitaux, celui qui s'accumule le plus vite. Si l'on multiplie le chiffre de ces économies individuelles par le nombre des travailleurs ou employés des deux sexes, on sera effrayé du capital énorme créé chaque année aux États-Unis, et qui devient immédiatement productif. Rappelons-nous les paroles d'Adam

Smith : « Un grand capital avec de petits profits croît plus vite qu'un petit capital avec de grands profits. L'argent, dit le proverbe, enfante l'argent. Quand vous en avez gagné un peu, il est aisé d'en gagner davantage; la grande difficulté est de gagner ce peu. » Tout le monde, aux États-Unis, gagne ce peu, qui est le point de départ de la formation du capital, et l'accumulation de ces épargnes individuelles constitue le capital le plus fort et le plus productif que jamais nation ait eu à sa disposition.

Le travailleur américain n'a pas seulement les moyens d'acquérir le capital; la diffusion de l'instruction a porté à sa connaissance et a mis à sa disposition les moyens de l'utiliser. En France, il a fallu des efforts multipliés pour faire apprécier de la classe laborieuse les avantages des caisses d'épargne; même parmi les petits commerçans, beaucoup de gens ne savent tirer parti de leurs économies qu'en les confiant au notaire, qui les place sur hypothèque, ou au banquier. Nos paysans thésaurisent. L'ouvrier américain sait parfaitement ce que sont les fonds publics; il en achète quand il ne préfère pas acquérir des actions de l'établissement dans lequel il travaille. A Lowell, la ville manufacturière par excellence, le montant des actions ainsi possédées par les ouvriers des deux sexes forme un capital de plusieurs millions. Partout un homme a une caisse d'épargne à sa portée, et, mieux encore, une banque, à laquelle il confie ses économies, dont il achète d'abord une action, puis plusieurs, jusqu'au jour où il a un capital suffisant pour acquérir une petite ferme dans l'ouest, ou pour entreprendre un commerce ou une industrie. Ces banques donnent de très faibles bénéfices; mais elles arrivent facilement à couvrir leurs dépenses par l'emploi des dépôts qu'elles reçoivent et le profit qu'elles tirent de leur circulation, et dans les petites villes de la Nouvelle-Angleterre leur capital est possédé en presque totalité par les classes laborieuses. Nous n'en saurions donner de meilleure preuve qu'en faisant connaître comment se répartissaient, il y a trois ou quatre ans, les actions d'une des banques de l'état de Rhode-Island. Cette citation sera la démonstration la plus décisive de ce que nous avons avancé.

Femmes.	2,438	Institutions charitables. .	548
Petits commerçans.	2,038	Mineurs.	307
Négocians.	191	Communes.	157
Cultivateurs et valets de ferme.	1,245	Paroisses.	630
Ouvriers.	673	Hommes de loi.	377
Matelots.	434	Médecins.	336
Employés du gouvernement. .	438	Ecclésiastiques.	220
Caisses d'épargne.	1,013		

L'indépendance du travail a pour conséquence, aux États-Unis, la facile acquisition et la multiplication rapide du capital; mais si l'Amé-

ricain arrive vite à ce peu dont parle Adam Smith, et s'il sait le bien employer, cela tient surtout à ce qu'il est laborieux, intelligent et sobre : il est tout cela, parce qu'il est moral et instruit. Religion, savoir et travail, c'est l'action combinée de ces trois grandes causes qui explique, à nos yeux, l'extraordinaire prospérité des États-Unis.

On aura peut-être remarqué que, dans tout le cours des observations qui précèdent, nous n'avons pas fait une seule fois allusion aux partis politiques qui divisent le peuple américain. C'est que les États-Unis présentent ce phénomène peut-être unique d'un pays où la politique et les hommes d'état n'aient aucune action appréciable sur la prospérité générale du peuple. La nation américaine se développe et grandit en vertu de causes trop puissantes, pour qu'aucune action humaine puisse en accélérer ou en retarder sensiblement l'effet; ces causes subsistent et agissent, quel que soit le parti qui prédomine, quels que soient les hommes d'état qui gouvernent. Un seul des grands intérêts du pays reçoit le contre-coup des vicissitudes politiques: selon que le parti qui l'emporte est favorable ou hostile au système protecteur, le tarif des douanes américaines est modifié d'une façon utile ou désavantageuse à l'industrie nationale. Nous ne connaissons pas d'autre exception.

C'est là l'effet inévitable de la décentralisation absolue, qui est le fond même des institutions américaines; mais, si les hommes d'état de l'Union ont à l'intérieur une tâche très aisée, la situation exceptionnelle de leur pays diminue singulièrement pour eux les difficultés de la politique extérieure. On a remarqué depuis long-temps que la position insulaire de la Grande-Bretagne donnait une grande indépendance à sa politique, et cependant des milliers de liens rattachent les intérêts de l'Angleterre à ceux du continent. Les États-Unis, on peut le dire, sont aussi sans voisins; ils ont pour boulevard non plus un détroit, mais l'Océan Atlantique; ils n'ont aucun intérêt, même éloigné, d'influence ou de commerce, qui puisse recevoir la moindre atteinte dans les révolutions du vieux monde. Là où les hommes d'état européens ont à peser mille considérations et à tenir compte des intérêts les plus compliqués, le gouvernement des États-Unis a une entière liberté d'action : il peut s'abandonner à toutes les forfanteries ou à toutes les susceptibilités de l'amour-propre national; il peut même faire des fautes sans qu'elles aient de conséquences graves. Si nous avons occasion d'esquisser la situation des partis politiques aux États-Unis, il nous sera facile de montrer que cette liberté d'action du gouvernement américain, en l'affranchissant de presque toute la responsabilité qui pèse sur les gouvernemens d'Europe, réduit dans la même proportion l'importance de son rôle dans le développement de la grandeur américaine.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN FRANCE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

Nous avons essayé, dans un précédent article, de faire voir quels étaient les vices principaux de l'éducation publique en France. Nous l'avons fait sans nous préoccuper des vives querelles qui avaient donné aux questions d'enseignement une si grande portée politique, évitant de rentrer sur le terrain déjà tant remué des vieilles discussions, et ayant soin, pour ne pas faire renaître de fâcheux souvenirs, de n'adresser à l'Université aucun des reproches, même fondés, que ses violens adversaires avaient pu diriger contre elle. Nous avons cherché à rester en dehors de tout le débat proprement dit de la liberté d'enseignement. Cette neutralité, possible au rôle de simple critique, ne peut pas être gardée aussi strictement au moment où nous voulons essayer d'émettre quelques idées de réforme. Il faut de toute nécessité se prononcer sur la question sérieusement agitée par quelques-uns de savoir, en premier lieu, si la plus courte et la meilleure des réformes ne serait pas la destruction pure et simple de l'Université et l'abandon

(1) Voyez la livraison du 1er novembre.

de tout enseignement public à la concurrence, et ensuite si, dans l'état de nos croyances, il peut y avoir un enseignement officiel quelconque donné sans danger au nom du gouvernement. Quelques principes sont donc nécessaires à établir en commençant, et nous le ferons en termes qui, sans avoir rien de trop rigoureux, ne laisseront, s'il se peut, aucune incertitude sur notre pensée véritable.

Le plus simple, en effet, en pareille matière, est d'aller droit au but et de dire tout d'abord où l'on en veut venir. Or voici, sur les deux questions que nous venons de poser, notre réponse sans déguisement.

D'une part, nous voulons la liberté d'enseignement pleine et entière, la liberté du projet de loi de M. de Falloux, faute de mieux et si on ne peut pas obtenir davantage; — une liberté plus complète, plus radicale, une séparation plus entière de l'enseignement de l'état et de l'enseignement libre, si l'esprit public le permet, et si on peut trouver pour l'établir une majorité d'assemblée nationale qui s'y prête, et nous indiquerons même à tout hasard, sur la manière d'y arriver un jour, quelques idées qui appellent l'examen et que le temps mûrira.

Cela dit, nous croyons que l'Université non-seulement doit être maintenue, mais activement et profondément réformée. Nous croyons que la réforme de l'Université reste, après comme avant la liberté d'enseignement, la véritable affaire urgente en matière d'éducation publique. La liberté d'enseignement, quelque grande qu'on la suppose, la liberté d'enseignement comme en Belgique et plus qu'en Belgique, nous a toujours paru un palliatif très impuissant aux maux de notre éducation. Et cela, suivant nous, par une raison très simple, c'est que ce n'est pas l'Université qui a fait la société à son image, mais la société qui a plié l'Université à ses tendances. L'Université a eu le tort de se laisser faire, voilà tout.

Tous ces vices, en effet, que nous avons signalés en les déplorant, ce n'est pas l'Université qui les a d'elle-même et pour son plaisir inoculés à la jeunesse. Il n'y a qu'un esprit d'opposition inexpérimenté qui se figure trouver chez les dépositaires du pouvoir, dans un pays libre, ces volontés machiavéliques de corruption préméditée. Le pouvoir, en tout genre, a beaucoup trop à faire, par le temps qui court, pour vivre et se défendre; il n'a pas le loisir de songer à mal. Le pouvoir sort de la société, il en a les maux, il en subit à chaque instant la contagion; il les combat timidement, dans la mesure de ses forces, qui sont petites, et en ayant soin de ne pas se mettre trop d'embarras sur les bras. Est-ce l'Université, par exemple, qui a inspiré à tous les pères de famille, en France, l'assez sotte vanité de faire donner à tous leurs enfans, sans se préoccuper de leur carrière future, une éducation littéraire? Plus d'une fois, au contraire, elle a essayé de détourner, en élevant la force des examens, les concurrens inhabiles. Puis les sollicitations, les obsessions individuelles sont arrivées; elle a laissé briser

ou abaisser cette barrière à peine posée. Plus d'une fois elle s'est adressée aux communes pour obtenir leur concours, afin de substituer à des colléges en décadence des écoles industrielles plus appropriées aux besoins véritables des localités. Les conseils municipaux, composés de citoyens, c'est-à-dire encore de pères de famille, ont presque toujours préféré la satisfaction de posséder un petit collége, où on enseignait mal les connaissances élevées, à l'humiliation de se contenter d'une bonne école de second ordre. Nous l'avons enfin indiqué déjà dans le précédent article, l'idée constitutive de l'Université, l'établissement d'une corporation enseignante, d'une sorte de communauté d'honneur, par conséquent qui devrait grandir, à leurs propres yeux, la position des plus humbles membres, était une idée essentiellement conservatrice. L'esprit de corps est un des plus puissans élémens de règle et de résistance que renferme en soi le mécanisme social. C'est le débordement de l'esprit démocratique qui, peu à peu, a fait eau dans cette forte machine.

Que si c'est, à le bien prendre, la société qui a dénaturé l'Université, est-il à croire que la liberté à elle seule guérisse la société? La liberté, qu'est-ce autre chose que la société livrée à elle-même et à ses propres instincts? La liberté, c'est la concurrence. A quoi d'ordinaire s'adresse la concurrence? Aux goûts et souvent même aux faiblesses du public. Je sais bien quelle comparaison un peu matérialiste fait illusion aux amateurs exclusifs de liberté. Comme dans l'industrie la concurrence a souvent pour effet d'élever à elle seule la qualité des objets offerts, en excitant entre leurs producteurs une vive émulation, on s'imagine qu'il va en être immédiatement de même en matière d'enseignement. On se met en tête que les institutions libres et les institutions publiques vont rivaliser sur-le-champ de bonne et saine éducation, les unes et les autres pour attirer la confiance des pères de famille. L'honorable rapporteur de la loi soumise à l'assemblée nationale n'en fait même aucun doute. Nous craignons qu'il n'y ait là une confusion inaperçue entre les besoins matériels et les besoins moraux. Les besoins matériels sont âpres et cuisans; ceux qui les éprouvent en souffrent vivement; ils cherchent avec anxiété à s'en délivrer. Il en est tout autrement des besoins moraux : souvent on s'en aperçoit d'autant moins qu'on en est plus affecté; le mal est d'autant moins sensible qu'il est plus profond. Les consciences les plus chargées, par exemple, sont en général les moins scrupuleuses; les esprits les plus ignorans sont les moins curieux de s'instruire. L'indifférence est le dernier abîme de l'irréligion. La concurrence en matière d'enseignement trouvera les pères de famille tels qu'ils sont en grande masse en France, désirant, en fait d'éducation, ce qui brille plutôt que ce qui est solide, mécontens surtout quand on les trouble dans leurs illusions paternelles. N'est-il pas à craindre que trop souvent elle ne les serve à leur fantaisie? Elle leur

offrira ce que l'Université leur donne déjà, mais pas assez complétement à leur gré, une instruction à la fois économique et superficielle, qui les flatte sans les ruiner, qui leur permet des rêves brillans pour l'avenir sans leur imposer pour le présent des sacrifices trop onéreux. C'est vers Paris que se portent les regards des pères de famille. C'est à Paris que la concurrence s'empressera de les devancer. En un mot, loin de résister au courant, elle se placera complaisamment au fil de l'eau pour le descendre. Ce n'est pas une raison, sans doute, pour refuser la liberté d'enseignement, que tant d'autres motifs élevés réclament; mais c'est une raison pour ne pas se fier à elle outre mesure, et pour organiser plus que jamais, en face d'elle, un enseignement public qui, résistant avec intelligence, mais avec force, aux penchans funestes de la société, serve à l'enseignement privé, sinon de règle, au moins de modèle, et place à des hauteurs fixes les divers niveaux de l'éducation générale.

Mais voici ce qu'on peut nous dire. Le grand mal des générations nouvelles, c'est la négation de toute croyance qui guide et rallie les intelligences et qui affermisse les caractères; de telles croyances ne prennent racine que dans l'enfance, et, quoi que vous fassiez, votre enseignement officiel ne pourra jamais s'employer à les rétablir. On fait observer que dans un pays où, grace à la liberté des cultes, plusieurs communions religieuses jouissent de droits égaux, et où la liberté de penser, c'est-à-dire l'indépendance de toute religion positive, est un droit commun dont, en fait, beaucoup profitent, l'enseignement donné par l'état ne peut jamais porter le cachet exclusif d'une religion dogmatique. Il doit s'abstenir de toucher à ce qui fait la différence des diverses communions entre elles, et ce qui distingue aussi la religion de la philosophie, les dogmes proprement dits, la révélation qui les fonde. Il lui est interdit de se réclamer d'aucune autorité surnaturelle, visible ou invisible, ecclésiastique ou scripturaire. L'éducation donnée par l'état se trouve par là privée d'une des plus grandes sources d'autorité morale qui soit en ce monde. Ainsi dépourvue de bases fixes, elle devient, ajoute-t-on, plus dangereuse qu'utile. Elle donne aux facultés un développement qui les égare. Les croyances religieuses sont en quelque sorte le centre de gravité des connaissances humaines : quand il s'ébranle, les esprits flottent à l'aventure.

Il y a, dans ce raisonnement, un singulier mélange de vrai et de faux qui rend difficile, au premier moment, de le réfuter complétement. Convenons d'abord de la vérité. Nous n'éprouvons aucun embarras à le reconnaître, c'est un grand malheur que la religion, et par là j'entends une religion positive et dogmatique, — disons plus, il est difficile de donner sincèrement ce grand nom à plusieurs choses, —

c'est un grand malheur, dis-je, que la religion ne puisse pas servir de règle absolue et d'inspiration constante à l'enseignement de l'état. Nous savons tout ce qu'une conviction religieuse sincère prête de force et de douceur à la parole du maître, même quand l'objet qu'il enseigne ne se rattache pas directement aux vérités dont la religion s'occupe. Dans les écrits de celui qu'on a nommé le bon Rollin, par exemple, même au milieu des récits des temps du paganisme, on respire je ne sais quel parfum de charité, qui avertit que c'est un chrétien qui parle. Et si cela est vrai d'un ouvrage, combien n'est-ce pas plus vrai d'un homme! Dans les rapports personnels des maîtres et des enfans, difficiles par eux-mêmes, car la tâche est ingrate et *l'âge est sans pitié*, la religion seule peut venir à bout de former à justes doses ce mélange d'affection, d'estime et de crainte qu'on appelle le respect. Si cette heureuse influence n'est pas bannie, quand elle se rencontre, des colléges de l'état, il est parfaitement vrai que, sans une inquisition sur les croyances des professeurs, contraire à nos lois comme à nos mœurs, elle n'y peut être ni toujours ni nécessairement présente, et nous le déplorons sincèrement. Tout ce que l'état peut et doit exiger de ses professeurs, c'est qu'ils n'offensent jamais la religion; il ne peut pas leur commander de l'inspirer. Cette décence extérieure est peu de chose, nous en convenons; mais n'y a-t-il qu'en matière d'éducation qu'il faille regretter l'absence d'un principe religieux positif? Est-ce que dans tous les grands actes que l'état fait au nom de la société, il ne serait pas désirable que la religion interposât — entre la loi qui commande et le citoyen qui obéit — cette autorité mystérieuse qui rend la contrainte inutile? Est-ce qu'il ne serait pas heureux que le caractère religieux fût empreint sur tous les actes d'un grand état? Dans beaucoup d'autres matières que l'éducation, dans la charité publique par exemple, dans le régime pénitentiaire, partout où il y a une action morale à exercer, le vide d'une religion nationale se fait cruellement sentir. Faut-il donc en conclure, par un raisonnement analogue, qu'un état qui professe la liberté des cultes, dépourvu de croyance officielle, est par là même incapable d'exercer sur la société qu'il commande aucune action morale? Cela serait grave à prononcer, car, d'une part, la France n'est pas prête à renoncer à la liberté de conscience, et de l'autre je ne saurais être matérialiste à ce point de croire qu'on peut parler aux corps sans passer à travers les ames.

Il n'y a donc, dans les difficultés qu'on nous pose, rien de spécial à l'éducation. Il en faut conclure simplement que la liberté de conscience d'où résulte l'absence d'une religion nationale est, en matière d'éducation comme en toute autre, une des grandes difficultés des gouvernemens modernes. Privés de l'appui qu'ils trouvaient dans des dogmes respectés et dans une église officiellement reconnue, leur autorité mo-

rale reçoit un coup qui se communique à leur force matérielle. Dénuée de la sanction religieuse, l'idée de pouvoir s'énerve. Découronnée de son auréole divine, l'image même de la patrie pâlit et se décolore. Et cependant la liberté des cultes est une des conquêtes inviolables de la conscience humaine, elle n'y laissera pas toucher. C'est donc là une des mille faces de l'un des plus grands problèmes que la Providence semble avoir posés pour tourmenter nos esprits, et dont elle réserve, espérons-le, la solution à nos enfans. Cette solution n'est pas impossible à imaginer. Il n'est pas impossible de se figurer une société où la religion, sans emprunter aux lois aucune force apparente, aurait cependant un tel empire sur les cœurs, qu'instinctivement et par la volonté toute-puissante des majorités, tous ses actes, même politiques, en porteraient le caractère. Comme une nation sincèrement animée d'un esprit libéral imprime à la marche entière de son gouvernement le respect de la vraie liberté, une nation vivement touchée des vérités religieuses ne pourrait rien dire ni rien faire, où l'inspiration religieuse, débordant en quelque sorte, ne se fît aussitôt sentir. Son enseignement officiel se trouverait ainsi naturellement retrempé dans ces eaux salutaires. Il serait religieux sans effort, parce que l'atmosphère autour de lui respirerait la religion, et qu'il en sortirait pour ainsi dire tout imprégné. Ce ne serait plus la religion d'état, ce serait mieux, ce serait la religion populaire. Quelque chose de pareil éclate déjà dans cette république des États-Unis, où il faut bien aller chercher plus d'un modèle; là, au sein d'une liberté des cultes presque exagérée, toutes les lois portent l'empreinte du respect pour la vérité évangélique. Les cultes les plus opposés s'y prêtent; une ferveur commune unit des convictions différentes. Aucun spectacle plus beau ne peut être donné au monde et à Dieu, car si le culte d'un être libre est déjà par lui-même l'hommage le plus agréable au Créateur du monde, celui d'une nation maîtresse d'elle-même, humiliant sa souveraineté devant celle qui fait les empires, doit réjouir toutes les puissances du ciel.

A dire le vrai, l'avenir de la civilisation européenne dépend, à nos yeux, de la question de savoir si les convictions religieuses pourront y redevenir ferventes et populaires au sein d'une complète liberté de conscience. L'Europe est loin d'un pareil état, et si elle est destinée à l'obtenir, c'est par un enfantement pénible; plus d'une nation périra dans ses douleurs. Après tout pourtant, il ne devrait pas être plus difficile à l'Évangile de convertir les peuples du sein de la liberté que sous le feu de la persécution, de secouer la torpeur de l'indifférence que de purifier les souillures du paganisme. L'état ne peut pas grand' chose pour aider la religion dans cette œuvre, et, en attendant qu'elle l'ait accomplie, sa tâche à lui, singulièrement difficile, ne doit pourtant pas être interrompue. En donnant sa démission de

toute espèce d'action morale, il ajouterait, loin d'y porter remède, à l'anarchie des esprits. Avec l'action de l'état se retirerait l'esprit d'ordre et de règle, dernière et faible digue au flot toujours montant du scepticisme. Le chaos s'emparerait de tout le terrain qu'il aurait abandonné. Il doit continuer à remplir les devoirs qui seuls lui donnent le droit de commander, se rattachant avec force à ces croyances communes, à la raison comme à la foi, et dont toutes les religions se glorifient d'affermir les bases et d'épurer la pratique; laissant du reste à la religion le champ libre pour y répandre sa propagande, et l'appelant à son aide dans la mesure que permet le respect des consciences. C'est dans ces limites souvent méconnues que doit s'exercer, suivant nous, l'action de l'état dans l'éducation publique. Si ses leçons ont soin, par une saine morale, de défricher le terrain des intelligences; s'il ouvre en même temps toutes les voies à la religion pour y semer librement, ou bien la religion a perdu cette vertu communicative qui a fait son triomphe dans le monde, ou bien elle ne doit pas tarder à régner partout où il lui est donné de pénétrer.

La conclusion que nous tirons de tout ceci, c'est qu'il faut mettre activement la main à l'œuvre pour extirper de l'enseignement de l'état tous les vices qui corrompent son action morale. Précisément parce qu'il est privé de la douce chaleur des idées religieuses, c'est une raison de plus pour l'enfermer dans des cadres sévères qui contiennent l'entraînement des passions. La règle doit suppléer à ce qui peut manquer à l'esprit. Or les vices de l'éducation publique, tels que nous en avons donné, dans le précédent article, l'exposé détaillé, se réduisent, nous l'avons vu, à deux principaux : nul rapport entre l'éducation des enfans et leur situation future dans la vie; habitude funeste de les arracher à leurs familles et à leurs liens naturels. L'éducation publique de France déclasse et déplace tout le monde. C'est à combattre ces deux résultats par deux mouvemens en sens contraire que la réforme doit s'attacher. Il faut qu'en respectant l'égalité démocratique, elle introduise dans l'éducation des principes de classification semblables à ceux qui se retrouvent dans la nature. Il faut que, sans altérer l'unité de la France, elle désaccoutume pourtant les esprits de penser qu'il n'y a qu'un seul endroit où on puisse vivre, et qu'il n'y a de bonheur pour la destinée ou de place pour l'ambition que hors du cercle où l'on est né. Tout ce que nous allons dire est conçu dans ce double but. Qu'on pardonne, en raison de son importance, l'aridité de quelques détails. Les idées générales n'ont de valeur qu'à la condition d'aboutir à quelques conclusions pratiques.

Nous avons peu insisté sur les défauts de notre éducation primaire; nous n'insisterons guère davantage sur les réformes qu'elle exige. En réduisant le programme des écoles à ce qui est essentiellement néces-

saire aux ouvriers des villes ou aux journaliers des campagnes, en provoquant la suppression des écoles normales primaires, la commission de l'assemblée nationale a déjà fait le plus important. Elle propose de remplacer le noviciat des écoles normales par un temps de stage dans une école primaire. Si les idées que nous avons suggérées sont justes, un pareil plan a droit à une pleine approbation. Le stage, l'instruction donnée par un maître futur sous les yeux d'un maître déjà formé, a précisément l'avantage d'être une éducation parfaitement en harmonie avec son but, un apprentissage en un mot encore plus qu'une éducation. Mis en présence, dès le début, avec ce qu'il y a d'aride et d'ingrat dans la tâche méritoire de l'instruction populaire, l'honnête jeune homme qui s'y consacre ne se nourrira pas d'illusions, et par conséquent ne se préparera pas de désappointemens. Une vie plus tard isolée ne commencera pas par des années passées dans une attrayante fraternité d'études; des connaissances théoriques ne précèderont point un métier essentiellement et minutieusement pratique. Il apprendra en enseignant ce qui, pour les choses simples, est une bonne manière d'apprendre. Malheureusement, dans le rapport de la commission, cette utile institution du stage est plutôt conseillée qu'établie. On ne nous dit ni où ni comment elle sera pratiquée. Suivant nous, elle perdrait la moitié de son mérite, si ceux qui en veulent profiter en devaient chercher le bénéfice loin de leur demeure. Il faut qu'elle soit répandue d'une manière générale, sinon partout, au moins à portée de tout le monde, et il nous paraît assez facile, avec deux ou trois dispositions réglementaires, de lui donner cette extension.

Qui empêcherait par exemple que les dépenses très considérables que font chaque année les départemens pour l'entretien de leur école normale fussent converties en un supplément de traitement accordé aux maîtres des écoles du chef-lieu d'arrondissement et du chef-lieu de canton, à la charge d'entretenir chez eux, soit un, soit deux jeunes gens se destinant à l'éducation primaire, et qui partageraient avec eux, sous leur direction, la conduite de leurs élèves. Ce serait pour les maîtres un petit profit pécuniaire et une compagnie salutaire. Cela remplacerait pour eux le frère novice qui souvent, dans les ordres religieux, accompagne le frère profès. Pour bien faire, une préférence devrait être accordée, dans la concession de ces pensions temporaires, aux jeunes gens nés ou résidens soit dans l'enceinte du canton, soit dans les limites de l'arrondissement. Le comité supérieur de l'instruction primaire se ferait rendre un compte exact, non-seulement du travail, mais de la conduite de ces différens pensionnaires. Au bout de deux ans passés ainsi, il serait rare qu'il n'y eût pas, dans le voisinage du lieu de leur stage, une école de commune vacante à laquelle, si leurs notes étaient favorables, ils seraient appelés. Aucun maître d'école ne serait nommé

par conséquent sans être spécialement connu de l'autorité qui le désignerait. Quant à l'école du chef-lieu de canton elle-même, plus considérable comme nombre d'élèves, et par conséquent comme revenu, exigeant nécessairement un peu plus de connaissances, elle serait réservée comme récompense à l'un de ces mêmes instituteurs après cinq ou dix ans d'exercice et de rapports constamment favorables. Les écoles de commune formeraient par conséquent elles-mêmes un second degré de stage préparant à l'école plus élevée du canton. L'amovibilité serait pleine et entière pour les instituteurs de commune qui sont encore à l'essai; elle serait soumise à quelques formalités judiciaires pour les instituteurs de canton qu'on suppose déjà plus éprouvés. Le bienfait absolu de l'inamovibilité ne serait accordé qu'à l'instituteur du chef-lieu d'arrondissement, poste qui formerait comme le dernier degré de l'échelle d'une petite hiérarchie, difficile à atteindre, puisqu'il serait unique, comme une sorte de bâton de maréchal de cette carrière modeste qui ne serait obtenu qu'après des services reconnus.

Le mérite, à nos yeux, de cette ébauche d'organisation serait de réduire les perspectives du maître d'école, dès le début, à des limites très étroites et à un but très précis. Il ne serait point appelé à sortir des bornes d'un arrondissement, souvent même d'un canton. Dans cette pensée, contrairement au projet de loi de l'assemblée nationale, qui transporte le comité supérieur d'instruction primaire, c'est-à-dire l'autorité qui nomme, surveille et destitue les instituteurs, au chef-lieu de département, nous le laisserions, comme il est aujourd'hui, avec plus d'autorité seulement, au chef-lieu d'arrondissement. Nous voyons deux avantages à borner ainsi à l'arrondissement toute la hiérarchie de l'instruction primaire : le premier, c'est d'établir une surveillance plus facile et plus personnelle en en restreignant le champ; le second, c'est de ne jamais éloigner l'instituteur du cercle de ses habitudes et, pour tout dire, du voisinage de ses parens. Du moment qu'ils ne seraient pas artificiellement brisés, les sentimens naturels reprendraient leur empire. L'avantage comme l'agrément de se trouver au milieu des siens, de servir de soutien à son vieux père, de mêler ensemble leurs économies, le porterait naturellement à rechercher la place d'instituteur dans sa propre commune, et un comité supérieur un peu intelligent ne ferait pas difficulté de la lui accorder. Nous n'aurions plus alors de ces instituteurs nomades, qui, mal à l'aise dans leurs demeures isolées, font des cafés de village leur séjour habituel. La place d'instituteur redeviendrait ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une occupation rurale comme une autre. Au village, le maître serait le camarade de tous ses élèves ou le frère de quelques-uns d'eux. Toute émulation ne serait pourtant pas découragée; quelque espoir d'avancement, quelque crainte sérieuse de destitution, subsisteraient,

à la différence des instituteurs actuels, qui, inamovibles comme ils le sont, et n'ayant aucun avancement à attendre, sont à la fois privés de jouissances, de crainte et d'espoir. Ils se retrouveraient ainsi placés dans les conditions naturelles de leur destinée, et la société ne leur ayant rien promis ni rien ôté, mais donné quelque chose, il est à croire qu'ils ne lui en voudraient pas si fort.

C'est ainsi, pensons-nous, qu'on pourrait appliquer avec avantage, dans la sphère de l'éducation primaire, la double règle que nous nous sommes posée en commençant. Les maîtres d'école ainsi préparés ne perdraient jamais de vue ni leur profession future ni leur toit paternel. L'éducation secondaire, il faut en convenir, se prête beaucoup moins aisément à de pareilles combinaisons. Les enfans qui viennent recevoir l'éducation secondaire ne peuvent avoir, à l'âge tendre où elle les prend, aucune carrière bien déterminée. Leur en fixer une avant de les avoir éprouvés serait un attentat de la société à leur liberté future, une entreprise sur les secrets de la Providence, qui a pu déposer dans leur cerveau les germes d'un talent inconnu. La puissance paternelle seule a de pareils droits, et elle se sent elle-même fort intimidée pour en user. D'ailleurs, le principe démocratique, qui autorise l'ambition, permet bien qu'on essaie de la régler, mais ne souffre pas qu'on l'étouffe. Tout en reconnaissant, par conséquent, qu'il serait raisonnable, pour la plupart des pères de famille, surtout dans les fortunes moyennes, de borner de bonne heure les espérances de leurs enfans à l'héritage de leur propre profession, où ils pourraient leur procurer des débuts faciles, il faut confesser que la loi n'a aucun moyen de les y contraindre. Elle doit respecter jusqu'aux illusions de leur amour. Le principe démocratique, nous le reconnaissons, exige une certaine uniformité au début de l'éducation, et cette éducation uniforme ne peut être autre que l'éducation littéraire, la seule qui, par son influence générale, ouvre et façonne l'esprit à toutes sortes d'études. Il s'ensuit que c'est bien, en effet, par les lettres, comme aujourd'hui, que doit commencer habituellement l'éducation secondaire, jusqu'à ce que les vocations se soient fait jour, jusqu'à ce que les facultés diverses aient montré leurs tendances, jusqu'à ce que les qualités inégales aient pris leur niveau, jusque-là, disons-nous, mais pas un jour de plus.

Or, ce que nous reprochons à l'éducation secondaire actuelle, c'est de prolonger beaucoup plus long-temps qu'il ne faut cette uniformité fâcheuse, mais indispensable au premier degré. Pour savoir à quoi un enfant est propre, quel emploi peut mettre ses facultés en valeur, il peut être nécessaire de commencer par les mettre à l'épreuve, mais il n'est pas nécessaire d'attendre qu'il ait dix-huit ans, et de l'avoir fait passer par un cours de philosophie. Bien avant un pareil âge, il n'est

pas un père ou un maître attentif qui ne sache parfaitement à quoi s'en tenir sur les prédispositions naturelles d'un enfant, pas un enfant même qui n'ait déjà le secret de sa vocation et de son goût. Ce qu'on ignore à huit ans, avant de s'être essayé à l'étude, on le sait à treize ou quatorze, après en avoir essuyé les premières difficultés. Prenez, par exemple, au hasard, dans une des classes de nos colléges, en troisième ou en quatrième, un de ces élèves, dont nous avons tracé le fidèle portrait, qui occupent régulièrement les dernières places, et à qui on fait expliquer Virgile sans qu'il sache conjuguer un verbe, croyez-vous que trois ou quatre ans ne lui aient pas suffi pour savoir que les études classiques ne sont nullement ce qui convient à son esprit, et qu'à mesure qu'on va l'élever dans des régions où il se promène un brouillard sous les yeux, cette conviction ne grandira pas tous les jours en lui? De deux choses l'une : ou cet enfant a tout simplement reçu du ciel des facultés bornées qui lui interdisent tout espoir de réputation et toute profondeur de savoir, ou il est une de ces natures peu spéculatives, à qui l'étude n'a rien à révéler, et dont l'action seule peut développer l'énergie secrète. Dans l'un et l'autre cas, l'épreuve est faite : il faut l'enlever au plus tôt à des travaux où ses facultés se rouillent en quelque sorte dans l'inertie, et le précipiter sans délai, soit dans ces métiers plus lucratifs qui, faute de mieux, pourront l'honorer en l'enrichissant, soit dans ces carrières actives qui sauront trouver et tendre les ressorts cachés de sa nature.

Nous voudrions donc qu'à cet âge de treize ou quatorze ans environ, à la sortie de ce qu'on appelle encore par habitude les classes de grammaire, une distinction stricte fût établie entre ceux qui doivent poursuivre et ceux qui doivent abandonner l'éducation littéraire. Cette distinction, un examen seul, un examen solennel et sévère, peut la faire avec autorité. Un tel examen pourrait être, nous le pensons, beaucoup plus sérieux que n'est aujourd'hui l'examen qui précède le baccalauréat ès-lettres, précisément parce qu'il serait moins étendu. Embrassant beaucoup moins de matières, il pourrait les approfondir. S'il est impossible d'interroger aujourd'hui un candidat au baccalauréat sur toutes les dates de l'histoire du genre humain, il n'y aurait qu'à ouvrir au hasard les grammaires grecque ou latine, ou quelque précis chronologique d'une ou deux parties d'histoire pour avoir un avis sur la valeur des concurrens à l'examen nouveau que nous voudrions voir établir. Une composition écrite rendrait l'épreuve encore plus certaine. Enfin l'examen serait sérieux, nous l'espérons; pourquoi? parce qu'il s'agirait, non point comme aujourd'hui, d'une sentence de mort à porter contre un jeune homme, d'une destinée à briser, du fruit de sept ou huit années perdues à jeter au vent, mais d'un avertissement opportun à donner à un enfant avant qu'il se soit engagé mal à

propos dans une voie où il ne peut marcher. Un candidat bachelier, aujourd'hui, est une victime qui attend son arrêt : il a passé l'âge d'entrer au service ou de se faire apprenti dans une maison de commerce; s'il n'est pas bachelier, il ne saura que devenir; la misère, une misère sans espoir, l'attend à la porte de la Sorbonne. Placé de bonne heure, au contraire, pour prévenir et non pour tromper de fausses espérances, l'examen que nous proposons laisse encore à l'enfant même refusé, outre la faculté de recommencer l'épreuve, s'il lui convient, toutes les portes ouvertes vers une activité digne et utile : ce n'est point une condamnation qu'on porte, c'est un conseil qu'on lui donne et un service qu'on lui rend. Les motifs de pitié qui affaiblissent naturellement la sévérité des juges dans l'examen actuel du baccalauréat ès-lettres ne militeraient point, dans cette nouvelle épreuve, en faveur du candidat.

Cette idée a déjà été mise en avant plusieurs fois : on en a ébauché, mais compromis en même temps l'exécution, en essayant d'établir, à l'issue de toutes les classes, dans l'intérieur même des colléges, une sorte d'épreuve orale, qui, n'ayant d'autre appréciateur que le professeur lui-même, intéressé naturellement à ne pas avoir fait de trop mauvais élèves, n'a pas tardé à dégénérer en une vaine formalité. Il faut, suivant nous, y revenir promptement, en entourant l'examen nouveau de toutes les garanties qui peuvent lui donner une consistance véritable. Il faut que ce soit un premier degré dans la carrière des lettres, un pas vraiment difficile à franchir. Tout le temps qu'il n'existera pas à ces conditions, il ne faut pas espérer de voir cesser la confusion funeste qui précipite dans une seule direction toute la jeunesse de France. Vainement ouvrirez-vous des écoles industrielles, ou dans les colléges mettrez-vous à côté des classes d'humanités d'autres leçons de sciences usuelles ou de langues vivantes; ces écoles et ces classes seront désertes, et cela par une raison toute simple : c'est que, quelque peu de goût et d'aptitude qu'on se sente au fond pour l'éducation littéraire, comme elle a quelque chose de plus flatteur qu'aucune autre, comme à tort ou à raison l'opinion commune en fait l'apanage des gens bien élevés, comme toute autre éducation a un parfum mercantile qui déplaît, personne n'y renonce de soi-même et ne descend volontairement d'un degré l'échelle sociale. Des enfans s'y résigneraient-ils, que les pères ne veulent pas consentir à un si cruel échec d'amour-propre. Un examen sévère est la seule chose qui, en les éclairant sur l'aptitude de leurs enfans, puisse les décider à consommer ce sacrifice. L'éducation publique, qui s'est prêtée à leurs espérances, en recevant leurs enfans dans ses classes, doit, au bout d'une épreuve suffisante, leur tenir en temps opportun un langage pénible, mais utile et franc. Dût-elle les contrister, elle leur doit la vérité; c'est cette vérité que les juges de ce nouvel examen seraient chargés de leur faire entendre.

Mais, la blessure à peine faite, il faudrait s'empresser de la panser. Il faudrait ouvrir aussitôt des perspectives nouvelles à ceux qui, après avoir tenté une ou plusieurs fois la fortune, se seraient vu fermer la carrière littéraire. Il faudrait leur faire voir qu'il y a d'autres moyens d'assurer sa vie et peut-être de monter à la renommée. Ce qui a manqué jusqu'ici à tous les essais d'éducation professionnelle, usuelle, intermédiaire (on prendra le nom qu'on voudra), ce n'est pas seulement la petite contrainte nécessaire pour décider la jeunesse à s'en contenter : c'est un motif d'attrait ou d'espoir quelconque. Tandis que l'enseignement littéraire conduit au diplôme de bachelier ès-lettres, qui est exigé pour toutes les fonctions publiques et pour le plus grand nombre des professions libérales, les écoles ou les classes d'éducation intermédiaire qu'on a tentées soit d'établir sous le nom d'école primaire supérieure, soit en dernier lieu de greffer dans les colléges, n'ont jamais eu, si on ose ainsi parler, de débouché naturel. Ceux qui se résignent à les suivre n'ont droit, en les quittant, à aucun titre régulier. Le temps qu'ils y ont passé, les connaissances qu'ils ont pu y acquérir, n'étant constatés par aucun diplôme, sont nuls et non avenus pour le public. Le dire commun dans les colléges, c'est que cette éducation ne mène à rien. Il n'est pas étonnant alors que personne ne se porte de ce côté, et que ces classes deviennent le rebut et comme le *caput mortuum* du collége. Supposons, au contraire, que dans chaque collége de plein exercice, à côté de l'éducation littéraire, un plan régulier d'éducation intermédiaire soit établi, au bout duquel soit donné, après un examen sérieux aussi, un diplôme, non pas égal en droit, mais pareil en forme au baccalauréat ès-lettres; supposons que ce diplôme soit reconnu par l'administration comme formant une aptitude à certaines fonctions publiques d'un ordre inférieur, cette éducation, ayant ainsi son but et sa récompense, ne tarderait pas à être recherchée. Elle recueillerait, outre ceux qui s'y consacreraient naturellement et par choix, tous ceux qui auraient été rebutés par les difficultés de l'éducation littéraire. Au lieu de penser à arriver de plein saut aux positions supérieures par l'éducation littéraire, on se flattera d'y monter plus tard par un avancement hiérarchique. Ce sera une espérance légitime et une consolation. Le programme de cette éducation intermédiaire devrait être composé d'une partie fixe comprenant les langues vivantes, l'histoire de France, les sciences physiques, naturelles et mathématiques jusqu'à un certain degré, et d'une partie mobile appropriée, sur l'avis des autorités du département par exemple, aux besoins particuliers des populations. En outre, un certain temps devrait être réservé à chaque élève pour se livrer aux études proprement relatives à telle ou telle profession qu'il désirerait particulièrement embrasser. De cette sorte, on établirait, en regard de l'éducation littéraire, une éducation rivale moins brillante, mais aussi sérieuse, qui aurait,

comme l'éducation littéraire, ses grades, ses priviléges, son but plus modeste, mais aussi mieux défini, où l'aiguillon de l'émulation se ferait sentir, où le champ de l'ambition serait également ouvert, mais sous un horizon plus borné et pour être parcouru d'un pas plus réglé.

Mais quoi! nous dira-t-on, vous ne craignez donc pas de multiplier les diplômes et de créer ainsi une nouvelle sorte de candidats aux fonctions publiques. Nous ne multiplions ici ni ne créons rien; nous distinguons seulement là où le système actuel a le tort de confondre. Au lieu d'un diplôme unique donné à la fin des études avec une facilité désespérante, qui passe en quelque sorte le niveau d'une moyenne très vulgaire sur toutes les inégalités d'intelligence, nous proposons d'établir de bonne heure une ligne de démarcation entre les facultés diverses des jeunes gens, et de constater ensuite cette diversité par des titres d'inégale valeur. Au lieu d'exiger ce diplôme unique et pêle-mêle pour toutes les fonctions publiques, de quelque ordre qu'elles soient, élevées ou inférieures, humbles ou brillantes, qu'elles touchent à des détails d'administration ou à de hauts intérêts politiques, nous proposons deux ordres de certificat d'aptitude proportionnés au degré d'importance des divers emplois. Dans l'état actuel, le baccalauréat ès-lettres est la clé commune de toutes les carrières. Il faut aussi bien être bachelier pour être employé surnuméraire dans l'enregistrement que pour être auditeur au conseil d'état. Le diplôme de bachelier établit ainsi entre des situations et des qualités profondément inégales une égalité factice qui n'engendre que du désordre. Il met en concurrence des mérites qui n'auraient jamais dû se rencontrer sur la même ligne. Notre plan, en séparant de bonne heure les jeunes gens destinés, par leurs facultés, à la haute éducation des lettres de ceux à qui une instruction plus simple est seule appropriée, puis en dirigeant les prétentions de ces derniers exclusivement sur les fonctions publiques qui n'exigent que peu de connaissances, introduirait quelque ordre dans la foule qui assiége la porte des administrations. Sans contredit, il vaudrait encore mieux que cette foule fût tout-à-fait dispersée, et que l'on n'eût pas tant l'habitude, dans les familles, de compter sur le budget pour compléter ce qui manque à leur patrimoine; mais, puisque cette faiblesse ou plutôt ce fâcheux état social existe, il faut compter avec lui : il faut régler le débordement qu'on ne peut contenir. Ce peut être même là pour l'état une manière d'agir insensiblement sur les mœurs générales de la société. En mettant ainsi en regard ces deux éducations, l'une classique et l'autre professionnelle, en traitant l'une et l'autre avec un soin égal, puis en échelonnant leurs élèves à divers degrés de la hiérarchie administrative, il accoutumerait les esprits les plus passionnés d'égalité à reconnaître une certaine classification, non pas de rang, mais de mérite, à laquelle le principe démocratique le plus absolu ne pourrait rien trouver à reprendre. Ces fonctions publiques,

dont l'administration nous paraît pouvoir disposer sans inconvénient pour les jeunes gens pourvus des diplômes de l'éducation intermédiaire, sont, par exemple, tous les emplois inférieurs des finances et des travaux publics dans leurs diverses branches, l'enregistrement, les contributions indirectes, les douanes, etc. Il n'y en aurait pas pour tout le monde assurément, et il y aurait encore des mécontens; mais sait-on quel serait, suivant nous, le moyen de les réduire au plus petit nombre possible? Nous le répétons, dussions-nous en fatiguer le lecteur, ce serait que l'administration voulût bien conférer les nominations de ces divers emplois aux chefs de service qui siégent au chef-lieu de chaque département. Par une disposition naturelle, ce chef choisirait alors ses nouveaux sujets parmi les jeunes candidats sortant du collége même du département. N'ayant qu'un petit nombre de nominations à faire, et dans un nombre restreint aussi de personnes qui se connaîtraient et s'apprécieraient à peu près toutes, l'opération n'aurait plus ce caractère de confusion et de hasard qu'elle prend à Paris dans les bureaux du ministère. Chacun saurait combien d'emplois sont vacans et quels titres ont les concurrens qu'on lui préfère. Cela pourrait tempérer l'expression, sinon la vivacité des regrets de ceux qui se verraient écartés. Plus d'empressement d'ailleurs à venir à Paris; l'intérêt même pousserait chacun à rester chez soi : ce qui attire aujourd'hui vers la capitale retiendrait dans le département. Plus de sollicitations et par suite de récriminations ouvertement adressées à un ministre responsable et mêlé à la politique. Nous savons quelles objections l'administration fait à ce système et l'importance qu'elle attache à isoler ses agens pour être servie par eux en liberté, sans craindre les influences de famille. Ce raisonnement nous toucherait, nous l'avouons davantage, s'il ne tenait pas du conquérant plus que du souverain, s'il ne ressemblait pas tant à celui des gouvernemens qui soudoient des étrangers pour être plus sûr de frapper fort, en cas d'émeute.

Tel serait, suivant nous, le moyen de donner en France à l'éducation intermédiaire l'importance qui lui a manqué jusqu'ici et qu'ont, en Allemagne, par exemple, les écoles de genre, qu'on appelle *écoles réelles*. Tel serait le moyen de leur attirer des élèves sérieux et de donner de la vie à leurs études. Par ce procédé, on soulagerait en même temps l'éducation littéraire de tout le bagage d'élèves incapables, indifférens et dégoûtés qu'elle traîne aujourd'hui péniblement après elle, et qui alourdit en quelque sorte son enseignement. L'examen que nous avons proposé d'établir à l'issue des classes de grammaire fait justice de tout ce qui ne peut ou ne veut pas approfondir l'étude des lettres. Dans cette supposition, par conséquent, il ne reste plus, dans les classes de lettres, que des élèves laborieux, relativement distingués, en état de comprendre et de suivre un enseignement élevé. Ces classes se réduisent nécessairement, par là, à un plus petit nombre. Chaque élève

peut, dès-lors, prétendre à une part de l'attention de son maître. Il n'y a plus de paresseux de profession pour troubler une classe entière et user l'autorité magistrale en sévérités inutiles et constantes. L'éducation littéraire reçoit déjà par cela seul plus de force. Déchargé de cette lie, son cours doit devenir plus clair et profond. Mais ce n'est pas assez de cette amélioration qui doit se faire d'elle-même. L'éducation littéraire ne produira en France les heureux fruits qu'elle peut porter et qu'on est aujourd'hui excusable de méconnaître qu'autant qu'elle sera couronnée par une véritable éducation supérieure. C'est ce couronnement indispensable qu'on ne saurait trop se hâter de lui donner.

J'appelle éducation supérieure, comme le précédent article a déjà essayé de le faire comprendre, celle qui, — saisissant l'esprit du jeune homme au moment où il possède déjà des connaissances précises, mais froides et peu vivantes, où les faits historiques sont rangés par ordre dans sa mémoire, où il tient le fil des détours des langues anciennes, où il sait manier le délicat instrument du style, — vient répandre sur tous ces élémens encore confus les vives lumières de la critique et de la philosophie. J'appelle encore éducation supérieure celle qui élève l'intelligence jusqu'à ce centre commun d'où l'on voit se détacher toutes les sciences, et la civilisation se développer harmonieusement par leur concours, comme la résultante de leurs forces équilibrées. J'appelle éducation supérieure celle qui éclaire l'histoire des peuples par leur littérature et qui explique leurs institutions par leur histoire, celle qui rattache aux lois éternelles et philosophiques de la matière les propriétés physiques du corps ou leurs affinités chimiques, celle enfin qui, pénétrant dans l'intérieur de l'être humain, sépare le sentiment spirituel de la sensibilité animale, et éclaire ainsi à la fois le médecin sur les phénomènes de la santé et le moraliste sur les passions de l'ame. Cette éducation supérieure ainsi comprise, qui a pour but d'établir un lien commun entre toutes les sciences et de les féconder l'une par l'autre, nous l'avons vu, elle n'existe pas aujourd'hui en France, et ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est qu'il n'y a qu'en France, et de nos jours, qu'elle n'existe pas. Les universités d'Angleterre et d'Allemagne, celle même de la petite ville de Genève, sont plus avancées que nous à cet égard, et la Sorbonne de l'ancien régime pourrait en remontrer, sur ce point, à l'académie de Paris du nouveau. La scholastique et l'encyclopédie, Abailard et Diderot, s'élèveront au dernier jour contre notre génération pour nous demander ce que nous avons fait de l'esprit généralisateur et du génie universel par excellence de la France. Le plus fâcheux effet d'une telle lacune est d'ôter, pour ainsi dire, sa raison d'être à l'éducation littéraire. C'est l'éducation supérieure qui est chargée de montrer l'heureuse influence des lettres sur toutes les branches de l'esprit humain. Privée de l'é-

ducation supérieure, l'éducation littéraire est un corps sans tête et un effet sans cause.

Que faut-il pour donner à la France une éducation supérieure? Tout simplement prolonger d'un ou deux ans l'éducation littéraire, incorporer les cours de philosophie et de lettres ès-facultés dans le programme obligatoire des études, au même titre, quoique sous des conditions différentes, que la classe de rhétorique des colléges. La raison de ces deux obligations serait parfaitement pareille, car s'il est bon d'apprendre à expliquer couramment Sophocle, Démosthènes ou les pères de l'église, ce n'est pas apparemment pour se détourner ensuite avec dégoût de ces grands monumens, et les reléguer dans quelque coin oublié de son esprit et de sa bibliothèque : c'est pour arriver à se pénétrer de leurs beautés, c'est pour élever son ame dans leur commerce, c'est pour que l'imagination se colore, c'est pour que le cœur se fonde à la chaleur de cet enthousiasme honnête qui s'allume au flambeau de l'art. Dès-lors, il est parfaitement naturel que ceux qui ont passé six ou sept ans à apprendre le grec et le latin en donnent un ou deux pour parcourir avec un guide éclairé tout ce domaine enchanté dont l'accès leur a été si difficile. Et qu'on ne dise pas que le temps presse, et qu'il faut pourtant faire passer les jeunes gens en temps utile de l'éducation à la pratique. D'une part, en effet, en plaçant dans ces deux années des études philosophiques obligatoires, on pourrait supprimer la classe de philosophie du collége, et abréger ainsi d'un côté ce qu'on prolongerait de l'autre. Ensuite, comme nous l'avons déjà fait remarquer, grace à la séparation que nous avons essayé de tracer entre les jeunes gens destinés aux diverses professions, il ne nous reste plus ici, dans l'hypothèse, que ceux qui se consacrent aux professions savantes et pour qui l'étude n'est jamais du temps perdu, ou bien ce petit nombre particulièrement favorisé par la fortune, que le besoin de vivre ne presse pas, et qui a tout à gagner à passer un an de plus loin des tentations du monde brillant qui l'attend. Enfin, il ne nous paraît nullement impossible de combiner avec ces années supplémentaires d'études littéraires et philosophiques le commencement d'études plus spéciales. Rien au contraire n'est plus facile ni plus conforme à un plan véritable d'éducation supérieure.

S'il nous était permis, par exemple, sans trop de ridicule, de tracer ici le programme de l'éducation supérieure comme nous l'entendons, nous le composerions de deux années d'études générales, et de deux ou trois d'études spéciales. En supprimant, comme nous l'avons dit, la classe de philosophie des colléges, qui devient inutile du moment que les facultés reprennent un enseignement sérieux, ce ne serait qu'une année au plus ajoutée à celles qu'exigent aujourd'hui déjà les facultés de droit et de médecine.

Des deux années d'études générales, l'une serait entièrement consacrée au perfectionnement littéraire, à la critique historique et aux élémens de la philosophie. Les cours seraient les mêmes uniformément pour tous les élèves.

Dans la seconde année, la diversité des professions futures se manifesterait déjà. Il y aurait encore des cours communs de littérature et de philosophie, mais ils ne rempliraient pas tout le temps des élèves; il en resterait à l'avocat futur pour commencer à s'initier aux généralités du droit, au médecin pour entrer dans les recherches des phénomènes de la nature physique; chacun des élèves se tournerait déjà vers sa vocation personnelle, tout en conservant encore avec les autres un lien de communauté. L'étudiant en droit commencerait les Institutes, tout en suivant un cours de droit naturel. L'étudiant en médecine ferait marcher de front l'anatomie et la psychologie, et serait forcé de tenir compte de l'ame, tout en s'occupant du corps. Ainsi se déroulerait à leurs yeux le rapport qui unit les diverses sciences entre elles, et la pratique découlerait de la source élevée des principes.

Dans les deux ou trois dernières années, la séparation serait consommée; chacun ne songerait plus qu'à son affaire. Les cours des sciences et des lettres approfondies pour les professeurs, les cours de médecine, les cours de droit (dont on pourrait distraire quelques parties pour les administrateurs futurs, et les remplacer par l'économie publique, les finances, et tout l'ensemble des connaissances politiques), formeraient, comme aujourd'hui, autant de facultés séparées qui s'empareraient exclusivement du travail des étudians. Cependant le seul fait qu'elles seraient rattachées à une même origine maintiendrait entre elles, à travers la diversité de leurs poursuites, une certaine fraternité d'idées, et comme une séve commune. Elles donneraient à l'esprit de leurs élèves le sceau d'une unité profonde de sentimens bien supérieure à cette uniformité monotone que la centralisation promène sur les intelligences en les déprimant.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de s'emparer ainsi fortement, par un enseignement animé, de l'imagination et de l'ardeur de l'adolescence. On n'étouffe point cette imagination, on n'éteint pas cette ardeur; le sang et l'âge ont leurs droits. Il faut que la jeunesse appartienne à l'étude, ou elle sera la proie des plaisirs et le jouet des faux systèmes. Si la ferveur juvénile échappe aux docteurs de l'éducation publique, d'autres la rencontrent dans la rue et s'en emparent. Les sens trouvent leur chemin quand vous laissez égarer l'ame; le sophisme remplit tous les vides de la raison. Les chaires que vous n'ouvrez pas se transportent dans les cafés ou dans les souterrains des sociétés secrètes. Mais tout dépend, va-t-on dire, du langage qu'on leur tiendra. Si la littérature dont on occupe les jeunes gens ne leur présente que des peintures sensuelles, si la critique historique, trop

fidèle aux traditions du siècle dernier, dénigre tous les objets du respect, si la philosophie est vague ou sceptique, n'allez-vous pas leur inoculer vous-mêmes le mal dont vous voulez les préserver? Hélas! c'est le malheur d'arriver au milieu d'une longue décadence que tout vous manque à la fois sous la main. On est comme un malade à l'agonie dont les organes usés ne supportent plus même la potion médicinale. Il est, dans notre état social épuisé, des plaies si vives, qu'on craint de les envenimer en les sondant. Le moindre pansement peut les irriter. On ne peut pourtant pas les laisser gagner jusqu'au cœur. Nous croyons qu'une administration supérieure de l'enseignement public qui se proposerait, non pas, comme on l'a fait trop souvent, d'exalter sans mesure ou de calomnier sans ménagement l'Université, mais d'honorer le bien pour l'encourager et de réprimer le mal, trouverait abondamment, dans le sein de ce grand corps, de quoi former, sur huit ou dix points de la France, des centres intellectuels puissans, où l'étude pourrait recevoir tout son développement, sans que cette expansion ébranlât les fondemens des croyances et de la morale. La Sorbonne retentit encore de l'écho de la voix brillante qui, la première, a jugé Voltaire et réhabilité saint Augustin. La poésie des sentimens domestiques n'a jamais trouvé d'accens plus pénétrans que dans la chaire de M. Saint-Marc Girardin. Dans les écrits de M. Nisard, la grande autorité de Bossuet fait encore, à distance et à travers le tombeau, pâlir l'incrédulité. Un corps d'où s'échappent de telles leçons ne demande qu'à être ramené à son véritable point d'équilibre, pour suffire à tous les besoins d'un enseignement public supérieur. D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, le mode d'enseignement dans les facultés doit différer essentiellement de celui des colléges. Dans les colléges, on n'entend qu'un seul professeur; il parle avec autorité, il impose son opinion sans la discuter; il faut la lui rapporter par écrit telle qu'il l'a émise. La soumission implicite de l'élève est nécessaire; son âge et la discipline des établissemens d'éducation secondaire ne se prêteraient pas à la moindre contradiction. Dans des facultés bien organisées, il en serait tout autrement. Comme c'est déjà le cas dans les écoles de droit et de médecine, plusieurs professeurs feraient concurremment le même cours. L'élève, déjà plus formé, pourrait se décider entre eux suivant sa préférence; il n'aurait même aucun devoir d'embrasser ou de partager les opinions de son maître; son assiduité seule serait obligatoire, son jugement resterait pleinement libre. Nous n'aurions plus alors (et ce n'est point un des moindres avantages de la constitution d'un enseignement supérieur), nous n'aurions pas ce spectacle qui a soulevé une opposition légitime, celui d'une philosophie dont le libre examen est le principe, enseignée avec autorité à des enfans de seize ans par l'entremise d'autres jeunes gens de vingt-cinq. Aucune entreprise, disons-le en passant, ne fut jamais ni moins philosophique ni moins libérale. La dis-

cussion, en effet, est l'élément vital d'une philosophie, comme l'autorité est la pierre angulaire d'une religion. Comme la religion s'écroule sans autorité, la philosophie sans discussion se dessèche et languit. A la place donc de la chaire unique et dogmatique de philosophie des colléges, nous voudrions voir dans les facultés des chaires voisines et rivales, où les divers systèmes philosophiques, astreints seulement à respecter les lois communes de la morale et à ne jamais outrager les cultes reconnus, pourraient se livrer à ces combats de la pensée d'où jaillit la lumière. Et parmi ces chaires diverses, savez-vous celle que nous voudrions aussi voir s'élever? Au risque de surprendre le public par une idée étrangère à ses habitudes, nous le dirons : ce serait une chaire de philosophie chrétienne et catholique même de profession, où le sens intime des dogmes, leur rapport avec la raison naturelle, leur accord avec l'analyse intime de l'ame humaine, et les misères de sa destinée, seraient exposés et défendus sous les yeux et avec le contrôle de l'autorité ecclésiastique. On y verrait, en un mot, la raison naturelle marcher dans les sentiers du dogme, à la lumière et avec l'appui de l'église. Je ne vois pas pourquoi la philosophie de saint Anselme et de saint Thomas n'aurait pas de chaire à Paris, comme celles de Reid et de Condillac. Personne ne serait forcé de la suivre, mais chacun aurait le droit de s'en tenir à celle-là. Cette chaire pourrait être à la fois l'espoir des familles et la gloire de la religion. Elle montrerait d'une part que la religion ne redoute aucune comparaison et ne se soustrait à aucun combat, et de l'autre elle serait l'asile de tous les chrétiens timorés que l'agitation des débats philosophiques effraie. Que les défenseurs du libre examen veuillent bien en effet ne pas l'oublier, il n'y a que les libertés révolutionnaires dont on soit forcé d'user malgré soi. Les libertés libérales sont plus généreuses, et la liberté de penser, bien entendue, s'étend jusqu'au droit de ne pas penser librement.

Tout ce plan d'éducation supérieure suppose, comme on l'a déjà pu remarquer, que les diverses facultés sont unies entre elles, qu'elles sont ouvertes dans le même lieu et mieux encore dans le même bâtiment, qu'une même autorité les régit, qu'elles font partie en un mot du même système d'éducation. C'est là une condition indispensable, et nous avons vu dans quels termes énergiques M. Cousin la réclamait dès 1833; mais, malgré les efforts intelligens qui ont été faits dans ce but par cet homme éminent lui-même pendant son court ministère, et que ses successeurs ont poursuivis avec zèle, ce résultat est loin d'être obtenu. Nous avons encore, par une combinaison dont on n'admirera jamais assez la bizarrerie, des facultés de sciences dans une ville et des facultés de lettres dans une autre; une faculté de médecine à Montpellier et une faculté de droit à Aix, une faculté des lettres à Lyon, branches éparses qui n'ont pas de tronc, ce dont on s'aperçoit

parfaitement à leur sécheresse. Il faut rougir d'un pareil état, d'autant plus que le motif qui le maintient est encore plus honteux, s'il est possible, pour un grand gouvernement. C'est tout simplement la crainte de mécontenter un certain nombre de petites villes qui tiennent à garder une faculté, fût-elle isolée, pour avoir quelques professeurs et quelques élèves à loger et à nourrir, comme elles veulent garder un régiment de cavalerie pour consommer leurs fourrages. Ce n'est pas la seule fois, dans nos institutions, qu'en voyant le char arrêté sur le penchant d'un abîme, on s'aperçoit que c'est un grain de sable qui empêche ses roues de tourner. Ce n'est pas la seule fois non plus qu'on voit nos départemens, qui se plaignent aujourd'hui si hautement de la prépotence de Paris, s'entraver ainsi mutuellement par une jalousie mesquine, et tirer chacun à soi, dans un petit intérêt personnel, quelques parcelles d'administration, qui, séparées du mécanisme général, deviennent inutiles entre leurs mains. Paris est toujours là, qui profite de ces dissentimens puérils, car, avec ses tribunaux, ses écoles, sa division militaire au complet, il a la tunique sans couture dont les autres se disputent les lambeaux. Si nous voulons sauver l'éducation et par suite la société de cette absorption de Paris dont nous avons si longuement, mais si justement, nous le croyons, dépeint tous les maux, il faut créer au plus tôt, en dépit des difficultés administratives, en brisant les entraves de la routine, de vastes centres scientifiques en province, des *capitales intellectuelles,* suivant la belle expression d'un des derniers ministres de l'instruction publique; il faut attirer et retenir la jeunesse dans leurs murs, en donnant à chaque partie de la France un enseignement conforme à ses croyances, respectueux pour ses souvenirs, analogue à son génie naturel.

Or, en y réfléchissant sérieusement, nous ne voyons d'autre manière d'arriver à ce but, non pas seulement désirable, mais nécessaire, qui n'est pas seulement un avantage à gagner, mais une condition *sine qua non* de notre existence, qu'une réforme hardie sans doute, choquante peut-être au premier coup d'œil, dans le mode de recrutement de notre corps enseignant. Pour que ces centres de province, une fois créés, aient une vie véritable, il faut que chacun d'eux ait un corps de professeurs qui lui appartienne, qui n'ait pas été élevé à Paris ni envoyé de Paris, qui sorte du sein même de l'école, qui ait commencé par y apprendre avant d'être appelé à y enseigner. C'était déjà, à ce que nous croyons savoir, la direction que M. de Salvandy avait donnée aux recteurs en leur remettant la nomination du personnel des colléges communaux. Plus libres dans nos projets que cet homme d'état ne l'était dans ses mouvemens, nous l'appliquerions, sans une rigueur trop absolue assurément, mais comme règle générale, aux professeurs des lycées aussi bien que des facultés. Disons quelques mots pour démontrer que cette innovation serait à la fois praticable et avantageuse.

La pratique, en premier lieu, nous paraît la chose du monde la plus aisée et même la plus économique. Supposez que, par un effort de volonté rare, nous l'avouons, chez l'administration supérieure, mais enfin possible en soi, une ordonnance eût institué, dans huit ou dix villes de France, ces ensembles de facultés diverses que nous réclamons et qui ne représenteraient pas en totalité un beaucoup plus grand nombre de professeurs que ceux qui sont aujourd'hui épars et courant les uns après les autres sur la surface du territoire, ces facultés réunies formeraient un tout auquel on donnerait le nom qu'on voudrait : académies, universités locales, écoles supérieures, les dénominations importent peu. Chacune de ces unités parfaites serait superposée en quelque sorte à un certain nombre de lycées répandus dans les divers départemens environnans, à peu près comme les cours d'appel le sont aux tribunaux de première instance. Chaque école supérieure aurait un certain nombre de lycées dans son ressort qui correspondraient avec elle pour la collation des grades, et dont elle recueillerait les élèves, après la fin de l'instruction secondaire, pour leur fournir le complément élevé de l'éducation. Ces ressorts répondraient aux diverses régions de la France. Chacun embrasserait des populations assez semblables entre elles d'habitudes, de tournure d'esprit et de croyance. Sans entrer ici dans le détail de ces organisations hiérarchiques (ce qui nous ramènerait bon gré, mal gré, à quelques points de la loi nouvelle que nous aimons mieux ne pas discuter trop à fond), il est évident qu'il faudrait, sous peine de désordre, un directeur unique à ces facultés unies, et que ce directeur et son conseil eussent sur tout le ressort de l'école supérieure un pouvoir prépondérant. La présentation des professeurs à nommer, sinon leur nomination directe, et une certaine juridiction disciplinaire, analogue à celle du recteur dans les académies actuelles, leur appartiendraient naturellement. Cela posé, et du moment qu'il existe dans chacune de ces villes d'études un ensemble de professeurs distingués, faisant face à toutes les branches de l'enseignement, et une autorité supérieure régulière, nous ne voyons pas ce qui empêcherait de créer, à côté et dans l'enceinte même des facultés, sept ou huit places de pensionnaires sous le contrôle immédiat du directeur commun de la haute école. Ces pensionnaires seraient tenus de suivre assidûment les cours approfondis des lettres et des sciences, et les professeurs des facultés mêmes, dans l'intervalle de leurs leçons, pourraient leur servir de maîtres de conférence et de répétiteurs. Ce serait une petite école normale annexée sans aucuns frais nouveaux à l'école supérieure; elle serait recrutée habituellement parmi les élèves distingués de l'école après un concours local, et par son renouvellement annuel elle devrait pourvoir, à son tour, au recrutement habituel de tous les professeurs du ressort. En un mot, ce se-

rait, sur une petite échelle, le grand mécanisme de l'Université de France appliqué dans l'enceinte de chaque circonscription d'études, et opérant, toutes proportions gardées, comme il opère aujourd'hui. Chaque école supérieure serait une université complète en réduction. Matériellement, que cela se puisse, nous ne croyons pas que personne le conteste.

Quant à l'utilité d'une telle combinaison, on en jugera différemment, suivant que l'on trouve utile ou superflu d'avoir en province une éducation sérieuse. D'espérer en effet que l'on peut garder en province un corps enseignant dont tous les membres sont obligés de venir prendre leur investiture à Paris, arrivent de Paris et ne respirent que pour y retourner, et que les élèves ne suivront pas infailliblement l'exemple des maîtres, c'est se faire une étrange illusion. Dans l'état actuel des choses, tout l'enseignement des provinces leur est envoyé, comme les modes nouvelles, sous la bande et avec le cachet de Paris. A tant faire que d'avoir l'influence de Paris de seconde main, on aime mieux l'aller puiser à sa source. Pour être éclairé par le reflet, autant vaut aller chercher le soleil. Point de rapport, d'ailleurs, d'habitudes, point d'unité de sentimens entre ces jeunes professeurs, expédiés de l'École normale par la malle-poste, et les générations qui tombent sous leurs mains inexpérimentées. On est Breton et catholique, on est Alsacien et protestant; on sera endoctriné par un esprit fort des environs de Paris. Où trouver le point d'harmonie entre la classe et le maître? Les études provinciales ne reprendront de la vie et ne compteront par conséquent des élèves que lorsqu'elles voudront bien tenir un peu de compte de la diversité des génies populaires, lorsque des centres existeront où ces génies seront éminemment représentés par des hommes du lieu, dont le talent exprime les sentimens, dont la réputation flatte l'amour-propre des populations. Et ne dites pas que cette diversité a disparu, qu'elle a cessé d'être chère aux masses et qu'on ne peut pas la ressusciter. Partout, au contraire, des efforts sérieux se font, depuis plusieurs années, pour en raviver les souvenirs. Des recherches dans les archives des provinces, de savantes réparations de leurs monumens, des statues élevées sur les places à tous leurs grands hommes, attestent au contraire qu'on tient partout à rester fils et héritier de ses pères. Que manque-t-il à ce mouvement pour se développer? Des organes naturels qui l'expriment, un corps savant qui se mette à la tête, ayant des racines dans le sol, et non composé d'érudits et de lettrés de passage. J'entends déjà des gens qui s'inquiètent pour l'unité de l'esprit français. Qu'ils me permettent de ne pas partager ces alarmes. Je ne crains pas pour l'unité du génie de la France après Louis XIV et Voltaire; mais je craindrais bien plutôt qu'à force d'effacer la patrie sensible, celle qu'on voit de l'œil et qu'on touche

du doigt, qui se colore des souvenirs de l'enfance, pour lui substituer une patrie abstraite et philosophique, une sorte de nombre pythagoricien, on ne finisse par en désintéresser tout-à-fait l'imagination. L'église catholique elle-même, la plus puissante unité de ce monde, a respecté, dans tout ce qui ne touchait pas à la foi, la variété de sentimens des peuples; elle ne s'est jamais hasardée à dénationaliser ses ministres et à désorienter les fidèles. Que l'Université ne prétende pas à plus d'unité que l'église; elle ne sait pas elle-même ce qu'elle y perd. Si elle s'est plainte plus d'une fois que, dans les luttes violentes, souvent injustes, qu'elle a eu à subir, elle n'a pas trouvé suffisamment d'appui ni dans tous ses membres ni surtout dans ses élèves, si l'esprit de corps est, quoi qu'on en ait dit, assez faible en elle, c'est qu'elle a broyé dans les cœurs, par son unité impitoyable, plus d'une fibre dont la rupture est douloureuse. Il est certain que les grands hommes élevés aux universités de Cambridge et d'Oxford ne prononcent point le nom de l'*alma mater* sans une émotion que les nôtres n'éprouvent pas au souvenir de leurs classes. C'est qu'il y a dans ces universités célèbres quelque chose de l'organisation que nous voudrions donner à nos écoles supérieures. Elles se recrutent par elles-mêmes. Plus d'un professeur n'est jamais sorti des murailles de l'établissement. La vieille abbaye, le cloître et la bibliothèque représentent pour eux la maison paternelle. Tous ceux qui s'y sont abrités sont frères; souvent quelque opinion particulière, quelque tradition d'école, quelque idée religieuse ou philosophique les tient unis ensemble. Tout cela lie les hommes entre eux, donne une vie à la corporation, en fait une sorte de famille, et rend à l'éducation publique quelque chose du charme et de l'empire de l'éducation domestique.

Nous terminons ici ce long travail. A tous les maux que nous avions mis en lumière dans le premier article, nous avons essayé d'opposer un remède, non pas souverain assurément, mais dans une certaine mesure efficace et, autant qu'il a dépendu de nous, toujours pratique. Pour suppléer aux écoles normales primaires, dont l'influence fâcheuse est partout reconnue, nous développons un système d'apprentissage qui nous paraît avoir l'avantage de déranger le moins possible la destinée naturelle des instituteurs, et de tenir leurs espérances au niveau de la réalité. Pour arrêter l'encombrement des carrières libérales, nous opposons la barrière d'un examen sérieux, subi à l'âge où les dispositions naturelles se font déjà connaître, mais où il n'y a pas encore de temps perdu, et où le choix d'une carrière active reste encore libre et facile. Pour apporter un peu d'ordre dans cette poursuite confuse des fonctions publiques, qui est une des grandes souffrances de notre état social, nous proposons de les partager en deux ordres correspondant à deux sortes d'aptitudes reconnues. Pour retenir sous la main, non pas de l'état, mais d'une saine influence sociale, l'imagination bouil-

lante de la jeunesse, nous avons poussé la témérité jusqu'à dresser nous-même le plan d'une éducation supérieure qui peut satisfaire et nourrir les intelligences. Enfin, pour arrêter la course effrénée des générations vers Paris, nous proposons à la fois, et de remettre aux autorités du département même l'entrée de presque toutes les carrières publiques, et de créer des centres scientifiques et littéraires correspondant aux diverses régions de la France et animés de leur esprit.

Ces moyens sont-ils suffisans? Sont-ils inutiles? Ne proposons-nous pas trop d'innovations? N'avons-nous pas trop de respect pour l'état actuel des choses? Toutes ces questions, à la suite desquelles viennent autant de reproches, nous seront faites, nous le savons, et nous avouons que nous les méritons indistinctement. Essayons un peu d'y répondre en deux mots par avance. Ces remèdes seraient suffisans, nous le pensons, si tous les maux de la France tenaient uniquement à son système d'éducation, si son histoire passée, si son administration générale, si mille causes qu'il serait impossible de connaître et surtout d'énumérer n'y étaient pas pour leur grande part; mais comme nous avons dit cent fois qu'il n'en était rien, et que l'Université, ainsi que tous nos autres grands corps, est autant dépravée par l'atmosphère qu'elle respire que par ses vices organiques, il ne nous en coûte rien de convenir qu'à eux tout seuls nos plans sont loin d'être suffisans. D'autre part, nous les tiendrions pour inutiles, si nous partagions la disposition, si commune aujourd'hui, à croire que les sociétés sont placées sur des pentes fatales où la main de Dieu les pousse sans qu'elles puissent jamais ni remonter ni se retenir; mais, comme sous prétexte d'honorer la Providence, ce système fataliste lui fait, suivant nous, le plus cruel outrage en contestant son plus bel ouvrage, qui est la liberté humaine, comme nous croyons que Dien châtie le désespoir et récompense l'effort désespéré, sans nous exagérer le résultat, nous voudrions voir mettre la main à l'œuvre. En second lieu, si nous croyions que l'Université actuelle ne contient rien de bon dans son sein, qu'elle est corrompue du chef jusqu'à la racine, nos projets seraient beaucoup trop timides; il faudrait la jeter au loin sans tarder, et la France avec elle apparemment, car l'Université, convenons-en, ressemble à la France à s'y méprendre. Enfin, si l'Université, au contraire, était l'arche sainte que pensent certains de ses partisans, s'il n'y avait réellement aucun tort a lui reprocher, nous serions coupable d'une extrême témérité, et il ne nous resterait plus qu'à rechercher pourquoi, étant si bonne, l'Université a été si impuissante et nous a fait don de la société que nous avons. C'est entre ces dispositions extrêmes (partant cependant du même fonds) à tout demander et à ne rien tenter, à tout détruire ou à tout garder, que nous avons essayé de nous placer. On jugera si nous avons réussi.

En tout cas, ce qui nous attache surtout à nos idées, c'est que nous

pensons que l'Université, reconstituée ainsi de nouveau sur d'aussi fortes bases, pourrait braver une liberté d'enseignement beaucoup plus large que celle qui a été proposée jusque aujourd'hui. Tous ceux, par conséquent, à qui ce système d'éducation n'agréerait pas complétement auraient la ressource d'une concurrence très étendue pour s'y soustraire. Dans la résistance opiniâtre et exagérée que l'Université a faite jusqu'ici aux idées libérales en matière d'enseignement, nous croyons qu'il y a eu à son insu une conscience de ses propres faiblesses, ou du moins du peu qu'elle faisait pour lutter contre les faiblesses générales de la société. Appuyée sur une assiette plus solide, embrassant sa tâche par une plus vaste et plus sûre étreinte, nous croyons qu'elle se montrerait moins jalouse du monopole, moins craintive en face de la liberté. Assurément nous n'avons pas l'intention de traiter ainsi incidemment une question qui partage la France depuis tant d'années, et d'ailleurs, nous l'avons dit en commencant, ce serait déjà un tel bonheur pour nous qu'on eût pu arriver, dans cette querelle malheureuse, à une solution quelconque, que Dieu nous garde de dire un mot pour troubler les efforts qu'on fait en ce moment. C'est donc avec toutes les réserves de droit pour la loi actuellement en discussion, et conséquemment dans des vues d'avenir, que nous voudrions expliquer, avant de terminer, pourquoi, après une réforme véritable de l'Université, nous irions, en fait de liberté, beaucoup plus loin qu'aucun projet de loi ne s'est encore avancé jusqu'ici.

A dire le vrai, en effet, pense-t-on que ce qui, sous le gouvernement dernier, retenait tant d'hommes d'état éclairés dans une assez grande réserve à l'égard de la liberté d'enseignement, ce fût, comme on le disait, une terreur puérile de l'envahissement du clergé? Ce serait faire trop de tort, je ne dis pas à des caractères qu'on peut juger diversement, mais à l'esprit dont on ne les a jamais accusés d'être dépourvus. Quiconque aurait gouverné la France de nos jours et pourrait s'être effrayé pour elle de l'excès des convictions religieuses aurait, il faut en convenir, le cerveau hanté d'un étrange hallucination. Fût-on le pire des gouvernemens, on ne conspire point à ce degré contre ses propres intérêts. Ce qui arrêtait dans la voie de la liberté des esprits naturellement libéraux, c'était précisément la crainte de lâcher les dernières écluses qui retenaient encore le torrent des passions ambitieuses dans la société; c'était la crainte que la liberté, comme nous le disions tout à l'heure, ne se mît au service de toutes les fantaisies d'une nation déréglée. On craignait l'abaissement des études, et, avec cet abaissement, un élément de confusion de plus dans le chaos des situations et des espérances. Ce mélange d'idées libérales et de craintes, au fond assez sensé, est visible dans les essais, dans les tâtonnemens successifs (si on ose parler ainsi), qui, sous le nom de projets de lois, se sont produits dans nos assemblées. Il apparaît encore dans la loi nou-

velle, qui n'est, en réalité, qu'une nouvelle édition plus modifiée dans le sens de la liberté de tous les compromis qu'on a essayés depuis dix ans. D'une part, on accorde aux individus la liberté d'enseigner; de l'autre, on veut tenir en lisière encore, en quelque mesure, l'usage de cette liberté. On veut réserver à l'autorité enseignante de l'état le droit de s'enquérir des actes de l'enseignement privé, le droit d'en contrôler les résultats par grades. Puis, comme il est assez évident que si ce droit était poussé à la rigueur, la liberté même y périrait, on modifie cette autorité elle-même, en lui associant des élémens qui lui sont étrangers et qui paraissent offrir des garanties à la liberté; on crée des conseils supérieurs et des conseils académiques, où les membres des corps enseignans siègent à côté de membres libres, qui sont censés représenter l'enseignement privé. On veut associer de même, dans les commissions qui confèrent les grades, aux juges pris dans l'Université même, d'autres examinateurs moins suspects de prédilection et de préjugés. On coupe des deux parts le différend par la moitié; on constitue une autorité partagée pour présider à une demi-liberté. Regardez au fond de toutes les lois proposées ou discutées : qu'on fasse la part plus ou moins grande à l'un ou l'autre des élémens, c'est toujours là le procédé qu'on emploie; c'est le jugement de Salomon qu'on applique au procès de l'Université et de la liberté d'enseignement.

Encore un coup, nous comprenons comment, dans l'état présent de l'éducation publique, on en est réduit à de pareils expédiens. Le malheur, c'est que d'ordinaire, ne satisfaisant personne et ne soutenant pas une discussion régulière, ils succombent au dernier moment devant l'opposition combinée des deux intérêts qu'ils blessent en prétendant les concilier, et au fond ni l'un ni l'autre n'ont absolument tort. Qu'est-ce d'une part, en effet, qu'une autorité enseignante qui ne peut agir, même dans la sphère de l'enseignement public, même pour ses attributions les plus essentielles, sans être mise en quelque sorte en suspicion légale, et tenue en échec dans son propre sein par des élémens étrangers et même souvent hostiles? C'est une autorité frappée de mort qui ne tardera pas à se décourager d'elle-même. Nous sommes d'avis, sans doute, qu'il est naturel d'admettre dans les conseils supérieurs de l'enseignement des représentans de toutes les fonctions éminentes et de toutes les professions élevées de la société et particulièrement de la religion; mais il y a loin de là au conseil supérieur qu'on nous propose aujourd'hui, composé de différentes délégations armées de mandats impératifs et investies de droits égaux, sans direction supérieure pour les contraindre ou les dissoudre. Cette machine nous paraît de difficile manœuvre, et nous éprouvons une curiosité impatiente de la voir en marche, pour savoir si elle pourra faire un pas. Il en est de même des commissions mixtes pour la collation des grades, qui, si elles ne sont pas dans la loi nouvelle, font partie d'un système

général, et doivent, nous le savons, en faire le complément; nous avons toutes les peines du monde à nous figurer des professeurs de lettres, de droit ou de médecine, obligés, pour examiner leurs propres élèves sur leur propre enseignement, d'aller chercher au dehors des examinateurs libres, qui ne seront au courant ni de leurs doctrines ni de leurs méthodes. Nous nous demandons ce que deviendra, sous un pareil régime, l'unité de l'enseignement, le respect dû à l'autorité du professeur. N'aurons-nous pas ainsi à tous les degrés deux pouvoirs jaloux côte à côte, s'appliquant à se décrier mutuellement, à se contrarier en détail, l'un absolvant où l'autre condamne, l'un toujours facile là où l'autre est toujours sévère? Quel spectacle pour les élèves! Et que deviendra surtout, dans les conflits qu'il ne pourra manquer de faire naître, l'intérêt commun des études, qui ne profite pas d'ordinaire à l'avilissement de l'autorité dirigeante? L'Université est donc assez fondée à voir dans tous les projets de ce genre le germe d'une assez funeste anarchie.

Mais, d'un autre côté, la liberté n'est pas si mal venue dans ses plaintes. La liberté d'enseigner, c'est apparemment la liberté d'enseigner comme on veut et ce qu'on veut. La liberté des méthodes, des objets et de l'esprit de l'enseignement est une partie essentielle de la liberté d'enseignement : c'est au fond ce qui en fait le prix et doit lui donner vie. Si les institutions privées ne doivent faire autre chose que d'être la pâle copie des institutions de l'état, que de répéter son enseignement d'un ton affaibli, ce n'est pas la peine de les affranchir. C'est leur donner l'existence en les condamnant à mourir d'inanition; c'est leur ôter leur vrai mérite, celui de pouvoir être les éclaireurs de la science dans des voies nouvelles. Or, on a beau dire, dans la loi actuelle comme dans toutes les précédentes, que le conseil de l'instruction publique ne les fera surveiller qu'en ce qui touche l'hygiène et la moralité, et laissera leurs méthodes entièrement libres, si les choses doivent se passer rigoureusement ainsi, pourquoi est-ce ce conseil et non pas le préfet qui s'en charge? La moralité et la salubrité publiques ne sont-elles pas du ressort habituel de l'administration et de la justice, de la justice pour les délits définis et tombant sous les termes précis des lois, de l'administration pour tous les manquemens vagues dont le fait est insaisissable et la tendance seule répréhensible? Le conseil de l'instruction publique aura, en fait de méthodes d'enseignement, des prédilections inévitables; il aura des systèmes, des partis pris; on peut assez légitimement craindre qu'il ne s'y abandonne dans la surveillance des établissemens libres. Il y a plus : l'obligation des grades, à la bien prendre en elle-même, qui entraîne la nécessité d'un programme d'études, ne contient-elle pas au fond toute méthode d'enseignement? En prenant le programme des examens de la faculté de droit de Paris par

exemple, est-ce qu'on n'aurait pas toute la méthode de l'enseignement de cette faculté? Celui qui veut passer ces examens n'est-il pas obligé de commencer par le droit romain et de descendre le code civil livre par livre, et n'est-ce pas là précisément une méthode qui a suscité de la part des savans d'Allemagne les plus vives critiques? S'il n'en est pas ainsi pour les grades des lettres, c'est parce qu'aujourd'hui ces grades sont frivoles et mal disposés. Le jour où ils deviendraient sérieux, où on décomposerait, comme nous le proposons, le baccalauréat ès-lettres en deux ou trois examens successifs, portant sur une série d'études définies, l'obligation du baccalauréat ès-lettres équivaudrait, pour les établissemens libres, à l'imposition d'une méthode. On pourrait leur faire la loi, modifier leur esprit par le choix des auteurs, par l'ordre des études, tout aussi bien que par une inquisition positive. Dès-lors, où serait la liberté d'enseignement? C'est ainsi que les mêmes expédiens qui affaiblissent le pouvoir d'un côté oppriment la liberté de l'autre, et que des institutions d'enseignement ainsi combinées ressemblent à certaines institutions politiques dont il ne faudrait pas aller chercher trop loin le modèle, et qui tempèrent une anarchie journalière par un arbitraire accidentel.

Quand viendra donc le moment où, laissant de côté ces misérables subterfuges de législation, gauches, incohérens et impuissans, l'enseignement privé pourra se donner carrière sans entraves, dans toute sa liberté? Nous n'hésitons pas à le dire, c'est quand l'éducation publique sera constituée dans toute sa force. Le jour où nous aurons une éducation publique qui en toute conscience puisse répondre d'elle-même, qui se présente aux parens sans s'imposer, mais avec la noble confiance d'une supériorité intellectuelle et morale reconnue; le jour où l'Université, rétablie dans sa vigueur, réparée de ses avaries, pourra se tenir à flot sur le déluge des agitations démocratiques, les pouvoirs publics s'épouvanteront naturellement beaucoup moins des écarts de la liberté privée. Ils comprendront, nous le croyons, qu'un terme ne sera apporté à de fâcheux dissentimens que lorsque l'enseignement libre et l'enseignement public seront radicalement séparés l'un de l'autre. La vraie manière entre concurrens de terminer les conflits, c'est d'éviter les rapports : donner et retenir, c'est la source de tous les procès. Ils finiront, nous en avons la conviction, par abandonner l'enseignement privé non point à une licence illimitée, mais à cette police générale qui sera plus tutélaire pour la moralité publique qu'une autorité spéciale partagée, hésitante, où deux partis sont occupés de se faire équilibre plus que de défendre en commun l'intérêt de la société. Le jour également où l'Université sera sûre de fournir aux professions libérales des sujets dignes de les remplir, ce point de comparaison une fois trouvé, elle craindra beaucoup moins, je ne dis pas seulement à son point de

vue personnel, je dis dans l'intérêt général, la concurrence des élèves des établissemens privés. Elle ne s'effraiera pas de voir établir pour cet enseignement des épreuves spéciales entièrement différentes des siennes, différentes par leur nature comme par leurs juges, portant, non comme les grades de sciences et de lettres, sur la série des études, mais uniquement sur leur résultat général, et pareilles à celles qu'on ferait subir à un esprit déjà formé pour mettre en lumière son aptitude à telle ou telle profession déterminée. L'Université resterait maîtresse de ses grades; l'enseignement libre aurait ses concours propres à l'entrée de chaque profession et devant les maîtres de cette profession même. Les fortes leçons de l'éducation publique maintiendraient seulement dans toutes les régions le niveau commun de la science élevé. Ce jour-là nous aurions combiné, dans l'enseignement, les avantages d'un pouvoir fort et d'une liberté étendue : ici la règle et l'unité, là l'esprit d'initiative et de découverte; ici une morale tempérée et tolérante, là le zèle avec ce qu'il y a d'ardent et quelquefois d'étroit. Nous aurions surtout cet avantage, qu'état et liberté, chacun répondrait exclusivement de ses œuvres et paraîtrait devant le public pour être estimé à sa propre valeur.

Le temps d'un système ausssi hardi n'est peut-être pas encore arrivé, et c'est ce qui nous dispense de le développer ici plus au long. C'est pourtant dans cette double opération de fortifier le pouvoir de l'état pour ses attributions essentielles, et de le décharger entièrement de la responsabilité pour tout le reste, que nous voudrions voir en tout genre l'administration française s'engager résolûment. Il est évident pour nous, après l'expérience des révolutions, que l'état a pris en France, sur toutes choses, une responsabilité qui l'accable. Ses charges inutiles lui font négliger ses devoirs impérieux. Le monopole de l'enseignement, la police passablement inquisitoriale des cultes, la tutèle des communes, la charge des trois quarts des intérêts privés, c'est trop par un temps où le principe d'autorité est si faible. La mer est trop grosse pour un bâtiment si chargé : il faut jeter par-dessus le bord une partie de son bagage. Il faut partout resserrer l'action de l'état en la simplifiant. Nous voudrions avoir émis quelques idées saines sur une petite partie de cette réforme générale.

ALBERT DE BROGLIE.

LE

ROMAN CONTEMPORAIN

EN ANGLETERRE.

SHIRLEY,

A tale by Currer Bell. — London, 1849, 3 vol., Smith, Elder et Co.

Il y a juste un an que je rendais compte du début de l'auteur de *Shirley*, — de *Jane Eyre*. Je m'en souviens comme d'une bonne fortune littéraire. La lecture de *Jane Eyre* était le premier plaisir d'esprit que j'eusse goûté depuis cette laide révolution de février. J'aimais ce roman parce qu'on y sentait courir un souffle de jeunesse, de nouveauté, de franchise, et cette fraîcheur qui réjouit l'ame. Je l'aimais parce qu'il était écrit en haine de la fadeur, du joli de convention, de l'élégance énervée. Je l'aimais, malgré ses gaucheries, pour sa crânerie. Puis l'on porte un intérêt particulier à tout livre où l'auteur paie de sa personne. *Jane Eyre* s'annonçait comme une autobiographie; mais l'auteur était inconnu. Qu'était ce Currer Bell? Était-il homme ou femme, un ou plusieurs? C'est un homme, tranchaient les uns: une femme n'aurait pu tracer cette âpre et forte figure de Rochester. C'est une association d'écrivains, disaient les autres : il a

paru des livres d'Ellis Bell, d'Acton Bell, et un volume de vers qui s'appelle les poèmes de Currer, Ellis et Acton Bell. C'est une femme, supposaient les mieux avisés, une femme indocile et brave qui s'est battue avec la vie. Ce bruit à l'entour d'un mystère semblait fêter la venue d'un George Sand anglais.

Quand une pareille émotion s'est produite autour du premier livre d'un écrivain, une impatiente curiosité l'attend à son second ouvrage. L'épreuve est surtout difficile pour ceux qui ont débuté comme Currer Bell par une œuvre passionnée. D'habiles observateurs littéraires disent qu'il en est du roman passionné comme de l'amour : le premier est le meilleur, le seul vrai; c'est le plus pur du sang qui s'échappe au premier jaillissement du cœur. On ne rencontre pas deux fois le même imprévu dans l'élan du sentiment, la même vérité dans le cri de l'ame, la même séve, la même verdeur dans l'épanouissement de l'éloquence. Au second amour et au second roman, la réflexion bride la passion; on remplace par la science ou l'art cette belle étourderie, cette fougue aveugle, cette aimable maladresse, qui sabraient l'obstacle, ignorant le danger. *Jane Eyre*, par exemple, était un livre débordant d'émotion et plein d'inexpérience. On voyait que Currer Bell s'était bien plus préoccupé d'exprimer des choses senties et *vécues*, si je puis ainsi dire, que d'arranger la symétrie d'un conte. Les caractères étaient vivans, quoique excentriques : Jane Eyre, Rochester, ces natures violentes et opprimées, cultivées et sauvages, souffraient, se cabraient, se révoltaient avec une vérité saisissante. L'action n'était pas plus vraisemblable que ces rêves d'un amoureux de vingt ans qui souhaite mille dangers à sa maîtresse pour trouver l'occasion de lui montrer son amour; Currer Bell ne faisait épouser Rochester par Jane Eyre qu'après avoir blessé et défiguré son héros dans un incendie. Comme sentiment, *Jane Eyre* était d'une réalité poignante et ardente; comme intrigue, cela était bâti à la façon d'un château en Espagne. Ceux que la vérité des caractères et des passions touche plus que la probabilité des événemens avaient donc hâte de savoir si Currer Bell, à son second livre, ne se corrigerait point de ses défauts les moins regrettables au détriment de ses meilleures qualités.

Il y avait un autre intérêt dans le nouveau roman qu'on attendait de Currer Bell. *Jane Eyre* contenait des accens de révolte contre certaines conventions sociales, des aspirations d'indépendance qui effarouchèrent, comme une menace, les critiques conservateurs; *Jane Eyre* promettait surtout un de ces esprits hasardeux qui éprouvent une volupté frémissante à se jouer autour des fruits défendus de la pensée et des dangereux mystères de la vie sociale. Les écrivains qui font sentinelle auprès de la vieille société anglaise dénoncèrent durement ces tendances. On fit un reproche à *Jane Eyre* d'avoir eu la velléité d'attaquer

le mariage et la hiérarchie des conditions sociales. Était-ce simple hasard d'inspiration dans le roman de *Jane Eyre?* était-ce dessein prémédité, système chez Currer Bell? Le second roman devait le dire.

Voilà donc trois questions auxquelles *Shirley* a d'abord à répondre: Currer Bell, est-ce une femme? Le mérite de *Shirley* tient-il les promesses de *Jane Eyre?* Currer Bell est-il décidément un de ces esprits rebelles et téméraires contre lesquels les malheurs du temps inspirent aux honnêtes gens une si juste défiance?

Premièrement, Currer Bell est une femme : le roman de *Shirley* en est la preuve définitive. Ce livre abonde en caractères de femmes qu'une femme seule a pu nuancer avec cette variété et cette finesse. La cause des femmes y est défendue partout avec la conviction et l'art tout personnels à ceux qui plaident pour leur compte. Considéré comme peinture de mœurs, ce roman pourrait s'appeler *Shirley, ou de la condition des femmes dans la classe moyenne anglaise.* D'ailleurs, l'auteur s'est fait connaître dans cette boutade d'ironie féminine qu'il met dans la bouche de son héroïne : « Si les hommes nous voyaient comme nous sommes, ils seraient un peu déroutés; mais les hommes les plus fins, les plus pénétrans, sont souvent dans l'illusion au sujet des femmes; ils ne les lisent pas dans le vrai jour, ils se méprennent sur leur compte pour le bien et pour le mal. L'honnête femme, suivant leur idée, est une chose bizarre, moitié poupée, moitié ange; leur méchante femme est presque toujours un démon. Ils sont plaisans à voir tomber dans l'admiration réciproque de leurs créations de femmes, adorant l'héroïne de tel poème, drame ou roman, la trouvant belle, — divine! belle et divine peut-être, — mais souvent complétement artificielle, fausse comme la rose de mon chapeau qui est là. Si je disais tout ce que je pense sur ce point, si je donnais mon opinion sur certains caractères de femme de premier ordre dans certains ouvrages de premier ordre, on me lapiderait. — Après tout, reprend une interlocutrice, les héroïnes qu'imaginent les hommes valent les héros qu'inventent les femmes. — Pas du tout, les femmes lisent avec plus de vérité dans les hommes que les hommes dans les femmes. Je vous prouverai cela dans une *revue,* un jour que j'en aurai le temps. » Ce persiflage veut dire deux choses : que les romans des femmes sont plus vrais que ceux des hommes, et par conséquent que Currer Bell est une femme.

Je crains que *Shirley* ne soit pas la démonstration sans réplique de la première de ces conclusions. Il en est de beaucoup de livres comme d'une multitude d'opéras italiens : il ne faut pas les juger en pédant, il ne faut point évoquer à leur endroit les règles de l'esthétique, il ne faut rien leur demander au-delà de l'agrément d'une lecture de quelques heures. Les romans anglais se rangent en général dans cette ca-

tégorie. *Shirley* n'en sort pas. Ce roman dépayse fort agréablement un lecteur étranger. Il se compose, je crois, d'une trentaine de chapitres. Je ne connais pas le Yorkshire, où Currer Bell a placé la scène de *Shirley;* mais, quoique le pays et la société ne paraissent pas devoir être fort attrayans pour un Français, j'y passerais volontiers un mois, à condition de voir en action chaque jour un chapitre de *Shirley*, de vivre avec des personnes aussi aimables, aussi originales, aussi curieuses que celles dont Currer Bell a peuplé son roman, et d'être admis aux entretiens vifs, énergiques, positifs, poétiques, fantasques, qui remplissent ce livre.

Figurez-vous que vous êtes à la campagne, au nord de l'Angleterre, dans une petite paroisse qui s'appelle Briarmains. N'oublions pas la date, c'est vers 1812. Il y a là quatre maisons principales : le presbytère du recteur, M. Helstone, la manufacture d'un jeune fabricant de draps, M. Robert Moore, le manoir de Fieldhead qui appartient à une jeune fille, Shirley Keeldar, la maison d'un vieux manufacturier nommé M. Yorke. Voici les ressources de société qui vous attendent dans ce séjour. Le recteur, M. Helstone, est un petit homme de cinquante ans, sec, alerte, belliqueux, bouillant tory, impitoyable ennemi des jacobins, fort dégrisé, par sa propre expérience, sur le chapitre du mariage, qui n'a rien de l'esprit pacifique de son état, et figurerait mieux, ma foi, à la tête d'une compagnie dans l'armée de Wellington en Espagne. M. Helstone a recueilli et élevé une jeune fille, sa nièce, Caroline Helstone, qu'on appelle Cary par familiarité, Lina par affection. Caroline est une victime posthume du mariage; son père, mort maintenant, fut un mauvais sujet, et de sa mère, qu'elle n'a point connue, mais qui vit encore, on n'a plus eu de nouvelles depuis des années. Robert Moore, le manufacturier, est le cousin de Caroline, et Caroline l'admire et l'aime timidement. Robert Moore est d'origine française par sa mère. C'est une énergique nature. Il veut refaire la fortune de sa famille ruinée par une banqueroute au milieu des secousses révolutionnaires. Toute son ame et toute sa vie se concentrent dans ce dessein, qu'il poursuit, au travers d'embarras de toute sorte, avec une obstination et une intrépidité héroïques. Il vit avec sa sœur, plus française qu'anglaise, une espèce de provinciale de chez nous transplantée dans ce qu'il y a de plus anglais en Angleterre. La châtelaine de Fieldhead, miss Shirley Keeldar, est la résidente la plus brillante de Briarmains. Elle est orpheline, elle aussi, et maîtresse de sa fortune. Ses parens, n'ayant pas eu de fils, lui ont donné un prénom masculin, Shirley. Son caractère et ses goûts répondent à la virilité de son nom. Elle a toutes les élégances de la femme, toute la résolution de l'homme. En voyant cette fine et vaillante créature, d'esprit si libre, de volonté si hardie, d'allures si cavalières, ses amis l'appellent en riant le capi-

taine Keeldar. Le manufacturier Yorke est un type des plus singuliers. Il est riche et il est démocrate, il est industriel et il a gardé de ses séjours sur le continent des raffinemens d'artiste; il est philanthrope, et il a des brusqueries brutales, des saillies d'égoïsme ironique fort piquantes pour ses amis; il est marié, et il médit du mariage avec un entrain auquel sa femme répond à l'unisson : il possède une demi-douzaine d'enfans terribles qui sont le plus bizarre échantillon d'éducation presbytérienne, solitaire, égoïste, spontanée, qu'eût pu rêver Jean-Jacques. Yorke est, dans cette société de Briarmains, une figure épisodique. Il y en a bien d'autres encore. Trois curés du voisinage: un *curate* anglais correspond à un vicaire français, et réciproquement. Dans plusieurs mots d'origine française, les Anglais ont transposé ainsi le sens; ils appellent curé un vicaire et vicaire un curé, comme ils appellent chapeau de femme un bonnet et bonnet un chapeau. Ces curés, aussi inséparables que les trois anabaptistes du *Prophète*, sont de bonnes têtes comiques, ce que nous nommerions en français un goujat, un cuistre et un douillet. Outre les curés, vous trouverez un essaim de dévotes protestantes, de vieilles filles laides, pauvres, vouées aux bonnes œuvres; des matrones provinciales raides et formalistes avec leurs couvées de demoiselles à marier; des ouvriers malheureux, insurgés contre l'introduction des machines par des socialistes de cabaret; des visiteurs du midi de l'Angleterre, qui apportent dans la maison de Shirley un air de bonne compagnie. Après avoir lu *Shirley*, on jurerait qu'on a vécu avec tout ce monde-là. On a été témoin de la révolte des ouvriers de Robert Moore; on a englouti des puddings et avalé de l'ale avec les curés; on a pris le thé de la douce main de Caroline, à côté des riches douairières de Briarmains; on a suivi sur la pelouse de Fieldhead, baignée d'un clair de lune vaporeux, les ardentes chimères de Shirley et les rêves contenus de Lina Helstone. Toutes ces scènes, toutes ces figures, décrites avec une exactitude minutieuse, ont leur charme; mais, du moins dans les idées françaises, la diffusion qu'elles entraînent sera toujours un défaut. Les plus simples détails de la vie ordinaire laissent, je le sais, dans les ames recueillies, des impressions poétiques qui demeurent attachées à la mémoire comme des tableaux d'intérieur dans une galerie hollandaise. Il y a des momens de silence, de repos et de rêverie, où l'imagination parcourt lentement et amoureusement ce musée intime doucement enlustré des teintes du passé. Les romanciers anglais ont l'habitude de transporter ces tableaux dans leurs œuvres. Ils brodent, depuis Richardson, sur ce fond abondant, mais monotone, leurs simples histoires. On sent que ces livres sont écrits dans le silence des longues soirées solitaires pour être lus aussi dans les longues soirées du foyer domestique. Ce genre de littérature est imparfait, et je conçois qu'on l'aime; il est délicat, et je

comprends qu'il fatigue. Suivant la disposition des nerfs, l'opium endort ou fait rêver. Nous, Français, nous serons toujours trop pétulans ou trop épiciers pour goûter ces patientes analyses.

Cette fois, Currer Bell n'a pas relevé la langueur de l'action par les soubresauts de passion où s'emportait *Jane Eyre.* Il y a moins d'invraisemblances dans *Shirley;* il y a plus d'observation dans l'étude des caractères, plus d'habileté dans l'agencement des scènes, plus d'art peut-être dans le style; tant pis, c'est un second roman; je préfère le premier. Currer Bell a conservé cependant, en augmentant la dose çà et là, une des plus piquantes épices de son premier livre : la liberté morale, l'esprit d'insoumission, les velléités de révolte contre certaines conventions sociales. Le dernier mot de *Shirley* est un défi narquois aux censeurs de la morale de *Jane Eyre :* « L'histoire est dite. Je crois voir maintenant le lecteur judicieux qui met ses besicles pour découvrir la morale de ce conte. Ce serait une insulte à sa sagacité que de lui fournir des indications. Dieu l'assiste dans sa recherche! » En racontant *Shirley,* nous verrons nous-même si ce livre a une morale et si cette morale est fautive; mais auparavant nous pouvons un instant toucher au gros crime qu'on ne manquera point de reprocher à Currer Bell : le dénigrement du mariage. Quand vous connaîtrez la peccadille de notre romancier, vous trouverez qu'une société où l'on s'effarouche de si peu n'a guère sujet de craindre pour la sécurité de ses mœurs.

De nos jours, en France, les romanciers ont attaqué le mariage avec tant d'ardeur, tant de persévérance, par tant de côtés, qu'on a pu se demander s'il était même possible d'écrire un roman français où le mariage fût respecté. En Angleterre, il n'existe pas un roman où le mariage ait été traité avec irrévérence ou amertume. Les mœurs anglaises sont-elles donc plus pures que les nôtres? Les romanciers anglais ont-ils au fond plus de vénération que nos écrivains pour la plus sainte des institutions sociales? Je ne veux pas discuter la question de si haut : je me contenterai d'une simple observation littéraire. Il y a une différence qu'on n'a guère remarquée entre les romans anglais et les romans français. Les Anglais écrivent le roman avant le mariage, les Français le roman après le mariage. Cette différence n'est que la contre-épreuve d'une différence dans les mœurs. En France, la personnalité, la liberté, la vie de la femme, ne commencent guère qu'au mariage; on sait qu'à l'inverse les mœurs anglaises donnent aux jeunes filles une indépendance de caractère, de volonté et d'allures qui se restreint plutôt au moment où elles se marient. Dans les deux pays, le mariage coupe la vie des femmes en deux parts : en Angleterre, il termine pour elles l'âge romanesque; en France, il l'inaugure. C'est à partir de ce moment que s'ouvre pour la femme française la connais-

sance du monde, l'usage de la responsabilité, les accidens, les aventures, et ces premiers désirs et ces premières illusions qui s'éveillent avec la liberté. Aussi rencontre-t-on chez nous plus de jeunes femmes romanesques que de jeunes filles. Dans les deux pays, le roman a naturellement décrit l'âge romanesque de la femme. En Angleterre, il conduit la jeune fille jusqu'au jour où elle devient épouse, et par conséquent il n'empiète pas directement sur le mariage. En France, au contraire, pour la même raison, il se place au sein du mariage, il en déchire le mystère, il en dévoile tous les caractères et toutes les plaies, il en passionne toutes les vicissitudes; par cela même, il en viole la sainteté, et aggrave la corruption des mœurs par les imaginations surexcitées.

Si, avec le haut ton de son esprit et la vigueur de sa plume, Currer Bell fût entré dans cette voie inconnue à l'Angleterre, s'il eût écrit le drame ou la comédie sanglante de l'union conjugale, s'il eût placé la scène de son roman, comme les Français, du salon au boudoir, du boudoir à l'alcôve, je comprendrais les censures violentes qui ont accueilli ses protestations contre quelques-unes des servitudes fatales du mariage; mais de simples traits satiriques inspirés à l'aventure par une situation ne méritent pas tant de sévérité. Currer Bell n'a rien changé à l'ordonnance ordinaire du roman anglais. Dans *Shirley*, les vieux se plaignent du mariage; oui, mais les jeunes se marient. Currer Bell n'a pas de meilleure réponse à faire à ses critiques.

Shirley s'ouvre avec beaucoup de vivacité par des scènes fort neuves. C'était l'époque où les manufacturiers anglais introduisaient les machines dans leurs usines. La crise fut rude dans les cantons industriels. Partout les ouvriers s'insurgèrent contre la concurrence momentanée que leur suscitait le génie des inventeurs. Ils ne prévoyaient pas qu'au lieu de diminuer le nombre des bras employés, les machines devaient, au contraire, multiplier la population des travailleurs. Il y eut donc, à l'origine, une sorte de jaquerie industrielle. Bien des machines furent détruites, bien des fabriques furent saccagées, bien des fabricans furent tués. Au moment où commence *Shirley*, c'est le soir : Robert Moore attend des machines qui devaient lui arriver dans la journée. Le jeune manufacturier compte avec une anxiété profonde toutes les minutes de la longue soirée d'hiver. Robert Moore est une nature opiniâtre, impérieuse, ramassée en une pensée unique, la volonté de faire fortune. Il est fort, et il ne croit qu'à sa force. Il a une volonté de fer, et sa volonté est sa seule loi. Il ne permet à aucun obstacle de se placer sur son chemin. Il a les défauts de ses mâles qualités aussi accusés que ses qualités mêmes. Né d'une mère presque française, il n'est ni Anglais, ni Français : il est manufacturier. La population ouvrière le déteste autant comme étranger que comme maître. Que lui importe?

il ne se soucie pas de l'amour des ouvriers, il ne leur demande qu'une laborieuse obéissance. Toute résistance, au lieu de l'abattre, redouble en lui la passion de vaincre. Les machines qu'il attend sont l'ancre de salut de sa fortune. Il tressaille; il a enfin entendu le roulement des charrettes sur la route... Les charrettes sont vides, elles ont été attaquées par un rassemblement d'ouvriers; les machines sont brisées. Moore reste froid; son malheur n'amène qu'un pli ironique sur ses lèvres. Il ne sera pas vaincu. D'abord, il saisira et livrera à la justice les chefs des destructeurs; ensuite, il épuisera ses dernières ressources pour acheter des machines nouvelles.

Il y a une suave et secrète douceur à laquelle ne résistent pas les hommes les plus endurcis à la vie : c'est, au moment même où ils ont à lutter avec les difficultés les plus rebelles, où tout est combat dans leur cœur et dans leur cerveau, de se sentir entouré, caressé, admiré, défendu par l'affection d'un être jeune et pur; c'est de se reposer dans la contemplation de deux yeux limpides d'innocence, étonnés, avides, curieux, consolateurs : doux momens pendant lesquels la faiblesse protège la force. Le lendemain du jour où Robert Moore vit ses espérances déjouées et sa fortune presque emportée, sa petite cousine Caroline Helstone était venue passer la soirée chez sa sœur. Caroline Helstone avait dix-huit ans : une pure beauté anglaise; un corps tout juvénile, léger et flexible; des yeux et une voix qui allaient au cœur; des flots de cheveux qui coulaient en grappes brunes autour de son petit visage blanc et rose; dans tous ses mouvemens, dans tous ses regards, dans toutes ses paroles, une expression de candeur, de douceur, et cette sensibilité qui mûrit vite dans le recueillement et la solitude! Moore se délassait aux jaseries de cette jeune fille, naïves, imprévues, capricieuses, traversées quelquefois de ces illuminations profondes qui viennent on ne sait d'où aux ames ignorantes. Ce soir-là, Moore désarma sa laborieuse énergie et se laissa retremper dans l'affection de cette enfant qui avait grandi en l'aimant. Il s'abandonna à ces joies rafraîchissantes et pures :

Doux mystère du toit que l'innocence habite...
. . . . Rires, propos d'enfant,
Et toi, charme inconnu dont rien ne se défend,
Qui fis hésiter Faust au seuil de Marguerite,
Candeur des premiers jours....

Après le dîner commencèrent les causeries sans fin, entrecoupées de lectures. Caroline voulait distraire Moore du soin de ses affaires; elle admirait la vaillance de son caractère, mais elle aurait voulu en adoucir la rigueur, car elle sentait que la dureté de Moore envers ses ouvriers mettait sa vie en péril. Elle le moralisait doucement, timidement, à sa

façon. Quand on se mit à lire, Moore demanda quel auteur on prendrait. Un Français?

« — Vos ancêtres français, répondit Caroline, ne parlent ni aussi doucement, ni aussi solennellement, ni avec autant de force que vos ancêtres anglais, Robert. Ce soir, vous serez entièrement Anglais : vous lirez un livre anglais.

« — Un vieux livre anglais?

« — Oui, un vieux livre anglais, un livre que vous aimiez, et je choisirai un morceau dont le ton soit en harmonie avec quelque chose en vous. Il réveillera votre nature, remplira votre esprit de musique; il passera comme une main habile sur votre cœur et le fera résonner. Votre cœur est une lyre, Robert; mais, dans le tour de votre vie, il vous manque un ménestrel qui le parcoure, et il reste souvent silencieux. Laissez le glorieux William en approcher et le toucher; vous verrez comme il tirera de ses cordes la force et la mélodie anglaises.

« — Il faut que je lise Shakspeare?

« — Il faut que vous ayez son esprit devant vous; il faut que vous entendiez sa voix dans votre intelligence; il faut que vous preniez quelque chose de son ame dans la vôtre.

« — Afin de me rendre meilleur? Cela doit-il opérer comme un sermon?

« — Cela doit vous exciter, vous donner de nouvelles sensations; cela vous fera sentir fortement votre vie, non-seulement vos vertus, mais les points vicieux, pervers de votre nature.

« — Dieu! que dit-elle? cria Hortense, qui comptait les mailles de son tricot.

« — Ne faites pas attention, ma sœur; laissez-la parler; laissez lui dire tout ce qui lui plaît ce soir. Elle aime à tomber dur sur votre frère quelquefois; cela m'amuse; laissez-la tranquille.

« Caroline, qui, montée sur une chaise, avait fouillé le rayon, revint avec un livre.

« — Voici Shakspeare, dit-elle, et voici *Coriolan*. Maintenant lisez et reconnaissez, aux sentimens que cette lecture vous donnera, combien à la fois vous êtes petit et combien vous êtes grand.

« — Venez alors, asseyez-vous près de moi, et corrigez ma prononciation.

« — Je vais donc être votre maître, et vous mon élève.

« — Ainsi soit-il!

« — Et Shakspeare sera notre science, et vous n'allez pas être Français et sceptique et railleur! Vous n'allez pas regarder comme un signe d'esprit le refus d'admirer! Si vous faites cela, Robert, je vous arrache Shakspeare, je mets mon chapeau, et je m'en vais.

« — Asseyez-vous; je commence. »

Dans cette lecture, Caroline fit sentir avec une sollicitude innocente à Robert Moore les dangers de son caractère, car Moore avait dans la conscience de son droit, dans le sentiment de son indépendance, dans la fierté de son courage, dans sa haine et son mépris des populaces rebelles, quelque chose du feu hautain du patricien si fortement com-

pris par Shakspeare. Moore écouta la leçon jusqu'au bout en souriant. Il y eut un moment où il s'accouda sur le dossier de la chaise de Caroline, et la baisa fraternellement au front. Il reconduisit fort tard sa cousine au presbytère. Lina rentra chez elle avec un trouble joyeux, la tête pleine de rêves, le cœur gonflé d'espérances.

Hélas! elle ne fut pas long-temps trompée sur les sentimens de Robert. Dès le lendemain, Moore était redevenu l'homme froidement violent, impérieusement ambitieux, le lutteur sévère, irrité, indomptable. Caroline ne retrouva plus en lui le regard trempé de tendresse et les pressemens de main magnétiques de sa soirée enchantée. Moore ne s'occupa plus que de sa manufacture. Il brisa, sans les apaiser, la résistance de ses ouvriers; il installa de nouvelles machines dans sa fabrique. Son mince capital s'épuisa dans ces derniers efforts; il se voyait au bord de la banqueroute où avait déjà naufragé la maison de son père. Son ami Yorke lui conseillait d'épouser une riche héritière. Dans ce temps-là, M. Helstone, qui n'avait pas manqué de satisfaire son amour du danger et de la bataille en secondant Moore contre les émeutes d'ouvriers, se brouilla avec lui à cause de ses opinions politiques. Moore, comme ceux qui font mal leurs affaires, était de l'opposition et clabaudait contre les ministres. Caroline cessa de voir l'homme qu'elle adorait. Ce fut sa première blessure. Son amour s'exalta dans sa souffrance. Pendant cette séparation, un secours inespéré releva les affaires de Moore.

Cette bonne fortune fut l'arrivée à Briarmains de la propriétaire de son usine, miss Shirley Keeldar. Nous avons dit un mot de Shirley. Elle venait, pour la première fois depuis son enfance, habiter son domaine du Yorkshire, la calme, antique et pittoresque résidence de Fieldhead. A la mort de ses parens, elle avait été recueillie toute jeune par une sœur de sa mère, mariée dans le midi de l'Angleterre. Shirley avait été élevée dans la famille Sympson sous l'influence d'esprit et d'idées du jeune frère de Robert Moore lui-même, Louis Moore, précepteur du fils de sa tante. Son retour à Briarmains a trois conséquences: elle prêta à Robert Moore 5,000 livres sterling, qui rétablirent le crédit du hardi manufacturier; elle vint remplir le vide de la vie de Caroline Helstone, qui fut tout de suite son intime amie; elle amena à sa suite un petit monde de personnages et d'événemens fort nécessaires au développement de cette histoire.

Shirley était une fille gracieuse, vive, forte et heureuse, heureuse de sa force même, de la fière indépendance de son caractère, de la liberté de ses fantaisies, d'une santé d'ame qui l'accompagnait partout dans la vie idéale et dans la vie réelle. Comme les natures saines et complètes, elle pouvait vivre à la fois au dehors et au dedans d'elle-même : elle était positive et mondaine, et avait de grandes échappées

de rêverie. Elle aimait l'émotion pour l'émotion, la vie pour la vie. Ses grands airs de race, la pétulance de ses allures, la virilité de son esprit, faisaient un charmant contraste avec la faiblesse toute féminine, la grace modeste, la douceur résignée de la pauvre Lina. Shirley et Caroline furent inséparables. Ensemble, elles couraient les champs; ensemble, elles discutaient les points les plus délicats de la poétique et de la politique des jeunes filles; ensemble, elles conduisaient les petites affaires de charité de la paroisse de Briarmains, sans épargner les malices aux trois curés comiques dont nous avons parlé. Il y eut une nouvelle révolte d'ouvriers; ils attaquèrent dans la nuit la fabrique de Moore. Cette fois, Robert était sur ses gardes; des soldats défendirent la manufacture. Les deux amies assistèrent avec le même courage, presque avec la même anxiété, à la sanglante bataille. Caroline revit Moore; ce fut pour son malheur. A côté des empressemens de Moore auprès de Shirley, elle se vit négligée. Moore suivait le conseil d'Yorke; il faisait la chasse à l'héritière. Caroline le crut aimé de Shirley. Elle fut malade à mourir.

Caroline fut sauvée par sa mère qu'elle retrouva, une de ces ames faibles, bonnes, caressantes, que la longue habitude de l'oppression et du malheur ne fait, pour ainsi dire, que fondre en tendresse. L'analyse peut à peine indiquer une figure aussi délicatement tracée que celle de mistriss Pryor, la mère de Caroline. J'aurais voulu trouver à cet endroit du roman une scène assez complète et assez détachée pour la transporter ici. Mistriss Pryor avait été gouvernante de Shirley; elle était venue à sa suite à Briarmains. La timidité, la peur de souffrir, que les longues souffrances laissent chez ces caractères endoloris, avaient empêché mistriss Pryor de se réunir plus tôt à sa fille. Elle craignait de revoir dans son enfant l'ame de l'homme qui avait si profondément ravagé sa vie. Ce n'est pas la seule personne que Shirley introduise dans le cercle de Briarmains; la famille Sympson arrive bientôt. Avec les Sympson est Louis Moore.

Parmi tout ce monde se présentent plusieurs prétendans à la main de Shirley : elle les refuse. L'oncle Sympson, homme d'une haute respectabilité, qui a le culte superlatif des convenances, est scandalisé de la légèreté avec laquelle Shirley éconduit les partis les plus considérables et les plus honorables. Ce qui le fâche, c'est que Robert Moore passe dans l'endroit pour le prétendant préféré. Il a sur ce point une explication avec sa nièce, qui lui répond de la façon qu'on va voir.

« — Refusé, lui ! Vous, vous, Shirley Keeldar, vous avez refusé sir Philip Nunnely ?

« — Je l'ai refusé.

« Le pauvre gentleman bondit sur sa chaise, se mit à courir, puis à trotter dans la chambre.

« — Mon oncle, dit Shirley, vous me fatiguez. Je m'en vais.

« — Vous en aller! Non, il faut me répondre. Quelles sont vos intentions, miss Keeldar?

« — A quel sujet?

« — Sur le mariage.

« — Rester tranquille et faire ce qui me plaira.

« — Ce qui vous plaira! Quelle inconvenance! Vous lisez le français; votre esprit est empoisonné par les romans français; vous êtes imbibée de principes français.

« — Monsieur Sympson, je vous prie de ne pas m'insulter; vous savez que je ne le souffrirai pas.

« — Mais, madame, quelles sont vos raisons pour refuser sir Philip?

« — Voilà au moins une question sensée. J'y répondrai avec plaisir. Sir Philip est trop jeune pour moi; je le regarde comme un enfant.

« — Sir Philip trop jeune! Il a vingt-deux ans.

« — Je veux pour mari un homme de trente ans, qui ait le bon sens d'un homme de quarante ans.

« — Prenez un vieillard alors, une tête blanche, un crâne chauve.

« — Non, s'il vous plaît.

« — Un vieux radoteur que vous mèneriez à la lisière, que vous attacheriez à votre tablier.

« — Je pourrais faire cela d'un enfant, mais ce n'est pas ma vocation. Ne vous ai-je pas dit que je préfère un maître, un homme dont mon caractère impatient doive reconnaître l'ascendant, un homme dont l'approbation puisse être pour moi une récompense et le déplaisir une punition, un homme que je sente impossible de ne pas aimer et fort possible de craindre?

« — Voilà le mari que vous préférez, miss? Peignez-vous d'après nature?

« Shirley ouvrit les lèvres, mais, au lieu de parler, elle rougit.

« — Il me faut une réponse, continua M. Sympson, reprenant un vaste courage à ce symptôme de confusion.

« — C'était une peinture historique, mon oncle, d'après plusieurs originaux.

« — Plusieurs originaux! Dieu me bénisse!

« — J'ai été plusieurs fois amoureuse.

« — Quel cynisme!

« — De héros de plusieurs nations.

« — Et puis?...

« — De philosophes.

« — Elle est folle.

« — Ne sonnez pas, mon oncle, vous alarmeriez ma tante.

« — Pauvre tante, quelle nièce elle a!

« — J'ai admiré Thémistocle, Léonidas, Épaminondas.

« — Miss Keeldar...

« — Passons plusieurs siècles : Washington était un homme simple, pourtant il me plaisait; mais, pour parler du présent...

« — Ah! nous y voici.

« — Pour quitter les fantaisies de pensionnaire et venir aux réalités...

« — Les réalités, je vous y attends, madame.

« — Pour avouer l'autel devant lequel je m'agenouille, pour révéler l'idole actuelle de mon ame...

« — Hâtez-vous, s'il vous plaît; l'heure du *lunch* approche, et il faut que vous vous confessiez.

« — Me confesser! mon cœur est plein de ce secret, il faut que je l'épanche. Je voudrais seulement que vous fussiez M. Helstone, vous sympathiseriez mieux avec moi.

« — Je veux le nom, des détails.

« — Mon héros ressemble à M. Helstone : ils sont tous deux secs, prompts, résolus; mais mon héros est le plus puissant des deux : son esprit a la limpidité de la mer profonde, la patience de ses rochers, la force de ses flots.

« — Déclamation! Miss Keeldar, cette personne réside-t-elle à Briarmains? répondez à cela.

« — Mon oncle, je vais vous le dire, son nom tremble sur mes lèvres.

« — Parlez, fille!

« — C'est bien dit, mon oncle. « Parlez, fille! » c'est tout-à-fait tragique! L'Angleterre a poussé après cet homme des aboiemens sauvages, mon oncle, et elle l'applaudira un jour avec exaltation. Les huées ne l'ont pas ému, les applaudissemens ne l'enfleront pas.

« — Je disais qu'elle était folle, elle l'est!

« — Ce pays changera encore et encore dans sa conduite envers lui; lui ne changera jamais dans les services qu'il lui rend. Venez, cessez de vous impatienter, mon oncle : je vais vous dire son nom.

« — Vous me le direz, ou...

« — Écoutez! Arthur Wellesley, lord Wellington.

« M. Sympson se leva furieux : il bondit hors de la chambre; mais il rentra sur-le-champ, ferma la porte et revint s'asseoir.

« — Madame, vous allez me dire ceci : vos principes vous permettent-ils d'épouser un homme sans argent, — un homme au-dessous de vous?

« — Jamais un homme au-dessous de moi.

« (A pleine voix.) — Voulez-vous, miss Keeldar, épouser un homme pauvre?

« — De quel droit, monsieur Sympson, me faites-vous cette question?

« — Savez-vous, dit-il en se penchant mystérieusement vers elle et avec une solennité hagarde, savez-vous les bruits qui courent sur votre compte et sur un de vos tenanciers, un banqueroutier, l'étranger Moore?

« — Vraiment!

« — Est-ce la personne qui a eu le pouvoir de faire votre conquête?

« — Lui plus qu'aucun de ceux dont vous avez plaidé la cause.

« — Est-ce celui que vous voulez épouser?

« — Il est beau, il a l'esprit viril, il est imposant.

« — Vous me le déclarez en face! Le misérable Flamand! le vil commerçant!

« — Il a du talent, il est aventureux, il est résolu. Il a un front princier et l'air du commandement.

« — Elle s'en glorifie! elle ne cache rien! Ni honte ni crainte!

« — Lorsque vous prononcez le nom de Moore, la honte s'oublie, la crainte se retire : les Moore ne connaissent qu'honneur et courage.

« — Ce Moore est le frère du précepteur de mon fils. Vous laisserez-vous appeler sœur par un maître d'études?

« L'œil de Shirley, large et brillant, toisa le questionneur.

« — Non, non : ni pour la possession d'une province, ni pour un siècle de vie.

« — Vous serez la sœur de M. Louis Moore!

« — Monsieur Sympson, dit Shirley, cette méchante dispute me fait mal. Je ne peux plus l'endurer. Vos pensées ne sont pas mes pensées, votre but n'est pas mon but, vos dieux ne sont pas mes dieux. Nous ne voyons pas les choses sous le même jour; nous ne mesurons pas les choses au même niveau; nous ne parlons pas la même langue. Séparons-nous. Ce n'est pas, reprit-elle avec feu, ce n'est pas que je vous haïsse. Vous êtes un honnête homme, vous me voulez du bien à votre façon; mais nous ne pouvons pas nous accorder. Vous me harassez avec cette petite tyrannie; vous exaspérez mon caractère, vous m'irritez. Quant à vos petites maximes, à vos règles étroites, à vos préjugés mesquins, à vos aversions, à vos dogmes, délivrez-m'en. Monsieur Sympson, je n'en veux point : offrez-en le sacrifice à la divinité que vous adorez. Je suis une autre croyance, une autre lumière, une autre foi, une autre espérance que vous.

« — Une autre croyance! Elle est incrédule.

« — Incrédule à votre religion, athée à votre dieu.

« — Athée!!!

« — Votre dieu, monsieur, est le monde. A mes yeux aussi, vous êtes, sinon incrédule, du moins idolâtre. Monsieur, votre dieu, votre Baal, votre dragon à queue de poisson, se dresse devant moi comme un démon. Vous et vos pareils, vous lui avez élevé un trône, posé une couronne, donné un sceptre. Voyez de quelle façon hideuse il gouverne! Voyez-le occupé à son œuvre de prédilection, faisant des mariages. Il lie le jeune au vieux, le fort à l'imbécile; il étend le bras de Mézence et enchaîne le mort au vivant. Dans son royaume est la haine, — la haine secrète; le dégoût, — le dégoût qui se dissimule; la trahison, — la trahison de famille; le vice, — le vice profond, mortel, domestique. Dans son empire, les enfans croissent sans amour entre des parens qui n'ont jamais aimé; ils s'élèvent dans une atmosphère infectée de mensonges. Votre dieu préside aux fiançailles des rois : voyez vos dynasties royales! Votre divinité est la divinité des aristocraties étrangères : analysez le sang bleu d'Espagne! Votre dieu est le mariage français : qu'est-ce que la vie domestique en France? Tout ce qui l'entoure se précipite à la ruine; tout s'affaisse et dégénère sous son sceptre. Votre dieu est la mort masquée.

« M. Sympson était bouleversé.

« — Ce langage est terrible. Mes filles et vous, ne pouvez demeurer plus long-temps ensemble, miss Keeldar; il y a danger dans cette liaison. Si je l'eusse su plus tôt! — Plus de rapports entre nous. — Elle est inconvenante.

« Il alla vers la porte, il revint pour prendre son mouchoir, il renversa sa tabatière, il laissa le tabac répandu sur le tapis. Tartare était sur le paillasson. M. Sympson tomba presque sur lui. Dans le paroxysme de sa colère, il hurla un juron contre le chien et une épithète grossière contre sa maîtresse. »

Voilà la plus forte sortie de Currer Bell à propos du mariage : l'instinct de la révolte s'y fait sentir; mais il n'y a pas de quoi brûler un hérétique. A la fin de ce dialogue semi-comique et semi-lyrique, M. Sympson a dû croire que Robert Moore était l'homme selon le cœur de Shirley. Le bonhomme s'est trompé. Robert Moore avait quitté Briarmains depuis quelques mois; il était allé témoigner dans le procès des ouvriers briseurs de machines; puis il avait prolongé son absence sans motifs connus : il en avait de secrets. Lui aussi avait cru à la partialité de Shirley en sa faveur. Avant de partir pour les assises, il avait voulu conclure cette affaire. Il fit sa proposition à Shirley de ce ton brusque, impératif, napoléonien, qu'il affectait, d'un air de brutale fatuité qui semblait dire : Tout le monde sait que vous m'aimez, belle dame; je veux bien vous épouser. Shirley frémit sous l'affront : « Vous ne m'aimez pas, répondit-elle à Robert en pleurant de honte, et vous voulez que je me livre à vous! Vous me demandez la bourse ou la vie! Et c'est vous, Moore! » Shirley semblait pleurer autant l'estime, la confiance, l'admiration qu'elle avait eue pour Robert, que sa propre humiliation. Tous les bons sentimens de Robert se réveillèrent à ce spectacle. Il demanda pardon à Shirley. A la fin, elle lui laissa prendre sa main. Il la couvrit de baisers pendant qu'elle lui disait en sanglotant : « Quelque jour, nous serons amis encore; alors vous ne ferez plus ces méprises horribles sur mes actes et mes motifs. Le temps vous donnera la clé de tout cela : vous me comprendrez, et nous nous réconcilierons. » Moore la quitta, comme s'il venait de commettre un crime, et avec quelque chose dans le cœur comme la désolation de Caïn. Il jura de ne plus parler jamais de mariage à une femme, à moins de l'aimer d'amour.

Robert ne s'était pas douté que la familiarité, la bonne camaraderie que Shirley lui avait témoignée n'étaient qu'un reflet de l'intimité ancienne qui unissait déjà Louis Moore et Shirley. Louis avait au fond le caractère de Robert, mais raffiné par de plus nobles habitudes d'intelligence, par un épanouissement d'imagination et de sensibilité inconnu au manufacturier. Il avait le prestige le plus puissant sur les cœurs féminins, la force du caractère recouvrant une vibrante tendresse. Il était le seul être dont Shirley reconnût l'ascendant; elle allumait ses pensées au regard de Louis; elle obéissait à son geste comme son chien Tartare, docile et joyeuse. Louis l'aimait avec une ardeur qu'il cachait sous un front impassible. Après la scène qu'elle venait d'avoir avec l'oncle Sympson, l'oncle Sympson était allé se venger sur le précepteur de son fils. Louis Moore n'avait pas toléré les impertinences du bonhomme, et avait rompu sa chaîne de servitude. Il allait quitter Fieldhead, mais auparavant il voulait voir sa douce et fière élève; il la fit

prier, avec son habitude de supériorité, de monter dans sa chambre. Elle obéit simplement. C'est Louis lui-même qui raconte l'entretien :

« Je m'assis comme d'habitude devant mon bureau : j'ai l'heureuse faculté de couvrir mes ébullitions intérieures par le calme du dehors. Personne, à voir mon visage impassible, ne devinerait le tourbillon qui tournoie dans mon cœur, y engloutit la pensée et y brise la prudence. Il est commode d'avoir le don de suivre paisiblement et fortement son dessein sans alarmer les gens par un mouvement excentrique. Ce n'était pas mon intention actuelle de prononcer devant elle un seul mot d'amour ou de lui révéler une étincelle du feu qui m'embrasait. Mon dessein, ce matin, était de la scruter de près, de lire une ligne, un mot dans son ame. Avant de partir, je voulais savoir ce que je laissais.

« — Dans huit jours, vous serez seule à Fieldhead, dis-je, miss Keeldar.

« — Oui, je crois que mon oncle a pris la résolution de partir.

« Comme si elle connaissait mon dessein et celui de mon frère, elle ajouta :

« — Aucun changement ne vous prend au dépourvu. J'étais sûre, à voir votre calme, que votre parti était pris. Il m'a toujours semblé que vous étiez dans le monde comme dans une forêt un archer solitaire, mais attentif et pensif. Tel est aussi votre frère. Tous deux vous pouvez aller au loin, chasseurs sans asile, dans les forêts les plus désertes; tout ira bien pour vous. L'arbre abattu vous fera une hutte, la forêt défrichée vous ouvrira des champs, le buffle sentira le plomb de votre carabine, et, la corne basse, viendra tomber à vos pieds.

« — Qui a suggéré le *far west* à votre pensée, miss Keeldar? Avez-vous vécu avec moi en esprit depuis que je ne vous ai vue? Êtes-vous entrée dans mes rêves? avez-vous lu les plans que roulait mon cerveau?

« Elle avait coupé en morceaux un rouleau de papier à allumer les bougies; elle le jeta morceau par morceau dans le feu et demeura pensive, les regardant brûler. Elle ne parla pas.

« — Comment avez-vous appris ce que vous semblez savoir de mes intentions?

« — Je ne sais rien; je n'ai fait que les découvrir : j'ai parlé au hasard.

« — Votre hasard est de la divination. Je ne serai jamais plus précepteur; je n'aurai plus d'élève après Henry et vous. Je ne m'assoierai plus à la table d'un autre, je ne serai plus l'appendice d'une famille. Je suis maintenant un homme de trente ans; je n'ai jamais été libre depuis l'âge de dix. J'ai une telle soif de la liberté, une passion si profonde de la connaître et de pouvoir l'appeler mon bien, un si ardent désir, jour et nuit, de la conquérir et de la posséder, que je ne refuserai pas de traverser l'Atlantique pour elle : je la poursuivrai au fond des forêts vierges. Je ne connais pas de femme que je puisse aimer qui voulût m'accompagner, mais je suis certain que là-bas la liberté m'attend : lorsque je l'appellerai, elle viendra dans ma hutte de pionnier, et elle remplira mes bras.

« Elle ne put m'entendre parler ainsi sans émotion. Elle était émue, et c'était juste; j'avais voulu l'émouvoir. Elle ne put me répondre ni me regarder; j'au-

rais été fâché qu'elle pût l'un ou l'autre. Sa joue brillait comme une fleur de pourpre dont le soleil baignerait les pétales. Sur sa blanche paupière et ses longs cils baissés tremblait tout ce qu'il y a de gracieux dans une confusion mêlée de peine et de plaisir.

« Elle fut bientôt maîtresse de son émotion, et reprit l'empire de ses sentimens. Je vis qu'elle sentait au dedans d'elle-même comme une insurrection, et qu'elle allait la vaincre: — elle s'assit. Je lisais sur son visage; elle se disait à elle-même : Je vois la limite que je ne franchirai pas; je sens, je sais le point jusqu'où je peux révéler mes sentimens, et le point où je dois fermer le volume. Je suis allée aussi loin que le permet ma nature vraie, souveraine, immaculée; je m'y tiens enracinée. Mon cœur peut se briser; qu'il se brise, je ne me déshonorerai pas, je ne déshonorerai pas la femme en moi.

« Moi, de mon côté, je me disais : Si elle était pauvre, je serais à ses pieds. Si elle était abaissée, je la relèverais dans mes bras. Son or et son rang sont deux griffons qui la gardent de chaque côté. L'amour l'épie, la convoite et n'ose pas; la passion, qui rôde autour, est aux abois; la fidélité et le dévouement reculent effrayés. Il n'y a rien à perdre à l'attaquer, tout est gain, et c'est pourquoi la difficulté est indicible.

« Difficulté ou non, il faut faire quelque chose, dire quelque chose. Je ne peux et ne veux point rester silencieux avec toute cette beauté modestement muette en ma présence. — Je parlai ainsi, et je parlai encore avec calme; — si tranquilles que fussent mes paroles, je pouvais les entendre tomber avec un son distinct, clair, profond :

— Je sais que ma situation sera étrange avec cette nymphe des montagnes, la liberté. Elle est parente, je soupçonne, de cette solitude que j'épousai autrefois et dont je poursuis maintenant le divorce. Ces oréades sont singulières; elles viennent à vous avec un charme éthéré, comme un crépuscule étoilé; leur beauté est la beauté des esprits, leur grace n'est pas la grace de la vie, mais celle des saisons ou des scènes de la nature. C'est la fleur humide de l'aube, les teintes rougissantes de la fin du jour, la paix du clair de lune, l'aspect changeant des nuages. Il me faut et je veux autre chose. Je ne suis pas poète. Si glorieuse que soit la nature, si grand que soit le culte que je lui voue avec toute la force d'un cœur solide, j'aimerais mieux la voir à travers les deux yeux d'une femme aimée que dans les regards altiers de la plus haute déesse de l'Olympe.

— Junon ne pourrait préparer un beefsteak de buffle à votre goût, dit-elle.

— Je vais vous dire qui le pourrait : quelque jeune fille sans fortune, sans parens, sans amis, assez jolie pour que je pusse l'aimer, honnête, modeste; d'une pareille créature, je voudrais être d'abord le maître, puis le mari. Je lui apprendrais ma langue, mes goûts, mes pensées, et je la récompenserais ensuite de mon amour.

— Vous la *récompenseriez!* Dieu de la création! s'écria-t-elle d'un air ironique.

— Il faut que je trouve mon orpheline, dites-moi comment, miss Keeldar.

— Faites une annonce et ne manquez pas d'ajouter aux conditions qu'il la faut bonne cuisinière.

— Je la trouverai et je l'épouserai.

— Vous, non, dit-elle, et sa voix prit un accent soudain de mépris.

Ceci me plut. Je l'avais tirée de l'humeur songeuse où je l'avais d'abord trouvée. Je voulus la pousser plus loin.

. . . .

. . . .

« — Je trouverai mon orpheline, dis-je.

« Ses yeux lancèrent un éclair, ses lèvres s'ouvrirent, mais elle les ferma et se retourna brusquement.

« — Dites-moi, dites-moi où elle est, miss Keeldar?

« — Jamais! — Et elle fit un mouvement pour me quitter. Pouvais-je la laisser partir? Non. J'étais allé trop loin pour ne pas en finir, j'avais été trop près du but pour ne pas y toucher.

« — Une minute! dis-je, en mettant ma main sur la poignée de la porte; nous avons eu une longue conversation; le dernier mot n'a pas été prononcé; c'est à vous de le dire.

« — Puis-je passer?

« — Non; je garde la porte. J'aimerais mieux mourir maintenant que de vous laisser sortir sans avoir dit le mot que je vous demande.

« — Quel mot osez-vous attendre de moi?

« — Celui que je meurs d'entendre, que je dois et veux entendre, que vous n'oserez plus taire.

« — Monsieur Moore, je ne sais ce que vous voulez dire. Je ne vous reconnais plus.

« Je présume que je ne devais guère être semblable à moi-même, car je l'effrayais; il fallait l'effrayer pour la vaincre.

« — Vous savez ce que je veux dire, et pour la première fois vous me voyez tel que je suis. J'ai secoué loin de moi le précepteur, je vous montre l'homme, et souvenez-vous qu'il est gentilhomme.

« Elle tremblait. Elle mit la main sur la mienne comme pour l'écarter de la serrure. Elle aurait aussi bien fait d'essayer de détacher, avec son doux poignet, le métal soudé au métal. Elle sentit qu'elle était sans force, et elle recula, et elle recommença à trembler.

« Quel changement se fit en moi, je ne saurais l'expliquer; mais son émotion fit passer en moi un nouvel esprit. Je ne fus plus écrasé de la pensée de ses terres et de son or; je n'en eus plus de souci; ce néant ne m'épouvantait plus. Je ne voyais plus qu'elle : ses formes juvéniles et belles, la grace, la majesté, la modestie de sa virginité.

« — Mon élève! dis-je.

« — Mon maître! répondit-elle à voix basse.

« — J'ai quelque chose à vous dire.

« Elle attendit le front penché, les boucles de ses cheveux retombant en avant.

« — J'ai à vous dire que, pendant quatre ans, vous avez grandi dans le cœur de votre maître, et que vous y êtes maintenant enracinée. J'ai à vous déclarer que vous avez jeté sur moi un charme en dépit de ma raison et de mon expérience, en dépit des différences de rang et de fortune. Vous aviez des airs, des

paroles, des mouvemens... Vous m'avez tant montré vos défauts et vos vertus, — vos beautés plutôt, vertu est un mot trop sévère, — que je vous aime, je vous aime de toute ma vie et de toute ma force.

« Elle voulut parler, mais ne put trouver un mot; elle s'efforça de se remettre, mais en vain. Je lui répétais passionnément que je l'aimais.

« — Eh bien! monsieur Moore, qu'est-ce? fut sa seule réponse, prononcée d'un ton qui aurait été pétulant, si la voix ne lui eût manqué.

« — N'avez-vous rien à me dire? N'avez-vous pas d'amour pour moi?

« — Un petit peu.

« — Ne me torturez pas; ceci n'est plus un jeu.

« — Je ne veux pas jouer; je veux sortir.

« — Sortir! Vous parlez de sortir en ce moment. Quoi! emportant mon cœur dans la main que vous poseriez sur votre toilette et piqueriez de vos épingles! Vous ne vous éloignerez pas de moi, vous n'échapperez pas à mon atteinte jusqu'à ce que je reçoive un ôtage, — promesse pour promesse, — votre cœur pour le mien!

« — Ce que vous me demandez est égaré, perdu depuis quelque temps. Laissez-moi l'aller chercher.

« — Dites qu'il est où sont souvent vos clés, dans ma possession.

« — Vous devez le savoir. Et où sont mes clés, monsieur Moore? En effet, vraiment, je les ai perdues encore. Mistriss Gill me demande de l'argent, et je n'en ai point, excepté ces six pence.

« Elle tira la monnaie de la poche de son tablier et la montra dans sa main ouverte. J'aurais pu jouer avec elle; mais non, c'était ma vie et ma mort qui étaient en jeu. M'emparant de sa main et des six pence qu'elle tenait, je lui demandai :

« — Dois-je mourir sans vous ou vivre pour vous?

« — Comme il vous plaira. Loin de moi de dicter votre choix.

« — Vous me direz de vos lèvres si vous me condamnez à l'exil, ou si vous m'invitez à l'espérance.

« — Allez. Je puis supporter d'être laissée.

« — Peut-être, moi aussi, je pourrai supporter de vous laisser; mais répondez, Shirley, mon élève, ma souveraine, répondez!

« — Mourez sans moi si vous voulez; vivez pour moi si vous l'osez.

« — Je n'ai point peur de vous, petite tigresse. J'oserai vivre pour vous et avec vous, depuis cette heure jusqu'à la mort. Maintenant donc, je vous possède; vous êtes à moi, je ne vous laisserai jamais aller. Qu'importe où sera ma demeure? j'ai choisi ma femme. Si je reste en Angleterre, en Angleterre elle restera; si je traverse l'Atlantique, elle le traversera aussi : nos vies sont enchaînées, nos sorts entrelacés.

« — Et sommes-nous égaux, monsieur, sommes-nous égaux enfin?

« — Vous êtes plus jeune, plus frêle, plus faible, plus ignorante que moi.

« — Serez-vous bon pour moi et ne me tyranniserez-vous jamais?

« — Me laisserez-vous respirer? cesserez-vous de me tenir sous le charme? Ne riez pas. Le monde danse et change autour de moi. Le soleil flamboie comme un feu rouge. Le ciel est un abîme violet qui tourbillonne sur ma tête.

« Je suis un homme fort, mais je chancelais comme je parlais. Toute la créa-

tion s'exagérait pour moi; les couleurs devenaient plus vives, les mouvemens plus rapides, la vie elle-même plus vivante. Un moment, je ne la vis presque plus, mais j'entendais sa voix impitoyablement suave. Elle ne voulut pas contenir un seul de ses charmes par compassion : peut-être ne savait-elle pas ce que j'éprouvais.

« — Vous m'appelez tigresse. Souvenez-vous que la tigresse est indomptée, dit-elle.

« — Apprivoisée ou féroce, sauvage ou soumise, vous êtes à moi.

« — Je suis heureuse de connaître mon gardien; je suis accoutumée à lui. Je suivrai sa voix seule, sa main seule me conduira, à ses pieds seuls je me reposerai.

« Je l'enlaçai par derrière et la fis rasseoir. Je m'assis à côté d'elle : je voulais l'entendre parler encore; je n'avais jamais assez de sa voix et de ses paroles.

« — Combien m'aimez-vous? demandai-je.

« — Ah! vous savez : je ne vous cajolerai pas, je ne vous flatterai pas.

« — Je ne le sais pas la moitié assez : mon cœur demande sa nourriture. Si vous saviez combien il est affamé et féroce, vous vous hâteriez de l'apaiser avec une bonne parole ou deux.

« — Pauvre Tartare! dit-elle en caressant ma main de sa main; pauvre garçon, robuste ami, le gâté et le favori de Shirley, couchez-vous!

« — Je ne me coucherai pas avant d'avoir une douce parole.

« A la fin, elle la donna.

« — Cher Louis, soyez-moi fidèle; ne me quittez jamais; je ne me soucie pas de la vie, si je ne la passe à vos côtés.

« — Quelque chose encore.

« Elle me donna le change : ce n'était pas sa guise de revenir deux fois au même sujet.

« — Monsieur, dit-elle en se levant brusquement, tant pis pour vous, si vous faites jamais mention de choses aussi sordides que l'argent, ou la pauvreté, ou l'inégalité. Il serait fort dangereux de me tourmenter avec ces scrupules insensés; je vous en préviens.

« La rougeur me monta au visage. Une fois de plus j'aurais voulu n'être pas si pauvre, ou qu'elle ne fût pas si riche. Elle s'aperçut de ma courte angoisse, et alors elle me caressa. Dans mon tourment, j'eus un moment d'extase.

« — Monsieur Moore, dit-elle en levant les yeux vers moi d'un air doux, ouvert, sérieux, enseignez-moi et aidez-moi à être bonne. Je ne vous demande pas d'écarter de mes épaules les soucis et les devoirs de la propriété, mais je vous demande de partager le fardeau et de me soutenir. Votre jugement est sûr, votre cœur est bon, vos idées sont saines. Je sais que vous êtes sage, je sens que vous êtes bienveillant, je crois que vous êtes consciencieux. Soyez mon compagnon dans la vie : mon guide quand je serai ignorante, mon maître quand je serai en faute, mon ami toujours.

« — Avec l'aide de Dieu, oui. »

Après cette explosion mutuelle, les choses marchent vite. Robert Moore, en arrivant à Briarmains dans la nuit, fut blessé d'un coup de

feu par un de ses anciens ouvriers. Il fut transporté dans la maison de son ami Yorke. La guérison fut lente. Il aperçut enfin la pieuse tendresse de Caroline et y répondit. Le roman finit par deux mariages.

Tel est le squelette de *Shirley*. J'ai dit d'avance que les qualités les plus fines et les plus caractéristiques de ce livre échappent à l'analyse. Le drame, en effet, y est fort peu dans les événemens; il se compose de ces mille circonstances morales, de ces mille riens de sentiment et de douce passion qui s'entrecroisent lentement et naissent des moindres incidens, du moindre contact entre les personnages dans des scènes de la vie ordinaire minutieusement daguerréotypées. On doit comprendre qu'en un pareil genre littéraire, le principal mérite est la perfection des détails, la fidélité du calque, l'entrain et la variété du style, le naturel, le feu, l'esprit, le caprice du dialogue, enfin une certaine grace générale qui invite et soutient l'attention du lecteur dans le labyrinthe familier par lequel on le conduit au dénoûment. Currer Bell possède ces qualités à un haut degré. Sa langue a la fraîcheur, l'imprévu, le mélange d'excitation poétique et de fermeté positive, le luxe et la précision, l'audace et la solidité, qui font aussi l'originalité de son inspiration. C'est un style qui ragaillardit l'esprit comme quelque chose de frais, d'alerte et de sain. Sauf cet élan primesautier, cette première séve qui courait dans tout *Jane Eyre*, cette flamme virginale du premier roman qu'on ne retrouve plus dans *Shirley*, les qualités de son second livre maintiennent à Currer Bell la place élevée qu'il a prise dès son début parmi les romanciers anglais.

On a pu juger du moins, par les fragmens que j'ai cités, de l'esprit de *Shirley*. Les gens qui ont trouvé mauvais que, dans *Jane Eyre*, un riche gentleman épousât une gouvernante trouveront fort révolutionnaire aussi le mariage d'une riche héritière avec un précepteur. En Angleterre, et il faut le dire, pour le bonheur du peuple anglais, on en est encore à ces scrupules-là. Il n'y a guère plus à s'émouvoir de la défiance ou de la rancune que Currer Bell témoigne pour certaines conditions du mariage. Comme j'ai déjà eu occasion de le dire, ce ne sont pas quelques déclamations, quelques éclats de mots qui portent à cette institution les coups les plus outrageans et les plus dangereux. On pourra reprocher avec moins d'injustice à Currer Bell de prêcher l'esprit d'insubordination, la légitimité absolue du désir, la confiance aveugle dans la liberté. Il y a des jeunes filles dans *Shirley* qui disent des choses comme celles-ci : « Il vaut mieux tout éprouver et connaître le néant de tout que de ne rien éprouver et de laisser le vide dans sa vie. » Il est vrai que c'est une fille de la famille Yorke, et, au commencement de son livre, l'auteur nous avait prévenus qu'il avait pris sur nature ce type excentrique. « L'Yorkshire a de telles familles, çà et là sur ses collines et dans ses plaines, — singulières, vigoureuses, de

race, — de bon sang et de forte cervelle, turbulentes parfois dans l'orgueil de leur force et intraitables dans l'énergie de leurs facultés natives, manquant de poli, manquant de prudence, manquant de docilité, mais saines, ardentes, franches comme l'aigle sur le roc ou le cheval dans la steppe. » Currer Bell prend souvent à son compte ces aspirations impétueuses, ces impatientes révoltes; il les place même dans les rêveries de la douce Caroline. « Il y a des gens qui trouvent fort bon que d'autres leur donnent leur vie, les paient avec des éloges et les appellent dévoués, vertueux. Est-ce assez? est-ce vivre? N'y a-t-il pas une moquerie terrible dans cette existence qu'on abandonne à d'autres, parce qu'on n'a rien trouvé soi-même pour la remplir? La vertu réside-t-elle dans l'abnégation de nous-mêmes? Je ne le crois pas. Une humilité qui n'est pas due produit la tyrannie; les faibles concessions redoublent les exigences de l'égoïsme. »

Érigées en théorie, ces révoltes engendrent sans doute la plus dangereuse morale. L'âcre et ardente volupté qu'on trouve un moment à employer tous les ressorts de la vie, même lorsqu'on commence par n'y chercher que la satisfaction des plus nobles appétits de l'esprit, dure peu et aboutit à l'étourdissement le plus bestial. Chez Currer Bell, poussés au hasard d'un roman, ces cris révèlent les inquiétudes d'un feu de jeunesse qui ne s'est point épuisé, les ébullitions d'une force qui se tourmente à chercher une issue. La morale de Currer Bell semble inspirée par un individualisme puissant et exubérant. Il peut y avoir là le principe d'une fausse et funeste tendance; pourtant nous péchons si peu en France par ce genre d'exagération, nous nous sommes tant amollis dans l'excès contraire, qu'au lieu d'en faire un reproche à Currer Bell, je souhaiterais plutôt qu'il pût nous communiquer son défaut. Notre vice, à nous, est d'avoir énervé toute personnalité par d'imbéciles déclamations contre l'individualisme et par une stupide apothéose de l'équité, de la raison, de la puissance des masses. Devant le fantôme grandissant du peuple souverain, voici cinquante ans que nous nous étudions, nous tous Français, à nous diminuer, à nous faire petits, à nous noyer dans l'abjecte égalité de la démocratie. Si le bien naît du mal, si l'excès pousse à l'excès contraire, il est temps de défendre en France les droits de l'individu, de relever ces fortes doctrines qui rendent à chacun la conscience et la légitimité de sa raison, de sa liberté et de sa force, qui rallument l'émulation, qui élèvent les cœurs (*sursum corda*) au lieu de les faire aspirer à descendre, qui rendent à la vertu, au génie, à l'héroïsme, leur autorité de droit divin sur les hommes, et les récompensent par le commandement, le respect et la gloire.

EUGÈNE FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES THÉATRES ET LES LIVRES.

Ne semble-t-il pas que nous soyons arrivés, en littérature, à un de ces momens toujours trop rares au gré des jeunes ambitions? Les rangs sont éclaircis, les places vides; l'heure de la lassitude, de l'épuisement et de l'abandon a sonné pour la plupart de ces talens superbes, en qui s'étaient résumées les idées, les rêveries, les espérances, les vanités d'une autre époque, et qui obstruaient, disait-on, les avenues au point d'arrêter au passage tout talent nouveau, d'opposer une barrière à toute célébrité juvenile. Ces obstacles, s'ils ont existé jamais, n'existent plus aujourd'hui, et les jeunes ne peuvent plus alléguer pour excuse des lenteurs de leur avénement l'impénétrable phalange groupée naguère sur les degrés du temple. Des fautes sans nombre, un oubli trop fréquent de la vraie mission de l'art, un douloureux contraste entre l'indifférence publique et des prétentions excessives, une tendance funeste à s'isoler du mouvement de son temps pour chercher dans la contemplation de ses propres mérites une satisfaction solitaire et maladive, une absence de sens moral qui se traduisait en complaisances coupables pour la fantaisie et le caprice personnels, tout cela, tristement couronné par une révolution, a fini par ouvrir de grands vides dans ces rangs où les débutans et les disciples assuraient ne pouvoir s'introduire. A l'œuvre donc, vous à qui l'avenir appartient, si vous savez le conquérir! Sous des difficultés trop visibles, sous l'âpre et rude appareil des austérités et des ennuis révolutionnaires, peut-être le moment est-il plus favorable qu'on ne le pense, mieux préparé qu'on ne le dit. La stérilité même de ce qui est dispose à accueillir, à attendre, à encourager ce qui sera : les tristes expériences du passé peuvent devenir profitables et salutaires au présent. S'il est vrai d'ailleurs, ainsi que l'indiquent les souvenirs de nos soixante dernières

années, qu'après chaque grande secousse et la halte forcée que l'art subit au milieu de ces crises, de nouveaux signes de vie se manifestent dans le domaine de l'imagination en même temps que le calme extérieur se rétablit dans la société; s'il est vrai qu'à la suite de chacune de nos révolutions, et comme pour en fixer l'impression vive et rapide, des tentatives plus ou moins heureuses soient venues prouver que ces événemens gigantesques ne sont pas entièrement perdus pour l'esprit humain, et qu'il retrouve alors dans ses agitations et ses souffrances mêmes une sorte de douloureux éveil, pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui? Maintenant que le bruit de la lutte commence à s'apaiser, que, repoussées par la raison et la lassitude publiques, les doctrines destructives se condamnent à une sorte de propagande souterraine et prennent des allures aussi dangereuses peut-être, mais moins officielles et moins apparentes, maintenant que le monde, dégoûté de miasmes, demande à respirer quelques bouffées d'air pur, pourquoi ne s'accomplirait-il pas dans l'art quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé après la grande révolution, après les déchiremens de l'invasion et de la guerre, après les événemens de 1830, dans ces trois mouvemens successifs de l'esprit moderne d'où sortirent Chateaubriand et Mme de Staël, puis l'école poétique de la restauration, et enfin ce dernier groupe de grandes et belles œuvres, soleil couchant que l'on put prendre pour une aurore, et qui eut encore, dans ces années d'attente trompée, tant de splendeur et d'éclat? Pourquoi, puisque le même choc a eu lieu dans les événemens et les intelligences, n'en jaillirait-il pas la même étincelle, n'en surgirait-il pas la même flamme? En désespérer, ce serait manquer de respect envers une époque et une génération qui n'ont pu encore faire leurs preuves, et il est à la fois plus consolant et plus poli de les attendre que de les décourager.

En invoquant ces tentatives, ce curieux éveil d'un art nouveau, d'une inspiration originale, nous avons au moins un motif et une excuse : c'est l'impossibilité, pour la critique la plus bienveillante, de se contenter des œuvres qui passent en ce moment sous ses yeux, et où l'on retrouve presque toujours, altérées et affaiblies par un inutile essai d'alliance, les tendances d'écoles autrefois ennemies, aujourd'hui oubliées. C'est ainsi que M. Adolphe Dumas ramenait, l'autre soir, en plein Théâtre-Français, et au milieu d'une inexorable indifférence, la vague incohérence des contrefaçons byroniennes et l'écho posthume des mélopées d'un autre âge. C'est ainsi que, samedi dernier, une énorme tragédie, shakspearienne d'intention, classique de fait, cachant à peine, sous quelques détails d'érudition archaïque et de familiarité romaine, l'antique appareil de ses tirades et de ses prétentions *au beau vers*, est venue peser de tout son poids, six heures durant, sur un auditoire majestueusement ennuyé. Ce que nous relèverons tout d'abord dans *le Testament de César*, ce sont ces élémens contradictoires, empruntés aux traditions et aux systèmes les plus divers, et qui, sous prétexte de conciliation, ne produisent qu'une confusion stérile et fâcheuse. Et puis, pourquoi ce titre, *le Testament de César?* Est-ce pour éviter le parfum de collége, le soupçon de tragédie rhétoricienne qui se fût peut-être exhalé de ce titre plus net et plus exact, *la Mort de César?* Est-ce pour déplacer les conditions de réussite, et les amener sur le terrain de l'allusion, le plus antipathique à tout succès sérieusement littéraire? Si c'est là ce que l'auteur a voulu, nous devons l'avertir qu'il s'est trompé. Rien dans sa

pièce ne donne prise à ces applications contemporaines que le moment eût rendues piquantes, et qui eussent pu suffire à la vogue de quelques soirées. Rien surtout ne justifie ce titre, qui nous promet un drame tout autre que celui auquel nous avons assisté. En effet, pour qu'on pût l'intituler *le Testament de César*, il eût fallu que la succession du grand homme fût le véritable sujet, que sa mort occupât tout au plus le prologue ou les premiers actes, et que l'intérêt principal se fixât sur les luttes sanglantes, écloses de ce sanglant cercueil, sur le tableau de ce colossal héritage, disputé par trois hommes, représentant trois idées différentes : Brutus, c'est-à-dire la république, le culte d'une forme vieillie, voilant une chimère sublime; Antoine, c'est-à-dire l'action brutale, la bravoure soldatesque, coupant avec l'épée le nœud gordien des révolutions; Octave, c'est-à-dire l'égoïsme adroit et réfléchi, profitant des fautes des autres, et recueillant seul la moisson que les autres ont semée. Certes, il y avait là un sujet bien vaste, bien digne de l'attention des penseurs, et auquel mille circonstances accessoires eussent donné une sorte d'*actualité*; mais, de bonne foi, est-ce là ce qu'on trouve dans le nouveau drame du Théâtre-Français? Suffit-il, pour qu'il ait le droit de s'appeler *le Testament de César*, que ce testament soit dérobé, brûlé, échangé, repris dans le tiroir d'une armoire, et au milieu des péripéties d'une scène de vaudeville? Non; ce n'est là qu'un épisode, ce n'est pas le sujet de la tragédie nouvelle; ce sujet, c'est tout simplement *la Mort de César*, la tragédie de Voltaire, celle que rêvait autrefois tout rhétoricien bien appris. Si nous signalons cette distinction, frivole en apparence, c'est que nous y retrouvons des symptômes caractéristiques de notre temps : une manie d'attacher à l'extérieur, à l'annonce, au *paraître*, une importance qu'il serait plus utile de placer dans l'œuvre même; une envie permanente de duper le public, de l'attirer en lui promettant autre chose que ce qu'on lui donne. *Jules César! la Mort de César!* Fi donc! c'était bon pour Shakspeare et Voltaire : qu'y a-t-il là qui puisse piquer la curiosité? Mais *le Testament de César!* c'est plus neuf; cela fait travailler l'esprit du spectateur; il discute d'avance avec lui-même la valeur et la portée de ces trois mots, et, en les discutant, il y vient. C'est tout ce qu'il faut; de nos jours, on n'en demande pas davantage.

C'est dans ce même sens de prétention stérile et de programme trompeur, que nous demanderons ce que signifie l'épilogue, qui ne sert qu'à exagérer encore des dimensions déjà excessives. Brutus, vaincu à Philippes, préludant à sa mort par quelques alexandrins, et mettant en vers le mot célèbre : « Vertu, tu n'es qu'un nom! » fournit-il un dénoûment nouveau? Est-ce une nouvelle face du drame? est-ce une lueur jetée sur les événemens qui suivirent? est-ce une leçon donnée aux républicains de la veille? Nous avouons ne pouvoir déterminer l'utilité de cet épilogue. La tragédie finissait mieux par la mort de César et la harangue d'Antoine, où l'auteur avait eu au moins le mérite de traduire Shakspeare avec fidélité, parfois même avec bonheur.

Revenons donc à Shakspeare et à *Jules César*, puisque c'est là, en effet, toute la pièce nouvelle, et que le plus grand éloge qu'on puisse en faire est de dire qu'on y retrouve un reflet lointain de ce sublime modèle. C'est ici le lieu de signaler le défaut principal du *Testament de César*, ou plutôt des œuvres conçues et écrites dans le même système. Ces œuvres ne sont d'aucun temps ni

d'aucun genre. Elles empruntent au théâtre anglais quelques-unes de ses libertés, au théâtre français quelques-unes de ses traditions, à l'érudition, a la curiosité modernes quelques traits de couleur locale, quelques incidens de la vie privée chez les anciens; au milieu de tout cela, qu'oublient-elles? Tout simplement l'homme, le cœur humain, l'éternelle alliance de l'humanité et de l'histoire, se commentant, s'expliquant l'une par l'autre; double enseignement, livre immortel dont chaque page doit sans cesse être lue, méditée, traduite par le poète dramatique. On nous apprend ou plutôt on nous redit que l'on se mariait à Rome en partageant un gâteau de pure farine, ou que l'on vouait les gladiateurs à la mort en inclinant le pouce gauche; mais on ne nous apprend rien de nouveau, on ne nous redit rien de vrai sur cet inépuisable sujet d'émotions et d'études qu'on appelle l'ame humaine. On nous fait pénétrer dans le gynécée de la matrone ou dans la salle de bains de la courtisane : on ne nous fait pas faire un pas de plus dans ce mystérieux dédale qu'on nomme le cœur de l'homme, et où chaque découverte est mille fois plus féconde que les recherches patientes de l'archéologue et de l'érudit. On aime mieux être anecdotier comme Suétone qu'historien et moraliste comme Plutarque et Tacite. Aussi, qu'arrive-t-il? Malgré tout cet étalage, qui devrait seconder si puissamment l'illusion, l'optique théâtrale, on est, en définitive, moins vrai que nos vieux tragiques, oublieux souvent de la couleur locale, gênés presque toujours par les entraves d'une mise en scène de convention, par les exigences matérielles de l'unité de lieu, par l'exiguïté de leur cadre, mais qui, à travers tous ces obstacles, ne perdent point de vue le but du poète, la peinture de l'homme aux prises avec ses passions et ses devoirs, et nous offrant, dans cette lutte, le plus dramatique et le plus sérieux des spectacles. Et en même temps que l'on manque à cette vérité relative, un peu abstraite, qui ne nous montre qu'un épisode, un chapitre des sentimens humains, mais en en saisissant toutes les grandeurs comme Corneille, ou toutes les délicatesses comme Racine, on n'atteint pas davantage à la vérité de Shakspeare, parce qu'au lieu de chercher, comme lui, dans l'agrandissement du cadre, dans l'oubli de lois trop rigoureuses, un moyen de serrer de plus près l'éternel modèle, de nous montrer, sous tous ses aspects, familiers ou grandioses, le personnage historique ou poétique, de refléter dans les développemens du drame les incidens mêmes et les contrastes de la vie humaine, on n'y cherche qu'un amusement puéril, un frivole éclat de mise en scène, une ressource telle quelle pour rompre ou pour déguiser l'uniformité traditionnelle. Voilà ce que nous reprochons à la plupart des ouvrages représentés depuis quelques années sous le nom de tragédies, et qui ne révèlent, selon nous, ni une innovation utile, ni un retour salutaire.

Faut-il en conclure que *le Testament de César* soit une œuvre sans valeur? Assurément non. Dans un moment où tant de talens distingués s'atténuent et s'amoindrissent, c'est déjà une preuve de force que cette faculté, même incomplète, de remonter à Plutarque, à Shakspeare, de puiser à ces sources intarissables de beauté et de vérité, et de faire circuler parfois, au milieu de scènes froides ou fatigantes, le souffle entraînant, irrésistible, de ces admirables maîtres. Si l'auteur n'a pas su concentrer l'intérêt, créer un lien visible et puissant entre ces tableaux que soutient la grandeur des personnages, des intérêts et des noms, quelques parties soigneusement étudiées révèlent le goût et l'in-

telligence de l'antiquité. Si l'intervention conjugale de Porcia et de Calpurnie amène des scènes glaciales, le rôle de Cythéris, la courtisane, a de l'entrain et de la grace, et répand sur le premier acte, fort étranger du reste à l'économie générale du drame, un parfum d'élégie antique qui fait penser aux voluptueuses héroïnes de Properce et de Tibulle. Enfin, si le personnage de Cléopâtre touche, dans la pièce nouvelle, à la caricature, si l'escamotage des testamens est tout-à-fait indigne de cette grande et sérieuse page de l'histoire, il y a, au troisième acte, dans les hésitations de Brutus, dans son dialogue avec César, dans le contraste de cette nature stoïque, séparée, par son stoïcisme même, de la vraie cause de l'humanité, avec cette physionomie de César, si compréhensive, si profondément humaine, des traits de caractère et de vigueur qu'on ne saurait contester. Sans doute César, dans ces passages remarquables, a trop l'air de rédiger d'avance le rôle que lui assignera la postérité; il abuse du vocabulaire de la philosophie moderne, fort inconnu de son temps, pour préciser ce qu'il veut être, et faire de ses discours le programme de sa destinée; mais enfin, il suffit, pour justifier l'auteur, que ce langage et ce rôle nous offrent, à distance, une sorte de vérité rétrospective. D'ailleurs, lorsqu'arrive la catastrophe, lorsqu'Antoine paraît sur le théâtre et qu'en présence du corps ensanglanté de César il commence à haranguer le peuple, lorsque nous retrouvons, dans sa harangue, cette admirable gradation, ce *crescendo* sublime, une des plus belles créations de Shakspeare, nous nous sentons enfin dans le vif et le vrai de l'histoire, et, saisis par le génie du poète (c'est de Shakspeare que je parle), nous oublions tout ce qui n'est pas de lui.

On le voit, sans condamner absolument la pièce nouvelle, il nous est impossible d'y découvrir le filon nouveau, l'inspiration originale, qu'attend encore le théâtre moderne, qu'on serait heureux d'y applaudir, qu'on y appelle avec tristesse, en songeant que, dans quelques semaines, notre siècle aura cinquante ans. Irons-nous demander à l'Odéon cette perle, cachée encore sous les sombres flots de l'inconnu? Hélas! au lieu de ces tentatives généreuses où une verve, une fraîcheur juvéniles, nous dédommageraient peut-être des inexpériences de l'âge, l'Odéon ne nous offre que des pièces d'une allure lourde et vieillie, écrites par des auteurs qui préludent depuis vingt-cinq ans à leur gloire poétique. En vérité, nous ne saurions en dire davantage de *l'Héritier du Czar*. Les œuvres jeunes manqueront-elles donc toujours à ce théâtre de la jeunesse?

C'est encore la musique, c'est l'activité intelligente des théâtres lyriques qui nous console le mieux, en ce moment, de ce qui manque à nos théâtres littéraires. A quoi faut-il attribuer cette supériorité trop évidente? Est-ce à une certaine fatigue, à un affaissement général de l'esprit humain, qui lui fait chercher dans les arts les plus vagues un soulagement à ses douleurs? Les misères de la réalité donnent-elles un charme nouveau à ce qui favorise le plus les caprices de la rêverie? Doit-on tenir compte de cette tendance naturelle à l'homme, qui, dans les temps où toute idée positive est un sujet d'innombrables dissidences, le pousse irrésistiblement vers les terrains neutres où toute division personnelle se fond et s'absorbe dans une jouissance idéale? Cet élément de réussite, s'il est réel, n'entrerait pour rien dans le succès du *Prophète*, dont la reprise vient d'avoir lieu avec tant de bonheur et d'éclat. En effet, comme on

l'a déjà remarqué, l'œuvre de Meyerbeer, par une bizarre coïncidence, peut donner lieu à un triste retour vers les coupables folies de notre époque, à un rapprochement inévitable entre le prétendu apostolat de nos socialistes, et celui des anabaptistes du XVIe siècle; mais la partition de Meyerbeer n'a pas besoin que l'on cherche ainsi, dans les événemens contemporains, le commentaire de cette sombre page du passé. Chaque représentation fait mieux apprécier, mieux comprendre les beautés sévères, le sens profond de cette œuvre magistrale, dont la tristesse majestueuse sied bien à notre époque, et qui a trouvé dans Mme Viardot une touchante interprète.

C'est un plaisir moins austère, une mélodie plus accessible, que l'on va demander au Théâtre-Italien. Ce théâtre a rouvert ses portes, et le public, jusqu'à présent, ne lui a pas fait défaut. *I Capuletti*, *Lucia*, *l'Italiana in Algeri*, nous ont tour à tour montré des artistes déjà connus et applaudis, auxquels est venue s'adjoindre une nouvelle cantatrice, Mlle Elena d'Angri. La voix de Mlle d'Angri est un contralto peu caractérisé, manquant de timbre et de douceur dans les notes élevées, mais qui, dans le medium et les notes basses, a de la langueur et du charme. Elle réussit moins dans les morceaux qui exigent de l'agilité, du *brio* et de la verve, que dans les andantes, dans les passages où la voix peut s'attarder pour caresser la mélodie, en faire ressortir les demi-teintes et la recouvrir d'une sorte de voile harmonieux et transparent. Mais hélas! où est le talent si pur, la voix si enchanteresse de Mlle Alboni? Qui nous rendra ces sons si veloutés, si doux, cette caresse chantée, ce mélange de force et de grace, aussi étonnant dans le *Brindisi* de *Lucrezia* que dans le duo de *Semiramide* ou la cavatine de *Cenerentola?* En général, ce qu'on regrette de ne pas trouver dans la troupe italienne de cette année, c'est la jeunesse; c'est quelqu'un de ces talens qui en sont encore aux promesses, dont le public parisien aime à saluer l'avénement, à encourager les progrès, et qui, au milieu de leurs gaucheries naïves, vous attirent et vous plaisent par ce grain charmant, par ce timbre frais et pur dont rien n'a altéré encore la sonorité. Il y a dans le roman de *Metella* un passage que devraient méditer les *impresarii :* c'est celui où Olivier, mis en présence de cette beauté célèbre qui a servi de modèle à tous les artistes et de muse à tous les poètes de l'Italie, se souvient tout à coup de quelque vermeille figure de dix-huit ans, et prononce tout bas cet arrêt inexorable : « Elle n'est plus jeune! » Trop de voix, trop de talens, parmi ceux que nous avons retrouvés au Théâtre-Italien, nous ont fait penser à Metella. N'importe! dans un moment comme celui-ci, on doit encouragement et concours aux efforts, à la persévérance de ces artistes éminens; on doit aussi rendre justice à l'activité de l'Opéra-Comique dont l'heureuse veine continue, et qui, pour alterner avec le succès de *la Fée aux Roses* et les triomphes de Mme Ugalde, vient de nous donner un joli petit acte : *Le Moulin des Tilleuls.* En écrivant la musique de ce léger opéra, M. Maillard, l'auteur de *Gastibelza*, a passé de M. Hugo à Berquin. La distance est grande; mais sur un fond très fade d'amours champêtres, de reconnaissances sentimentales, qui rappelle à la fois les bergers de Florian et les grognards du Gymnase, le compositeur a brodé une musique élégante, pleine de fines ciselures, et où un délicat travail d'orchestre fait mieux ressortir encore la grace des mélodies.

Si l'on ne savait que *Rose et Colas* et autres pastorales du même genre

étaient chantées et applaudies au moment où s'agitait le grand drame de notre première révolution, on s'étonnerait qu'il puisse y avoir en même temps, chez le même peuple, des esprits faciles et accommodans qui vivent à l'aise dans cette atmosphère fleurie, parfumée, bocagère, et des imaginations funestes, lugubres, subversives, qui nourrissent, dans le rêve de leur orgueil farouche, je ne sais quel idéal de destruction et de néant. Quelle étrange sensation l'on éprouve lorsqu'au sortir d'une de ces soirées paisibles, inoffensives, l'on ouvre un livre de M. Proudhon! Nous l'avouons, une de nos nombreuses rancunes contre les misères et les inquiétudes de notre temps, c'est que ces misères soient assez douloureuses, ces inquiétudes assez profondes pour nous forcer de prendre au sérieux cet insigne mystificateur qui ferait bien rire, si ses théories ne se formaient d'élémens propres à faire couler tant de sang et de larmes. En réfutant ce logicien du mensonge, en discutant ce dialecticien de l'impossible, il semble qu'on lui fasse un honneur dont il n'est pas digne; et cependant il le faut, car, dans ces pages imprégnées de poison, il y a un danger positif, pratique, incessant, prêt à passer de la région des idées dans celle des faits. C'est un des malheurs et des châtimens des époques comme la nôtre, qu'on se trouve réduit à donner une place, dans ses discussions et dans ses haines, à ce qui n'obtiendrait, en temps de calme, que le sourire du mépris, et que les esprits droits soient forcés de perdre à réfuter d'effrontés sophistes le temps qu'ils pourraient employer à accréditer des pensées utiles.

M. Proudhon intitule son nouvel écrit : *Les Confessions d'un révolutionnaire*. C'est là, on le comprend aisément, un de ces titres fastueusement humbles, tels que les affectionne l'orgueil moderne, et où l'aveu n'est autre chose que l'expression à peine voilée d'un excessif contentement de soi. Enfermé dans sa superbe chimère, comme dans un cloître dont il est le moine blasphémateur et athée, M. Proudhon a, dans son style, dans l'apparente rigueur de ses déductions, dans l'audace affectée et tranchante de ses paradoxes sacriléges, je ne sais quel enivrement bizarre, quelles fumées vertigineuses qui montent au cerveau dans la solitude, lorsqu'on en a exilé Dieu, et que l'on n'est plus que le sauvage interlocuteur du néant. Pour lui, point de lien possible, même avec l'erreur, même avec le mal, même avec les complices de sa mission destructive. Pour lui, tout homme, même un socialiste, qui veut élever une idée sur les ruines des autres idées, est un apôtre de superstition; tout homme, même un démagogue, qui veut établir un pouvoir sur les débris des autres pouvoirs, est un agent de despotisme. Ce qu'il lui faut, c'est la table rase, le vide absolu, seul air que puisse respirer cette poitrine desséchée par la fièvre du sophisme et de l'orgueil. Loin de nous l'idée de nous en plaindre! Il est bon qu'on sache jusqu'où vont ces féroces prédicateurs d'anarchie, qui, à force de nier et de haïr tout ce qui peut régler la conscience et la raison humaines, finissent par prendre ombrage même de ceux qui pourraient les aider à tout détruire, du moment qu'ils leur supposent l'envie de remplacer ce tout par quelque chose, et de ne pas les laisser jouir en paix de la destruction et du chaos. Grace à ce suprême effort de la logique dans l'absurde, Louis Blanc leur est aussi suspect que M. Guizot, Ledru-Rollin aussi odieux que M. Thiers. Les hommes du *National* et de *la Réforme*, de l'Hôtel-de-Ville et du Luxembourg, sont des réactionnaires aussi bien que les plus énergiques défenseurs de l'ordre. On le

voit, nous avons lieu de remercier M. Proudhon. En démolissant, à l'aide de sa dialectique railleuse, les radicaux, les socialistes, les démagogues, il abrége singulièrement notre tâche : il ne nous laisse plus à réfuter que lui-même. Que dis-je? par ce *veto* magistral qu'il oppose à tout ascendant d'une intelligence individuelle sur d'autres intelligences, il nous autorise d'avance à tourner contre lui son propre langage, à puiser, dans chacune de ses pages, la réfutation de son livre, et à profiter de ce qu'il nous ordonne de ne rien croire, pour ne pas croire un mot de ce qu'il écrit. Nous devons l'avertir que nous sommes décidé à user de la permission, et qu'il serait très inconséquent s'il y trouvait à redire. Si son orgueil s'en offense, sa logique doit s'en accommoder : or, qu'y a-t-il de supérieur à l'orgueil de M. Proudhon, si ce n'est sa logique?

Encore une fois, cela est-il sérieux? Faut-il discuter ce long monologue où éclate, plus nettement que tout le reste, le personnalisme le plus effréné? Faut-il y voir le déplorable indice d'un nouveau progrès, d'une nouvelle phase dans les empiétemens de l'esprit égaré par la vanité? Aux grandes et belles époques, l'individu, l'écrivain disparaît presque et se cache dans les vérités qu'il défend, dans les pensées qu'il proclame, dans l'ordre harmonieux et immortel auquel il concourt par les généreux efforts de son génie. Plus tard, aux époques qui se corrompent ou s'amoindrissent, l'individu se montre plus complaisamment et occupe une plus grande place dans son œuvre. Au lieu de faire des grandes pensées et des sentimens vrais de l'homme une sorte de centre magnifique vers lequel tendent sans cesse les facultés de son esprit et de son cœur, il fait de son cœur et de son esprit l'éblouissant foyer où se fond et s'absorbe, pour y briller d'un plus vif éclat, tout ce qui honore l'ame et l'intelligence humaines. C'est le moment des confessions, des monographies, des confidences, telles que notre siècle et le siècle dernier nous en offrent de célèbres exemples. Arrive enfin le dernier degré, l'échelon suprême de cette spirale d'orgueil, celui où l'homme, enivré de lui-même, dédaignant de se faire le point de ralliement, le résumé glorieux des sentimens et des idées de son temps, s'isole de tout ce qui n'est pas lui, creuse un abîme entre sa pensée et le reste de l'humanité, ne veut d'autre temple que des décombres, et aime mieux régner sur la solitude que sur la foule. De Bossuet à Rousseau, de Rousseau à Lamartine, de Lamartine à M. Proudhon, n'y a-t-il pas, dans ces usurpations successives de l'esprit individuel sur l'ame universelle, une gradation instructive et effrayante? Peut-être est-il permis de le remarquer; peut-être, au contraire, vaudrait-il mieux ne pas faire à M. Proudhon l'honneur de le traiter comme un anneau de plus dans la chaîne de nos travers, et ne voir en lui qu'une exception monstrueuse ou un prodigieux charlatan. Peut-être conviendrait-il de chercher sa pensée véritable dans la dernière page de son livre, invocation à *la douce, pure et chaste ironie*, sa compagne fidèle, qui le protége, assure-t-il, contre toute espèce de préjugé, *entre autres contre l'adoration de lui-même*. Dans cette page significative, l'auteur, après nous avoir dit fort généreusement qu'il ne manque à notre génération ni un Mirabeau, ni un Robespierre, ni un Bonaparte, affirme avec regret qu'il lui manque un Voltaire. Ce n'est que trop vrai : Voltaire nous manque. M. Proudhon aurait-il par hasard la prétention de le remplacer? Ceci changerait la question, et nous présenterait M. Proudhon sous un tout autre aspect. Seulement, s'il fallait accepter *les Confessions d'un Révolutionnaire* comme la

continuation de *Candide*, si tant d'atticisme, d'esprit et de grace devait aboutir à tant de fiel et de boue, s'il fallait nous résigner à voir une succession pareille tomber en de pareilles mains, à reconnaître que M. Proudhon est à notre siècle ce que Voltaire était au sien, ou que notre siècle est au siècle dernier ce que M. Proudhon est à Voltaire, jamais Voltaire et notre siècle n'auraient subi de plus sanglant affront.

Quel temps que celui où de telles doctrines, consignées dans de tels livres, conduisent un homme plus près de l'assemblée nationale que de Charenton! Il y a là un indice que la critique ne doit pas passer sous silence; on en trouve un aussi dans cette mine souterraine que viennent de se creuser les idées socialistes, à qui ne suffit plus le grand air des journaux. Au moment où nous écrivons, elles multiplient à l'infini ces prétendus almanachs où se résument, sous une forme plus ou moins populaire, les articles du *Peuple* et de *la Vraie République*. Il y en a par centaines : *Almanach démoc-soc, Almanach satirique, cabalistique, satanique, fatidique, prophétique, Almanach du peuple, des Opprimés, des Proscrits, des Citoyennes, des Travailleurs, des Prolétaires, des Victimes*. On ouvre ces petits livres, qui ne semblent devoir contenir que des vérités usuelles ou des prédictions atmosphériques, et on y trouve, en petit format, de grosses injures contre tout ce que respectent les hommes de bon sens et de bon goût. Ce qu'il y a de triste, c'est que des plumes exercées, des écrivains que devrait dégoûter ce cloaque de l'outrage à tant la ligne, n'ont pas dédaigné, dit-on, de mettre la main à cette lourde et grossière pâte, gonflée de tout le levain des haines et des mensonges communistes. Que dire, hélas! de ce nouveau genre de saillies aristophanesques, de cette *Ménippée* faubourienne, de ces réimpressions *illustrées* des *premiers-Paris* de l'insurrection et de la révolte? Que dire de ces dessins informes, de ces bons mots d'estaminet, de ce nouvel impôt levé sur Athènes par des fanfarons de barbarie? Si ces petits livres renferment la comédie de notre temps, elle n'est pas gaie; s'ils en marquent la température, elle n'est pas saine. J'aimais mieux Molière et Mathieu Laensberg.

Armand de Pontmartin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1849.

Le message du président et le changement du ministère ont donné à la scène politique une face toute nouvelle. On ne s'attendait pas à cette péripétie; mais depuis qu'elle s'est faite, on ne veut plus ne pas s'attendre à quelque chose, et le *Moniteur* a cru devoir déclarer qu'il ne fallait s'attendre à rien de plus qu'à ce qu'on avait vu. Soit : nous commençons à croire que, depuis la révolution de février, les gens qui ne s'attendent à rien sont plus près de la vérité que ceux qui s'attendent à tout. Nous pensons cependant que la vraie sagesse doit se composer un peu de ces deux sortes d'attente, celle de tout et celle de rien. Faisons, après coup et avec le sentiment d'un simple spectateur du parterre, l'histoire de cette péripétie du 31 octobre.

On croyait que la crise était entre la majorité et le ministère, et il s'est trouvé qu'elle était entre le président et le ministère. Nous devons remarquer à ce sujet quelle illusion les habitudes du gouvernement parlementaire faisaient à l'assemblée tout entière, et combien les diverses fractions de l'assemblée étaient loin de se douter qu'elles vivaient sous l'empire de la constitution de 1848. Elles se croyaient encore sous la monarchie constitutionnelle, dans le temps où le ministère ne pouvait durer que s'il se conformait aux opinions et aux sentimens de la majorité, à moins que le ministère ne crût qu'il était lui-même plus conforme aux opinions du pays que ne l'était la majorité. Dans ce cas, la chambre était dissoute, et le pays jugeait. De cette manière, c'était le pouvoir élu et législatif qui, au premier degré, avait la prépondérance, et le pouvoir électif et populaire qui, au second, décidait la question. Ce système était peu libéral et peu populaire apparemment, puisque nous l'avons supprimé. Maintenant le ministère n'a plus à s'inquiéter de savoir s'il est ou s'il n'est pas conforme à la volonté et aux opinions de la majorité législative, mais s'il est conforme à la volonté et aux opinions du président de la république. C'est par là, en effet, qu'il vit ou qu'il meurt. Le pouvoir législatif n'a pas le dernier mot au premier degré, ni le pouvoir électif le dernier mot au second degré, comme

ils l'avaient dans le gouvernement parlementaire. Pendant trois ans, le président peut tout ce qu'il veut; au bout de trois ans seulement il est destitué, qu'il ait bien ou mal usé de sa dictature triennale. Vous verrez que nous serons forcés de le faire roi ou empereur irresponsable ou inviolable, afin de rendre un peu de liberté et de force au pouvoir législatif et au pouvoir électif.

On ne connaît les constitutions qu'à l'usage. Les gens qui jugent sur les mots s'imaginaient qu'un pouvoir responsable était plus dépendant qu'un pouvoir irresponsable. C'est tout le contraire, et si les idées qui avaient cours dans l'opposition constitutionnelle, pendant les dernières années de la monarchie, avaient prévalu dans la constitution de 1848, s'il n'y avait pas eu un flux de préjugés grossiers et d'idées ignorantes, qui est venu tout submerger et substituer les théories creuses des mauvais jours de la révolution aux doctrines libérales et politiques de la monarchie constitutionnelle, nous sommes convaincus qu'on n'aurait pas fait la faute de créer une présidence responsable, c'est-à-dire toute-puissante. On savait, en effet, que même dans des ministres soumis au contrôle de la majorité, la responsabilité confère la toute-puissance temporaire, et cela est surtout vrai dans un gouvernement centralisé comme le nôtre. Les ministres, y disposant de tous les emplois et se trouvant par là les arbitres du sort de beaucoup de personnes, se croient aisément tout-puissans. La dépendance où ils se sentent de la majorité est la seule chose qui contienne leur toute-puissance. Inventez maintenant une combinaison ou une constitution dans laquelle les ministres ne dépendront plus de la majorité, dans laquelle surtout un pouvoir supérieur au leur et responsable comme eux pourra les faire et les défaire à sa volonté et devenir, pour ainsi dire, ministre suprême; faites que ce ministre suprême, qui pourra nommer à tous les emplois et faire le bien ou le mal de je ne sais combien de familles, soit lui-même indépendant de la majorité, qui ne peut le contrôler qu'en le brisant et en brisant peut-être avec lui le plus grand ressort de la machine sociale, et dites-nous maintenant ce qu'il reste encore du gouvernement parlementaire.

Nous venons de pousser la constitution de 1848 à ses effets extrêmes, afin de la bien caractériser. Les choses assurément n'en sont pas là. Le 31 octobre a seulement montré que le ministère désormais dépendait du président de la république beaucoup plus que de la majorité de l'assemblée nationale. C'est un fait considérable.

A Dieu ne plaise que nous soyons disposés à triompher de ce fait, nous serions plutôt d'humeur à nous en affliger par deux raisons : la première, c'est que, comme le grand nombre, nous avons encore les habitudes du gouvernement parlementaire, et qu'il est toujours désagréable de changer ses habitudes, surtout quand on les croit bonnes; la seconde, c'est que nous défendions le ministère contre la mauvaise humeur de nos amis, et que nous ne pouvons guère applaudir à sa chute. Nous pensons même que, dans la majorité, il y a peu de personnes maintenant qui s'applaudissent de cette chute, puisque surtout ils ne l'ont pas faite, et que le ministère est tombé sans eux, nous allions presque dire, contre eux.

Quel que soit l'avenir du gouvernement parlementaire, le dernier ministère aura une place honorable dans les annales de ce gouvernement, et s'il est le dernier ministère de ce genre de gouvernement, il n'aura certes rien fait

pour le discréditer avant de le voir tomber. Il avait dans son sein des hommes en qui un grand talent oratoire était au service d'une bonne et noble conscience. Nous ne voulons pas, en effet, louer l'éloquence de M. Odilon Barrot, de M. Dufaure, de M. de Tocqueville, de M. de Falloux. Nous mettons leurs sentimens et leur caractère au-dessus de leur talent, et c'est pour nous un nouveau motif de ne pas les séparer de leurs collègues, à qui nous aimons à rendre le même hommage. Arrivés au pouvoir à un moment où il s'agissait de résister énergiquement aux factions, ils l'ont fait; de concilier les diverses nuances du grand parti de l'ordre, ils l'ont fait avec beaucoup de tact pendant long-temps; de réparer les brutales injustices que le gouvernement provisoire avait faites dans l'administration, ils les ont réparées avec beaucoup de fermeté et une juste appréciation des hommes. Dans le département des affaires étrangères par exemple, M. de Tocqueville avait beaucoup à faire, et c'était là surtout qu'il était important de redresser les erreurs de la révolution de 1848, car c'est sur les choix du ministère des affaires étrangères que nous sommes jugés et même traités au dehors. Nous avons, dans la plupart des grandes villes politiques ou commerciales du monde, des groupes plus ou moins nombreux de nationaux qui s'y livrent aux professions industrielles et commerciales. Selon que nos ambassadeurs et nos consuls sont plus ou moins bien choisis, selon qu'ils savent se faire plus ou moins estimer par leur conduite et par leur capacité, nos nationaux, sachons-le bien, sont plus ou moins bien traités, et la France elle-même est plus ou moins bien jugée. Sous la monarchie de juillet, la France était, en général, bien représentée au dehors, et cela nous avait fait un crédit sur lequel nous avons eu grand besoin de vivre depuis deux ans. Il y a eu en effet, dans le choix des ministres et des consuls que la révolution de février a nommés, une légèreté et une insouciance singulières. La carrière diplomatique et consulaire a cela de mauvais, que tout le monde s'y croit propre, sans s'y être préparé. Quand arrivent les révolutions, cet empressement des vocations après coup devient plus grand et plus importun que jamais. La révolution de février avait fait une large part à ces vocations vaniteuses et besoigneuses. De là un grand échec à notre réputation au dehors. Nous qui n'avons jamais eu grande prédilection pour la révolution de février, nous pourrions consentir à ce qu'elle fût jugée sur les représentans consulaires qu'elle s'était donnés au dehors, si derrière la révolution de février nous ne voyions pas toujours la France. Le masque est peu agréable; mais c'est toujours le visage chéri de notre patrie. Cela nous rendait pénibles les mauvais propos que nous entendions au dehors, quand arrivaient les solliciteurs des barricades déguisés en diplomates et en consuls. M. de Tocqueville est l'un des ministres qui ont le plus résolûment sondé cette plaie étalée au dehors. Il a écarté les incapables et les indignes, et, pour les remplacer, il a choisi parmi les capacités de l'ancienne administration. C'est ainsi que M. His de Butenval a été réintégré dans son poste de ministre au Brésil, d'où la révolution de février l'avait arraché. M. Loève-Veimars, un de nos meilleurs agens consulaires, révoqué aussi par M. de Lamartine, a été envoyé comme consul-général à Caracas. M. Alletz, un des plus anciens fonctionnaires des affaires étrangères, ancien consul-général à Gênes et destitué par les hommes de février, a été replacé à Barcelone. M. Herbet, qui avait occupé pendant plu-

sieurs années les fonctions de sous-directeur aux affaires étrangères, qui est honoré de l'amitié de M. Guizot et qui ne l'a jamais désavouée, avait également été destitué après la révolution de février. L'estime générale dont il jouissait, la capacité qu'il avait montrée dans les diverses négociations commerciales qu'il avait conduites avec les puissances du Nord, l'avaient déjà fait replacer à Rotterdam; il a été récemment appelé au consulat-général d'Anvers, où ses connaissances spéciales en feront l'un des plus utiles agens de l'administration des affaires étrangères.

Loin de craindre que le 31 octobre recule dans cette voie de réparations et de redressemens légitimes, nous sommes persuadés que le président de la république, qui connaît l'étranger et qui sait mieux que personne l'importance qu'y ont les choix diplomatiques et consulaires, avancera dans cette voie d'un pas plus ferme et plus décisif que jamais. Au dedans et au dehors, les bons choix caractérisent l'administration. La véritable administration n'est pas dans le bulletin des lois et des ordonnances; elle est toute entière dans les administrateurs; elle vaut ce que valent ceux qui l'exercent.

Nous avons volontiers rendu justice au ministère tombé : arrivons maintenant aux causes et aux conséquences de l'acte du 31 octobre.

Quelles en sont les causes? Nous écartons d'abord les petites causes, parce que nous n'y croyons pas, et nous prenons les causes de l'acte du 31 octobre telles qu'elles sont exposées dans le message du président.

Depuis un an, le parti modéré exerce le pouvoir, et c'est à lui que nous devons les retours de prospérité que nous voyons. Il a beaucoup fait déjà pour la sécurité du pays, et nous croyons qu'il peut beaucoup faire encore, s'il continue à rester uni : seulement les conditions de l'union sont changées. Les trois grands partis qui ont formé, en se réunissant, le parti modéré, avaient consenti à abdiquer chacun sa personnalité; ils n'étaient plus le parti bonapartiste, le parti légitimiste, le parti orléaniste; ils étaient un parti nouveau, fait pour des circonstances nouvelles. Chacun avait renoncé à l'espoir de faire triompher la partie de ses opinions qui le distinguait des autres, afin de mieux faire triompher la partie de ses opinions qui l'en rapprochait. La question sociale enfin primait la question politique. Cette alliance, où il entrait une part si considérable d'abnégation, pouvait-elle toujours durer? Le dépouillement des préjugés et des espérances personnelles pouvait-il devenir persévérant? Non, et le message du président accuse les anciens partis *d'avoir relevé leurs drapeaux et réveillé leurs rivalités*. Nous ne croyons pas, quant à nous, que cela se soit fait avec préméditation, mais nous croyons volontiers que cela s'est fait naturellement et par la force des choses; ce qui nous le fait croire ainsi, ce sont surtout quelques-unes des réflexions les plus significatives du message.

De quoi en effet se plaint le message? Il se plaint qu'on ne voie pas dans la direction des affaires *la main, la volonté du* 10 *décembre. Tout un système a triomphé au* 10 *décembre, car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme.* Traduisons en langage vulgaire la pensée du président. Cela veut dire que la volonté et la pensée du parti bonapartiste et du chef qui le personnifie disparaissaient dans la pensée commune du parti modéré, et que cette disparition devenait chaque jour plus pénible et plus désagréable au président et à son parti. Loin de nous plaindre de ce sentiment, nous le concevons; il nous semble fort

naturel et fort admissible. Il est tout simple qu'ayant la responsabilité des affaires, le président et son parti veuillent en avoir la direction; il est tout simple qu'ayant donné à la combinaison du parti modéré une tête illustre et significative, il ne veuille pas que cette tête ne soit qu'un nom et une enseigne. On voulait changer la présidence en un titre; le président la ramène à un emploi. Soit; mais cette impatience de mettre en relief *la main, la volonté du 10 décembre*, et la pensée du parti bonapartiste, cette impatience de tirer ce parti de l'éclipse qu'il subissait en commun dans le parti modéré, cette revendication de la personnalité, que nous ne blâmons pas et que le message exprime d'une manière vive et fière, qu'est-ce autre chose que *relever son drapeau?* Maintenant le parti bonapartiste a-t-il été le seul à le faire? D'autres partis ne se sont-ils pas aussi lassés de cette abnégation prolongée? N'ont-ils pas voulu paraître et primer? N'y a-t-il eu enfin que le parti bonapartiste qui ait eu l'intention de donner son nom particulier à la raison sociale qui s'appelle le parti modéré?

Franchement, le parti bonapartiste n'est pas le seul qui ait voulu être en nom. Comme nous souhaitons vivement que l'union du parti modéré puisse durer sous la nouvelle forme que lui donne le message du président, nous nous garderons bien d'insister sur les griefs que peuvent avoir les unes contre les autres les diverses portions de ce parti, et d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, nous mettons les torts, s'il y en a, sur le compte de la force des choses. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas nous dissimuler que, si la crise du 31 octobre a surtout été causée par la revendication que chaque parti a faite de sa personnalité, la plus éclatante et la première de ces revendicatious a été celle que le parti légitimiste a faite par la bouche de M. Berryer. Nous y avons applaudi de grand cœur, et non-seulement nous l'avons trouvée admirable, nous l'avons même trouvée inévitable. Oui, une fois que la question du bannissement était posée, une fois qu'on proposait de rappeler les princes exilés de la maison de Bourbon, il fallait que M. Berryer, qui refusait ce rappel, dît pourquoi il le refusait, et il est impossible de le dire en termes plus énergiques et plus magnifiques. Mais il est arrivé alors une chose singulière. On aurait cru que le pouvoir d'aujourd'hui devait surtout s'offenser de ceux qui voulaient faire rentrer en France les plus élevés représentans du pouvoir d'hier et d'avant-hier; ç'a été tout le contraire, parce que le pouvoir d'avant-hier a pris dans le discours de M. Berryer une attitude plus décisive en restant en dehors qu'il ne l'eût fait en rentrant en dedans.

Faut-il croire que le message du président n'a été que le contre-coup du discours de M. Berryer? Non. M. Berryer, remarquons-le bien, proclamait un principe; mais il ne réclamait aucune part de pouvoir pour ce principe ni dans le présent ni dans l'avenir. La marche des choses avait amené chaque portion du parti modéré à revendiquer son principe; M. Berryer revendiquait le sien.

Cette revendication réciproque montrait en même temps que, dans le parti modéré, il y avait toujours trois partis, au lieu de n'y en avoir plus qu'un, comme le président avait pu l'espérer. Du moment qu'il y avait toujours trois partis, et que ces partis continuaient leur *à parte* sur certains points, il était juste peut-être que le président et son parti réclamassent la primauté. Le parti du président ne pouvait renoncer à être le parti directeur qu'à la condition que tout le monde renoncerait à être un parti.

Nous n'avons point parlé jusqu'ici du parti orléaniste. Est-ce que par hasard il n'a pas paru dans les débats qui ont précédé le 31 octobre? Nous le regretterions, car nous sommes pour la politique d'abnégation, mais non pour la politique de suicide. La conduite du parti orléaniste a été, ce nous semble, fort simple et fort naturelle. Elle s'est trouvée du même coup prudente et sage. Le parti orléaniste, en effet, n'a pas un autre principe que les gouvernemens qui se sont succédé depuis soixante ans en France : l'expression légale de la volonté nationale. Il n'attache pas absolument l'expression de cette volonté au suffrage universel, pas plus que ne le faisait l'empire lui-même; il ne croit pas que tout le monde doive voter dans le pays, afin que le pouvoir soit régulier; il ne croit pas non plus que le gouvernement soit d'autant plus régulier, qu'il est l'expression d'un plus petit nombre. Avec ce principe, le parti orléaniste est à son aise pour demander l'abolition du bannissement des princes de la maison de Bourbon; il ne nie pas le pouvoir de la loi française en général : il nie seulement la justice de la loi particulière du bannissement. De plus, tout en niant la justice de la loi, il admettait, ou du moins beaucoup de personnes dans son sein admettaient, que ce n'était pas encore le moment d'abolir cette loi. Le parti orléaniste obéissait, comme le parti légitimiste, à la force des choses, et, dans une discussion où chacun était amené nécessairement à professer son principe ou à le désavouer, il professait son principe; mais il le professait, sans que ce principe eût rien de provoquant pour les pouvoirs établis, car il leur était analogue; de plus, ce principe était professé sans impatience et sans calcul. Qu'on relise la discussion de la loi de bannissement, qu'on relise la discussion du douaire de Mme la duchesse d'Orléans, qu'on voie même la lettre que M. Vavin a publiée sur la liquidation de la liste civile du roi Louis-Philippe, car le hasard a voulu que ces trois incidens se succédassent à de courts intervalles, et que, pendant les quinze jours qui ont précédé le 31 octobre, il fût beaucoup question de l'ancienne famille royale. Quel a été le caractère de ces incidens? ont-ils été provoquans? ont-ils eu un air de conspiration? Non assurément : tout le monde a parlé avec respect et avec affection de Mme la duchesse d'Orléans; la montagne elle-même a rendu hommage à son caractère par la bouche de M. Lagrange, et, dans cet hommage, il n'y a eu aucune malice parlementaire faite contre le pouvoir présent : ç'a été un hommage simple et naturel. Un interrupteur anonyme s'est seulement scandalisé qu'on ait révélé une bienfaisante intention de Mme la duchesse d'Orléans, et cela a, dès le lendemain, amené dans les journaux la révélation d'une nouvelle bonne action. A l'égard des princes, mêmes sentimens exprimés de la même manière, sans calculs et sans espérances. Enfin ce vieux roi, tant et si injustement calomnié, tant accusé d'avarice, il arrive un moment où sa fortune publique et sa fortune privée sont liquidées par ses adversaires, et il se trouve qu'au lieu de devoir être accusé d'avarice, c'est de prodigalité qu'il eût fallu l'accuser, si on peut appeler prodigalité dans un roi des dettes contractées pour achever et pour embellir les grands monumens et les grands souvenirs nationaux qui font la gloire de la France. Les trois incidens que je viens de rappeler ont eu plutôt l'air d'une enquête ouverte par le temps et le hasard en faveur de la vérité que d'une combinaison politique. Les témoignages impartiaux qu'a recueillis la famille d'Orléans ont justifié ses dix-huit ans de

règne et honoré dans leur fidélité les amis de cette famille; mais il n'y a eu dans tout cela ni préparatifs, ni intrigue, ni malice.

Le 31 octobre n'a donc pas été non plus le contre-coup de la part un peu plus grande que de coutume que la famille d'Orléans a eue à la publicité parlementaire dans les quinze derniers jours du mois d'octobre. Aussi nous en revenons toujours à notre pensée primitive, que le 31 octobre n'a été autre chose que le désir fort naturel que le président a eu de rendre à son parti la personnalité qu'il devait avoir, puisque chaque parti entendait garder la sienne, et d'ajouter à cette personnalité l'initiative que doit naturellement avoir un président responsable.

Nous venons de dire les causes du 31 octobre comme nous les voyons; venons aux conséquences et expliquons-les brièvement, telles aussi que nous les conjecturons.

La première conséquence, celle que tout le monde a redoutée dès le premier coup d'œil, c'est la désunion du parti modéré. Nous ne la craignons plus. Nous ne blâmons pas la persistance que chaque portion du parti modéré a en sa personnalité; nous la trouvons honorable et même utile dans une certaine mesure. Le parti modéré doit voir cependant quel est un des dangers de cette personnalité. Il n'en faut donc pas pousser le sentiment jusqu'à la séparation; il faut rester amis sur le plus grand nombre de points; il faut donner à ces points le plus de relief possible, augmenter enfin par la bonne volonté réciproque toutes les causes d'union qui sont dans le présent, et diminuer les causes de rupture qui sont dans l'avenir et dans la théorie.

Ce qui doit rendre facile la continuation de la bonne intelligence, c'est que la majorité n'a pas à se plaindre de la composition du ministère. Il est pris dans son sein; ce ne sont pas les mêmes hommes, ce sont les mêmes opinions, et jusqu'ici du moins, loin qu'on puisse voir dans les actes du gouvernement un affaiblissement de la pensée du parti modéré, il semble que c'en soit une reprise plus décisive et plus ferme. Dès le commencement, le ministère, dans son programme, a protesté de son attachement aux principes d'ordre et de sécurité qui font la force du parti modéré. « Le nouveau cabinet, a dit le général d'Hautpoul, n'est pas formé contre la majorité de cette assemblée; au contraire, il développe avec énergie ses principes avoués. » Pour arriver à faire prévaloir partout ces principes, le président veut « que le sentiment impérieux du devoir soit partout réveillé dans l'esprit des fonctionnaires de l'état. » Le but à atteindre par les efforts réunis du gouvernement et de l'assemblée, « c'est le maintien énergique et persévérant de l'ordre au dedans, l'administration plus que jamais vigilante et économique des deniers de l'état. » Ajouterons-nous que nous savons quelque gré au nouveau gouvernement d'avoir indiqué parmi les biens qu'il veut rendre au pays le retour aux travaux de l'intelligence? Tout homme qui écrit est aisément suspect de se laisser prendre à cette espérance; nous sommes persuadés cependant que la reprise des travaux de l'intelligence et le goût de ces travaux dans le public seraient un des meilleurs temoignages du retour de la sécurité publique.

Les actes du gouvernement n'ont pas démenti jusqu'ici les paroles de ce programme; le président a tenu un langage ferme et élevé dans son discours d'installation de la magistrature. Le ministre de l'intérieur, interpellé sur le main-

tien de la dissolution de la garde nationale de Lyon, a répondu avec énergie et décision. Le ministre de l'instruction publique, sans s'expliquer sur le renvoi au conseil d'état de la loi de M. de Falloux, a déclaré que le gouvernement comptait pourvoir par quelques mesures promptes et efficaces au redressement des plaintes, fort exagérées selon nous, qui se sont élevées sur la conduite des instituteurs primaires. Une loi sur la déportation a été présentée, qui assure à la répression pénale ses justes effets. Enfin M. le ministre des finances a aujourd'hui même abordé résolûment la question financière en proposant le maintien de l'impôt sur les boissons pour 1850, en retirant le projet de loi sur le revenu, et en apportant à l'assemblée diverses sources de produits et quelques réductions qui permettront d'équilibrer les recettes et les dépenses. Nous venons d'énumérer rapidement les actes politiques du ministère depuis son installation, et nous nous arrêtons avant le projet de loi sur les caisses de retraite, projet de loi encore un peu nuageux qu'a annoncé M. le ministre du commerce. Ces actes n'ont rien assurément qui puisse inquiéter la majorité.

Enfin, et c'est le point que nous voulions toucher en dernier, M. le général Changarnier reste chargé du commandement des troupes.

De ce rapide exposé nous tirons quelques conclusions simples et rassurantes. La première, c'est que, loin de s'écarter de la route que s'était ouverte le parti modéré, le président veut y marcher d'un pas ferme, et qu'il veut même faire savoir que personne ne l'y conduit. Il croit en même temps qu'il n'y a de vraie popularité et de vrai succès en France que pour ceux qui marcheront dans cette route. Nous pensons que le président a tout-à-fait raison sur ce point. La seconde conclusion, c'est que la majorité doit, selon nous, se féliciter de voir faire par d'autres hommes que par ses chefs naturels l'œuvre qu'elle désire accomplir. Elle y gagne deux points importans : elle ne répond, d'une part, que de ce qu'elle approuve explicitement par ses votes; elle réserve, d'autre part, sa force et son ascendant pour les occasions où le gouvernement, au bout de quelque temps, croirait devoir venir la réclamer sous une forme plus directe. Voyons, parlons franchement : est-on si pressé par le temps qui court de faire soi-même ce que d'autres veulent bien se charger de faire? Nous nous sentons, nous autres simples citoyens, une si sincère reconnaissance pour ceux qui veulent bien tâcher de gouverner ce temps peu gouvernable, que nous prêtons involontairement aux autres les sentimens que nous avons là-dessus, et que nous sommes persuadés qu'il n'y a personne dans la majorité qui ne soit enchanté de voir faire par d'autres ce qu'il eût fallu faire soi-même.

Ce sentiment qui n'exclut pas la surveillance et le contrôle, mais qui exclut la mauvaise humeur, rend facile l'union du gouvernement et de la majorité. Le président et son parti prennent à leur compte les difficultés générales du gouvernement et la difficulté particulière de gouverner avec la constitution de 1848 : tant mieux! ils veulent faire à leur compte l'expérience du système politique qu'a fondé la constitution de 1848 : tant mieux! mille fois tant mieux! et tout ce que nous craignons, c'est qu'ils ne réussissent pas; et tout ce que nous souhaitons, c'est que la suite du nouveau gouvernement réponde au commencement, qui a, nous l'avouons, mieux tourné que nous ne le pensions. Pourquoi, aux difficultés spéciales que nous venons d'indiquer, la majorité voudrait-elle ajouter des difficultés d'un autre genre, de celles que le gouverne-

ment parlementaire peut toujours créer? Si le gouvernement parlementaire veut vivre ou revivre, il faut, nous le disons avec un certain embarras, il faut qu'en ce moment il dorme un peu, sans cependant avoir les yeux trop décidément fermés. Il faut même que l'éloquence politique fasse un peu la morte. Cela nous coûte à dire, parce que cela a l'air de signifier que le pays ne serait pas très disposé à l'écouter et à prendre d'elle une consigne; mais, quoique triste, cela est possible, et ce qui nous le fait croire, c'est qu'une grande crise ministérielle s'est accomplie sans que personne ait dit un mot pour demander pourquoi et comment cette crise s'est faite. Ce changement à vue, sans paroles, est un phénomène dans un gouvernement parlementaire, ou plutôt cela prouve la profonde altération qui s'est faite depuis le 24 février 1848 dans le gouvernement parlementaire. La haine de la licence nous fait craindre jusqu'à l'usage de la liberté, et voilà pourquoi personne n'a parlé à la tribune de l'acte du 31 octobre, voilà pourquoi le gouvernement parlementaire a dormi, quoiqu'il eût toutes sortes de raisons d'être éveillé; voilà pourquoi ce qui en d'autres temps eût fait un fracas épouvantable n'a pas fait le plus léger bruit. Nous sommes donc persuadés qu'en demandant à la majorité parlementaire d'appuyer le gouvernement dans la mesure de ses convictions et des nécessités sociales, nous prêchons des convertis.

Le procès de Versailles vient de s'achever au milieu de l'indifférence qui l'a accompagné pendant tout le cours des débats. Cette indifférence est la première et la plus grande punition des accusés. Ils n'y voulaient pas croire. Ils ne pouvaient pas se résigner à penser que la France, l'Europe et le monde n'avaient point les yeux tournés sur eux. On dit même qu'un des accusés, s'étant mis un jour furtivement à la fenêtre du palais de justice, a été consterné de la solitude qu'il a vue autour de la salle des séances. Il a eu, il est vrai, la ressource de croire que c'était la police qui s'arrangeait pour faire le vide. La police n'y est pour rien, hélas! et le vide s'est fait tout seul autour des conspirateurs du 13 juin. Nous avons dit hélas! et le mot mérite explication. Est-ce que par hasard nous regrettons que l'émeute ne soit pas venue hurler autour du palais de justice de Versailles? Assurément non. Seulement nous croyons que, si les méchans prenaient plus de part au péril des leurs, les bons, à leur tour, prendraient plus de part aussi et plus d'intérêt au péril de la société, que les témoins, par exemple, se sentiraient soutenus par ces vifs mouvemens de sympathie publique qui ont de l'action et de l'effet sur les magistrats eux-mêmes, qui donnent à leur accent plus d'ascendant et plus de force, qui empêchent enfin que le prétoire de la justice ne semble se partager également entre les accusés et les magistrats, se faisant tour à tour leur procès les uns aux autres. Voilà pourquoi nous nous plaignons de l'indifférence que les accusés ont rencontrée dans leurs amis; nous en regrettons le contre-coup.

Rendons cette justice aux accusés, et surtout à leurs avocats, qu'ils ont tout fait pour triompher de cette désespérante indifférence. Ils ne se sont épargné aucune violence de langage, aucun appel aux passions populaires; mais tous leurs coups se sont perdus, et le grand silence de Versailles a fini par tout envahir. Ce silence a son bon côté. Il ne faut cependant pas qu'il nous fasse perdre les leçons qui sortent du procès du 13 juin.

C'est dans l'instruction de ce procès que l'on peut apprendre à connaître la

nature et le caractère du parti du 13 juin, ce qu'il croit, ce qu'il veut, comment il entend gouverner ce pays-ci le jour où il l'aurait envahi, de quelle manière aussi il entend l'envahir et par quels moyens. Comme cet avenir est toujours possible, grace aux fautes que nous sommes chaque matin en train de faire, quitte à nous y arrêter chaque soir, il est bon que nous sachions tous d'avance à quoi nous en tenir. Que disait, par exemple, le secrétaire-général *de la solidarité républicaine*, vaste association destinée à s'étendre sur toute la surface du pays, que disait-il dans une lettre citée aux débats? « Il faut replacer au sommet de notre république la déclaration des droits et la constitution de 93. C'est, comme le disait la charte de Louis XVIII, le moyen de renouer la chaîne des temps, et le respect de la tradition a une valeur incontestable. » N'admirez-vous pas ce goût des antiquités et des traditions de 93? 93 est pour ces hommes une sorte de syllabe sacrée. Et qu'on ne vienne pas leur dire que le pays a horreur de leur sanguinaire religion! Le fanatisme s'inquiéte bien des goûts et des dégoûts du pays! Le peuple souverain est fait pour obéir! La république, ont-ils déclaré, est au-dessus des majorités. Heureux alors ceux qui sont républicains et qui le sont de naissance! Ils ont un droit prédestiné à gouverner la France. Il est bien entendu que les hommes qui s'arrogent ce droit insolent, si vous leur parlez de la sainte ampoule de Reims, de l'huile qui consacrait le roi et qui en faisait le maître légitime du peuple, ces hommes vont rire de la superstition. Ils ne voient pas que cette ampoule dont ils se moquent, il l'ont tous dans leur poche, et que la leur, pour n'être pas descendue du ciel et pour s'être formée et élevée de la boue du ruisseau, n'en est pas plus sainte et plus sacrée. Nous n'avons pas voulu supporter le droit divin qui passe par la religion, et nous supporterions celui qui provient de la fantaisie du premier turbulent incapable!

Le procès de Versailles dit le but des factieux; il dit aussi leurs moyens, qui ne valent pas mieux. En effet, ils ne comptent pas sur la persuasion et sur le raisonnement; ils comptent sur la violence, et, en attendant la violence, ils emploient la menace. Écoutez ce que disait un clubiste, le 9 juin, au club Roisin : « Nous avons le droit de dire à un fonctionnaire de la république qu'il a trahi la république, et Bonaparte est fonctionnaire. Louis XVI a conspiré, et peu de temps s'écoula entre le retour de Varenne et l'expiation. » Le 10 juin, un journal dit, en parlant des membres de la majorité : « Le peuple connaît l'article 5 de la constitution; il les mettra hors la loi avec les Bonaparte, les Barrot, et quand il rend des arrêts de cette sorte, il sait les exécuter. Souvenez-vous du 10 août! » M. Considérant n'a-t-il pas proposé à ses collègues de la montagne, 1° de faire déclarer, séance tenante, le pouvoir exécutif déchu; 2° de faire déclarer la majorité complice de la violation de la constitution; 3° de constituer en permanence l'assemblée, réduite à ce que M. Considérant appelait les représentans constitutionnels? La violence et la force brutale, voilà donc les armes du parti, et les souvenirs qu'il invoque sont ceux des jours où la violence l'a emporté sur le droit, où la minorité, à l'aide de l'émeute, a vaincu la majorité. Nous savons bien que ces appels à la force ne réussissent pas toujours au parti. Il a été battu le 24 juin 1848, il a été battu le 13 juin 1849; mais n'oublions pas qu'il lui suffit d'une seule victoire pour réparer tous ses échecs. La société est tenue de gagner toutes les parties sous peine de périr; le parti factieux, au contraire, n'a besoin que d'une victoire pour tout gagner. Les chances ne sont

pas égales. A quoi tient, dira-t-on, cette désastreuse inégalité de chances? Elle tient à ceci : c'est que les partis sont vaincus, mais qu'ils ne sont jamais désarmés. L'ennemi battu se réfugie dans les lois comme dans un asile, y refait à loisir ses forces, et, une fois rétabli, il revient offrir le combat, espérant toujours saisir un moment où la société sera prise en défaut. Ce jour-là, l'affaire de la société sera faite. Les hommes qui seront les maîtres de sa destinée sont ceux qui ont juré de ne respecter les droits de la famille et de la propriété que *dans la mesure des besoins actuels*. Dans le texte originel du serment, il avait été dit que les droits de la famille et de la propriété *dérivaient de la nature des choses;* mais, cela ayant paru trop conservateur, le texte définitif a dit qu'il ne fallait respecter la famille et la propriété que *dans la mesure des besoins actuels*. C'est plus commode.

Nous respectons sincèrement les droits de la défense; mais nous sommes convaincus que c'est surtout dans l'exercice de la profession d'avocat qu'il faut se souvenir de ces belles paroles de saint Bernard : *Esto sollicitus circa custodiam ordinis, ut ordo te custodiat*; gardez l'ordre, si vous voulez que l'ordre vous garde. La défense peut beaucoup dire; mais elle ne doit pas devenir accusatrice; elle doit respecter le caractère des témoins qui déposent devant la justice, ou, si elle croit de son devoir d'attaquer le caractère de quelques témoins, elle doit le faire avec réserve et s'abstenir soigneusement de toute déclamation violente et pompeuse. La défense a-t-elle toujours gardé cette exacte mesure? C'est au barreau même que nous nous adressons, non pas au barreau de la défense; nous nous adressons à tout le barreau de Paris. Pourquoi le barreau de Paris n'a-t-il pas pris fait et cause quand la défense de Versailles s'est prétendue injuriée? Pourquoi la protestation n'a-t-elle eu pour chef et pour organe que M. Crémieux? Il nous est permis de croire que, quand une grossièreté a répondu à une déclamation, quand la caserne a riposté au club, le barreau n'a pas cru devoir intervenir dans ce débat.

Nous avons entendu un vieux professeur de rhétorique soutenir qu'après avoir long-temps cherché comment le corps-de-garde pouvait répondre au club, il n'avait rien trouvé de mieux que ce qui avait été dit. Songez en effet à la différence de langue des deux sortes de personnes que le débat mettait en présence, l'homme habitué à toujours déclamer, l'homme habitué à toujours agir, la parole pompeuse, le sabre hardi et décisif. Si l'un se permet tout dans sa langue solennelle et creuse, s'il pousse la métaphore jusqu'à l'injure, que fera l'autre? Ne pouvant pas répondre dans le même idiome et opposer métaphore à métaphore, il est forcé d'en revenir à l'apostrophe, et il la fait grossière pour la faire énergique. Nous n'excusons pas la grossièreté; mais nous ne croyons pas non plus qu'il suffise d'être déclamatoire pour n'être pas grossier. Il n'y a pas d'injures que dans les corps-de-garde; il y en a partout, et elles ont beau porter la robe et le bonnet carré, cela ne les cache pas.

Ce qui nous fait vivement regretter les scènes de turbulence qui ont signalé ce procès, c'est que, dans nos temps de guerres civiles, nous craignons toujours que la justice ne renonce quelque jour à l'œuvre qui lui est demandée, et que les tribunaux militaires ne remplacent les tribunaux civils, de même que l'épée a remplacé dans la place publique le bâton du constable. Un changement appelle l'autre, et quand la loi ne suffit pas à trancher les débats de la

politique, le magistrat ne suffit pas non plus à réprimer les délits politiques. En parlant ainsi, nous ne nous défions pas du courage et de la fermeté de la magistrature française : ce sont chez elle des vertus de tradition; mais la magistrature de nos jours ne rend pas seule la justice, et nous comprenons dans les interprètes de la justice les jurés qui jugent le fait, et même les témoins qui viennent en déposer. Sans la fermeté des jurés et sans la sécurité des témoins, la justice est impossible, et c'est par là, nous le craignons, que s'ébranlera chez nous la justice. Quand les jurés penseront qu'ils pourront quelque jour être recherchés pour leur verdict, ou quand leur famille le pensera autour d'eux et les détournera de l'accomplissement de leurs pénibles devoirs, quand les témoins sauront qu'ils ont à lutter à l'audience contre une armée d'avocats soutenue d'une armée d'accusés, quand une déposition sera sinon un péril, du moins un combat, quand les gardes nationaux qui ont combattu dans la rue les insurgés, et qui les ont combattus avec des balles anonymes, seront forcés de venir les combattre encore à l'audience, et entendront leurs noms répétés par tous les échos de la presse, alors les tribunaux militaires, où le juge siége l'épée au côté et où cette épée fait respecter le magistrat et le témoin qui dépose devant lui, les tribunaux militaires seront la seule justice politique possible.

Quand nous parlons ainsi, nous souvenant de quelques-unes des séances de la haute cour, ce n'est pas que nous entendions révoquer en doute la fermeté des magistrats et des jurés de la haute cour; nous dirons même à ce sujet qu'à mesure que les accusés, et surtout les défenseurs, se sont montrés plus violens et plus provocateurs, à mesure la haute cour s'est montrée plus ferme et plus digne. Ce contraste a surtout éclaté dans les dernières séances. On sait comment la défense, par une résolution qui pourrait passer pour une combinaison, a prétendu plaider une thèse impossible, la thèse de l'insurrection. Évidemment les avocats du 13 juin, ou se repentaient de n'avoir pas assez attiré l'attention publique sur eux et sur leurs cliens et voulaient faire un grand bruit en finissant, ou ils ne voulaient pas plaider, tout en donnant à leur silence l'éclat d'une plaidoirie provoquante. Ils se sont donc concertés pour plaider que l'insurrection du 13 juin était une insurrection légale. C'est ce que la déclamation aux abois appelait *dresser une vaste tente pour abriter la défense*. En vérité, la tente de Me Michel de Bourges ne devait pas servir seulement d'abri à l'insurrection du 13 juin, mais à toutes les insurrections passées, présentes et futures. A ce compte aussi, si l'insurrection du 13 juin était légale, la haute cour était illégale. L'avocat-général, M. de Royer, a réfuté avec un grand talent cette théorie sauvage de l'insurrection légale. S'il suffit, en effet, que quelqu'un s'avise de croire que la constitution est violée, pour qu'aussitôt on ait droit de s'armer et de commencer la guerre civile, supprimons la constitution, les lois, les tribunaux, et fondons des balles. Il n'y a plus ni bien ni mal dans ce monde; il n'y a plus que des batailles perdues ou gagnées. M. de Royer a si bien réfuté cette théorie grossière, que Me Michel de Bourges, en lui répondant, a dit que M. l'avocat-général avait sans doute été prévenu d'avance du plan de la défense, qu'il s'était préparé, et que c'est pour cela qu'il avait si bien parlé. Plaisante naïveté! et qu'il faut relever comme un trait des mœurs du parti : d'abord défiance et soupçon au sein du parti, et par conséquent au sein de la défense. Il y a eu parmi les avocats du 13 juin un faux frère qui a prévenu M. de Royer : de

là un grand effet manqué. On proclamait une théorie pompeuse, et on croyait prendre le parquet en défaut; on croyait remporter une grande victoire. Tout au contraire, on est battu : il est évident qu'il y a eu des traîtres. Le parti démagogique n'est jamais vaincu que parce qu'il est trahi; c'est une règle de foi. Soit; mais d'où vient alors qu'il est toujours trahi?

L'arrêt par lequel la haute cour a repoussé la prétention de la défense restera comme la meilleure et la plus solennelle réfutation de la théorie de l'insurrection légale; ce sera un des grands arrêts de la magistrature française.

Ne pouvant pas plaider l'insurrection, les avocats ont déclaré qu'ils ne plaideraient pas. Ils ont trouvé cela magnanime. La cour alors a nommé des avocats d'office; les accusés, ne voulant pas être en reste de magnanimité et ayant en cela plus de mérite que les avocats, n'ont pas voulu accepter les défenseurs officieux. Ils n'ont donc été défendus que par le résumé du président, qui, avec une rare impartialité, a fait ressortir les charges et les décharges des débats. C'est une leçon qu'il a donnée aux avocats; il les a remplacés dans tout ce que sa conscience de magistrat lui permettait de faire, et les accusés y ont gagné; nous sommes sûrs que les jurés aussi s'en sont félicités. La société est vengée, reste à la défendre.

— Que les docteurs en constitutionnalité se voilent la face : les chambres espagnoles ont été ouvertes sans discours d'ouverture. A quoi faut-il attribuer cette innovation? Est-ce au désir d'écarter toute question indiscrète sur la dernière révolution du palais? Est-ce à la netteté même de la situation, qui dispense les partis de s'expliquer? Est-ce enfin à une intelligente économie de temps? Quel que soit le motif, c'est là un progrès réel. L'opposition y perd son meilleur champ de bataille, mais les questions d'affaires y gagneront un bon mois. N'est-ce pas un fait curieux que les bons exemples politiques nous viennent cette fois encore d'au-delà des Pyrénées, et que la première entre les pays constitutionnels l'Espagne soit en mesure d'avoir ses budgets votés avant le 1er janvier?

L'opposition a voulu prendre sa revanche en demandant, par l'organe de M. Olozaga, que les documens de nature à éclairer le congrès sur les événemens survenus tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, depuis la dernière session, fussent communiqués par le ministère. Deux points excitaient principalement la curiosité de M. Olozaga : l'expédition d'Italie et la retraite de M. Mon. Le général Narvaez n'a pas même attendu, pour en déblayer le terrain, que la proposition fût prise en considération. Sur la question d'Italie d'abord, la tâche du gouvernement était facile. L'expédition française, en prenant les devans sur l'expédition espagnole, n'a laissé à celle-ci qu'un rôle purement expectant, de sorte que l'Espagne ne s'est pas trouvée un seul instant mêlée aux conflits qui ont failli dénaturer le caractère de notre intervention. Dégagé de toute complication internationale, l'envoi d'une expédition espagnole en Italie se réduisait ainsi à un heureux coup de main de politique intérieure. C'était le signe visible de la réconciliation accomplie entre l'Espagne constitutionnelle et le saint-siége, c'était la solution définitive de la question religieuse, la ruine des espérances rétrogrades dont cette question était le dernier, l'unique boulevard. Les convenances gouvernementales interdisaient au président du conseil une réponse aussi explicite, mais cette réponse était au fond de tous les esprits.

M. Olozaga, malgré le tact, les ménagemens étudiés de ses insinuations, n'a pas été plus heureux en cherchant à diviser la majorité. Sans être pessimiste, on pouvait supposer jusqu'ici que plus d'un germe d'aigreur subsistait entre M. Mon et ses anciens collègues. Celui-ci avait, il est vrai, refusé de disputer la présidence du congrès au candidat du ministère; mais c'était une question de savoir si ce refus était un acte de désintéressement ou un calcul, et si M. Mon avait obéi, en cette circonstance, bien moins à des vues conciliatrices qu'au désir de garder pleine et entière sa liberté d'action dans les débats. Grace à M. Olozaga, le doute n'est plus permis. Le général Narvaez, avec autant de loyauté que d'adresse, a pris la défense de M. Mon, qui le lui a bien rendu en promettant, dans toutes les questions de politique et d'administration, son concours au cabinet. De l'aveu de l'ancien ministre des finances, les motifs de sa retraite se réduisaient à des querelles de famille (*riñas de familia*), qui n'avaient qu'une signification de circonstance, et dont la cause même est oubliée. Voilà qui est donc bien entendu : toute éventualité de crise basée sur les ressentimens et sur l'importance personnelle de M. Mon a disparu. Si les circonstances rappellent M. Mon aux affaires, il y rentrera, non par la brèche, mais par la grande porte, non comme vainqueur, mais comme renfort.

Tout en tenant compte des bonnes intentions du nouveau ministre des finances, nous applaudirions volontiers, quant à nous, à cette réinstallation pacifique de M. Mon. Depuis sa retraite, la pensée réformiste semble comme enrayée; on sent l'absence de cette volonté tenace, de cette obstination intelligente qui mettaient au service de la régénération financière du pays les qualités et les défauts de l'amour-propre d'auteur. Ces réflexions nous sont surtout inspirées par la lecture du nouveau tarif. M. Bravo Murillo s'est rigoureusement conformé, si l'on veut, à la lettre de la dernière loi des douanes; mais en a-t-il bien interprété l'esprit? M. Mon, et cela résulte de tous ses discours, poursuivait un double résultat : anéantir à tout prix la contrebande, assurer à l'Espagne sa liberté d'action extérieure en livrant les importations des autres pays à leur équilibre naturel. Dans ce but, il avait su obtenir des chambres que d'assez nombreux détails d'application fussent laissés au pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Or, nous craignons bien que M. Bravo Murillo n'ait usé de ce pouvoir discrétionnaire dans un sens différent. Le nouveau tarif, loin de fortifier le principe de la dernière loi des douanes, semble en être, sur beaucoup de points, le correctif.

Il ne reste plus aucune trace de l'intrigue Fulgencio-Patrocinio. Voici ce qu'on nous écrit à ce sujet de Madrid : « Après le rétablissement du cabinet Narvaez, tout est rentré ici dans le calme le plus profond. Le roi lui-même ne boude plus; il a reçu les ministres de la manière la plus affectueuse, et a embrassé avec effusion le duc de Valence. La reine en est aux petits soins pour réparer sa faute; elle a fait cadeau au duc de son plus beau cheval de selle, et lui a écrit une longue lettre remplie de protestations d'amitié et de reconnaissance. Les hauts employés du palais, qui s'étaient démis de leurs charges, sont rentrés en fonctions et se résignent tranquillement à dépendre du ministère d'état. C'est sous ces auspices que la législature a été ouverte. Dans la formation du bureau, le ministère a obtenu une grande majorité, résultat d'autant plus remarquable, que, par suite de la dernière crise, on n'avait pas eu le temps

d'organiser le parti conservateur, qui se trouvait ainsi abandonné à ses propres instincts.

« Dans le projet de budget pour 1850, les recettes présumées des douanes sont évaluées à plus de 175 millions de réaux, somme bien plus considérable que le produit de cette branche du revenu pendant la dernière année. Cette augmentation est basée sur les résultats plus que probables du nouveau tarif, qui permet l'importation des tissus fins de coton. On sait que de grandes expéditions de cette marchandise se préparent dans les ports de la Grande-Bretagne, et n'attendent pour sortir que la publication officielle de la nouvelle loi. Les négocians portent beaucoup plus haut leurs calculs, car ils supposent que les Anglais joindront à leurs expéditions de cotons un grand nombre d'autres articles dont la consommation n'est pas assez forte pour qu'on puisse en former des cargaisons spéciales, tels, par exemple, que de la quincaillerie, de la papeterie, des objets de fantaisie, qui sont très recherchés en Espagne.

« Puissent ces innovations financières être l'avant-coureur d'un système large et généreux, fondé sur le principe du libre échange! C'est aujourd'hui la grande nécessité de l'Espagne; on commence à s'en convaincre, et l'esprit de spéculation et d'entreprise fait en ce sens de grands progrès. On sent le besoin d'exporter les produits de l'agriculture, dont l'abondance écrase le pays. Dans la plus grande partie des provinces intérieures, le prix d'une *arroba* de vin (à peu près vingt bouteilles) n'excède pas 6 réaux (1 franc 50 cent.). La rareté et le mauvais état des voies de communication entravent, il est vrai, le transport de ces produits; mais ces obstacles disparaîtraient devant l'accumulation capitaux qui serait la conséquence nécessaire de la liberté du commerce. L'esprit d'association remplacerait, pour l'ouverture des communications, l'action aujourd'hui indispensable du gouvernement. »

Études comparatives sur l'armement des vaisseaux en France et en Angleterre (1). — Ainsi que Polybe a comparé la légion romaine et la phalange macédonienne, faisant ressortir les avantages et les inconvéniens des deux ordonnances, et se prononçant en faveur de la légion, de même l'auteur de cet écrit met en parallèle, terme à terme et dans les plus minutieux détails, l'instrument principal des combats sur mer de la France et de l'Angleterre, le vaisseau de ligne français et le vaisseau de ligne anglais. La comparaison des *coques*, de cette partie de la carène qui plonge dans l'eau, en un mot, de ce qu'on nomme les *œuvres vives*, nous est favorable. A cet égard, nos ingénieurs ont dépassé, dans la construction des grands bâtimens de guerre, tous leurs rivaux des marines étrangères : cette supériorité ne leur est point contestée; mais, dans la partie émergée, les *œuvres mortes*, l'*accastillage*, pour nous servir du mot technique, il semble que nous embarrassions nos hauts de murailles démesurées, trop lourdes, mal posées, qui gênent la manœuvre des voiles inférieures, restreignent d'une manière dangereuse l'étendue du champ que peuvent balayer nos boulets, et dont l'inutile poids tend à briser rapidement nos vaisseaux. Là, il faut l'avouer, les Anglais paraissent avoir sur nous l'avantage. Mais

(1) Librairie de L. Mathias; Paris, quai Malaquais, 15.

que dire de l'*arrimage,* c'est-à-dire de l'arrangement à bord de tout ce qui sert à a navigation et au combat? Les Anglais ont trouvé le moyen de loger beaucoup plus de choses que nous, d'une manière moins embarrassante, plus pratique, infiniment moins coûteuse, moins pesante, et dans un plus petit espace. Pour ce résultat, l'Anglais, homme de fait, allant droit au but, s'est inspiré de l'esprit du négociant dans un grand magasin; le Français, qui cherche en tout l'éclat, a imité le tabletier dans sa boutique; il a disposé l'intérieur du vaisseau de ligne à peu près comme un nécessaire de voyage. On comprendra 'importance de cette différence par ce seul fait qu'en Angleterre on a pu, en moins de quarante-huit heures, mettre un vaisseau entièrement vide en état de prendre la mer : chez nous, un vaisseau armé pourrait à peine, dans cet espace de temps, embarquer et arrimer pour six mois de vivres. La voilure, la mâture, le gréement, décèlent chez les Anglais la même supériorité pratique : tout ce qui n'est pas strictement nécessaire, indispensable, tout ce qui n'a pas une utilité incontestable, est chez eux rigoureusement écarté. Rien n'est laissé à l'arbitraire ni au caprice; une tradition consacrée par l'expérience des siècles a fixé la règle, et tout le monde sait s'y conformer. Il est à désirer que cet esprit exact, dédaigneux d'inventions frivoles, et surtout ennemi de tout changement qui n'est pas provoqué par un besoin urgent, pénètre chez nous et devienne un élément de notre caractère national. Qu'on se souvienne que le vaisseau de guerre n'a d'autre but que la navigation et le combat; toute dépense faite à bord qui n'y tend pas directement est un gaspillage; tout objet embarqué qui n'y contribue pas de la manière la plus immédiate est un embarras, une cause de destruction; toute disposition qui pourrait entraver ce double but, ou qui ne le facilite pas, est à repousser.

Rien ne coûte à l'Angleterre pour assurer à ses vaisseaux la supériorité comme instrumens de guerre, mais elle écarte violemment et flétrit toute dépense qui ne tend qu'à en faire des machines de parade. Économe jusqu'à la sévérité dans le matériel de sa marine, elle est généreuse, grande, magnifique même, quand il s'agit de récompenser et d'entretenir ses marins. La France aussi peut être fière de ses équipages; il n'en est pas de meilleurs au monde. Ce qui donne à l'armée navale de l'Angleterre cette sécurité dans sa force, c'est sa perpétuité, c'est la continuité de ses traditions : quelque chose d'analogue commence à s'établir chez nous depuis quelques années; malheur au gouvernement qui le laisserait périr ou se perdre!

Certainement c'est une pensée nationale qui a inspiré le livre que nous venons d'analyser. L'auteur n'a pas voulu faire connaître son nom; que notre voix lui apprenne ce que sans doute le témoignage de sa conscience lui aura déjà révélé : qu'il a fait une bonne œuvre, une œuvre utile, et que son livre sera lu avec intérêt.

V. de Mars.

